

E-23-103

OFF

A36A1

A13\C434-37-

1943

OFF

INVENTAIRE
DES
RESSOURCES
NATURELLES
ET
INDUSTRIELLES
1942

COMTÉ MUNICIPAL DE
CHARLEVOIX



MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
PROVINCE DE QUÉBEC

LOUIS CODERRE, L.S.C.
SOUS MINISTRE

HON. OSCAR DROUIN, C.M.
MINISTRE

OFF
ISIRY
A13 / C437-
1942



Bibliothèque Nationale du Québec

AVIS TRES IMPORTANT

Ce rapport est strictement confidentiel
et n'est pas destiné au public. Les renseignements
qu'il contient sont pour l'information exclusive des
autorités supérieures des gouvernements fédéral et
provincial.

Ministère des Affaires Municipales,
de l'Industrie et du Commerce de la
Province de Québec.

TABLE DES MATIERES

	Pages
PRESENTATION	1
DELIMITATION DU COMTE	2
ASPECT PHYSIQUE:	
Topographie	3
Hydrographie	6
Geologie	7
Climat	8
POPULATION	10
ENSEIGNEMENT	20
SYNTHESE DE L'ECONOMIE DU COMTE:	
Agriculture	21
Industrie	42
Ressources minérales	52
Forces Hydrauliques	55
Tourisme	57
Transports et Communications	59

TABLE OF CONTENTS

Page

1	INTRODUCTION
2	SECTION I - GENERAL INFORMATION
3	SECTION II - PHYSICAL FEATURES
4	SECTION III - CLIMATE
5	SECTION IV - AGRICULTURE
6	SECTION V - INDUSTRY
7	SECTION VI - TRANSPORTATION
8	SECTION VII - POPULATION
9	SECTION VIII - EDUCATION
10	SECTION IX - GOVERNMENT
11	SECTION X - CONCLUSIONS

MONOGRAPHIES DES MUNICIPALITES:

CHARLEVOIX-EST	Pages
CAP-A-L'AIGLE	62
CLERMONT	67
DE SALES	72
LA MALBAIE	78
POINTE-AU-PIC	82
RIVIERE-MALBAIE	86
STE-AGNES-DE-MURRAY-BAY	93
ST-ETIENNE-DE-LA-MALBAIE	99
ST-FIDELE-DE-MONT-MURRAY	104
ST-IRENEE	110
ST-SIMEON (paroisse)	117
ST-SIMEON (village)	123
DE SALES (colonie)	125
SAGARD et CHAUVEAU (Colonie)	127
CHARLEVOIX-OUEST	
BAIE-ST-PAUL	130
LES EBOULEMENTS	137
RIVIERE-DU-GOUFFRE	144
ST-FRANCOIS-XAVIER-DE-LA-PETITE-RIVIERE	150
ST-HILARION	158
ST-JOSEPH-DE-LA-RIVE	164
ST-PIERRE-ET-ST-PAUL-DE-LA-BAIE-ST-PAUL	168
ST-URBAIN	175
MUNICIPALITES INDEPENDANTES	
ST-LOUIS-DE-L'ILE-AUX-COUDRES	183
ST-BERNARD-DE-L'ILE-AUX-COUDRES	189
CONCLUSIONS	193
APPENDICE : I - Industries du comté groupées par mu- nicipalités	196
APPENDICE : II - Classification par genres des indus- tries du comté	199
APPENDICE : III- Liste des industries du comté uti- lisant des chutes d'eau	202
APPENDICE : IV - Finances municipales	203
APPENDICE : V - Noms géographiques du comté	210

INDEX DES CARTES

	<u>PAGE</u>
Comté de Charlevoix	2a
Route touristique projetée	58a
Cap-à-l'Aigle	62a
Clermont	66a
De Sales	72a
La Malbaie	78a
Pointe-au-Pic	82a
Rivière-Malbaie	86a
Ste-Agnès-de-Murray-Bay	94a
St-Etienne-de-la-Malbaie	100a
St-Fidèle-de-Mont-Murray	104a
St-Irénée	110a
St-Siméon (paroisse)	118a
St-Siméon (village)	124a
Baie-St-Paul	130a
Les Eboulements	138a
Rivière-du-Gouffre	144a
St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière	150a
St-Hilarion	158a
St-Joseph-de-la-Rive	164a
St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul	168a
St-Urbain	176a
(St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres (St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres	184a

MONTREAL, le 6 juillet 1943.

A l'Honorable Oscar Drouin,
Ministre de l'Industrie et du Commerce,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

L'Office de Recherches économiques a l'honneur de vous présenter ce rapport de l'enquête effectuée au cours de l'été dernier dans le comté de Charlevoix, comme partie de l'inventaire des ressources naturelles (I Edouard VIII, 2e session 1936, ch.4).

Cette loi autorise le gouvernement à procéder à l'inventaire des ressources naturelles de la province pour permettre:

- 1° D'en établir la valeur et de connaître les avantages qu'elles peuvent offrir à l'activité de notre population;
- 2° De surveiller plus étroitement l'exploitation de nos richesses, de diriger à meilleur escient la production industrielle et agricole, d'assurer l'exploitation rationnelle de nos bois, de nos minerais, de nos pêcheries et de notre houille blanche;
- 3° D'adapter l'industrie, grande ou petite, aux ressources et aux besoins particuliers de chaque région;
- 4° De procurer du travail aux jeunes, de leur ouvrir des carrières et d'utiliser leurs talents et leurs énergies.

MODE DE TRAVAIL

L'équipe affectée à l'inventaire dans le comté de Charlevoix était composée des personnes suivantes:

M. François-Albert Angers, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales

M. Paul-Henri Vézina, professeur à l'Institut agricoles d'Oka.

En utilisant la documentation accessible, le personnel de l'Office prépara pour ses enquêteurs un dossier de la vie économique du comté. Ce dossier, accompagné de cartes, de rapports statistiques, etc., leur fut remis avant leur départ.

Les enquêteurs ont visité toutes les municipalités du comté. Munis de questionnaires, ils se sont présentés chez MM. les curés, les secrétaires de municipalités, les propriétaires ou gérants d'entreprises, les agronomes, chez les cultivateurs, etc., bref chez ceux qui dans chaque agglomération leur ont paru le plus aptes, de par leur occupation et leur connaissance du milieu, à les renseigner aussi exactement que possible. Ils se sont enquis de la situation en ce qui concerne notamment la population, l'agriculture, la colonisation, l'industrie, l'exploitation forestière et les transports.

LE RAPPORT

Le présent rapport touchant le comté de Charlevoix est l'oeuvre collective des deux enquêteurs nommés plus haut et du personnel de l'Office. Il réunit dans ses diverses parties les renseignements qu'ont fournis la documentation existante et le travail effectué sur place.

On trouvera d'assez abondantes données statistiques. Elles étaient indispensables aux enquêteurs pour apprécier l'ampleur, la variété, l'équilibre ou le déséquilibre de la production, l'importance respective des divers modes de vie, le degré d'exploitation des ressources et les tendances de l'économie.

L'enquête n'avait cependant pas une fin statistique: les enquêteurs n'ont donc pas effectué un recensement. Parmi les statistiques présentées ici, il en est qui nous ont été fournies par les entreprises intéressées: ainsi, celles de la production des établissements industriels. Elles sont censées être exactes. D'autres, par exemple celles qui ont trait à l'agriculture (étendues cultivées, superficies consacrées aux diverses cultures, cheptel, revenus, etc.), sont des approximations, des évaluations, des moyennes. A la vérité, il ne saurait s'agir que de cela. Une rigoureuse exactitude statistique est manifestement impossible à obtenir en des matières comme celles-ci. Par exemple, on ne mesure pas mais on estime simplement la superficie ensemencée en avoine ou en orge; à moins de faire un recensement, on ne peut donner exactement le nombre des têtes de bétail dans une municipalité; très peu de cultivateurs peuvent dire, car on ne tient généralement pas de comptes, exactement combien leur ont rapporté leurs ventes de produits agricoles. Même lorsqu'on peut procéder à un dénombrement (cultivateurs, fermes), il arrive souvent qu'on ne s'entend pas sur le sens des termes. En somme, malgré leur bonne volonté et leur désir de fournir des renseignements aussi exacts que possible, les informations ne peuvent présenter que des approximations, d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une exploitation ou d'un groupe d'exploitations agricoles, mais de la situation dans l'ensemble de leur municipalité.

Ce rapport, on s'en convaincra en jetant un simple coup d'oeil sur la table des matières, examine le comté de Charlevoix sous ses divers aspects économiques. Certaines questions, cependant, comme les finances municipales et scolaires, l'enseignement, les coopératives et les caisses populaires, faisant l'objet de publications officielles annuelles, n'ont pas été traitées ici, ou du moins elles ne l'ont été que très sommairement.

En appendice, on trouvera la liste alphabétique des principaux noms géographiques; cantons, municipalités, bureaux de poste, paroisses religieuses, gares de chemin de fer, montagnes, collines, lacs, rivières, ruisseaux, etc., que l'on rencontre dans le comté.

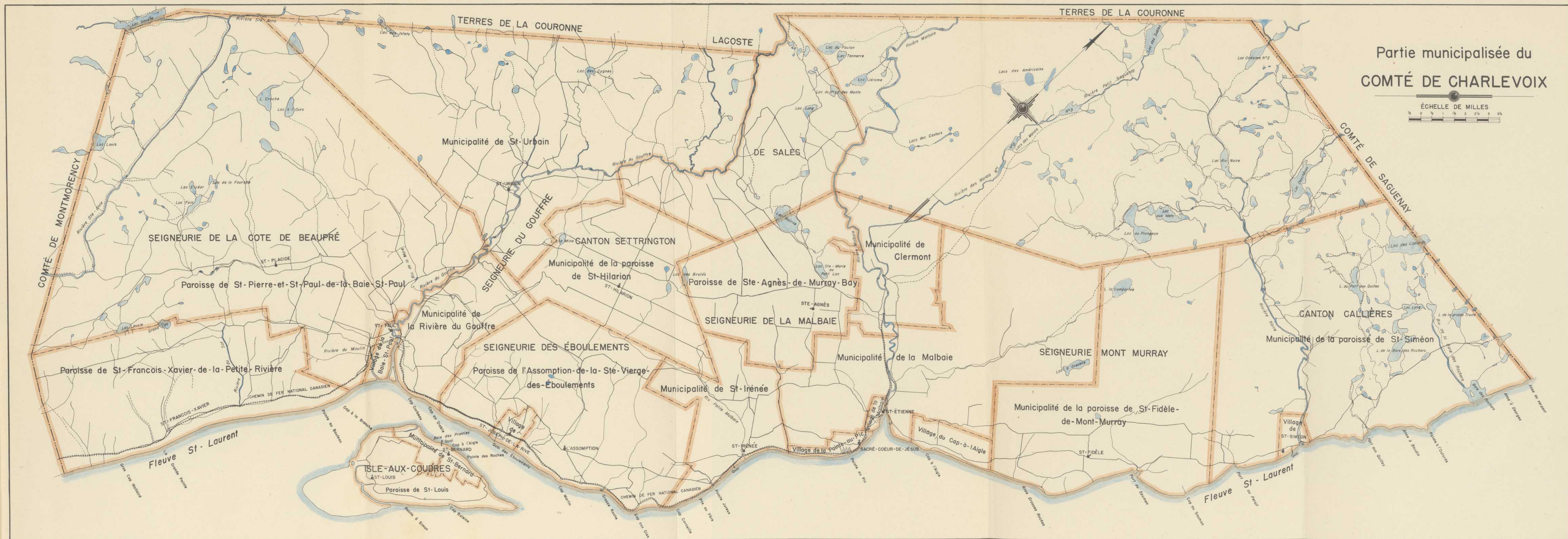
REMERCIEMENTS

Nous avons le devoir de remercier ici le personnel des divers ministères intéressés de l'aide qu'il nous a apportée dans notre travail, de même que les nombreux informateurs que nous avons consultés sur place. Leur collaboration nous a été indispensable.

LIMITES DU COMTE

Les statuts refondus de la province de Québec 1941, volume 1, chapitre 3, article 6, paragraphe 13, décrivent le district électoral comme suit:

"Le district électoral de Charlevoix est borné, au sud-ouest, par le district électoral de Montmorency, en suivant une ligne commençant à un point dans la ligne de basse marée du fleuve Saint-Laurent, à l'intersection de la ligne latérale sud-ouest du lot No 395 du cadastre de la paroisse de Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière, vers le nord-ouest, le long de cette ligne latérale et des lignes latérales sud-ouest des lots Nos 396, 397, 620, et 621 du cadastre de cette paroisse jusqu'au cordon en profondeur de la Côte-Saint-Bernard, et, de là, encore vers le nord-ouest, sur un rumb de vent parallèle à la course générale de la ligne nord-est de la seigneurie de Beauport jusqu'au district électoral de Chicoutimi; au nord, par les districts électoraux de Chicoutimi et Saguenay, et, au sud-est, par le fleuve Saint-Laurent, y compris l'Ile-aux-Coudres, et les îles les plus rapprochées, situées en tout ou en partie vis-à-vis de son territoire, moins l'Ile-au-Lièvre qui appartient au district électoral de Kamouraska."



"Ce district électoral est formé des seigneuries des Eboulements, du Gouffre, de Murray-Bay, de Mont-Murray, de l'Ile-aux-Coudres, et d'une partie de la seigneurie de la Côte-de-Beaupré, des cantons de Callières, Chauveau, De Sales, Lacoste, et Settrington, et d'un territoire non organisé."

Pour fins administratives, les municipalités du district électoral de Charlevoix sont partagées en deux comtés municipaux: Charlevoix-Est et Charlevoix-Ouest. Le comté municipal de Charlevoix-Est comprend les municipalités de Clermont, De Sales, Rivière-Malbaie, Ste-Agnès-de-Murray-Bay, St-Etienne-de-la-Malbaie, St-Fidèle-de-Mont-Murray, St-Irénée, St-Siméon et les villages de Cap-à-l'Aigle, la Malbaie, Pointe-au-Pic et St-Siméon. Le comté municipal de Charlevoix-Ouest comprend les municipalités suivantes: Les Eboulements, Rivière-du-Gouffre, St-François-Xavier de-la-Petite-Rivière, St-Hilarion, St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul, St-Urbain et les villages de Baie-St-Paul et de St-Joseph-de-la-Rive. Les municipalités de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres et St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres sont considérées par les Statistiques municipales comme municipalités indépendantes; les Statuts rattachent cependant St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres au comté municipal de Charlevoix-Ouest.

Contrairement à la pratique suivie depuis le début de nos enquêtes, nous abordons ici l'étude de deux comtés municipaux à la fois. C'est qu'ensemble ils ne forment qu'un seul district électoral et qu'au point de vue économique ils sont logiquement rattachés l'un à l'autre. Le territoire couvert par le présent rapport correspond donc au district électoral de Charlevoix.

A S P E C T P H Y S I Q U E

TOPOGRAPHIE

Géographiquement et orographiquement, le comté de Charlevoix est situé tout entier dans le bouclier canadien, sur cette partie du plateau laurentien qui vient, entre St-Joachim ou le Cap Tourmente et la ligne du Serpent (entre baie des Rochers et Ste-Catherine, à quelques milles de l'embouchure du Saguenay), tomber à pic dans le St-Laurent, de 500 pieds à 1,800 pieds et plus, en ne laissant même pas partout, le long du fleuve, la place pour passer une voie ferrée. Ceux qui ont déjà fait le voyage Québec-La-Malbaie par chemin de fer savent, en effet, qu'en maints endroits tout le long du parcours il a fallu établir dans le roc vif des tranchées qui coupent la série des caps bordant, à leurs extrémités, la série successive des baies et même, en deux endroits, creuser des tunnels.

A cette description générale, il convient d'ajouter les exceptions. Trois rivières ont, en effet, creusé des enclaves dans ce bouclier. La rivière du Gouffre, qui, de Baie-St-Paul au bord du fleuve, à St-Urbain, à quelque 8 ou 9 milles à l'intérieur, a établi une vaste vallée (vaste pour la région, puisqu'à son embouchure et jusqu'à 3 ou 4 milles à l'intérieur elle doit bien atteindre les deux milles de large et peut-être les dépasser en plusieurs endroits), vallée que les géographes ont pris l'habitude d'inclure dans la plaine du St-Laurent; cette vallée, relativement plane, a plutôt d'ailleurs la forme d'une terrasse venant tomber à pic dans la rivière, qui coule encaissée dans un ravin glaiseux de plusieurs dizaines de pieds de haut, et, de chaque côté, un deuxième niveau de terrasse plus étroit existe avant d'atteindre le rebord du plateau laurentien proprement dit. La rivière Malbaie de même a créé de chaque côté d'elle une dépression, beaucoup plus étroite d'ailleurs et bien moins aplanie, qui garde une pente montante vers la région du plateau et les ondulations adoucies caractéristiques des régions pré-montagneuses. Enfin, la rivière Noire, à son embouchure seulement, a provoqué un élargissement de sa vallée qui laisse de la place pour l'installation d'une agglomération secondaire du village de St-Siméon, dont le centre est situé sur le rebord du plateau à quelque 400 ou 500 pieds plus haut; quant à la rivière, dès qu'on sort du village, on la retrouve encaissée dans les rebords rocheux et boisés du plateau.

Outre ces trois enclaves de rivières, on retrouve ici et là des espaces fort étroits (1 à 4 acres de largeur au maximum) qui ont été, au pied du plateau, libérés par le fleuve ou creusés par lui. Tel est le cas du village de Petite-Rivière, beaucoup plus large dans le passé et à qui le fleuve a repris, il y a déjà nombre d'années, une largeur de terrain de 8 à 10 acres. De l'autre côté de Baie-St-Paul, on aura ainsi la municipalité de St-Joseph-de-la-Rive et, quelque milles plus loin, dans la municipalité des Eboulements, le Cap-aux-Oies. Au village de St-Irénée, on trouvera au bord du fleuve une lisière de terrain suffisante pour la construction de quelques maisons.

Dans St-Fidèle, on trouvera de même, au Cap-au-Saumon, un tout petit espace, d'ailleurs déjà passablement coûteux.

Du point de vue climatique, les trois lisières de Petite-Rivière, de St-Joseph-de-la-Rive et de Cap-aux-Oies diffèrent bien plus du reste de la région que les vallées des rivières. Adossées au rebord du plateau, fermées ainsi à l'influence des vents du nord, elles jouissent d'une période de végétation plus longue dont on retrouvera la trace dans l'exploitation agricole. Les trois régions obtiennent, en particulier, du succès dans la pomiculture et, à Petite-Rivière, avec l'érablière.

Enfin, il y a l'Île aux Coudres, problème plus compliqué d'une région qui n'est pas géographiquement charlevoisienne, si elle l'est bien authentiquement par sa population. Nous renvoyons aux études des géographes.

En réalité, d'ailleurs, la région charlevoisienne ne va pas, géographiquement, aussi loin que les limites administratives la poussent. Elle finit à vrai dire avec la municipalité de Cap-à-l'Aigle. Dès qu'on a monté la côte dite des Jolins le paysage change. C'est bien toujours des ondulations montagneuses comme partout ailleurs, mais déjà le plateau s'est rabaissé à un niveau plus bas qu'ailleurs dans le comté. Les villages y sont perchés à flancs de montagne, comme partout ailleurs, (sauf les villages de Petite-Rivière et de St-Joseph-de-la-Rive, ceux de Baie-St-Paul et St-Urbain dans la vallée de la rivière du Gouffre et ceux de Pointe-au-Pic, La Malbaie et Clermont, dans celle de la Malbaie), mais la physionomie extérieure de ces ondulations n'est plus tout à fait la même qu'ailleurs. Ce n'est plus un paysage de Charlevoix mais un paysage de la Côte Nord.

Dans Charlevoix, on voit des terres sablonneuses, rocailleuses (tas de roches partout dans les champs), mais il y a de la terre sur ces montagnes. Dès St-Fidèle, la roche mère - - le "cran" - - affleure partout, et sur ces crans on voit apparaître une végétation nouveau genre, sorte de sapinage rampant qui porte parfois une baie noire comestible. Aussi plus que partout ailleurs dans Charlevoix, l'agriculture sera-t-elle pauvre dans St-Fidèle et St-Siméon mais, à défaut de mieux, la cueillette des bleuets florissante.

Cette description géographiques générale du comté de Charlevoix sera d'ailleurs mise en valeur par les détails qui suivent relativement à l'altitude des diverses zones de relief de ce territoire.

En y regardant de près, l'on en distingue trois que l'on appellera: les zones basses, le plateau intermédiaire et le plateau supérieur.

Les zones basses

Elles forment de très petites étendues au pied des hauteurs du plateau intermédiaire le long du rivage, particulièrement à Petite-Rivière et aux Eboulements (Bas-des-Eboulements ou St-Joseph-de-la-Rive et Cap-aux Oies) et au fond des baies à Baie-St-Paul et à La Malbaie. A Baie-St-Paul l'altitude n'est que de 25 pieds à la gare; elle est de 1 pied sur la rivière au Moulin, à 1.16 mille au sud de la gare, et de 30 pieds sur la même rivière à 0.22 mille au nord à St-Urbain.

Le fond de la vallée de la rivière du Gouffre, de Baie-St-Paul à St-Urbain, est relativement plat; il s'élève graduellement depuis une hauteur moyenne de 30 pieds au-dessus du niveau de la mer à Baie-St-Paul jusqu'à environ 500 à St-Urbain. Il convient de noter que les terres de cette vallée n'ont pas, même compte tenu de son élévation graduelle,

la planitude parfaite des terres de la vallée du St-Laurent, autour de Montréal; partout les terres sont légèrement ondulées, ce qui complique fort les problèmes de drainage. A la Malbaie, le niveau est de 84 pieds à la gare, de 7 au pont de la grande route, de 116 sur la route encore à 5. 14 milles au N.-O. de la gare, de 170 au barrage Nairn, mais de 2,219 à 8. 80 milles au N.-E. de la gare.

Les terrains de ces basses étendues sont primaires -- d'âge ordovicien, généralement des calcaires. Ils constituent les parties les plus fertiles du comté.

L'on peut faire entrer dans cette catégorie de basses terres l'Ile aux Coudres dont les altitudes ne dépassent pas 390 pieds et dont la structure est identique.

Le plateau intermédiaire

Nous désignons sous ce nom la bande de hautes terres qui se dresse au-dessus du fleuve et des dépressions dont nous venons de parler et qui s'étend vers l'intérieur sur une profondeur de 5 à 20 milles. C'est la partie colonisée du comté. L'élévation de ce plateau varie de 1,300 à 2,700 pieds; c'est un territoire très ondulé.

Entre les vallées dont il est question plus haut et bordant le rivage, nous avons des altitudes qui dépassent déjà les 2,000 pieds. Ainsi, de la frontière Charlevoix-Montmorency à Baie-St-Paul nous avons 2,500 pieds à deux milles à l'ouest de Pointe-à-l'Abatis, 2,700 à 2 milles à l'ouest de Grande-Pointe, 1,970 à $1\frac{1}{2}$ mille au N.-O. de St-François-Xavier, et 2,067 à 1 mille au N.-O. du Cap de la Baie. Entre les dépressions de Baie-St-Paul et de la Malbaie, l'église des Eboulements est 1,186 pieds; l'on a 2,550 au Mont des Eboulements et 2,507 à 3.80 milles au N.-O. de la station du Cap-aux-Oies. Au N.-E. de la dépression de La Malbaie, nous avons: 301 pieds au bureau de poste de Cap-à-l'Aigle, 824 à l'église de St-Fidèle, 512 à 4.5 milles au S.-O. de l'église de St-Siméon et 1,935 à 3.9 milles au N.-O.

Au nord de St-Hilarion, à l'endroit où les rivières du Gouffre et Malbaie se rapprochent, le terrain s'abaisse et forme une plaine d'environ 10 milles de long et de 4 à 5 milles de large. L'extrémité sud-ouest de cette plaine, près de St-Urbain, a une élévation d'environ 600 pieds; vers le nord et le nord-est, la surface s'élève graduellement jusqu'à une hauteur de 1,000 pieds.

Le plateau supérieur

"Que ce soit de Sainte-Agnès, de Saint-Hilarion, de Saint-Urbain, de Saint-Tite-des-Caps, de Saint-Féréol, ou des plates-formes qui dominent la côte de Beaupré, écrit Raoul Blanchard, on distingue vers l'intérieur, orientée du Sud-Ouest au Nord-Est dans une direction qui semble parallèle à celle de l'estuaire, une ligne de hauteurs dont l'altitude est au moins de 3,000 pieds... Or cette ligne, qui a l'air d'une chaîne de montagnes, est en réalité le rebord d'un grand plateau, celui qui porte le Parc des Laurentides." Et aussi les réserves forestières fort riches en bois à pâte de la Donohue Bros Ltd.

Mawsley note également que cette partie "se compose de collines rocheuses hérissées de crêtes dont les sommets ont, en général, une altitude de 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. La ligne d'horizon formée par les sommets de collines est singulièrement unie et régulière."

Tel est ce plateau supérieur qui fait partie du bouclier canadien ou plateau laurentien. Toute cette masse appartient au Précambrien. C'est une partie non colonisée, ainsi que le dénotent les destinations indiquées ci-dessus.

HYDROGRAPHIE

La ligne de partage des eaux entre le bassin du St-Laurent et celui de la rivière Saguenay chevauche sur l'arrière-ligne du comté de Charlevoix jusqu'aux environs du Petit Lac Ha Ha! De là elle descend vers le sud en traçant une courbe et en s'éloignant graduellement de la rivière Malbaie pour atteindre la frontière Charlevoix-Montmorency vers le lac Philippe. La rivière Saguenay ne draine donc que la pointe nord-ouest du comté.

Les principales rivières qui avec leurs tributaires arrosent le comté et se jettent dans le Saint-Laurent sont: la rivière du Gouffre, la rivière Malbaie et la rivière Noire.

La rivière du Gouffre prend sa source dans le groupe des lacs Malfait, de l'Equerre, des Martres, etc. A sa source elle est divisée en deux bras: le nord-est et le sud-ouest. Elle coule d'abord vers l'est sur une faible distance puis vers le sud et se jette au fleuve à Baie St-Paul. Son bassin est de 314 milles carrés. Ses principaux tributaires de droite sont les rivières: Bras Nord-Ouest, St-Michel, la Mare, Rémi, Gros Bras et Décharge du lac des Cygnes; ceux de gauche sont en général peu importants.

La rivière Malbaie prend sa source dans le lac à l'Île dans le comté de Montmorency. Elle se dirige d'abord vers le nord jusqu'à la frontière Charlevoix-Chicoutimi, puis vers le sud jusqu'au village de la Malbaie où elle se jette dans le fleuve. A son embouchure la rivière a une largeur moyenne d'un arpent. Elle a un bassin de 795 milles carrés

Voici les principaux tributaires de la rivière Malbaie: la rivière Barley, qui a déjà servi au flottage du bois; la petite rivière Malbaie, qui a un cours assez rapide et est importante au point de vue sportif; la rivière Chemin de Canot, dont la longueur est d'environ quinze milles; la rivière de l'Enfer, qui égoutte, entre autres, les lacs de l'Enfer, de la Bouillie et du camp; les rivières Chouinard, des Américains, des Castors, des Marais, Comporté, etc.

La rivière Noire prend sa source dans le canton Chauveau et se jette dans le fleuve au village de St-Siméon. Sa largeur moyenne est de 90 pieds. Elle est peu profonde et d'un cours rapide: sur les premiers trois milles à partir de son embouchure, on rencontre plusieurs chutes successives. Elle sert au flottage du bois. Son bassin est de 115 milles carrés.

La rivière Ste-Anne prend sa source dans le lac Ste-Anne situé dans le Parc National, se dirige vers le Sud et sort du comté de Charlevoix à une dizaine de milles du fleuve dans lequel elle se jette à Ste-Anne-de-Beaupré. Le bassin qu'elle draine tant dans Montmorency que dans Charlevoix est de 432 milles carrés.

Les principales parmi les autres rivières qui se jettent dans le Saint-Laurent sont: du Sud, près de Petite Rivière; du Moulin aux Eboulements, Jean-Noël à St-Irénée, le Gras à l'est de St-Irénée, Mailloux à Malbaie, aux quilles à Port-aux-Quilles, et Baie-des-Rochers à Baie-des-Rochers.

La rivière Port-aux-Quilles a 20 milles de longueur; le volume de ses eaux est assez faible et elle offre une chute à son embouchure. Celle de Baie-des-Rochers a également un faible débit, mais son cours est rapide; plusieurs chutes se succèdent près de son embouchure.

Quelques rivières coulent vers le nord-est et se jettent dans la rivière Saguenay. Toutes se trouvent dans le Parc des Laurentides, partie nord-ouest du comté. Ce sont les rivières des Ha Ha!, à Mais, du Moulin, Grande et Petite Pikauba.

La rivière à Mais prend sa source dans le lac Edmond. A la frontière Charlevoix-Chicoutimi elle a environ 60 pieds de largeur. Son cours est rapide.

La Grande Pikauba prend sa source dans les lacs Brûlé.

Elle est rapide et forme quelques chutes et cascades de peu d'importance.

Lacs

Le comté de Charlevoix renferme une multitude de lacs. Ils sont particulièrement nombreux dans cette partie qui entre dans le cadre du Parc des Laurentides. Les principaux sont les suivants: Malbaie, à Bazile, Pikauba, Deschênes, aux Canards, Nairn, Ste-Marie, des Martres, des Iles, Long, Ste-Anne-du-Nord, etc.

GEOLOGIE

La masse du plateau laurentien qui borde le fleuve presque partout dans Charlevoix est formée de roches précambriennes. Les échantillons de la Baie-St-Paul et de la Malbaie et une bande étroite et interrompue dans les Eboulements et Saint-Irénée, ainsi que l'Ile-aux-Coudres, sont formées de roches primaires ordoviciennes d'après Raoul Blanchard, cambro-siluriennes d'après l'abbé Laflamme mais certainement calcaires.

M. Carl Faesler a décrit ces terrains dans le Rapport sur les Opérations Minières dans la Province de Québec pour l'année 1928:

"Les roches que l'on rencontre dans le secteur examiné appartiennent à deux ères différentes; elles sont ou précambriennes ou paléozoïques. La grande faille de Champlain - Saint-Laurent, dont la zone est occupée par le fleuve Saint-Laurent, ne coïncide pas exactement avec la ligne de contact entre le paléozoïque et le précambrien comme on l'admet généralement. Les formations paléozoïques s'étendent par places jusqu'à dix et quatorze milles à l'intérieur des terres, où elles paraissent occuper d'anciennes vallées précambriennes; le long du fleuve, ces formations se trouvent en bandes longues et étroites, souvent interrompues par des affleurements de roches précambriennes. Les roches paléozoïques sont des calcaires (Trenton), des achistes souvent sous forme de phyllades, des conglomérats et des grès qui prennent fréquemment l'aspect de quartzites. Dans la région de la Pointe-au-Pic et de la Malbaie, ils sont probablement identiques aux grès de Kamouraska de Dresser, ou Potsdam de Richardson.

"Les formations précambriennes se groupent en deux séries: la série de Grenville, qui comprend les roches les plus anciennes de ces régions, et la série granitique d'origine éruptive qui est intrusive dans le Grenville. La plupart des roches de Grenville sont certainement d'origine sédimentaire; elles se présentent sous forme de paragneiss, de schistes à amphibole ou à mica, de quartzites et de calcaires cristallins; mais on trouve aussi, à certaines places, des roches indubitablement d'origine ignée si intimement associées à des roches du Grenville, d'origine sédimentaire, qu'il serait difficile de les ranger dans une série autre que le Grenville. Ces roches Grenville d'origine ignée se trouvent principalement à la Baie St-Paul. Elles ont été décrites sous le terme de "Roches intrusives feuilletées", par J.B. Mawdsley (1). Toutes les roches du Grenville renferment souvent de très grandes quantités de grenat; celles d'origine sédimentaire sont souvent caractérisées par la présence de graphite. De toutes ces roches du Grenville, le calcaire cristallin offre le plus grand intérêt.

"A part les roches intrusives feuilletées ci-dessus, toutes les roches du Grenville sont typiquement rubanées, phénomène qui les distingue des roches de la série du granite.

"Les roches de la série du granite sont typiquement compactes, ne montrant aucune structure rubanée; cependant on observe souvent une structure oeilletée 'augengneiss'. Les roches de cette série sont des granites, des gneiss, des diorites et des amphibolites. Ces dernières traversent le granite souvent en bandes très étroites; il en est de même des dykes de pegmatite, très nombreux, qui recoupent aussi bien les roches

(1) La région de Saint-Urbain, Mémoire 152, Commission Géologique du Canada.

du Grenville que les roches granitiques. L'intrusion d'anorthosite dans les roches de la série du granite est un des traits remarquables dans la région de Saint-Urbain."

L'abbé Laflamme, pour la Commission de Géologie du Canada en 1890, s'est arrêté surtout à l'étude des calcaires:

"Les calcaires occupent à peu près exclusivement la vallée de la rivière du Gouffre et celle de la Malbaie. Dans la première, ils remontent à une dizaine de milles du fleuve et gardent un développement en largeur à peu près constant, excepté au cap Martin, où la surface calcaire, mesurée transversalement à la vallée, est sensiblement plus étroite.

"Dans la vallée de la Malbaie, le développement du calcaire remonte moins haut, au plus sept à huit milles, mais il est notablement plus large. De plus, on rencontre d'autres amas calcaires dans les vallées du Petit-Lac et du lac Nairnes.

"Pour la plupart des endroits, il est absolument impossible de chercher à tracer d'une manière certaine les limites des lits calcaires. L'épaisseur du drift qui remplit ces vallées est telle qu'elle rend cette détermination absolue complètement impossible, surtout dans la partie supérieure du cours de chacune de ces rivières.

Il n'y a pas de lits cambro-siluriens dans les vallées étroites des autres cours d'eau du comté de Charlevoix, comme la petite rivière Malbaie et les nombreux ruisseaux qui se jettent dans le fleuve entre St-Irénée et la baie St-Paul.

"Les lits calcaires, dans chacune de ces deux grandes vallées, sont peu tourmentés. En général, ils affectent la disposition d'une grande synclinale, avec de rares ondulations secondaires.

"Il n'en est pas de même de la bande cambro-silurienne calcaire qui borde le rivage depuis le Gros-Ruisseau jusqu'à la Pointe-Pères, et depuis le Cap Martin jusqu'à un mille en amont du quai des Eboulements. Cette bande, généralement étroite (elle ne dépasse guère un mille dans sa partie la plus large), n'est pas continue comme l'indique la carte que j'ai reçue d'Ottawa le printemps dernier. Il y a une large interruption entre le cap Martin et la Pointe-Pères, sauf quelques gisements de peu d'importance épars sur le rivage de l'Anse aux Pommes.

"Les lits s'inclinent tous, sous un angle très ouvert, le plus souvent vers le fleuve. Là où les bouleversements ne sont pas trop prononcés, on trouve au-dessous d'eux et en stratification concordante, des lits de quartzite, sillonnés souvent de larges veines feldspathiques roses, évidemment archéens.

"Les fossiles, toujours rares dans le bassin des rivières du Gouffre et de la Malbaie, sont très communs à l'embouchure de cette dernière rivière, surtout au point de contact des lits calcaires et des lits de grès qui forment là, sur une épaisseur de plus de cent pieds, la base du Trenton."

CLIMAT

Le climat de Charlevoix est rude, comme celui de toute la province d'ailleurs. Les hivers y sont froids, les étés chauds et l'humidité est abondante.

Dans Charlevoix, cependant, à cause des différences énormes d'altitude, il peut varier passablement d'un endroit à un autre. Dans les paroisses du littoral, la neige ne couvre guère le sol avant les premiers jours de décembre et la feuillaison commence au début de mai. Sur le plateau intérieur l'hiver apparaît deux à trois semaines plus tôt et se termine avec autant de retard; la température y est aussi plus froide tout le long de l'année.

Nous manquons de données précises sur le climat du haut plateau de l'intérieur. La seule station météorologique de plateau dont les relevés ont été publiés est celle de La Galette, située à une altitude de 2,430 pieds, et dont la fondation remonte à 1933. Les données que nous possédons ne sont basées cependant que sur deux et trois années d'observations. La station de La Malbaie, beaucoup plus ancienne, vaut pour les paroisses plus basses en bordure du fleuve.

D'après les données recueillies aux stations météorologiques du comté, les saisons sont plus froides sur le plateau que sur la côte où elles sont également plus froides qu'à Québec. La température moyenne des mois d'hiver est de 3°57 à La Galette, de 8°20 à La Malbaie et de 12°5 à Québec. En été, la température moyenne à Québec est de 64° alors qu'elle n'est que de 60°13 à La Malbaie et de 54°43 seulement à La Galette.

Les précipitations annuelles sont un peu plus considérables à Québec qu'à La Malbaie. Il tombe 30.81 pouces d'eau à La Malbaie, 34.21 à La Galette et 42.45 à Québec (1).

Voici quelques données climatiques relatives aux stations de la Malbaie et La Galette ainsi qu'à celles de Québec et Montréal que nous ajoutons comme bases de comparaison.

TEMPERATURE

	LA MALBAIE	LA GALETTE	QUEBEC	MONTREAL
Janvier	6.8	0.2	10.1	13.5
Février	8.2	6.6	11.7	14.9
Mars	21.1	15.6	22.8	26.0
Avril	36.0	29.6	36.6	41.4
Mai	47.4	43.5	50.9	55.2
Juin	57.8	53.5	61.4	64.9
Juillet	62.2	56.5	66.7	69.6
Août	60.4	53.3	63.8	67.0
Septembre	49.6	47.4	55.7	58.8
Octobre	40.2	42.2	43.6	46.7
Novembre	28.6	21.6	30.0	33.4
Décembre	9.6	3.9	15.8	19.7

PRECIPITATIONS

	LA MALBAIE	LA GALETTE	QUEBEC	MONTREAL
Janvier	2.31	1.39	3.83	3.75
Février	1.64	1.74	3.13	3.17
Mars	1.90	3.05	3.20	3.52
Avril	2.65	2.72	2.42	2.51
Mai	2.80	1.98	3.33	3.03
Juin	3.00	5.26	4.00	3.48
Juillet	3.05	2.53	4.40	3.70
Août	2.90	3.86	3.83	3.46
Septembre	3.33	4.26	4.02	3.54
Octobre	2.99	2.96	3.47	3.28
Novembre	2.05	2.93	3.43	3.47
Décembre	2.19	1.53	3.39	3.78
	30.81	34.21	42.45	40.69

(1) Ces chiffres comprennent les chutes de pluie et de neige. Celle-ci est transformée en eau selon la base de 10 pouces de neige pour un pouce d'eau.

POPULATION

Lors du recensement fait en juin 1941, la population du comté de Charlevoix, ainsi que l'indique le tableau I, était de 25,662 âmes. Elle était au deux tiers rurale puisque l'on comptait alors 17,089 habitants dans les localités rurales et 8,573 dans les localités urbaines (1). Par comtés municipaux (2) la répartition entre la population rurale et la population urbaine était la suivante:

	Rurale	Urbaine	Totale
Charlevoix-Est	8,320	4,757	13,077
Charlevoix-Ouest	8,769	3,816	12,585
	17,089	88,573	25.662

Quant aux origines raciales, les recenseurs ont relevé la présence de 25,324 personnes d'origine française, lesquelles formaient 98.68 p.c. de la population de Charlevoix. Les principales autres origines ne comptaient donc que peu de représentants: anglaise, 166; irlandaise, 50; écossaise, 31; hébraïque, 47; italienne, 17; allemande, 6.

Presque toute la population du comté appartient à la religion catholique romaine, soit 99.41 p.c.; les religions anglicane et juive comptent respectivement 50 et 36 adhérents; les principales autres n'en ont que quelques-uns.

TABLEAU I

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Clermont (3)								1,318
De Sales (4)								856
Les Eboulements	2,115	2,518	2,608	2,369	2,138	1,950	1,827	1,612
Rivière-du-Gouffre							667	693
Rivière-Malbaie (5)								1,220
Ste-Agnès-de-Murray Bay	1,615	1,778	1,790	1,588	1,412	1,372	1,513	930
St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres (6)								456
St-Etienne-de-la Malbaie	2,960	3,014	3,239	2,673	3,034	2,382	2,891	1,010

- (1) Le terme "urbain" pour les fins de recensement ne s'applique qu'aux cités, villes et villages incorporés, soit dans Charlevoix les villages de Cap-à-l'Aigle, La Malbaie, Pointe-au-Pic, St-Siméon, Baie St-Paul et St-Joseph-de-la-Rive. La population des villes et villages non incorporés est comptée avec la population rurale.
- (2) Pour le partage des municipalités entre eux, voir le sommaire au début de ce rapport
- (3) Erigée en 1935. Détachée de St-Etienne-de-la-Malbaie et de Ste-Agnès-de-Murray-Bay.
- (4) Le canton De Sales, érigé en municipalité en 1935, était auparavant considéré comme faisant partie de Ste-Agnès-de-Murray-Bay.
- (5) Erigée en 1938. Détachée de St-Etienne-de-la-Malbaie.
- (6) Erigée en 1936. Détachée de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres.

TABLEAU I (suite)

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
St-Fidèle-de-Mont-Murray	813	966	1,068	1,150	1,018	1,067	1,031	1,074
St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière	597	765	886	855	1,083	982	1,179	1,228
St-Hilarion	862	1,020	1,099	1,035	991	854	917	986
St-Irénée	997	1,082	1,152	1,059	1,290	1,052	996	1,140
St-Louis-de-l'Île-aux-Coudres	718	790	907	1,055	980	1,114	1,208	953
St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul	3,623	3,794	3,760	2,519	2,305	2,220	1,264	1,347
St-Siméon	456	741	968	1,039	723	667	643	728
St-Urbain	855	1,057	1,141	1,221	1,228	1,062	1,211	1,476
VILLAGES								
Baie-St-Paul				1,408	1,857	2,291	2,916	3,500
Cap-à-l'Aigle						444	433	492
La Malbaie				826	1,449	1,883	2,408	2,324
Pointe-au-Pic		376	420	537	617	703	961	1,083
St-Joseph-de-la-Rive (5)								316
St-Siméon					512	665	875	858
Territoire inorganisé...								62
TOTAL	15,611	17,901	19,038	19,334	20,637	20,708	22,940	25,662

Mouvement démographique depuis 1871

Ainsi qu'on le voit au tableau I, la population du comté de Charlevoix, qui était de 15,611 âmes au recensement fédéral de 1871, se chiffrait par 25,662 âmes au recensement de 1941. Cette augmentation de quelque 10,000 âmes en 70 ans signifie que l'accroissement s'est fait à un rythme bien lent; le tableau II nous indique qu'il s'est fait aussi à un rythme très variable. De 1871 à 1881, la population s'accroît au taux de 146 par 1,000 habitants, tandis que pendant les quarante années suivantes le taux d'accroissement décennal est en moyenne de 35 âmes du 1,000; de 1921 à 1931, puis de 1931 à 1941 les taux sont respectivement de 107 et de 118 par 1,000 âmes de population.

TABLEAU II

Années	Population	Augmentation	% d'aug. par rapport au recensement précédent	% d'aug. par rapport à 1871
1871	15,611			
1881	17,901	2,290	14.6	14.6
1891	19,038	1,137	6.3	21.9
1901	19,334	296	1.5	23.8
1911	20,637	1,303	6.7	32.2
1921	20,708	71	0.3	32.6
1931	22,940	2,232	10.7	44.9
1941	25,662	2,722	11.8	64.3

(5) Erigée en 1931. Détachée des Eboulements.

Pour l'ensemble de la période considérée, c'est-à-dire de 1871 à 1941, le taux d'accroissement décennal de la population n'a été que de 74 par 1,000. Si l'on compare ce chiffre au taux d'accroissement naturel, qui n'a jamais été inférieur à 200 par 1,000 et qui a souvent dépassé 300 par 1,000 au cours de ces décades, on conçoit que les gens du comté de Charlevoix ont émigré en grand nombre depuis 1871 et plus particulièrement au cours des années de 1881 à 1921. De 1921 à 1941, l'émigration a certes continué mais à un rythme moins rapide. Au total, en estimant le taux d'accroissement naturel à 200 par 1,000 par décade, ce qui est très conservateur, le comté de Charlevoix aurait laissé partir plus de monde qu'il n'en compte actuellement, soit 32,000 âmes alors que sa population n'est présentement (recensement 1941) que de 25,662 âmes.

Le tableau III nous permet de constater les mouvements de la population des municipalités du comté de 1931 à 1941.

On remarquera tout d'abord une diminution nette de la population dans six municipalités: St-Siméon village, La Malbaie, St-Etienne-de-la-Malbaie, Ste-Agnès-de-Murray-Bay, Les Eboulements et St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres. A l'exception des villages de St-Siméon et de la Malbaie, la diminution nette de la population de ces municipalités s'explique par le fait qu'elles ont donné naissance aux municipalités suivantes: Rivière-Malbaie, dont la population a été détachée de St-Etienne-de-la-Malbaie; Clermont, dont la population a été détachée de St-Etienne et de Ste-Agnès-de-Murray-Bay; De Sales, dont la population a été détachée de Ste-Agnès-de-Murray-Bay; St-Joseph-de-la-Rive, dont la population a été détachée des Eboulements, et St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres, dont la population a été détachée de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres. En somme, si les limites des municipalités n'avaient pas été modifiées il n'y aurait eu diminution de la population que dans les villages de St-Siméon et de La Malbaie.

Par contre, si, au lieu de considérer uniquement l'augmentation réelle de la population, on la compare à l'accroissement naturel, on obtient un résultat bien différent. Il faut noter cependant que les chiffres d'accroissement naturel s'appliquent aux paroisses religieuses, les quelles, assez souvent n'ont pas les mêmes limites que les municipalités.

TABLEAU III

MOUVEMENTS DE POPULATION DE 1931 à 1941

	Population en 1931	Population en 1941	Augmentation ou diminution(-)	Accroissement naturel	Départs ou Arrivées (-)
St-Irénée	996	1140	144	191	47
St-Fidèle	1031	1074	43	213	170
St-Frs-X.-de-la- Pte-Rivière	1179	1228	49	320	271
St-Urbain	1211	1476	265	340	75
St-Siméon (v)	875	858	-17	451	
St-Siméon (p)	643	728	85		
	1518	1585	68	451	383
Pointe-au-Pic	961	1083	122	207	
La Malbaie	2408	2324	- 84		
Cap-à-l'Aigle	433	492	59		
Rivière-Malbaie	--	1220	1220		
St-Etienne-de-la- Malbaie	2891	1010	-1881	837	
Clermont	--	1318	1318	200	
	6693	7447	754	1244	490

TABLEAU III (suite)

MOUVEMENTS DE POPULATION DE 1931 à 1941

	Population en 1931	Population en 1941	Augmentation en diminution(-)	Accroissement naturel	Départs ou Arrivées(-)
Ste-Agnès-de- Murray-Bay	1513	930	- 583	367	
De Sales	--	856	856		
St-Hilarion	917	986	69	252	
	<u>2430</u>	<u>2772</u>	<u>342</u>	<u>619</u>	<u>277</u>
Baie-St-Paul	2916	3500	584	597	
St-Pierro-et- Paul	1264	1347	83	123	
Rivière-du- Gouffre	667	693	26		
	<u>4847</u>	<u>5540</u>	<u>693</u>	<u>720</u>	<u>27</u>
Les Eboulements	1827	1612(1)	- 215	351	
St-Joseph-de-la- Rive		316	316	41	
	<u>1827</u>	<u>1928</u>	<u>101</u>	<u>392</u>	<u>291</u>
St-Louis-de-l'Ile- aux-Coudres	1208	953	- 255	166	
St-Bernard-de- l'Ile-aux- Coudres		456	456	124	
	<u>1208</u>	<u>1409</u>	<u>201</u>	<u>290</u>	<u>89</u>
Territoires inorganisés		62	62		- 62
	<u>22940</u>	<u>25662</u>	<u>2722</u>	<u>4780</u>	<u>2058</u>

A cause du chevauchement de certaines paroisses religieuses sur quelques municipalités civiles et vice versa, il est souvent impossible de calculer l'accroissement naturel par municipalité; c'est pourquoi, dans plusieurs cas, nous avons procédé par groupe de municipalité pour établir l'écart entre l'accroissement naturel et l'accroissement réel. On remarquera que partout celui-ci a été inférieur à celui-là, c'est-à-dire que partout il y a eu émigration.

Ces chiffres ne disent cependant pas toute l'histoire de la population de Charlevoix. Ils n'illustrent que l'un des côtés de sa réputation: celui d'être une population de voyageurs. C'est un fait que des historiens ont mis en relief, notamment, qu'on rencontre des gens de Charlevoix dans toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis. L'on sait que c'est Charlevoix qui a établi et en grande partie colonisé le Lac St-Jean, où certains villages restent entièrement ou presque composés de descendants de Charlevoisiens. C'est aussi Charlevoix qui a contribué à la fondation de plusieurs paroisses abtibiennes. La ville de Montréal elle-même a reçu un gros apport de gens de ce comté qui se sont établis un peu partout, parfois sont restés groupés pour constituer des quartiers dont les gens de Charlevoix parlent un peu comme d'extension du comté: il y a par exemple le quartier de la Petite-Rivière, composé de gens de la Petite-Rivière qui travaillent au "bord de l'eau".

(1) - Le curé n'admet pas ce chiffre du recensement et le prétend entaché d'une erreur d'au moins 150, ce qui réduirait considérablement le nombre des départs de cette municipalité.

On ne pourrait d'ailleurs s'attendre à autres choses de la part d'un comté dont le développement économique est en somme limité, où les terres ne sont pas particulièrement favorables à l'établissement et où l'accroissement naturel de la population est si rapide. Il y a une quarantaine d'années, des rangs entiers se sont vidés, les derniers rangs de plusieurs municipalités, les moins bien situés, les plus élevés sur le plateau. Les terres se sont vendues aux habitants des rangs inférieurs, qui les ont plus ou moins transformées en lots à bois. Et ainsi, le lot de cent ou cent-vingt arpents qui était évidemment insuffisant à faire vivre une famille s'est transformé en un lot de 200 à 400 arpents. Aujourd'hui, sur plusieurs de ces rangs, les habitations mêmes ont disparu et le pays, si ce n'était d'un "morceau" de foin ou de grain ici et là, semblerait être retourné à l'état sauvage. Mais chaque année, des gens montent des rangs -- pères et garçons -- pour y couper du bois de chauffage et du bois à pâte. Ce processus est particulièrement remarquable dans les plus vieilles paroisses comme Baie-St-Paul, Les Eboulements, St-Irénée.

Ce qu'il importe de noter cependant -- et l'instinct grégaire charlevoisien qui se manifeste même chez ceux qui ont émigré à Montréal -- c'est que les gens ne partent généralement que quand ils y sont réduits par la plus impérieuse nécessité. Les gens de Charlevoix sont extrêmement attachés au sol où ils vivent, conscients de la beauté du pays - dont ils parlent infailliblement dans toute conversation avec l'étranger, avec la plus grande simplicité - et désireux de ne pas s'en éloigner. Ils sont à l'égard de leur pays de montagne et de "mer", ainsi qu'ils appellent le St-Laurent, comme des marins à l'égard de l'océan. C'est un facteur humain d'une extrême importance pour qui doit établir une politique économique pour de telles gens. On en trouvera la preuve plus loin dans le grand nombre d'artisans et d'ouvriers qui habitent ce comté, où il n'y a pas ou à peu près pas d'industries. Car ainsi que nous le verrons plus loin, le chantier n'emploie pas tous ces gens; un grand nombre d'entre eux courent la province, mais en gardant leur domicile dans Charlevoix où ils reviennent.

Il y a lieu de distinguer ici, comme dans d'autres domaines, trois régions: celle de la Baie-St-Paul, la plus attachée au sol et aux traditions ancestrales; celle de La Malbaie, plus émancipée par le tourisme, et celle de St-Fidèle - St-Siméon, la plus dépourvue économiquement.

Depuis 1921, ainsi que l'indiquent les statistiques, la population du comté a crû plus rapidement que dans les 40 années précédentes. Ceci est dû à la crise, comme partout ailleurs dans les comtés ruraux du Québec - plus de place en ville. Mais dans le cas de Charlevoix, il y a davantage. Pendant la période de prospérité 1921-29, le progrès du tourisme combiné au développement industriel de l'usine Donohue à La Malbaie a contribué à donner un caractère plus sérieux à cette augmentation. De 1931 à 1941, si le tourisme a beaucoup diminué et si l'industrie de La Malbaie a connu des mauvaises périodes, la crise n'est pas seule cause de l'augmentation. En ces dernières années, l'usine Donohue a repris une activité qui dépasse même ce qu'on avait connu auparavant, et la municipalité de Clermont, qui s'est formée autour d'elle, n'a cessé de grandir.

Les chiffres du tableau IV montrent que l'intensité des départs, par rapport à la population en 1931, est fort inégale selon les centres.

TABLEAU IV

% des départs
par rapport à la
population de 1931
additionnée de
l'accroissement naturel

St-Irénée	3.1
St-Fidèle	13.6
St-Frs-Xavier-de-la-Petite-Rivière	18.1
St-Urbain	4.8
St-Siméon (centre)	19.9
La Malbaie (centre)	6.2
Ste-Agnès (centre)	9.1
Baie-St-Paul (centre)	0.5
Les Eboulements (centre)	5. à 13 (1)
L'Ile aux-Coudres (centre)	5.9

(1) Voir la note au bas du tableau III

Elle coïncide absolument (sauf le cas des Eboulements) avec la pauvreté des ressources agricoles. Là où la terre est pauvre, les gens, peuvent évidemment tolérer moins longtemps les difficultés économiques. C'est bien le cas de Petite-Rivière, village surpeuplé où il n'y a pas de terre, et de St-Fidèle et St-Siméon, dont nous avons noté l'aspect des terres précédemment (chapitre de la topographie, pages 9 et 10) et dont nous retrouverons les difficultés plus loin en étudiant la situation du bois. Les Eboulements, une des plus belles paroisses agricoles du comté, déroge à la règle, d'après les chiffres du recensement, ce qui nous porterait à croire que le curé pourrait bien avoir raison de prétendre que le recensement y a été mal fait. Ses chiffres à lui indiquent une diminution bien moins forte de la paroisse des Eboulements, malgré la séparation de St-Joseph-de-la-Rive. On notera le pourcentage extrêmement bas de Baie-St-Paul, bien que ce centre soit à peu près dépourvu d'industrie - (sauf l'hospice, qui en est une véritable du point de vue des occupations de la population et qui emploie une centaine d'hommes) - de quelque importance, et qui n'a, en tout cas, connu aucun développement industriel spécial (à part l'agrandissement de l'hospice qui ne suffit pas à absorber toute la différence).

Depuis le début de la guerre, toutefois, un grand nombre de personnes ont quitté le comté pour aller travailler dans certaines usines de guerre, principalement à Arvida et à Sorel (où Jos. Simard, un fils de la Baie-Saint-Paul, dirige les Sorel Industries). Pour le moment, on ne saurait considérer cette émigration comme une véritable émigration. Il ne s'agit plutôt, pour l'instant, de travailleurs ambulants qui ont gardé leur domicile dans le comté. Dans la plupart des cas, en effet, les hommes sont partis, mais les femmes sont restées dans Charlevoix, à la maison. Ces départs temporaires font partie de mœurs ordinaires du comté. Déjà, en fin d'été, bien des hommes étaient revenus d'Arvida, en toute hâte, par crainte que le gouvernement ne les y "golat" pour la durée de la guerre. Dans le cas où il s'agit de garçons, évidemment, la permanence des départs pourrait être plus forte. Il est difficile de préciser la part de ces gens qui étaient célibataires, car cette émigration est fort mêlée.

Modes de vie des chefs de famille

Bien que Charlevoix soit généralement considéré comme un comté agricole, il est curieux de remarquer que les cultivateurs (1,665) représentent à peine 41 p.c. des chefs de famille du comté. Les journaliers, au nombre de 915, forment 22.5 p.c.; les industriels, les artisans et les hommes de métier forment ensemble 12.3 p.c.; les employés des transports, 6 p.c.; les rentiers, 5.8 p.c.; les commerçants, 4.7 p.c.; les "collets blancs", 3.1 p.c.; les professionnels, 1.2 p.c.; les autres, 3.3 p.c. D'ailleurs ce chiffre de 1,665 pour les cultivateurs est lui-même exagéré: il correspond à des descriptions statistiques officielles, mais pas à la réalité. Sans entrer dans trop de détails pour chaque municipalité, il importe de signaler le cas de deux blocs d'exploitants qui sont classés parmi les cultivateurs, mais sont autre chose.

Les statistiques de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière, selon les données ordinaires, telles qu'acceptées par nos statistiques municipales, donnent 114 cultivateurs. On peut les retrancher des 1,665 à peu près en bloc. Ces gens sont des propriétaires de lots ayant en moyenne plus de 200 acres, mais ce sont des lots boisés, en pleine montagne, sur lesquels ils coupent un peu de bois chaque année (il y a là du beau bois, même du chêne), exploitent les érablières, poussent, depuis quelques années, la pomiculture, et cultivent les quelques acres que le fleuve leur laisse sur ses bords. Pour le reste, ils ont tous pignon sur rue, et sont autant artisans que cultivateurs, constructeurs de bateaux, pêcheurs d'anguilles, marins sur les goëlettes, etc., etc.. C'est le village des cinquante métiers...cinquante sources de revenu, contrairement au proverbe.

Même situation pour St-Placide, paroisse érigée en 1883 et qui, encore aujourd'hui, ressemble, si l'on s'en tient à la largeur du défriché, à un rang de colonisation récemment ouvert. Les gens y détiennent des lots importants qu'ils exploitent pour le bois, avec un peu de culture pour les besoins de la famille: 40 cultivateurs.

Et il y aurait d'autres régions dans ce cas, comme le Grand Fond, partie de la municipalité de Rivière-Malbaie, mais passons.

TABLEAU V
MODES DE VIE DES CHEFS DE FAMILLE

	Cultivateurs	Industriels	Artisans	Hommes de métiers	Commerçants	Employés de transport	Collets blancs	Professionnels	Journaliers	Rentiers	Divers
Cap-à-l'Aigle	33	-	6	15	1	7	6	-	11	3	3
Clermont	31	8	7	44	11	3	13	-	103	1	1
De Sales	96	1	-	-	1	-	-	-	9	1	25
La Malbaie	3	6	38	93	30	49	19	21	77	23	15
Pointe-au-Pic	-	-	15	39	17	28	16	2	56	14	13
Rivière-Malbaie	94	3	5	8	5	4	4	2	38	5	2
Ste-Agnèse-de-Murray-Bay	155	-	-	-	3	1	-	-	5	-	-
St-Etienne	54	2	6	23	8	9	4	-	52	-	1
St-Fidèle	110	-	7	-	7	4	-	-	29	-	-
St-Irénée	93	2	5	-	7	13	1	1	41	7	6
St-Siméon (p)	60	1	-	5	-	10	-	-	50	15	5
St-Siméon (v)	3	-	17	4	7	15	7	2	69	26	10
Baie-St-Paul	16	9	38	24	37	34	47	16	103	81	16
Les Eboulements	156	4	13	-	12	6	1	4	34	16	1
Rivière-du-Gouffre	88	-	1	-	-	1	1	-	11	1	1
St-Frs.-X.-de-la-Pte-Rivière	114	5	6	-	3	32	-	-	22	6	3
St-Hilarion	133	1	8	1	7	1	1	-	8	7	1
St-Joseph-de-la-Rive	12	1	2	1	6	16	1	-	8	6	5
St-Pierre-et-St-Paul	174	3	4	-	5	1	1	-	20	6	13
St-Urbain	127	5	8	1	12	2	2	-	99	13	21
St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres	47	-	-	-	-	5	-	-	25	1	-
St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres	66	-	1	-	15	3	2	-	45	2	1
	1665	51	187	258	194	244	126	48	915	235	143

TABLEAU VI

MODES D'OCCUPATION DU SOL

	P R O P R I E T A I R E S						L O C A T A I R E S	
	D E F E R M E S		D' E M P L A C E M E N T S		D E L O T S A B O I S		D E F E R M E S	D' E M P L A C E M E N T S
	domiciliés	non domiciliés	domiciliés	non domiciliés	domiciliés	non domiciliés		
Cap-à-l'Aigle	33	-	49	38	-	-	-	6
Clermont	31	1	131	5	-	16	-	61
De Sales	96	27	25	5	8	11	-	3
La Malbaie	2	-	214	12	-	-	1	201
Pointe-au-Pic	-	-	122	91	-	5	-	67
Rivière-Malbaie	88	17	50	14	6	41	6	24
Ste-Agnès-de-Murray-Bay	153	33	6	22	-	6	2	2
St-Etienne	51	3	106	31	1	6	3	-
St-Fidèle	110	13	34	6	-	3	-	11
St-Irénée	88	3	65	13	-	5	1	-
St-Siméon (p)	60	2	75	10	-	-	-	7
St-Siméon (v)	1	-	100	10	-	-	-	60
Baie-St-Paul	10	-	272	9	-	-	1	127
Les Eboulements	156	52	86	16	1	6	2	7
Rivière-du-Gouffre	87	8	16	3	-	-	1	1
St-Frs-X-de-la-Pte-Rivière	113	11	56	5	1	5	1	14
St-Hilarion	133	19	18	1	-	30	-	3
St-Joseph-de-la-Rive	12	1	38	10	-	-	-	4
St-Pierre-et-St-Paul	172	23	48	20	1	34	-	-
St-Urbain	124	11	93	5	-	-	3	51
St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres	47	24	15	1	-	-	-	3
St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres	66	4	36	19	-	-	-	16
	1,633	245	1,655	346	18	168	21	668

Ces deux seuls rajustements ramènent donc à un peu plus de 1,500 le nombre maximum des vrais cultivateurs - selon la norme ordinaire du comté, déjà différente de celle des autres comtés de la province. C'est moins de 37 p.c. des chefs de familles.

Les cultivateurs

Ainsi qu'on le verra par l'analyse des revenus agricoles, le bois reste pour les cultivateurs en général une ressource guère moins importante que l'agriculture proprement dite. Même dans les municipalités où les cultivateurs ne vont pas beaucoup dans les chantiers, comme c'est le cas des belles paroisses des vallées de rivières (sauf St-Urbain, qui est le village par excellence des chantiers parce qu'il est le centre de ralliement de tous les hommes de chantiers de la région, étant le dernier poste avant l'entrée en forêt vers les réserves forestières de Donohue), comme c'est le cas aussi de paroisses comme les Eboulements, St-Irénée, le père et les garçons, l'hiver, font "chantier", si l'on peut dire, sur leurs terres ou sur le lot forestier qu'ils ont dans le rang d'en haut. Les agriculteurs de la vallée de la rivière Malbaie ont peu de bois, mais l'agriculture y est assez développée pour exiger même de la main-d'oeuvre supplémentaire à celle que fournit la ferme.

En général, les municipalités où même les cultivateurs vont aux chantiers sont celles qui sont limitrophes de la grande forêt, ou les rangs de municipalités de vallée qui y confinent, tels le rang St-Placide dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul, St-Urbain, De Sales, Ste-Agnès (quand les chantiers se font dans la forêt avoisinante), les rangs du Grand Fond et de Sainte-Mathilde dans la municipalité de Rivière-Malbaie, St-Fidèle et St-Siméon. Les fils à St-Irénée, et ailleurs quelques fils qui peuvent s'absenter sans nuire à la terre iront aussi.

Outre le bois, les cultivateurs tireront de petits revenus de toute sorte de menues occupations: cueillette des petits fruits -- qui constitue même une partie fondamentale des revenus de St-Fidèle, St-Siméon, de Sales et Ste-Agnès (moins ces dernières années à cause de l'impossibilité de faire la cueillette sur les terres du Séminaire - voir conclusions générales), cueillette de la gomme de sapin, etc., etc... Par 25 dollars ici, 25 dollars là, c'est curieux de voir comment on arrive à monter un revenu. Dans les régions de Baie-St-Paul et St-Hilarion, la dinde constitue un appoint important, mais nulle part on ne trouvera cet élevage fait sur une grande échelle; chaque cultivateur a son petit troupeau. D'une façon générale, dans Charlevoix, on ne fait rien en grand. C'est la multiplicité des sources de revenus qui finit par constituer des revenus qui, dans l'ensemble, se comparent avantageusement à ceux de la plupart des autres parties de la province.

Des municipalités comme Baie-St-Paul, St-Urbain, les Eboulements en particulier -- il y en a aussi un peu partout ailleurs -- font une spécialité d'un tabac canadien de très haute qualité - tellement prisé par les connaisseurs que la récolte n'est guère vendue sur le marché, étant toujours écoulée d'avance par l'intermédiaire des relations familiales. Nous y insistons parce qu'il y a là actuellement un problème important pour les gens de Charlevoix, mais que celui qui regarde la chose du dehors peut être porté à ne pas apprécier à sa juste valeur à cause du peu d'importance des étendues en jeu. Mais, nous le répétons, c'est la multiplicité des petites spécialités qui fait vivre ces gens et quand l'une d'elles manque, cela leur paraît et leur est réellement important.

Les étendues en tabac dans charlevoix sont donc insignifiantes à l'échelle de la culture du tabac pratiquée par certains de nos comtés. Dans les municipalités mentionnées pourtant, beaucoup de cultivateurs en font une petite étendue qui leur rapporte chaque année un 25 à \$100 dollars fort nécessaire à l'équilibre de leur budget. Or les récentes lois fédérales viennent les priver de ce revenu en les obligeant à payer chacun une licence de \$50. Des officiels à qui on a soumis le problème ont tout simplement suggéré que les producteurs s'organisent en coopérative, la coopérative ayant alors seule à vendre, donc à payer le \$50. Mais il faut voir que cette solution ne convient pas aux besoins de ces gens. Ils ne font pas vraiment le commerce du tabac, ils font, si l'on peut dire, du tabac sur commande. Ils ont, par exemple, des parents ou des amis qui ont

abandonné la terre pour devenir ouvriers dans le Lac St-Jean, mais qui restent amateurs de bon tabac canadien, comme celui qu'ils cultivaient autrefois; par ces amis, ils ont touché des connaisseurs de bon tabac de la région du Lac-St-Jean - Chicoutime qui se sont enthousiasmés du tabac de M. X. de Baie-St-Paul et qui chaque année retiennent leur provision. Une clientèle d'un caractère aussi personnel et aussi exclusif ne se met pas facilement en coopérative et ne voudra pas nécessairement acheter de la coopérative un tabac qui, même classifié, aura été mêlé et n'aura pas forcément l'arôme du tabac de M. X. Caprice ou illusion si l'on veut, mais c'est ce caprice ou cette illusion qui fait la clientèle. Il nous semble qu'on pourrait facilement résoudre ce problème en obtenant que la loi ne s'applique qu'aux agriculteurs qui cultivent une étendue de tabac supérieure à une certaine étendue qu'il serait facile de faire établir par une enquête de l'agronome de Baie-St-Paul. Nous avons l'impression qu'en allouant 1 acre ou même une demi-acre de tabac, on compterait par le fait même tous les producteurs de la région sans vraiment nuire aux fins que vise le gouvernement fédéral.

Enfin, comme autre aspect de la diversité des économies du comté, il importe de signaler le Cap-à-l'Aigle, où les cultivateurs vivent à la fois de leur terre et du tourisme. A cause de la présence de nombreuses maisons d'été dont ils sont les gardiens, et du fait que les cultivateurs prennent eux-mêmes des pensionnaires, les deux sources de revenus se complètent. Le tourisme paie directement, en même temps qu'il assure aux produits de la terre de cette municipalité les avantages d'une sorte de marché fermé. Le Cap-à-l'Aigle est d'ailleurs le coin du pays où les paysages sont le plus humanisés, donnent le plus l'impression de la présence non seulement du défricheur, mais du jardinier. Mais n'exagérons rien: cela est dans le relatif; même là il ne s'agit pas de prétendre que nous sommes en pleine culture jardinière. Bien loin de là.

Les journaliers

Comme les cultivateurs -- bien que ce soit plus dans la nature de leurs métiers -- les journaliers vivent d'un peu toute sorte de choses. D'abord la grande source de travail, pour la plupart des municipalités, ce sont les chantiers que fait sur le plateau supérieur, à l'est du Parc national, la Compagnie Donohue Bros. Mais ici et là, pour chaque région, d'autres occupations importantes s'offrent à eux.

Pour les paroisses en bordure du fleuve notamment il y a la marine: travail sur les goëlettes, sur les bateaux de la Canada Steamship, soit bateaux réguliers de passagers ou caboteurs allant aux grands Lacs. En particulier, c'est là une spécialité des gens de Petite-Rivière et de l'Île aux Coudres, qui ne sont pas du tout des hommes de chantiers, qui détestent le chantier et n'iront d'ailleurs que s'ils sont à bout de ressources: ce sont des hommes de mer -- ils en ont l'aspect, le langage et la nostalgie. Pour les gens de ces deux endroits et, aussi ceux des Eboulements, il y a, sans être sur l'eau, le Bord de l'eau à Montréal: débardeurs.

Les gens de Petite-Rivière et de l'Île aux Coudres sont fort prisés à Montréal comme débardeurs. Ce sont des ouvriers habiles à tout faire et ils n'ont pas l'esprit d'insubordination syndical. Pour les mêmes raisons, les "unions" ne les aiment guère et le fait que l'Union des débardeurs exige maintenant que deux du port soient domiciliés à Montréal a fait perdre de l'ouvrage à un bon nombre ou obligé un certain nombre d'autres à émigrer. Car tous ces gens -- la même chose vaut pour les marins actuellement -- partaient pour l'été, vivaient en ville de la vie de la campagne -- sans dépenser -- et revenaient à la fin de la saison s'installer dans leur propriété à Petite-Rivière ou sur l'Île et passaient l'hiver en veillée, en partie de dames et à se conter des histoires en fumant la pipe.

Dans la région de La Malbaie, une des bonnes sources de travail pour les journaliers, c'est le tourisme. Entretien des maisons, des parterres, travail de construction ou de réfection par l'intermédiaire des entrepreneurs de la place, un peu de travail chez les cultivateurs qui produisent pour le tourisme. Et aussi l'usine à papier de Donohue Bros. Une bonne part des journaliers vont aussi dans les chantiers de la Donohue ou dans ceux de la D'Auteuil Lumber, pour Mount Murray Woodland, en arrière de Cap-à-l'Aigle, St-Fidèle et St-Siméon. On trouve également un certain nombre de marins.

Enfin, le gouvernement en emploie un nombre considérable, selon les années, à la construction et à l'entretien des routes.

Mais partout les journaliers sont des voyageurs. Ils sont fixés dans le comté, mais vont chercher du revenu en dehors un peu partout dans la province. Nous avons vu l'exemple des débardeurs et des marins. A la Baie-St-Paul, M. Joseph Simard de Sorel viendra chercher constamment des hommes qui lui manquent pour certains travaux. M. Trudel, maire de St-Irénée, gros entrepreneur en chemins, ponts et quais ici et là dans la province, traîne un peu partout avec lui les journaliers de sa municipalité et d'autres municipalités environnantes. Ceux qui font des chantiers iront partout où il y en a, dans la Beauce, dans le St-Maurice ou la Gatineau, s'il y a besoin d'hommes de ce côté et que Donohue ralentit son activité. De plus, pour les raisons qu'on a vues précédemment, les gens de Charlevoix ont beaucoup de parents dans la région du Lac St-Jean - Chicoutimi. Les échanges de correspondances avertissent du travail temporaire qui peut exister pour les Price, l'Aluminium, la construction du barrage, etc., etc., et on s'en ira de ce côté faire un, deux, trois cents dollars, et l'on reviendra ensuite chez soi.

Population donc constamment en mouvement pour la recherche de son gagne-pain, mais enracinée au pays natal.

Les industriels, les artisans et les hommes de métier

Comme on le verra au chapitre de l'industrie, celle-ci n'est pas très développée dans le comté. Si l'on excepte les usines de pâtes et de papier Donohue Bros et Nairn Falls Pulp Co., les manufactures du comté se limitent à de petites entreprises n'employant guère que de la main-d'œuvre familiale: beurreries, fromageries, scieries, moulanges et carderies. La plupart des propriétaires de ces petites industries n'en tirent qu'une partie de leur subsistance; plusieurs d'entre eux sont également cultivateurs ou exercent un métier.

Les artisans sont des hommes de métier qui possèdent leur propre boutique: menuiserie, boulangerie, forge, cordonnerie, atelier de ferblantier ou de plombier, etc. On les rencontre particulièrement dans les villages de même que les hommes de métier dont un grand nombre sont à leur emploi. Ils vivent de l'activité des centres résultant de la culture, du tourisme, de la présence des journaliers. Donohue Bros et Nairn Falls Pulp Co. emploient également un certain nombre d'hommes de métier.

Les employés des transports

Ceux qui vivent des transports comprennent des employés de chemin de fer ou de compagnies de navigation, des propriétaires de caboteurs et leurs employés, des propriétaires ainsi, que des chauffeurs de taxis et de camions.

ENSEIGNEMENT (1)

Il y a 126 maisons d'enseignement primaire dans le comté: 118 écoles élémentaires, dont 117 catholiques et 1 protestante, 6 écoles complémentaires et intermédiaires et 2 écoles supérieures.

Le nombre total des enfants à instruire est de 7,872, dont 3,967 garçons et 3,905 filles; celui des enfants inscrits est de 5,307, dont 2,699 garçons et 2,608 filles.

(1) Statistiques de l'Enseignement, 1940-41.

<u>Catholiques</u>	<u>5 à 6</u> <u>ans</u>	<u>7 à 13</u> <u>ans</u>	<u>14 à 15</u> <u>ans</u>	<u>16 à 17</u> <u>ans</u>	<u>18 ans</u> <u>et plus</u>	<u>Total</u>
Garçons						
à instruire	593	2,246	587	391	-	3,957
inscrits	207	2,182	241	54	4	2,688
Filles						
à instruire	615	2,220	555	506	-	3,896
inscrites	236	2,117	216	31	-	2,600
<u>Protestantes</u>						
Garçons						
à instruire	-	6	2	2	-	10
inscrits	1	7	2	1	-	11
Filles						
à instruire	-	6	3	-	-	9
inscrites	-	7	1	-	-	8

Un grand nombre d'enfants, surtout de garçons, quittent donc l'école vers l'âge de 14 ans. En effet, plus de 97 p.c. des garçons de 7 à 13 ans sont inscrits à l'école et seulement 41 p.c. de ceux de 14 à 15 ans le sont. Le pourcentage de l'inscription des garçons de 14 à 15 ans dans la province est de 54 p.c.

Chez les filles la fréquentation scolaire passe de près de 95 p.c. chez les filles de 7 à 13 ans à environ 39 p.c. chez celles de 14 et 15 ans. Le pourcentage de l'inscription des filles de cet âge dans la province est de près de 56 p.c.

On compte 198 instituteurs et institutrices dans l'enseignement primaire: 157 dans les écoles élémentaires (156 catholiques et 1 protestante), 20 dans les écoles complémentaires et intermédiaires, 21 dans les écoles supérieures. Le personnel enseignant comprend 160 laïques, 18 religieux et 20 religieuses.

A G R I C U L T U R E

I - APERCU GENERAL

Le domaine agricole

La statistique attribue au comté de Charlevoix une superficie de 2,273 milles carrés, soit 1,454,720 acres. La partie du Parc national des Laurentides comprise dans Charlevoix, les terres de la Couronne et les réserves forestières concédées occupent au total environ 80 p.c. de la superficie du comté.

Le domaine agricole, - ce dernier mot étant entendu dans son sens le plus large, - n'atteint donc que 20 p.c. à peu près de la superficie du comté.

Nombre et étendue des fermes

D'après le recensement de 1931, les 1,476 cultivateurs dénombrés cette année-là occupaient au total 287,378 acres de terre. Ils avaient en moyenne 195 acres chacun. Sur ces 195 acres, on en relevait 95 défrichées (dont 42 en culture) et 100 en friche (dont 81 en forêt).

Si l'on rapproche ces chiffres des données correspondantes pour l'ensemble de la province, on constate que la terre de chaque cultivateur de Charlevoix, la partie défrichée et la partie en forêt étaient alors respectivement de 53, 44 et 84 p.c. plus grandes que la moyenne générale, mais que, par contre, l'étendue en culture était de 7 p.c. inférieure à cette moyenne.

En 1941 le recensement a relevé 1,832 fermes (1) dans Charlevoix, soit 356 de plus qu'en 1931. Malgré cette augmentation du nombre des fermes, les chiffres préliminaires du recensement de 1941 révèlent dans Charlevoix, par rapport à 1931, une diminution de la superficie en grandes cultures.

A) - Le milieu physique

Topographie

Le comté de Charlevoix est entièrement situé dans les Laurentides et il en a toutes les caractéristiques topographiques. À part celles des vallées des rivières du Gouffre et de la Malbaie et quelques groupements isolés le long du littoral, les fermes sont toutes situées sur le premier plateau laurentien, à une altitude variant de 500 à 1,700 pieds environ.

La vallée de la rivière du Gouffre a une largeur maximum d'à peu près 2 milles à son extrémité sud, et elle se termine à une distance de quelque 9 milles, aux confins de la municipalité de St-Urbain. La vallée de la rivière Malbaie est plus étroite et elle a une longueur de 5 milles environ.

Sur le plateau, la surface est très ondulée mais, généralement, les accidents du terrain n'entravent pas les travaux de culture.

Climat

Il n'existe pas de données météorologiques assez complètes pour nous permettre d'apprécier avec l'exactitude désirable les conditions générales de température, de précipitation et d'humidité atmosphérique. D'après les rapports de la station d'observation de La Malbaie, la température moyenne en été et en hiver est plus basse qu'à Québec. Les précipitations sont moins abondantes qu'aux environs de Québec, mais en été elles semblent plus également réparties que dans cette région et dans celle de Montréal.

Certains étés sont relativement secs, mais jamais autant et d'une façon aussi prolongée et aussi fréquente que là où prédomine le climat continental. Si les sécheresses sont plus néfastes qu'ailleurs, c'est que le sol est de texture grossière, épuisé en matières organiques et souvent très superficiel.

L'île aux Coudres et les parties basses près du littoral jouissent d'un climat plutôt maritime. Le printemps et l'automne y sont toutefois très humides et souvent brumeux, particulièrement à l'embouchure des rivières Malbaie et du Gouffre. Les gelées disparaissent tôt au printemps, généralement à la fin d'avril, et à l'automne elles ne font pas de dégâts avant le 15 septembre. Le vent dominant, le "nord-est", est surtout violent sur l'île aux Coudres, où les troncs d'arbres sont tous penchés vers le sud-ouest, mais les groupements sur la côte sont généralement bien protégés.

Sur le plateau la saison de végétation est plus courte, mais toutes les récoltes nécessaires à l'industrie laitière peuvent réussir facilement; il y a cependant exception pour le maïs fourrager. Le climat est relativement sec et les vents ne semblent pas affecter la végétation.

En somme, les conditions climatiques générales permettent une culture assez variée partout dans le comté. Le principal obstacle aux cultures vient non pas de températures extrêmes, mais plutôt d'une moyenne journalière peu élevée. Les retards dans les ensemencements sont surtout causés par une température qui se maintient assez longtemps à quelques degrés seulement au-dessus du point de congélation.

(1) Rappelons qu'aux termes du recensement, pour être appelé ferme un terrain "doit couvrir une acre ou plus et avoir produit en 1940 des produits agricoles d'une valeur de \$50 ou plus, ou bien être en culture ou servir aux pâturages en 1941".

Sol

Il n'existe aucune étude géologique ou agronomique du sol et nos visites ont été trop rapides pour que nous puissions en donner une description quelque peu détaillée. Nous n'en indiquerons donc que les grandes caractéristiques générales pouvant permettre l'appréciation des possibilités culturales.

Partout sur le plateau le sol est de texture grossière et très appauvri en matière organique. L'égouttement est généralement bon. A cause des accidents du terrain et de la mobilité du sol, l'érosion est cependant à craindre partout où on voudrait faire une culture un peu intensive. Il faut aussi noter que souvent le roc est très superficiel, particulièrement à St-Fidèle et à St-Siméon où il affleure la terre arable.

Dans la vallée de la rivière du Gouffre on trouve partout de la terre d'alluvion de qualité diverse, soit au point de vue fertilité, soit au point de vue égouttement. La fertilité naturelle y est bonne, mais considérablement diminuée par une culture abusive pratiquée depuis des générations. L'égouttement laisse aussi à désirer. Au-dessous d'une première couche de glaise, d'épaisseur variable, se trouve un lit de matière organique qui empêche le maintien des fossés en bon état. La situation est encore aggravée par l'ondulation assez prononcée du terrain.

Dans la vallée de la rivière Malbaie, le sol semble de meilleure qualité encore. C'est souvent de la terre glaise ou de la terre franche de culture relativement facile et de fertilité excellente lorsque l'on pratique de bonnes méthodes de culture. L'égouttement est souvent négligé, mais partout où il est bien fait on obtient des récoltes abondantes (voir photographies sur la ferme Dufour dans la vallée (municipalité de Rivière-Malbaie) et comparer avec la photographie prise au rang Ste-Mathilde, sur le plateau, dans la même municipalité).

A St-Joseph-de-la-Rive, le sol est de nature très variable à cause de sa formation particulière résultant d'éboulis successifs et très anciens, mais, en général, la fertilité est assez bonne quoique l'égouttement soit quelque peu compliqué.

A l'île aux Coudres on rencontre du côté de St-Louis quelques plateaux de terre franche, mais, en général, c'est une terre graveleuse, pas trop grossière. Dans la section des vergers (St-Bernard), la terre arable est quelquefois très superficielle et l'on a raison de craindre pour la vie des arbres. Il semble aussi que la fertilité laisse à désirer, car les pommiers d'une douzaine d'années ont un diamètre bien inférieur aux arbres de même âge dans d'autres régions fruitières de la province.

La plupart des terrains, d'après les analyses qu'en ont faites les agronomes, sont acides et auraient besoin de chaux. Il existe à Baie-St-Paul et à la Malbaie des affleurements de pierres calcaires qui seraient d'exploitation facile; mais avec la meilleure volonté du monde, les cultivateurs ne peuvent songer à l'heure actuelle à en faire un emploi suffisant. Outre que le prix en est assez élevé, quoique nullement exagéré, le transport est très dispendieux. Les carrières sont presque au niveau de la mer et le camionnage devant se faire par des chemins très accidentés, il est inévitablement fort coûteux. De plus, le revenu des fermes est trop faible pour justifier de telles dépenses; par surcroît, la chaux sans l'application d'autres méthodes d'améliorations du sol n'aurait pas grand effet.

B) - Conditions économiques

Le comté de Charlevoix semble être au début d'une période de rajustement dans son économie agricole. La construction du chemin de fer et l'ouverture de routes modernes ont tiré le comté de l'isolement dans lequel il se trouvait. On a vite apprécié toutes les innovations de notre temps, mais on était peu préparé à en subir les désavantages. Si la population avait pu conserver ses économies accumulées depuis des générations et les utiliser à la réorganisation des fermes, laquelle s'imposait à cause des conditions nouvelles, Charlevoix serait dans une situation moins alarmante.

Par suite de circonstances qu'il serait trop long d'analyser, cette population économe a été victime à la fois de sa naïveté, de son inexpérience en affaires et d'exploiteurs souvent peu scrupuleux. Deux entreprises surtout ont vidé le bas de laine: il y eut d'abord la course aux obligations et aux actions d'entreprises inconnues, hasardeuses, quelques fois fictives, qui ont toutes croulé lors de la crise de 1929. Il y eut presque en même temps l'établissement des ranches de renards qui fit aussi une faillite presque complète.

Des informateurs sérieux prétendent que dans la seule région de Baie-St-Paul et des environs il s'est perdu de trois à quatre millions de dollars dans ces deux aventures. C'est au moins la moitié de ce qu'il faudrait recapitaliser dans le comté afin d'y établir l'agriculture sur de meilleures bases et, partant toutes les activités connexes d'une façon qui permettrait à la population actuelle de continuer à y vivre.

La facilité des communications a aussi désorganisé la vie économique locale; certains centres comme Baie-St-Paul, qui ne bénéficient pas du tourisme, ont vu disparaître presque complètement leurs petites industries.

Dans les centres agricoles, les revenus de la ferme ne suffisent pas à fournir les produits d'utilité générale, que l'on est obligé de faire venir des grands centres et principalement des grands comptoirs postaux, tels Eaton, Simpson et Dupuis. Cette maison canadienne-française est placée ici en dernier lieu parce qu'elle occupe malheureusement le dernier par le chiffre d'affaires.

Les statistiques nous révèlent que les fermes sont de grandeur bien au-dessus de la moyenne. Les constatations sur place confirment ces données; de plus, elle permettent de nous rendre compte que les revenus moyens provenant de l'agriculture sont très faibles.

Ces deux faits contradictoires semblent à première vue difficiles à expliquer. L'étude, même superficielle, de l'histoire du comté durant les cinquante dernières années et l'état actuel de la fertilité du sol nous permettent de mieux comprendre la situation.

D'après les renseignements obtenus, Charlevoix aurait souffert de la crise agricole de la fin du siècle dernier. La mévente des produits agricoles à cette époque a été aggravée dans Charlevoix par l'épuisement déjà prononcé de la fertilité du sol. Nombre de cultivateurs ont quitté la région soit pour s'établir au Lac-St-Jean, soit pour travailler dans les villes canadiennes, même s'expatrier aux Etats-Unis. Leurs terres furent achetées par ceux qui ne voulurent pas quitter le pays. De là l'exploitation de fermes aussi étendues. Ils continuèrent à cultiver mais sans jamais pratiquer une méthode conservatrice. Le sol, naturellement pauvre, s'épuisa rapidement et aujourd'hui les terres nourrissent médiocrement un faible bétail.

L'agriculture est à veille d'une nouvelle crise, qui a été retardée grâce à la réserve forestière considérable dans laquelle on a puisé pour maintenir les revenus.

L'appauvrissement de la forêt s'est surtout fait sentir depuis une vingtaine d'années, alors que le chemin de fer et les routes modernes ont suscité de nouveaux désirs, créé de nouveaux besoins et amené les cultivateurs à chercher dans l'exploitation du bois des revenus que la terre ne pouvait leur donner.

Aujourd'hui, forêt et sol agricole sont épuisés ou presque, et le temps est proche où il faudra appliquer des moyens audacieux et énergiques si l'on veut éviter le dépeuplement. Tout n'est pas encore perdu, car la forêt peut être refaite et la région offre certaines opportunités touristiques et sportives qu'il y aurait lieu de développer.

Dettes hypothécaires

D'après le recensement de 1931, il y avait alors dans Charlevoix 203 fermes hypothéquées, soit 13.75 p.c. du total, et le montant des hypothèques s'élevait à 29.21 p.c. de la valeur globale des fermes.

A la même époque, 30.84 p.c. des fermes du Québec portaient des dettes hypothécaires pour un montant équivalent à 38.27 p.c. de leur valeur totale.

Charlevoix avait donc une situation financière solide. Mais il faut noter que ces chiffres ont été obtenus peu de temps après la débâcle financière de 1929 et la faillite de la plupart des syndicats d'élevage de renards. Il semble bien que la situation ne soit plus la même, quoique le recensement de 1941 ne nous ait pas encore fourni de renseignements sur les dettes hypothécaires des fermes.

La Commission du Prêt agricole canadien et l'Office du Crédit agricole de Québec ont consenti respectivement 10 et 227 prêts. L'organisme provincial, pour sa part, a prêté \$394,125, soit environ 30 p.c. de la valeur des fermes hypothéquées. Ces 227 prêts ne comprennent probablement pas toutes les terres hypothéquées, mais leur nombre est de 34 plus élevé que celui des terres qui déclaraient des dettes en 1931. Il semble donc juste d'affirmer que la situation financière paraît inférieure à celle de 1931, d'autant que ce surplus d'argent n'a pas été engagé dans des améliorations foncières.

II - MODE D'EXPLOITATION

Caractère des fermes

Dans Charlevoix la ferme est une exploitation familiale qui possède encore la plupart des caractéristiques que l'on trouvait presque partout dans Québec il y a cinquante ans. Le père reste chef de famille aussi longtemps qu'il vit, même s'il ne peut contribuer en rien aux travaux de la ferme. Il arrive souvent que son fils ne prenne possession du domaine paternel avant le mariage des plus vieux de ses enfants, et il n'est pas rare de rencontrer sur la même ferme trois ménages qui vivent dans l'accord parfait: celui du père, celui du fils et du petit-fils.

Plus que partout ailleurs dans la province, la ferme fournit une part importante des produits nécessaires à la vie: pommes de terre, légumes, beurre domestique, lainage, toile et cuir, ce qui explique le montant élevé des produits de ferme utilisés par la famille.

L'outillage agricole n'est pas aussi modernisé qu'ailleurs. On a bien les principales machines, mais le tracteur et la lieuse sont moins répandus; dans certaines localités la coupe du grain, celle du blé particulièrement, se fait encore au javelier.

Rarement on engage de main-d'oeuvre agricole, excepté dans la région de La Malbaie, à St-Joseph-de-la-Rive et à St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres. Dans la région de La Malbaie, la main-d'oeuvre est plus rare qu'ailleurs à cause de la proximité des usines de Clermont. A St-Joseph-de-la-Rive et à St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres, on a besoin d'une main-d'oeuvre saisonnière lors de la cueillette des pommes.

Le légendaire boeuf de travail ne se trouve presque plus; il était resté populaire à l'île aux Coudres jusqu'à ces dernières années, mais les hauts prix payés pour la viande en 1941 et 1942 l'ont fait disparaître.

Régions agricoles

La mode d'exploitation des fermes comprend trois titres distincts correspondant à chacune des trois grandes régions que nous distinguons.

Dans l'établissement des régions agricoles, nous ne tenons pas un compte rigoureux des frontières municipales, lesquelles souvent ne limitent pas de façon exacte les diverses caractéristiques agricoles du comté. La division esquissée est basée principalement sur le mode d'exploitation poursuivi et les caractéristiques topographiques.

Région I - Industrie forestière

Cette région comprend les paroisses de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière et de St-Placide.

Comme source de revenu l'agriculture n'a ici que peu d'importance; on pratique surtout une culture de subsistance, c'est-à-dire que l'on produit presque uniquement pour les besoins de la famille. Le revenu argent provient de l'exploitation forestière. A St-Placide un certain nombre de personnes vont en outre au chantier, principalement pendant l'été, mais il n'y a ni érablière ni pêche.

A la Petite-Rivière, les sources de revenus sont plus variées; on va rarement au chantier, mais au printemps les érablières occupent le personnel de la ferme et à l'automne on s'intéresse à la pêche. Durant l'été nombre de jeunes gens travaillent aussi à la navigation.

Cette région n'a pas encore été réellement affectée par les commerçants de bois; la forêt est exploitée avec ménagement, mais il y aurait lieu d'en améliorer l'utilisation. Il serait urgent d'y organiser l'enseignement forestier sous une forme ou sous une autre.

Région II - Industrie laitière

Dans cette région, l'industrie laitière est à la base de l'administration de la ferme. On trouve cependant quelques variantes suivant les conditions des sols et des marchés. Cette région comprend trois subdivisions.

A) - Vallée de la rivière du Gouffre - Cette subdivision englobe les municipalités suivantes: village de Baie-St-Paul, St-Pierre-et-St-Paul (moins le rang St-Placide), Rivière-du-Gouffre (moins les rangs St-Ours, Ste-Croix et Cap-aux-Corbeaux), St-Urbain (moins quelques bouts de rangs peu habités).

L'industrie laitière est pratiquée surtout en vue de la production du beurre et du fromage. On trouve aussi plusieurs petits laitiers qui fournissent du lait aux villageois de Baie-St-Paul. On a aussi la production connexe du porc; mais il n'existe aucune production spéciale importante. La culture des légumes pour le marché est inconnue ou presque.

Avant 1942 quelques cultivateurs de St-Urbain produisaient le tabac, mais cette culture est disparue à la suite des restrictions imposées par l'extension de la taxe d'accise à la vente du tabac en feuille.

En général, les fermes sont relativement grandes mais peu productives. Le personnel de la ferme va rarement au chantier, mais presque partout on retire un peu d'argent de l'exploitation de la terre à bois.

B - Vallée de la rivière Malbaie - Cette région est formée des municipalités de Clermont, St-Etienne (moins les rangs St-Charles, Joyeuse et Terrebonne), et de Rivière-Malbaie (moins le rang de la rivière La Comportée ou Grand Fond et le rang Ste-Mathilde).

Les fermes sont généralement mieux exploitées que partout ailleurs dans le comté, grâce à un sol plus fertile et à un meilleur marché. Le lait est pour une bonne partie vendu en nature dans les localités avoisinantes et le surplus est transformé en beurre dans les fabriques. On nous dit aussi que la production du beurre est insuffisante pour les besoins locaux. Un seul commerçant importe chaque année plusieurs dizaines de mille livres de beurre. Il est probable que dans cette région une fabrique coopérative rendrait de grands services à la classe agricole.

En général les troupeaux laitiers sont de meilleure qualité et leur alimentation est plus soignée. C'est aussi la région où l'agriculture est la plus avancée; mais plusieurs points laissent encore à désirer.

Dans cette région, à part les productions connexes à l'industrie laitière, on trouve plusieurs producteurs de légumes et quelques aviculteurs.

C - Premier plateau laurentien - Dans cette région se trouvent les municipalités suivantes: St-Hilarion, Ste-Agnès, De Sales, les Eboulements, St-Irénée, Cap-à-l'Aigle, St-Fidèle, St-Siméon et, en outre, les rangs St-Ours, Ste-Croix et Cap-aux-Corbeaux de Rivière-du-Gouffre, St-Charles, Joyeuse et Terrebonne de St-Etienne-de-la-Malbaie, et la Comptée et Ste-Mathilde de Rivière-Malbaie.

L'industrie laitière est à la base de l'exploitation de la ferme, mais son importance relative et absolue est moins grande que dans les deux autres régions. C'est que, malgré la grande étendue des terres, le sol est si épuisé qu'on ne peut garder qu'un petit nombre d'animaux, généralement de qualité médiocre. Le lait est transformé dans des fromageries locales; en général ces fabriques n'ont qu'une production restreinte et leur fonctionnement est dispendieux. Elles sont petites parce que la production du lait est faible; mais il est impossible dans de telles conditions que l'industrie laitière puisse se développer même si tous les autres facteurs d'une industrie laitière progressive étaient mis en action.

En dépit des efforts des cultivateurs pour maintenir les revenus de la ferme, les recettes semblent baisser continuellement. Aussi doivent-ils recourir à de nouveaux moyens pour assurer leur subsistance. Ces dernières années ils ont réussi à se faire un revenu convenable, mais c'est au détriment de leur forêt. Si la réserve forestière des terres de la région de la Baie-St-Paul, y compris celles des Eboulements et de St-Irénée, contient encore beaucoup de beau bois, elle est par contre à peu près complètement épuisée à St-Fidèle et à St-Siméon; l'épuisement en est très avancé à Ste-Agnès, De Sales, St-Hilarion et dans les rangs du Plateau dans la région de la Malbaie. Sur la plupart des fermes les hommes vont aux chantiers l'équivalent de 3 à 5 mois par année.

Pendant un certain temps, les femmes ont fait du travail au métier, mais aujourd'hui la chose leur est presque impossible pour des raisons que nous analyserons plus loin.

Quelques localités réussissent, lorsque la saison est bonne, à se faire quelques revenus à la cueillette des bleuets.

Région III - Cultures spéciales

Cette région n'a pas de centre géographique bien délimité. Elle occupe des rangs ou des parties de rangs dans des municipalités avoisinant le fleuve. Elle se subdivise en cinq sections caractérisées chacune par une production végétale spéciale.

a) Pomiculture - Cette région est de peu d'étendue. La pomiculture intéresse la plupart des cultivateurs de St-Joseph-de-la-Rive.

Les vergers ne sont pas encore très considérables, mais il y aurait lieu d'augmenter les plantations, d'autant plus que l'industrie laitière, qui est aussi importante qu'ailleurs, n'est pas plus rémunératrice et que la surface que l'on consacre actuellement à la production fourragère pourrait être avantageusement remplacée par des vergers. On trouve facilement preneur pour les pommes, qui sont vendues par l'intermédiaire du syndicat coopératif à des commerçants de fruits de la région du Lac St-Jean.

b) Pomiculture et légumes - Ce sont là les deux principales sources de revenus des cultivateurs du rang du Plateau dans la municipalité des Eboulements. Les légumes ne sont cependant pas variés et consistent en produits de consommation générale: carottes, betteraves, navets et blé d'Inde sucré.

c) Légumes - Cette culture se fait à Cap-aux-Oies dans les Eboulements. Elle s'est surtout développée depuis deux ans afin de remplacer le tabac dont la vente est devenue impossible à la suite de l'imposition de la taxe d'accise sur le tabac en feuilles.

Les espèces de légumes cultivées sont les mêmes qu'au rang du Plateau. La vente se fait aussi à des commerçants de la région de Chicoutimi qui viennent chercher des produits à la ferme.

d) Pommes de terre - La pomme de terre constitue l'affaire principale des cultivateurs de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres. Chaque ferme en cultive une dizaine d'arpents. La vente se fait habituellement sur le marché de Québec par l'intermédiaire des capitaines de goélettes. Malgré les conditions de sol et de climat exceptionnellement favorables, cette culture ne donne pas les résultats qu'on pourrait en attendre. L'habitude de l'agriculture familiale rend difficile la pratique de la coopération dans la production, la préparation et la vente.

Ce serait aussi un endroit idéal pour la production de pommes de terre de semences de toute première qualité grâce à l'isolement parfait de toutes régions avoisinantes. Mais pour réussir une telle organisation, il faudrait l'entente parfaite, volontaire ou forcée, de la majorité des cultivateurs pour l'emploi de souches de semences parfaitement saines, et l'obligation pour les récalcitrants de suivre la même pratique que ceux qui veulent le progrès agricole de l'île.

Cette localité est aussi favorable par la proximité d'une source d'engrais naturels organiques de grande valeur: le varech et le poisson.

e) Pomiculture et pomme de terre - A St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres, les terres sont beaucoup plus petites qu'à St-Louis et on est obligé d'y faire une culture plus intensive. Outre la pomme de terre, on s'occupe de la pomiculture.

Les remarques faites pour St-Louis s'appliquent aussi à St-Bernard en ce qui concerne la pomme de terre.

La culture fruitière est d'introduction récente: elle date d'une quinzaine d'années à peine. Elle est déjà importante et se développe chaque année. Son expansion est favorisée par l'existence sur l'île de la pépinière des frères Pednault. La préparation et la vente des produits se fait en coopération.

A St-Bernard et à St-Louis, outre les revenus provenant de ces deux sources principales, un certain nombre de jeunes gens quittent la ferme chaque été pour travailler à la navigation, soit comme débardeurs au port de Montréal, soit comme marins sur les goélettes.

III - PRODUCTION VEGETALE

Les productions végétales dans Charlevoix sont aussi variées que dans la plupart des autres régions de la province. On peut y pratiquer avec succès toutes les cultures fourragères, y compris le maïs. On y cultive aussi la pomme, la prune, le tabac, la pomme de terre et nombre de légumes.

D'après un rapport préliminaire du recensement de 1941 (bulletin no 14), il y a dans Charlevoix 147 fermes faisant des cultures de légumes ou de fruits pour le commerce, soit 7.7 p.c. de toutes les fermes. Dans Québec, la moyenne n'est guère plus élevée, soit 8.15 p.c.

Les rendements en général sont faibles, exception faite pour les cultures spéciales, ainsi que l'indique le tableau suivant.

TABLEAU I

Superficies en grandes cultures et rendements.
Québec et Charlevoix

	<u>Superficies</u> (en acres)		<u>Rendements de 1941 (à l'acre)</u>		
	<u>1931</u>	<u>1941</u>	<u>Québec</u>	<u>Charle-voix</u>	<u>Relatifs (Qué.= 100)</u>
Blé	784	437	17.4 bois.	13	74%
Avoine	16,447	17,608	26.6 "	21	78%

TABLEAU I (suite)

	Superficies (en acres)		Rendements de 1941 (à l'acre)		
	1931	1941	Québec	Charle- voix	Relatifs (Qué. = 100)
Orge	894	1,217	24.4 bois.	20	82%
Seigle	620	411	16.6 "	15	90%
Sarrasin	1,720	976	21.0 "	22	105%
Grains mélangés	7,515	6,514	27.6 "	22	88%
Pois	291	216	16.1 "	11	70%
Fèves	12	20	16.6 "	20	121%
Pommes de terre	2,295	2,359	129.5 "	140	109%
Racines	133	239	163.0	110	67%
Foin	29,891	28,491	1.43 ton.	1.10	77%
Mais fourrager	32	42	9.00 "	8	88%
Divers	647	446			
Total	61,290	58,976			

Production fourragère

En général, dans le comté, les étendues en grains, racines fourragères, mais fourrager, foin et pâturages sont très considérables par rapport au nombre d'animaux qu'on garde. Cela s'explique dans une large mesure par les faibles rendements que l'on obtient des cultures fourragères (voir tableau I). On ne dépasse la normale que pour le sarrasin; on s'en approche pour le seigle, le mélange avoine et seigle, puis pour le maïs fourrager, auquel on donne autant de soin qu'à certaines récoltes spéciales.

Les rendements dépendent d'un ensemble de facteurs dont l'application laisse souvent à désirer: entre autres, un sol fertile, un bon assolement, la conservation de la matière organique et de la fertilité, l'emploi de bonnes semences.

On a déjà vu ce qu'il faut penser des sols de Charlevoix. La science agronomique a plusieurs méthodes pour améliorer les sols: emploi d'engrais verts, bonne conservation du fumier, système d'assolement méthodique, etc. L'application de l'un ou de l'autre de ces moyens, ou de tous, peut donner des résultats très rapides pour une ferme en particulier. Mais dans Charlevoix le problème est si généralisé que c'est une politique de rénovation qu'il faudrait imaginer et appliquer après une étude approfondie des différents types de sols, des capitaux et de la main-d'oeuvre dont peuvent disposer les cultivateurs, et des différentes formes d'aides que pourraient leur fournir les pouvoirs publics.

Aucun effort n'a été fait en vue d'appliquer des assolements qui conviendraient mieux à la situation générale; d'ailleurs, ce facteur considéré seul n'a pas une influence très grande. Depuis 1941 on a commencé à enrôler un certain nombre de cultivateurs dans un concours d'amélioration de fermes. Il en résultera du bien, mais c'est insuffisant.

On a déjà fait remarquer qu'on a eu dans le passé peu de soup pour la conservation de la fertilité. On a toujours essayé de maintenir le volume de la production en agrandissant les fermes. Aujourd'hui on en est rendu à peu près aux limites des possibilités.

Depuis quelques années, en vue de reconstituer la matière organique du sol, l'achat d'engrais chimiques est devenu plus commun, mais c'est une habitude qui n'est pas généralisée. L'achat de fertilisants atteindrait au plus 500 livres par ferme, alors que la moyenne dans la province est d'environ 1,500 livres. Les cultivateurs se plaignent que l'engrais chimique coûte trop cher pour les résultats qu'ils en obtiennent. Ils ont raison, car l'emploi de fertilisants n'est habituellement profitable que dans un sol suffisamment pourvu de matières organiques et ne souffrant pas d'un manque de chaux. La rénovation de la matière organique et le rétablissement de la fertilité constituent un problème dont la solution est urgente dans Charlevoix.

Les semences ne rendent bien que dans un bon sol. On a essayé à différentes reprises d'introduire des semences de haute qualité, naturellement plus coûteuses que les semences ordinaires. Malheureusement on a dû

constater que les surplus de rendement obtenus étaient relativement faibles et on en a conclu qu'il était inutile de faire des sacrifices. De plus, la dégénérescence survient très vite quand les conditions sont défavorables, comme la chose existe presque partout dans le comté.

Ces quelques facteurs généraux de rendements ont une influence très grande, mais le soin que l'on prend de chaque culture joue aussi un rôle important.

Grains

Le tableau I montre que l'avoine est la plus cultivée de toutes les céréales; les grains mélangés (principalement avoine et seigle) occupent la seconde place; l'orge et le sarrasin ont à peu près la même importance et couvrent à peine 10 p.c. de la superficie en céréales. Le blé et le seigle sont presque disparus. Dans leur ensemble, les céréales ont gardé l'importance qu'elles avaient en 1931.

Les rendements sont faibles. Les principales causes, outre celles énumérées précédemment, sont les semis tardifs et l'emploi de semences médiocres.

Les semis tardifs sont dus surtout à une température qui se maintient basse longtemps au printemps, à l'égouttement superficiel insuffisant, à l'obligation, à cause des accidents du terrain, de faire les labours au printemps; l'amélioration sur ce point se réalise automatiquement par un bon assolement. Dans les régions où le semis tardif est inévitable, on pourrait avoir recours à l'emploi de variétés hâtives.

On ne prend aucun soin des semences, le criblage est complètement négligé. Trois centres de criblage ont été organisés par les agronomes, mais ils sont inopérants depuis trois ans.

Prairies

On récolte surtout du foin d'agrostide et de mil, et il est presque impossible de faire pousser autre chose excepté en quelques rares endroits.

La luzerne est inconnue, le trèfle rouge ne réussit que là où l'on fait une fumure suffisante. Le trèfle alsike, qui est mieux adapté à cette région, semble être inconnu.

Le mélilot (trèfle d'odeur) est une légumineuse qui réussit bien dans les terres légères et sablonneuses. Cette plante est précieuse pour refaire la matière organique du sol et la réserve d'azote. Elle ne pourra réussir ici cependant qu'à la condition de chauler abondamment. En général, on pourrait tirer meilleur parti de la faible récolte de foin en commençant le fanage au début de juillet au lieu d'attendre au milieu du mois.

Pâturages

Les pâturages ne sont pas dans un état plus satisfaisant que les prairies, et on ne peut espérer obtenir de meilleurs résultats sans un changement complet dans le système de culture.

Maïs et racines fourragères

Le maïs à ensilage est cultivé sur une quarantaine d'acres que l'on trouve sur certaines fermes de Baie-St-Paul et de La Malbaie. Ce n'est pas à l'heure actuelle une récolte à préconiser.

Les racines fourragères sont d'une culture plus générale, mais on n'en trouve qu'une fraction d'arpent sur un certain nombre de fermes, principalement dans la région de la rivière du Gouffre et de La Malbaie.

Productions spéciales

Les principales productions spéciales sont la pomme de terre, les légumes, les pommes, les prunes et le tabac.

Pommes de terre

La pomme de terre est cultivée en petit sur toutes les fermes. Outre qu'elle est utilisée dans l'alimentation de la famille, on en vend, en général, pour quelques dollars chaque année.

A cause de l'état actuel des sols, qui souffrent de sécheresse par manque d'humus, cette culture ne peut à l'heure actuelle prendre un grand développement. Il y a exception pour l'île-aux-Coudres, qui jouit d'un climat exceptionnellement favorable à cette production. La pomme de terre, à St-Bernard et à St-Louis, constitue la principale source de revenus des habitants.

On a dit plus haut (mode d'exploitation) que la culture de la pomme de terre pourrait procurer à cette région des revenus plus élevés. On a aussi mentionné qu'en prenant un plus grand soin des cultures, cette région serait une des plus avantageuses pour la production de semences de très haute qualité; mais il faudra pour cela faire l'éducation des gens et adopter une organisation qui convienne à leur mentalité.

Légumes

La culture des légumes est peu développée. Il y a bien quelques jardiniers dans la région de La Malbaie qui produisent pour le marché local, et les cultivateurs de gros légumes à Cap-aux-Oies et au Plateau; ces derniers écoulent leurs produits dans la région de Chicoutimi.

D'après une enquête sur le commerce des fruits et légumes dans la ville de Québec (ministère de l'Agriculture, Québec, mai 1942), les marchands de gros de la ville écoulent dans les comtés de Chicoutimi, Charlevoix et Saguenay pour environ \$83,000 de fruits et légumes. Il n'y a pas de doute que l'augmentation de la population de Chicoutimi depuis cette enquête a favorisé la vente d'une quantité encore plus grande de ces denrées.

La plupart des fruits et une bonne partie des légumes ne peuvent être cultivés dans Charlevoix; il est toutefois certain qu'on pourrait y récolter une plus forte proportion de ces produits alimentaires qui viennent d'autres régions de la province et même du dehors. Si les possibilités du marché local ne sont pas très étendues, celles de la région de Chicoutimi sont intéressantes.

Pommes et prunes

La production de pommes et de prunes se fait surtout au rang du Plateau (Eboulements), à St-Joseph-de-la-Rive et à St-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres. Comme pour les légumes, la culture est généralement bien faite mais il y a encore possibilité d'amélioration. On cultive un trop grand nombre de variétés, les arbres manquent un peu de soin (taille et engrais) et on pourrait aussi améliorer les méthodes de vente.

Tabac

Le tabac est aujourd'hui disparu de cette région. Il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a été dit plus haut à ce sujet, ainsi que dans la monographie de St-Urbain et dans le chapitre de la population.

Pois et fèves

Les pois sont restés une culture importante du comté. La superficie qu'on y consacre sur chaque ferme n'est cependant pas considérable, soit environ 1/7 d'acre. C'est insuffisant pour satisfaire aux besoins de la population locale; mais les possibilités de développement ne sont pas grandes, car en général les pois viennent médiocrement sur des

sols semblables à ceux que l'on rencontre dans Charlevoix. D'ailleurs, le rendement qu'on en obtient est bien inférieur à la moyenne de la province.

Les fèves n'occupent que 20 acres. Cela représente probablement la petite culture que l'on fait chez les jardiniers et dans les coins du jardin de la ferme. Cette culture ne peut se développer dans la région à cause de ses grandes exigences climatiques.

IV - PRODUCTION ANIMALE

Il est bien rare que l'on puisse organiser une industrie animale prospère lorsque les récoltes fourragères laissent à désirer en volume et en qualité, comme la chose existe sans exception dans tout le comté de Charlevoix.

Au point de vue de l'intensité de l'élevage, Charlevoix se trouve dans une situation bien inférieure à la moyenne de Québec. On réussit à maintenir une unité animale par $7\frac{1}{2}$ acres, soit 62.7 p.c. de la moyenne de Québec, et on garde une vache par 20 acres, ou 47.5 p.c. de la moyenne dans Québec.

Le tableau II montre les modifications qui se sont produites de 1931 à 1941 dans Québec et dans Charlevoix.

TABLEAU II

Espèces animales dans Québec et Charlevoix
(Recensements 1931 et 1941) (1)

	Q U E B E C			C H A R L E V O I X		
	1931	1941	+	1931	1941	+
Chevaux	301,419	333,229	+ 10.5	2,719	2,880	+ 5.7
Vaches	850,637	988,304	+ 4.5	7,487	7,918	+ 5.7
Autres bovins	856,812	764,650	- 11	10,410	9,422	- 9.5
Moutons	733,684	527,479	- 29.5	17,605	13,111	- 25.5
Porcs	728,210	817,545	+ 12.0	9,278	6,918	- 25.5
Poules et poulets	7,861,959	8,057,432	+ 2.0	62,816	78,734	+ 25.3
Autres volailles	308,273	261,365	- 15	22,903	15,886	- 26.5

(1) Recensement de 1941, chiffres préliminaires

Charlevoix a subi à peu près les mêmes tendances générales que l'ensemble de Québec. Il y a exception seulement pour le porc et les volailles. Alors que dans Québec on constate une augmentation de 12 p.c. dans la population porcine, il y a une diminution de 25 p.c. dans le comté de Charlevoix. Quant aux poules et aux poulets, l'augmentation a été beaucoup plus grande dans Charlevoix que dans Québec, mais les autres volailles ont diminué de façon plus sensible.

Chevaux

Le recensement indique une augmentation guère appréciable dans le nombre de chevaux par rapport à 1931 (5 p.c.). Comme la surface en culture n'a pas augmenté, le besoin n'est plus grand qu'en 1931.

Les informations recueillies sur les lieux révèlent qu'on achète un grand nombre de têtes chaque année, beaucoup plus grand que ne pourrait le nécessiter le renouvellement normal des attelages. On explique cette anomalie par la misère que l'on donne aux chevaux dans le travail aux chantiers, et aussi par le peu de rusticité des bêtes qui ont été élevées dans des régions à climat tout différent.

On peut se demander s'il n'y a pas lieu de revenir au système d'autrefois et d'élever la plus grande partie des chevaux dont on a besoin. Mais en élevant des chevaux, il faudra ou bien intensifier la

production végétale (ce qui n'est pas très facile dans un avenir rapproché), ou bien réduire le nombre de vaches et de moutons. Il faut aussi ajouter que l'élevage des chevaux est plus risqué que celui des bovins. En outre, il n'y a qu'un ou deux chevaux par ferme et la jument poulinière doit être utilisée pour la circulation sur les grandes routes, même lorsqu'elle allaite son poulain. Avec la circulation intense des automobiles, il est pratiquement impossible de laisser le poulain suivre sa mère, et la plupart de nos informateurs nous ont assuré que c'est la raison principale de la diminution de l'élevage depuis quelques années.

Cette raison n'aurait pas grande valeur dans les régions où la plupart des cultivateurs ont un camion ou une automobile, mais dans Charlevoix la situation est toute différente.

Il y a eu un certain nombre d'étalons de races de trait introduites dans le comté. En général, toutefois, ces animaux n'ont pas donné satisfaction à cause probablement de leurs grandes exigences alimentaires, qualitatives et quantitatives, et de leur peu d'adaptabilité à la fois pour la voiture légère et le gros travail.

On trouve quelques étalons croisés de sang canadien Standardbred et Carossiers français.

Il existe depuis quelques années à l'île aux Coudres un syndicat d'éleveurs de chevaux, lequel est propriétaire d'un Percheron. Il est encore trop tôt pour juger du résultat, mais plusieurs des inconvénients déjà notés relativement à cet élevage n'existent pas dans l'île.

Boeufs de travail

Cette catégorie de bovins est presque disparue depuis le début de la présente guerre par suite de la cherté des vivres et, comme nous l'avons dit plus haut, du haut prix que les commerçants payent les animaux.

Cette disparition n'est peut-être pas un indice de progrès réel: à cause des conditions spéciales du comté, le boeuf fournit un travail à très bon marché et il peut avantageusement remplacer en grande partie les chevaux sur la ferme.

Vaches

Le nombre de vaches a quelque peu augmenté depuis 1931, mais si peu que la situation est à vrai dire la même qu'en 1931.

La qualité est pauvre et les rendements en lait sont faibles presque partout. La production annuelle moyenne est de 2,500 à 3,000 livres de lait, excepté chez les cultivateurs de Baie-St-Paul et chez les laitiers de la région de La Malbaie, où elle atteint 4,000 livres et quelquefois même 5,000 livres.

La production du lait se fait principalement en été. La période de lactation dépasse rarement huit mois. D'après les statistiques provinciales de 1940-41, il ne s'est pas fabriqué une seule livre de fromage dans Charlevoix de novembre à avril inclusivement; durant la même période les beurrieres ont fait en novembre 3,366 livres de beurre, alors que pendant les six mois d'été la fabrication s'est élevée à 149,784 livres.

D'après un rapport préliminaire pour l'année 1941, les fromageries ont fabriqué 231,653 livres de fromage et les beurrieres 180,679 livres de beurre. En outre, il se serait distribué 180,000 livres de lait pour des fins non spécifiées.

Il est impossible d'évaluer au moyen de ces seuls chiffres les recettes laitières, car aux quantités indiquées il faudrait ajouter le lait et la crème expédiés à Québec ou vendus en nature dans les localités du comté, de même que le beurre fabriqué sur les fermes et vendu sur différents marchés.

On trouvera au tableau des revenus dans la section VI de ce chapitre sur l'agriculture, ainsi que dans les monographies des municipalités, des estimés assez exacts nous aimons à le croire, des revenus moyens des

fermes provenant de la vacherie.

Les troupeaux laitiers n'ont été l'objet d'aucune amélioration systématique. Les taureaux de race pure sont presque inconnus; il va sans dire qu'il en est de même pour les vaches. Rien d'étonnant à cela, car en quoi aurait résulté l'amélioration du bétail sans la possibilité de nourrir convenablement les animaux?

S'il y a lieu de pousser l'industrie laitière, il faudra que ce soit comme partie d'un programme d'ensemble de reconstruction agricole, programme minutieusement conçu établi d'après les possibilités économiques de la région et les données modernes de la science agronomique.

On trouve dans le comté de Charlevoix une pratique depuis longtemps disparue de la plupart des autres régions agricoles du Québec. On ne vend généralement pas les veaux en bas âge, mais on les élève pour en disposer à l'âge de $1\frac{1}{2}$ à 2 ans. C'est une façon d'utiliser le meilleur fourrage, se contentant de servir aux vaches taries surtout de la paille, de sorte qu'au printemps elles arrivent au vêlage très affaiblies; rien d'étonnant alors si le rendement laitier est si faible. D'autre part, dans les circonstances actuelles c'est peut-être la pratique la plus avantageuse aussi longtemps qu'on ne pourra faire mieux.

Porcs

Le recensement de 1941 indique une forte diminution de cet élevage depuis 1931. Lors de notre enquête en 1942, les habitants paraissaient s'y adonner de nouveau avec plus d'intérêt; c'est que les prix en général étaient meilleurs et les marchés plus faciles d'accès. Il est arrivé pour cette denrée ce qui s'est produit pour les fruits et les légumes. Les commerçants et les camionneurs de Chicoutimi viennent chercher les porcs aux fermes et les payent comptant. Jusqu'à présent on faisait peu d'élevage et d'engraissement pour les grands marchés. Le porc à bacon est presque inconnu. Partout on élève du Chester White croisé et l'on fait du lard gras, que l'on vend à huit ou neuf mois. Ce n'est que depuis peu qu'on achète des engrais alimentaires. Cette habitude n'est d'ailleurs pas généralisée.

La production du porc, comme l'industrie laitière et l'élevage des chevaux, est limitée par le manque de nourriture. Les grains et les moulées, à cause de l'éloignement des centres d'approvisionnement, sont tellement chers que la marge de bénéfice est très faible.

Il y aura avantage à favoriser un centre l'élevage qui permettrait de fournir au moins le marché local et avoisinant. Il y aurait lieu aussi de faire rapporter les truies deux fois par année, mais à la condition d'avoir des porcheries chaudes et hygiéniques.

Moutons

L'élevage du mouton diminue. Pendant la décade 1931-41 le nombre de têtes est passé de 17,605 à 13,111, et il ne semble pas y avoir d'amélioration possible dans un avenir prochain.

La plupart des troupeaux sont de descendance Oxford ou Leicester. Il y a une vingtaine d'années on fit l'introduction de moutons Shropshire, mais on en retrouve aujourd'hui peu de traces. On prétend qu'ils sont disparus parce qu'ils manquaient de rusticité.

L'élevage du mouton est cependant une des entreprises agricoles qui pourraient être renouvelées avec le moins de déboursés. C'est un animal peu exigeant quant à l'alimentation et il ne requiert pas d'abris dispendieux en hiver. Dans le passé les troupeaux ont été décimés principalement par les parasites intestinaux dont les dégâts ont commencé, paraît-il, quelque temps après l'arrivée des moutons de race. Il faut ajouter que les bêtes actuelles sont dégénérées et peu prolifiques (on n'a pas la moyenne d'un agneau par brebis). Chaque année les chiens et les ours exercent des déprédations et on a peu de moyens d'enrayer celles-ci. Toute campagne d'amélioration de l'élevage du mouton devrait être précédée par l'éducation des éleveurs et l'adoption de moyens efficaces pour éviter les pertes causées par les parasites, les chiens et les ours.

Poules

Les poules ont enregistré une augmentation d'environ 16,000 sujets en 1941 par rapport à 1931. Cette amélioration n'est pas apparente sur les fermes, car elle est due uniquement à l'installation de quelques gros poulaillers, dont un à Baie-St-Paul et trois dans la région de la rivière Malbaie.

Si le nombre de poules n'a pas augmenté sur les fermes, en revanche la qualité a été améliorée. Dans toutes les municipalités et sur presque toutes les fermes on ne fait plus couvrir les poules. Tous les ans on achète des poulets d'un jour, de bonne lignée, de race Plymouth-Rock barrée, du couvoir coopératif de Baie-St-Paul ou du couvoir privé de La Malbaie.

Dans deux ou trois municipalités certains cultivateurs ont commencé à s'organiser des poulaillers modernes de 150 à 200 poules et ils réussissent assez bien. L'élevage de la volaille pour la chair ou les oeufs serait plus facile d'organisation que l'industrie laitière parce qu'il demande moins de mise de fonds, parce qu'on n'est pas obligé de compter pour son succès sur les récoltes de la ferme, enfin parce que le marché avoisinant est excellent depuis quelques années.

Malheureusement les possibilités de développement ne sont pas très étendues car, une fois le marché de la région saturé, il ne serait pas profitable d'expédier les oeufs au loin, surtout lorsque les prix sont bas.

Dindes

Charlevoix était autrefois considéré comme le centre québécois de l'élevage des dindons. Il a été supplanté par les produits de l'Ouest canadien et des grands élevages aux environs des centres de consommation. Durant la crise, à cause des prix, les gens de Charlevoix n'ont pu soutenir la concurrence des nouveaux venus, et en 1941 il se produisait 25 p.c. moins de dindes qu'en 1931.

Les bas prix n'ont toutefois pas été l'unique cause de cette déchéance. Le dindon est sensible à certaines maladies infectieuses dont il est difficile de le débarrasser quand elles se sont introduites dans un troupeau, à moins d'observer rigoureusement les règles de l'hygiène. Comme dans Charlevoix les troupeaux de dindons sont laissés en liberté, une fois la maladie introduite on n'a pas trouvé d'autre moyen de la surmonter que celui d'abandonner l'élevage. Grâce au travail intelligent de l'agronome et de l'instructeur agricole, on est en train de remonter le courant. En 1942, on enregistrait une augmentation appréciable dans le nombre d'oiseaux élevés; il y a chance que le mouvement continue à s'accroître et qu'en surveillant le marché Charlevoix pourra reprendre sa place. Ce sera plus facile encore si on réussit à reconstituer le fameux dindon de Charlevoix, dont la pesanteur et la qualité correspondent mieux aux besoins actuels: on sait que cette race a comme caractéristiques un poids à peu près uniforme d'environ 10 livres et une qualité de chair insurpassable.

V - OCCUPATIONS COMPLEMENTAIRES

Par occupations complémentaires on entend ici certains travaux auxquels les cultivateurs se livrent afin d'obtenir le numéraire que ne peuvent leur fournir la culture et l'élevage. Les principales sont l'exploitation du lot à bois et le travail aux chantiers, les arts domestiques, la cueillette des bleuets et l'élevage des renards.

Exploitation du lot à bois

L'exploitation de la partie boisée de la ferme fournit une source appréciable de revenus dans toutes les municipalités du comté, sauf celles où se pratiquent des cultures spéciales.

Le principal centre d'exploitation forestière est St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière. La partie boisée occupe les trois quarts de la superficie de la ferme. La coupe du bois y procure le gros des revenus

et elle occupe le personnel durant les mois d'hiver et à différents intervalles au printemps et en été. St-François, Les Eboulements, St-Placide et St-Irénée sont les seuls endroits du comté où l'on fait une coupe à peu près rationnelle.

Ailleurs on a dû puiser largement dans la forêt depuis une dizaine d'années pour assurer la subsistance de la famille; aujourd'hui encore on coupe beaucoup plus que ne peut fournir la pousse annuelle. Sur bien des fermes, on n'en a plus que pour quelques années. La situation s'est encore aggravée depuis le début de la guerre à cause des hauts prix payés pour le bois; à certains endroits on a même vendu toute la coupe disponible.

A moins que l'on ne trouve un moyen d'arrêter ce vandalisme ou d'autres sources de revenus pour les cultivateurs, il faudra se résigner à l'abandon des fermes.

L'épuisement de la forêt durant la crise économique a aussi été fort accéléré par un phénomène contraire à celui qui se passe actuellement. Le bois à pâte se vendait bon marché et les produits de la ferme ne valaient presque rien; le cultivateur était obligé de doubler sa coupe ordinaire afin d'obtenir l'argent indispensable.

Travail aux chantiers

Les chantiers sont une source importante de revenus dans les localités où les produits de la ferme sont peu abondants et où le lot à bois est quasi épuisé. D'après les renseignements obtenus, les salaires retirés chaque année varient de \$300 à \$1,000 environ. Ce dernier chiffre n'est réalisé qu'aux endroits où le travail de chantier est pour ainsi dire l'unique moyen de subsistance, et il comprend habituellement le salaire d'au moins deux hommes. Dans la plupart des cas, il semble que les revenus provenant de cette source sont un peu exagérés; mais partout les informateurs ont été à peu près unanimes sur le revenu mensuel que peut se faire un homme au chantier. Dans bien des cas il y aurait lieu de déduire de ce montant certains frais comme la pension de l'homme, quelquefois d'un ou de deux chevaux, la réparation des voitures et de l'outillage, etc. Nous ne les avons pas indiqués parce qu'ils sont difficiles à évaluer, étant très variables; lorsque la chose a été possible, nous les avons immédiatement déduits des recettes brutes.

Arts domestiques

C'est une autre industrie de Charlevoix qui est à son déclin. Elle est passée par trois phases. La première se termina il y a une dizaine d'années. A cette époque les fermières cardaient, tissaient et teignaient leur laine et en fabriquaient des ouvrages domestiques: couvertures, carpettes, catalognes, d'après des dessins de leur propre imagination. Elles vendaient ces produits ou les échangeaient contre des marchandises chez des commerçants de Pointe-au-Pic. Elles en recevaient les prix ou les valeurs qu'on voulait bien leur remettre. Il faut dire aussi que la qualité était très variable soit dans l'exécution des produits, soit dans la valeur des tissus, soit encore dans l'originalité des dessins et la stabilité des teintes.

La deuxième période commence alors que les marchands qui voulaient établir cette industrie sur des bases plus solides fournissaient les dessins aux ouvrières et faisaient préparer et teindre leur laine dans des fabriques spécialisées. Ils payaient à la pièce suivant la difficulté du travail, et peut-être aussi en essayant d'exploiter les gens qui se trouvaient dans le besoin.

La troisième phase date de quelques années. Le marchand fournit aux ouvrières les dessins et tout le matériel, ce dernier étant d'une qualité excellente et uniforme. Le marchand verse un taux fixe, soit à la verge, soit au morceau, suivant le type de produits. Cette méthode, plus satisfaisante pour la stabilité d'un commerce et la conservation d'une clientèle, a comme inconvénient d'enlever à l'artisan toute sa valeur d'originalité, laquelle pourrait dans certains cas lui assurer de meilleurs revenus. Nous n'avons pas pu vérifier si les personnes qui travaillent ainsi pour les négociants reçoivent une juste rémunération. Quoi qu'il en soit, on ne peut espérer que toutes les ouvrières soient des artistes et que les ouvrages provenant de différentes sources laissées aux initiatives individuelles soient de

valeur identique. Les artistes véritables pourront toujours réussir à faire valoir la supériorité de leurs oeuvres. Quant aux autres, le système actuel leur permet de s'assurer une source de revenus dont elles seraient privées autrement.

Si l'ouvrière est exploitée, elle cessera vite en temps normal de travailler pour trop peu. Le cas échéant, le marchand se verra privé des produits indispensables à sa clientèle et sera forcé de revenir à une plus juste rémunération.

Il est évident qu'une telle façon de faire n'est pas idéale, mais il faut aussi accepter le fait que dans le passé elle a rendu de grands services.

Cueillette des bleuets

La cueillette des bleuets occupe nombre de familles notamment dans Ste-Agnès, De Salos, St-Fidèle et St-Siméon. C'est une occupation dont la rémunération est extrêmement variable, comme la récolte elle-même et les prix payés par boîte.

La récolte se fait dans les brûlés, où la plante pousse naturellement. Un brûlé donne une bonne récolte pendant trois à cinq saisons. Après il redeviendra bon si le feu y passe; autrement, il n'y a rien.

Quand les prix sont bons la récolte est faible, et quand les fruits sont abondants les prix sont bas, sauf quelques années où la demande est très grande.

La durée de la cueillette varie de trois à cinq semaines, soit depuis les premiers jours d'août jusqu'au milieu de septembre, mais il arrive qu'une gelée vienne brusquement arrêter le travail.

Il y aurait possibilité d'apporter de grandes améliorations aux conditions actuelles. On pourrait peut-être ne pas laisser au hasard ou à l'initiative de personnes peu scrupuleuses le brûlage des champs de bleuets. On pourrait aussi organiser la culture systématique sur de grandes surfaces qui aujourd'hui se reboisent automatiquement ou qui devraient être reboisées dans un avenir rapproché. Ce serait aussi une initiative heureuse que celle d'organiser localement le commerce d'un fruit si populaire sur tout le continent américain.

Elevage de renards

L'élevage de renards, très florissant aussitôt après la guerre de 1914-18 et pratiqué alors sur la majorité des fermes de Charlevoix, est aujourd'hui considérablement réduit. De fait, il y a à peine 200 éleveurs; ils possèdent au total quelque 2,500 couples. Le plus grand centre se trouve aux alentours de Baie-St-Paul. Une vingtaine de ranches comptent environ 75 p.c. des couples.

Cet élevage est tellement délicat qu'il exige une organisation élaborée, et il ne semble pas avantageux pour le cultivateur ordinaire de s'y adonner. Outre qu'il est dispendieux, il devient de plus en plus difficile, principalement à cette époque de rareté de viande, de se procurer la nourriture appropriée.

Une organisation nouvelle, dirigée par un spécialiste du ministère de l'Agriculture, va permettre aux éleveurs sérieux de stabiliser leur exploitation, d'effectuer leurs achats et la vente de leurs produits sous une forme coopérative; en outre, les services d'un technicien spécialiste vont permettre d'améliorer les méthodes d'élevage.

Activités secondaires

Quelques occupations fournissent en certaines occasions et à des intéressés isolés des sources de revenus de faible importance, mais qui ne sont pas à dédaigner lorsqu'on ne peut avoir recours à des travaux plus rémunérateurs.

Le piquage de la gomme de pin, de sapin ou d'épinette est pratiqué par quelques individus, qui en retirant de \$25 à \$100 par saison; mais cela ne peut constituer une occupation permanente ou partielle généralisée, car si le marché est bon actuellement il peut être vite saturé.

La cueillette de la graine d'anis et de plantes de menthe sauvage fournira une occupation quelques jours par année à des personnes qui ont peu d'autres choses à faire. Ici encore il ne saurait être question d'une source de revenus sur laquelle on puisse sérieusement compter; cependant, à celui qui a le loisir de faire ce travail elle procure des revenus qu'il ne pourrait obtenir autrement.

VI - REVENU-ARGENT DE LA FERME

On trouvera plus loin, dans les monographies municipales, une estimation du revenu-argent des cultivateurs et de la valeur des produits de la ferme consommés par leur famille, ainsi qu'une évaluation des dépenses d'exploitation et du revenu net des cultivateurs. Nous n'avons pas la prétention de croire que les chiffres que nous y présentons sont rigoureusement exacts. Ce sont simplement des moyennes qui, nous l'espérons, serrent la réalité d'aussi près que possible.

Pour chacune des municipalités du comté, nous indiquons dans le tableau III le revenu-argent moyen des cultivateurs. Nous avons établi deux moyennes lorsque nous avons affaire à des municipalités où les exploitants se partagent nettement en deux catégories au point de vue de leur revenu-argent, soit à cause de certaines cultures ou occupations, soit à cause de la situation plus avantageuse des uns que des autres par rapport aux marchés, etc. Les éléments du revenu-argent indiqué sont pareillement des moyennes.

La moyenne générale est toutefois loin de représenter la totalité du revenu-argent de tous les exploitants dans chacune des municipalités. Ainsi, elle ne comprend pas certains revenus impossibles à contrôler, par exemple: le travail à la journée dans les villages, le travail en été à la navigation, ou encore le travail temporaire dans les usines de guerre ou dans les fabriques locales. Il n'y a pas de doute que ces sources de revenus dans différentes familles sont importantes et même nécessaires pour boucler le budget. C'est le cas notamment à St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière, à Rivière-du-Gouffre, à Clermont, à Rivière-Malbaie, à St-Bernard et à St-Louis-de-l'Île-aux-Coudres.

Ne figurent pas non plus au tableau III, dans la moyenne générale, divers revenus dont bénéficie dans chaque municipalité une proportion plus ou moins grande de cultivateurs. Cet argent provient de sources diverses: travail aux chantiers, artisanat, vente de blouots et autres fruits, de produits laitiers ou maraîchers, etc. Etant donné que ces revenus spéciaux ne touchent pas la généralité des propriétaires de fermes, nous ne les avons pas répartis sur l'ensemble des exploitants, mais nous avons de préférence indiqué à part dans les monographies où il est traité de l'agriculture le nombre de ceux qui en bénéficient et le chiffre moyen de ces revenus par intéressé. Ces indications serviront à nuancer la moyenne d'ensemble.

En tenant compte des revenus dont nous venons de dire qu'ils ne sont pas compris dans la moyenne générale, mais que touchent en supplément quelques centaines de familles de cultivateurs, et bien qu'il soit téméraire d'avancer un chiffre, on ajouterait annuellement quelque \$300.00, peut-être même davantage, au revenu-argent global des cultivateurs du comté.

Le revenu net des cultivateurs tel qu'indiqué dans les monographies doit, pour ceux qui ont des dettes, être diminué de l'intérêt payé et des remboursements effectués pour éteindre leur hypothèque. Ce revenu ne tient pas compte non plus de la dépréciation des bâtiments et de l'outillage.

L'augmentation du revenu annuel est réalisable pour deux raisons: d'abord parce qu'au moins 40 p.c. des jours de travail possible sur les fermes sont inutilisés, puis parce qu'il existe à proximité des sources de revenus qui peuvent être rapidement mises à la disposition de ceux

	Cultu- res	Bovins	Porcs	Mou- tons	Avicul- ture	Pro- duits laitiers	Fruits, légumes	Total du revenu agricole	Bois coupé sur la ferme	Rev.-arg. total tiré de la ferme	Chantiers	Total du revenu- argent
REGION I	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
St-François-Xavier	-	36	20	5	32	-	-	93	615	908 (1)	330 (2)	1,238
Rang St-Placide	-	30	10	25	15	-	-	80	400	480	300	780
REGION II												
a) Rivière-du-Gouffre												
Baie St-Paul	250	125	230	45	125	930	-	1,705	200	1,905	-	1,905
St-Pierre-et-St-Paul	30	155	110	30	185	245	-	755	100	855	-	855
Rang St-Placide	-	30	10	25	15	-	-	80	400	480	300	780
Rivière-du-Gouffre	40	80	110	60	170	125	-	585	125	710	-	710
St-Urbain	50	95	175	100	245	200	-	865	200	1,115 (3)	300	1,415
b) Rivière-Malbaie												
Clermont	40	110	235	40	95	250	-	770	125	895	-	895
Rivière-Malbaie	77	133	310	30	80	345	-	975	75	1,050	-	1,050
St-Etienne	115	155	280	80	70	320	-	1,020	280	1,300	-	1,300
c) Plateau												
St-Hilarion	45	160	90	70	100	90	-	555	80	635	535 (4)	1,170
Ste-Agnès	35	95	90	35	45	200	-	500	70	570	400	970
De Sales	30	55	200	30	80	120	-	515	200	715	500	1,215
St-Irénée	42	85	110	25	140	175	-	577	200	777	450	1,227
Les Eboulements	155	210	90	50	135	140	-	780	350	1,130	300	1,430
Cap-à-l'Aigle	430	200	30	65	75	175	-	975	130	1,105	-	1,105
	430	200	30	65	75	175	30	1,005	130	1,135	600 (5)	1,735
St-Fidèle	50	95	225	50	75	225	-	720	150	870	300	1,170
	15	90	85	60	40	180	-	470	325	795	300	1,095
St-Siméon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	700	700
REGION III												
Le Plateau (Eboulements)	155	210	90	50	135	140	850	1,630	-	1,630	-	1,630
Cap-aux-Oies "	155	210	90	50	135	140	1,000	1,780	-	1,780	-	1,780
St-Joseph-de-la-Rive	50	180	90	-	120	260	1,050	1,750	-	1,750	-	1,750
Ile-aux-Coudres:												
St-Bernard	830	25	125	20	100	-	-	1,100	-	1,100	-	1,100
St-Louis	700	45	175	35	120	20	-	1,095	-	1,095	-	1,095

(1) Y compris \$200 érablières. (2) Y compris \$30 de pêche. (3) Y compris \$50 artisanat. (4) Y compris \$35 bleuets. (5) Tourisme.

qui voudront les utiliser. Ces disponibilités ou améliorations sont entre les suivantes: accès aux réserves forestières; amélioration des champs de bleuets par le renouvellement méthodique des brûlés et même par des plantations, puis par l'organisation du commerce de ce produit; encouragement à certaines petites activités secondaires, telles le "piquage" de la gomme de résineux, la cueillette de la graine d'anis, la récolte de menthe sauvage, etc.; certains travaux publics, notamment la rénovation de la voirie en vue du tourisme.

VII - ORGANISATIONS AGRICOLES

Charlevoix est un comté bien pourvu d'organismes agricoles de toute sorte. Voici l'énumération des principaux: 15 cercles agricoles, soit un dans presque chaque municipalité; 2 coopératives, dont l'une à St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres et l'autre à Ste-Agnès-de-Murray-Bay; 3 caisses populaires, 6 cercles de fermières, 3 cercles d'éleveurs, 1 cercle de jeunes agriculteurs, 2 syndicats coopératifs, dont l'un à l'Ile aux Coudres et l'autre à St-Joseph-de-la-Rive. Il y a en outre un couvoir coopératif à Baie-St-Paul et un couvoir privé à La Malbaie.

Deux agronomes résidents et un instructeur en aviculture sont au service des cultivateurs.

Tous ces organismes fonctionnent relativement bien, mais on ne peut en attendre une activité aussi intense que dans les régions où l'agriculture constitue la principale source de revenus.

Il y a déjà eu à Baie-St-Paul une ferme de démonstration; malheureusement la politique bien plus que le bon sens semble en avoir déterminé l'emplacement. Cette ferme fait aujourd'hui partie de l'hospice St-Paul, c'est-à-dire qu'elle se trouvait dans la partie la plus fertile du comté, laquelle couvre peut-être le centième de la superficie cultivée. C'est dire que les résultats de cette ferme ont été nuls non seulement pour les cultivateurs mais même pour les propriétaires, qui s'en sont débarrassés en la vendant à la première occasion favorable.

Le concours de fermes, qui comprend 24 membres, rendra probablement de plus grands services, mais on ne devrait pas le diriger d'après les principes qui guident les organisations semblables ailleurs dans la province.

On trouve aussi dans le comté trois fermes modèles. A Baie-St-Paul est située la ferme de l'hospice, d'une superficie de quelque 800 acres, mais elle n'est d'aucune utilité exemplaire pour les cultivateurs avoisinants. Ce pourrait être cependant une source d'approvisionnement d'animaux reproducteurs, surtout pour l'élevage du porc. Il est douteux que le bétail laitier puisse être de grand service, car on y élève de la Holstein, race probablement peu adaptée à la plus grande partie du comté.

Les deux fermes des descendants des anciens seigneurs des seigneuries de La Malbaie sont bien administrées, mais il n'y a aucun contact entre elles et les cultivateurs. C'est malheureux, car il y aurait pour ces richards moyen d'aider la population en lui fournissant à des prix raisonnables des reproducteurs de bétail Jersey et de moutons Shropshire.

A St-Irénée, M. Trudel, entrepreneur en voirie et homme très estimé de la région (il est maire de St-Irénée depuis nombre d'années), organise une grande ferme dans le rang Terrebonne. Il n'y a pas de doute qu'il saura en faire profiter ses concitoyens.

VIII - REGIONS DE COLONISATION

Charlevoix compte deux centres de colonisation, dont l'un dans la municipalité de De Sales. Il est dans une région de sol pauvre, où la forêt pourrait être la seule source de revenu avec les bleuets. Elle fournira un pied-à-terre à un certain nombre de colons, mais il n'y a guère à espérer qu'ils pourront y faire leur vie.

L'autre est dans les cantons Sagard et Cheveau et il chevauche les comtés de Charlevoix et Saguenay. Il n'est pas mieux placé que De Sales, mais l'agent des terres est un homme actif et d'initiative et la colonie se maintient grâce à son travail.

IX - CONCLUSIONS

La ferme de Charlevoix, dans ses activités agricoles, forestières ou spéciales, est une entreprise familiale. On s'efforce de tout faire chez soi et pour soi. Chacun fait un peu de tout et un peu de chaque chose, et il n'y a à peu près pas de spécialisation. Si le revenu général est plus stable du fait des nombreuses sources de revenus, celles-ci restent toutefois un indice de l'état peu avancé de l'agriculture. Il est impossible d'attendre un niveau élevé car on ne peut se perfectionner en rien. Cette affirmation est confirmée par certaines fermes isolées dans Baie-St-Paul et La Malbaie où la spécialisation soit en industrie laitière, soit en aviculture ou en élevage de renards procure des revenus dépassant très fortement la moyenne. L'état d'esprit général favorise peu les entreprises coopératives.

Le capital, représenté par le sol arable, la forêt, les bâtiments, le cheptel et l'outillage est faible partout. On peut même dire qu'il est continuellement à la baisse.

L'amélioration de la situation agricole du comté comportera, à notre avis, l'utilisation des moyens suivants:

inventaire détaillé des sols afin de déterminer ce qui doit rester à l'agriculture et ce qui doit retourner à la forêt, afin aussi de connaître la valeur actuelle des terres arables et de découvrir les améliorations applicables au milieu;

étude de la flore naturelle des plantes agricoles et recherches sur les espèces qui peuvent le mieux convenir aux terrains de Charlevoix;

recherches sur les moyens de rénover la matière organique et la fertilité (meilleures plantes pour engrais verts et moyens de traitement), utilisation économique de la pierre à chaux et l'emploi de fertilisants;

stimuler les productions animales particulièrement bien adaptées au comté, entre autres l'élevage du mouton et des volailles. En aviculture, c'est surtout l'élevage des dindes qu'il y aurait lieu de favoriser par l'établissement de troupeaux-souches, la protection efficace des sujets contre les maladies, une alimentation convenable et l'organisation du marché. Dans l'industrie ovine il y aurait lieu d'étudier les possibilités d'organiser l'élevage coopératif avec des bergers et la mise en commun de certaines parties des domaines. Il faudrait aussi améliorer les troupeaux aux points de vue de la fécondité des brebis, de la qualité de la chair et de la laine. Des mesures hygiéniques s'imposent pour protéger les bêtes contre les parasites naturels. Quant à l'élevage des renards, les principaux propriétaires de ranches, organisés sous la direction d'un technicien du ministère de l'Agriculture, sauront sans doute assurer l'avenir de leur industrie.

Enfin, les régions où se pratiquent des cultures spéciales devraient être favorisées des services de spécialistes qui pourraient les guider dans la production et la vente.

A peu près partout le cultivateur a besoin de la forêt pour s'assurer un revenu convenable. Si le domaine boisé de la ferme est considérablement appauvri, en revanche dans les limites mêmes du comté il existe encore des réserves non concédées d'une grande étendue. La seigneurie de la Côte de Beaupré (partie de Charlevoix) et les réserves au nord de St-Fidèle et de St-Siméon doivent représenter une superficie de tout près de 400 milles. Si on y ajoute les 200 milles sur les terres patentées, cela forme environ 600 milles.

Seul un technicien de la forêt pourrait préciser les modalités d'exploitation des ressources ligneuses, mais il nous semble que

les mesures suivantes pourraient être prises: inventaire des ressources forestières sur les réserves et les terres patentées; organisation de l'exploitation des réserves de façon que le travail local en profite pleinement; étude des méthodes économiques de reboisement des parties de terres patentées dont l'utilisation pour des fins agricoles n'est pas avantageuse, meilleure exploitation et rénovation de la partie boisée; organisation de la vente du bois à pâte ou autre de façon que les cultivateurs en retirent plus de revenu; enfin, ce qui n'est pas moins important que tout le reste, éducation forestière de la population.

La guerre a provoqué de grands changements dans le travail aux chantiers. Les salaires journaliers sont plus élevés et les périodes d'emploi plus longues qu'en temps normal.

Depuis l'ouverture ou l'agrandissement d'usines dans la région de Chicoutimi, beaucoup de fils de cultivateurs y ont trouvé du travail. Mais ces gens (individus ou familles) vont là comme ils vont aux chantiers: leur pied-à-terre est toujours Charlevoix et ils y reviendront à la première épreuve. L'attachement de ces gens à leur comté d'origine ou à la maison paternelle, de même que leurs habitudes de frugalité et d'économie les prédisposent sans doute à trouver moins pénible le retour chez eux après une période de forts revenus ou un ralentissement marqué de l'activité dans les chantiers.

L'adaptation aux conditions nouvelles pour tous les cultivateurs serait toutefois beaucoup facilitée par toutes les mesures qu'on pourrait utilement prendre pour rendre plus profitable l'exploitation agricole du sol, de même que celle des ressources ligneuses et autres dont peut bénéficier la classe rurale.

INDUSTRIE

Le comté de Charlevoix n'est pas un comté industriel, et cela en dépit du fait qu'il renferme un nombre assez imposant d'entreprises que l'on est convenu d'appeler industrielles. C'est que dans l'ensemble ces établissements, qui pour la plupart transforment des matières premières locales et travaillent à commission, ne sont que de très faibles entreprises. Il n'y a dans le comté qu'une industrie réellement importante, l'installation combinée de Donohue Bros. et de Nairn Falls Pulp Co. Ltd pour la fabrication de la pâte et du papier dans la municipalité de Clermont. Les autres industries, sauf les entreprises minières, encore au stage de l'installation et dont l'avenir reste assez difficile à prévoir, sont de petites industries dont l'économie même indique les possibilités restreintes d'expansion.

Le tableau ci-dessous, préparé à l'aide de chiffres fournis par le Bureau fédéral de la statistique, montre l'importance de l'industrie dans le comté et sa marche depuis 1937.

TABLEAU I

	Etablissements	Capital (Dollars)	Employés	Salaires (Dollars)	Production (Dollars)
1937	78	12,938,910	534	557,831	2,434,001
1938	84	12,849,964	663	636,076	2,876,054
1939	84	13,230,459	674	689,843	3,310,812
1940	75	12,651,714	673	784,310	4,773,719

Ainsi que nous l'avons noté plus haut, la plupart des industries utilisant des matières premières locales; seules font exception trois fabriques d'eaux gazeuses, une fonderie et une manufacture de tuyaux en ciment.

La plupart des industries travaillent aussi uniquement ou en partie pour la clientèle locale. Tel n'est pas le cas cependant des fabriques de pâte et de papier ainsi que des mines de fer. Il faut noter également qu'une partie de la production des beurreries et des fromageries ainsi que des scieries s'écoule en dehors du comté.

Etudions maintenant ces diverses industries, que nous avons groupées sous trois grandes divisions: les industries dérivées de l'agriculture, les industries utilisant le bois et les industries diverses.

Industries dérivées de l'agriculture

Les industries dérivées de l'agriculture sont toutes de petites entreprises transformant, à commission pour le compte des cultivateurs, une matière première produite sur les fermes du comté. Ces industries comprennent 4 beurreries, 9 fromageries, 17 meuneries et moulanges, 7 carderies, 4 fouleries, 3 tanneries et 1 couvoir coopératif. La plupart de ces établissements ne fonctionnent qu'une partie de l'année et ne marche pas à plein rendement pendant leur période d'exploitation. Pendant quelques mois, elles ont un ou deux employés, très souvent des membres de la famille des propriétaires. La production de ces industries est nécessairement faible et, comme il s'agit de la transformation de matières premières agricoles de provenance locale, l'industriel a peu d'influence sur la production. Sauf les beurreries et les fromageries, ce sont toutes des industries du type ancien, dont l'avenir est lié à la permanence de mœurs ancien régime. A vrai dire, on pourrait faire une autre exception pour les carderies, dans la mesure où il y a possibilité de développer dans le comté l'élevage du mouton et de le mettre à la base d'une industrie des arts domestiques.

Beurreries et fromageries

L'industrie laitière, ici comme un peu partout, est la principale source de revenu-argent du cultivateur proprement dit, c'est-à-dire de celui qui vit dans une large mesure de l'agriculture. La proportion des cultivateurs du comté qui ne remplissent pas cette condition est relativement forte et l'importance de l'industrie laitière n'apparaît peut-être pas aussi grande ici que dans beaucoup d'autres comtés.

On relève dans Charlevoix 13 fabriques de produits laitiers dont 4 beurreries et 9 fromageries. Ces fabriques sont réparties dans 10 des 16 municipalités agricoles autres que les villages du comté; six de ces municipalités n'ont donc pas de beurrerie ou de fromagerie, tandis que St-Hilarion en a trois et St-Fidèle deux. La production de ces fabriques en 1941 a été de 164,386 livres de beurre et de 234,868 livres de fromage (1). La matière première est le lait de 3,859 vaches appartenant à 698 patrons. Ces derniers représentent environ 40 p.c. des cultivateurs du comté. Des raisons qui font que plus de la moitié des cultivateurs n'envoient pas leur lait à la beurrerie, la principale est sans doute l'insuffisance de la production de ces cultivateurs dont beaucoup comptent sur la récolte du bois autant et même plus que sur celle des cultures pour équilibrer leur budget. La période d'exploitation des fabriques varie entre 3.5 et 6.5 mois, la moyenne étant de 5 mois. C'est peu comme période d'exploitation: cela suppose une lactation courte et révèle le caractère de la production laitière. Le tableau ci-après indique, pour l'année 1941, la période d'exploitation, le nombre de patrons, le nombre de vaches, la production et les débouchés de chaque fabrique.

Le problème de la distribution est simple. Le fromage, légalement, n'a plus qu'un acheteur: le marchand de gros. Quant au beurre, 133,142 livres des 164,386 produites se sont écoulées sur le marché local et le reste (31,244 livres) est allé à la Coopérative Fédérée de Québec. Des quatre beurreries du comté deux n'ont produit que pour le marché local, et une autre y a vendu plus des 6/7 de sa production.

Par rapport à 1939, la production de beurre de 1941 marque une augmentation de 10.6 p.c. et celle du fromage, une augmentation de 12.3 p.c. Le petit tableau ci-dessous, qui groupe les données les plus significatives touchant la production du beurre et du fromage, donne une idée de la marche de cette industrie depuis 1931. Cette période est marquée, ainsi que le

(1) M. François Bherer, propriétaire d'une beurrerie située à Rivière-Malbaie, fabrique également de la crème glacée.

TABLEAU II - BEURRERIES & FROMAGERIES

MUNICIPALITES	Exploitants	Mois d'opé- ration	Nombre de patrons	Nombre de vaches	Production en 1941 Beurre (B) Fromage (f)	Débouchés	
						marché local	Marchands de gros
Clermont	Henri Trenblay	4.5	18	150	25,249 (F)		25,249
De Sales	Jos, St-Gelais	5	31	225	29,022 (F)		29,022
Rivière-Malbaie	François Bhérer	6.5	130	650	36,699 (B) (1)	36,699	
St-Agnès	Th. Louis Gagnon	4.5	42	262	29,520 (F)		29,520
St-Fidèle	Jos. Tremblay	6	65	235	19,330 (B)	19,330	
St-Fidèle	Maurice Breton	3.5	18	100	8,485 (F)		8,485
St-Irénée	Soc. des Patrons de St-Nicolas	4.5	25	150	14,086 (F)		14,086
Baie-St-Paul	Antonin & Joseph Otis prop. de la Crèmerie de Baie-St-Paul	6.5	168	857	77,011 (B)	67,113	9,898
Les Eboulements	Soc. des Patrons Beurrerie de la Paroisse des Eboulements	6	60	380	31,346 (B)	10,000	21,346
St-Hilarion	Henri-Paul Audet	5	35	250	33,580 (F)		33,580
St-Hilarion	Antonio Desgagnés	5	25	190	32,092 (F)		32,092
St-Hilarion	Pierre Tremblay	5	45	260	33,517 (F)		33,517
St-Urbain	Soc. de fromagerie de St-Urbain	5	36	150	29,317 (F)		29,317
			698	3,859	234,868 (F) 164,386 (B)	133,142 (B)	234,868 (F) 31,244 (B)

(1) A de plus vendu du lait en nature, de la crème et de la crème glacée pour la somme de \$7,000.

tableau le révèle, par un fléchissement assez profond vers les années 1933-1935. Cette baisse, que les statistiques pour l'ensemble de la Province enregistrent également, est probablement due aux bas prix qui avaient alors cours. L'explication est d'autant plus plausible que la hausse qui se manifeste par la suite semble suivre d'assez près le mouvement des prix. La production de beurre en 1941 est de 22.1 p.c. supérieure à la moyenne de celle des années 1927-1931, mais celle du fromage est encore de 16.3 p.c. inférieure à la moyenne des mêmes années.

	1931	1933	1935	1938	1939	1941
Fabriques de beurre	4	4	3	3	3	4
Fabriques de fromage	13	15	9	9	10	9
Nombre de patrons	595	607	422	607	651	698
Nombre de vaches	3,516	3,681	2,313	3,110	3,378	3,859
Beurre produit (lbs)	166,849	91,782	120,798	160,189	148,630	164,386
Fromage produit (lbs)	299,048	248,303	116,168	198,021	209,102	234,868

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, les fabriques du comté restent en exploitation à peine six mois par année. Il faut ajouter que pendant cette courte période de production elles sont loin de marcher à plein rendement. Un simple coup d'oeil sur la colonne production du tableau II suffit pour s'en rendre compte. Il est non moins clair que la production des fabriques du comté est trop faible pour être économique. Le grand mal dont souffrent tous ces établissements est le manque de matière première. Il n'y a pas de doute que, sous réserve de conditions économiques adverses, la production laitière tendra à augmenter dans les années à venir, mais il semble bien que cette augmentation sera plutôt lente. Les facteurs qui conditionnent le développement de l'industrie laitière étant du domaine de la technique agricole, nous renvoyons le lecteur au chapitre de l'agriculture.

Meuneries et moulanges

Les cultivateurs du comté n'ont pas l'habitude d'acheter des moulées alimentaires sur une grande échelle; ils se contentent autant que possible des grains qu'ils récoltent et qu'ils font moudre à la meunerie locale. C'est probablement pour cette raison que les meuneries sont passablement nombreuses dans le comté, compte tenu du degré de développement de l'agriculture. On relève en effet 17 meuneries et moulanges dont 11 sont exploitées conjointement avec une autre industrie, ordinairement une scierie.

On se doute bien que les meuneries du comté de Charlevoix ne sont pas de grosses entreprises. La plus importante meunerie, celle de M. Eugène Girard de St-Iréné, a moulu 24,600 boisseaux en 1941; la production des autres s'échelonne entre 500 et 10,000 boisseaux et la quantité totale de grains moulus est de plus de 85,000 boisseaux.

Presque toute cette production consiste en moulées pour l'alimentation des animaux; le blé compte peu: 2,500 à 3,000 boisseaux. C'est donc qu'ici encore, dans ce comté qu'on dit si fortement attaché aux traditions agricoles, la pratique disparaît de cultiver le blé pour en faire son pain.

Comme la plupart des industries établies exclusivement en fonction des besoins des cultivateurs locaux, les meuneries travaillent à commission; aucun meunier ne rapporte de production pour son propre compte. Voici maintenant la liste des meuneries et moulanges avec la production de chacune.

TABLEAU III

Municipalités	Exploitants	Production (boisseaux)
Rivière-Malbaie	Lucien Couturier	3,000
	Albert Bouliane	500
St-Agnès-de-Murray-Bay	Adélard Bouchard	8,000

TABEAU III (suite)

Municipalités	Exploitants	Production (boisseau)
St-Siméon	Morneau, Jos	(1)
St-Fidèle-de-Mont-Murray	Wilfrid Desbiens	2,600
St-Irénée	Eugène Girard	24,600
	Azarias Tremblay	10,000
Les Eboulements	Edmond Tremblay	6,040
	Chs-Henri Tremblay	5,800
	Désiré Gaudreault	5,000
	Paul Deschênes	500
Rivière-du-Gouffre	Edmour Bouchard	(2)
	Alfred Tremblay	4,000
St-Hilarion	Frs Tremblay	1,500
St-Pierre et St-Paul-de-la-	Robert Fortin	5,050
Baie-St-Paul	J.-B. Larouche	6,075
St-Urbain	Alphonse Girard	2,000
		84,065

Garderies

On compte dans le comté sept carderies; elles travaillent à commissions, presque exclusivement pour le compte des cultivateurs de la région. En 1941, cinq (3) des sept carderies ont ouvré 29,500 livres de laine et 4,000 livres de chiffons. La carderie de M. Edgar Tremblay de la Malbaie où sont passées, l'an dernier, 10,000 livres de laine et 4,000 livres de chiffons est relativement importante pour une industrie de ce genre dans la région. Pas plus que les autres cependant elle ne marche à pleine capacité. La matière première fait défaut pour que ces industries fonctionnent à plein rendement; aussi ne faut-il pas s'étonner de les voir très souvent attenantes à une scierie ou une moulange et jouer le rôle d'industrie complémentaire. Voici la liste de ces établissements avec leur chiffre de production.

TABEAU IV

Municipalités	Exploitants	Production (laine cardée, en livres)
La Malbaie	Edgar Tremblay	10,000 (4)
St-Etienne-de-la-Malbaie	Elzéar Grenier	4,000
Baie-St-Paul	Athanase Tremblay	7,000
Les Eboulements	Paul Deschênes	6,500
Rivière-du-Gouffre	Edmour Bouchard	(5)
St-Pierre-et-St-Paul-	Arthur Simard	2,000
de-la-Baie-St-Paul		
Clermont	Philippe Tremblay	(6)
		29,500

Fouleries

Le foulage de "l'étoffe du pays" donne lieu à une petite industrie qui compte quatre installations dans le comté. Un de ces ateliers est attenant à une carderie et deux autres le sont à des scieries. Le foulage se fait à commission pour les cultivateurs de la région. L'an dernier, les quatre entreprises ont foulé au total 2,135 verges d'étoffe. Voici la liste de ces établissements avec la quantité de travail exécutée par chacun.

- (1) A peu près inactive
- (2) Il nous a été impossible d'obtenir le chiffre de production de cette moulange.
- (3) Nous n'avons pu obtenir de chiffres de M. Edmour Bouchard de Rivière-du-Gouffre.
- (4) A aussi cardé 4,000 livres de chiffons.
- (5) Il ne nous a pas été possible d'obtenir le chiffre de production de cette carderie.
- (6) Fermée temporairement.

TABLEAU V

Municipalités	Exploitants	Production (étoffe foulée, en verges)
St-Etienne-de-la-Malbaie	Elzéar Grenier	1,000
Les Eboulements	Polycarpe Bouchard	400
Rivière-du-Gouffre	Joseph Bouchard	135
St-Urbain	Edouard Duchesne	600
		2,135

Tanneries

Le comté renferme trois tanneries dont deux sont à Baie-St-Paul et l'autre à St-Etienne-de-la-Malbaie. Celles de Baie-St-Paul appartiennent à M. Jos. Potvin et à M. Arthur Simard et celle de St-Etienne à M. Jos. Ed. Couturier. L'an dernier, M. Couturier a tanné 400 grosses peaux et 800 petites, M. Potvin 400 grosses et 900 petites et M. Simard 700 grosses et 2,200 petites. Ensemble ils ont donc tanné 5,400 peaux dont 1,500 grosses et 3,900 petites. Ces tanneries ne travaillent qu'à commission et presque uniquement pour les cultivateurs de la région; les peaux qui viennent d'en dehors, des régions de Québec et du Lac St-Jean notamment, ne forment qu'une faible partie du tout. Dans l'ensemble, le travail a une tendance à diminuer aux tanneries. Les principales raisons sont: la pratique qui se généralise pour les cultivateurs d'engraisser les animaux, particulièrement les veaux, et de les vendre vivants, puis celle d'acheter les chaussures au lieu de les faire à la maison ou de les faire confectionner par le cordonnier de la localité, selon la coutume d'autrefois.

Couvoir Coopératif

Les cultivateurs de Baie-St-Paul ont organisé un couvoir coopératif en 1931. La production de 1941 a été de 85,000 poussins, dont on a vendu 25,000 dans la région et 60,000 dans le reste de la Province.

Industrie du bois

Scieries

Le comté renferme 51 scieries dont plusieurs sont combinées à une autre petite industrie, ordinairement une moulange. La période d'exploitation de ces établissements est relativement courte; la moyenne est d'environ 2 ou 3 mois. Les scieries qui fonctionnent plus de 3 mois sont peu nombreuses et dans la plupart des cas, si l'on excepte une période active qui ne dépasse pas souvent la moyenne, elles ne fonctionnent le reste du temps que par intermittence. Les employés sont au nombre de 151. Les membres de la famille des propriétaires forment une bonne partie du groupe. La plupart de ces employés ne travaillent que quelques semaines par année, surtout au printemps qui amène, aux scieries, la période de gros travail.

La production totale des scieries du comté, pour l'année 1941, comprend 4,813,500 p.m.p. de bois d'oeuvre, 850,000 p.m.p. de bois à fuseaux, 945,000 bardeaux et 14,000 lattes. Le tableau de la page suivante en donne le détail par municipalité. Bien que la production soit passablement bien répartie, la région du sud-ouest du comté, avec quatre des cinq plus gros centres, est la meilleure. La production globale des quatre municipalités de Baie-St-Paul (1,100,000 p.m.p.), St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière (551,600 p.m.p.), Les Eboulements (551,500 p.m.p.) et St-Urbain (486,500 p.m.p.) s'élève à 2,689,600 p.m.p., soit pas loin de la moitié de la production totale du comté. La municipalité de St-Siméon, dans un coin où la production n'est pas aussi forte, n'en est pas moins la deuxième des plus importantes municipalités du comté; avec sa production de 759,000 p.m.p. elle arrive immédiatement après Baie-St-Paul.

Les scieries du comté sont de petits ou de moyens établissements; il n'y a pas de grosses scieries. Huit d'entre elles ont une production inférieure à 25,000 p.m.p., 29 restent au-dessous de 100,000 p.m.p. et 2 seulement dépassent le demi-million. Ces deux dernières sont celles

PRODUCTION DES SCIERIES DU COMTE DE CHARLEVOIX EN 1941

MUNICIPALITES	PRODUCTION PROPRE					PRODUCTION A COMMISSION				
	Scie- ries	Em- plo- yés	Sciage (p.m.p.)	Fuseaux (p.m.p.)	Lattes et bardeaux (nombre)	Planage (p.m.p.)	Sciage (p.m.p.)	Fuseaux (p.m.p.)	Lattes et bardeaux (nombre)	Planage (p.m.p.)
Clermont	2	3	100,000	--	10,000(L)	50,000	300,000	--	--	60,000
De Sales	3	8	100,000(1)	--	--	--	260,000	--	--	80,000
Rivière-Malbaie	3	5	25,000	--	--	--	332,000	--	250,000(B)	--
Ste-Agnès	1	6	40,000	--	--	--	75,000	--	--	--
St-Etienne-de-la-Malbaie	1	--	--	--	--	--	30,000	--	--	--
St-Fidèle	2	3	1,000	--	--	--	85,000	--	--	--
St-Irénée	3	8	7,000	28,000	--	20,000	175,000	85,000	350,000(B)	--
St-Siméon (p)	5	12	614,000(2)	--	--	--	145,000	--	--	--
St-Siméon (v)	2	2	--	--	--	--	12,000	--	--	30,000
Baie St-Paul	3	28	300,000	350,000	--	--	450,000	--	--	75,000
Les Eboulements	6	12	10,500	--	--	--	535,000(3)	--	60,000(B)	150,000
Rivière-du-Gouffre	2	2	36,000	--	--	--	19,500	--	--	--
St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres	3	5	3,500	--	--	--	195,000	--	--	25,000
St-François-Xavier-de-la-Pte-Rivière	7	41	25,000	370,000	2,000(L)	5,000	139,000	17,000	2,000(L)	5,000
St-Hilarion	1	2	--	--	--	--	125,000	--	200,000(B)	--
St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres	2	2	7,000	--	--	--	50,000	--	--	--
St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul	2	2	9,000	--	--	--	130,000	--	--	--
St-Urbain	3	10	8,000	--	85,000(B)	--	470,000	--	--	25,000
	51	151	1,286,000	748,000	12,000(L) 85,000(B)	75,000	3,527,500	102,000	2,000(L) 860,000(B)	450,000

- (1) Plus 300 boîtes à bleuets
 (2) Plus 1,500 boîtes à bleuets
 (3) Plus 3,000 boîtes à bleuets

de M. Arsène Bilodeau de St-Siméon, dont la production s'élève à 580,000 p.m.p., et celle de M. Charles Bouchard de Baie-St-Paul, dont la production atteint 600,000 p.m.p.

Le travail à commission constitue la partie la plus importante des opérations des scieries. L'an dernier, 18 établissements n'ont scié qu'à commission tandis que 4 n'ont travaillé que pour le compte de leur propriétaire. Le bois débité à commission représente 64.5 p.c. de tout le bois scié dans le comté, soit 73.3 p.c. du bois d'oeuvre, 12 p.c. du bois à fuseaux, 14.3 p.c. des lattes et 91 p.c. du bardeau. Ainsi qu'on peut s'en rendre compte par le petit nombre de scieries qui ne travaillent pas à commission et par les pourcentages que nous venons de donner, les scieries de Charlevoix sont dans une très large mesure des établissements de service.

Un certain nombre de scieries font aussi du planage. L'an dernier, elles ont plané 525,000 p.m.p. dont 450,000 à commission.

Le bois provient dans une très forte proportion des terres des cultivateurs. Des 5,764,600 p.m.p. sciés dans le comté en 1941, 4,787,100 ou 83 p.c. avaient été tirés des terres patentées; le reste provenait des terres de la Couronne (587,500 p.m.p. ou 10 p.c.), de réserves forestières privées (310,000 p.m.p. ou 5.4 p.c.) et des lots des colons (80,000 p.m.p. ou 1.4 p.c.). Les terres de la Couronne ont contribué à alimenter trois scieries de même que les réserves forestières privées, qui sont celles que possèdent dans le comté le Séminaire de Québec et la compagnie Price Brothers. Une seule scierie a reçu des colons une partie relativement importante de son bois.

Le tableau de la page précédente donne pour chaque municipalité, avec la provenance de la matière première, la distribution de la production par rapport aux divers marchés. Ainsi qu'on le voit dans cette partie du tableau qui montre les débouchés, plus de la moitié du bois s'est vendu dans la localité et la région; une certaine partie (15.6 p.c.) s'est écoulée sur les divers marchés de la Province et la part de l'exportation (bois à fuseaux) représente 26.8 p.c.

Les principales essences auxquelles appartient le bois scié dans le comté sont le sapin (38 p.c.), l'épinette (30 p.c.), le pin de diverses variétés et le cyprès (15 p.c.), le bouleau et le merisier (15 p.c.) et le tremble (2 p.c.).

Ateliers de menuiserie

Les ateliers de menuiserie, au nombre de 20 dans le comté, sont relativement nombreux mais en général pas importants. Environ la moitié des propriétaires travaillent seuls; les autres, sauf certaines exceptions, fournissent quelques jours ou quelques semaines de travail par-ci par-là à un ou deux employés, très souvent des membres de leur famille. En général, ces établissements ne fonctionnent qu'une faible partie de l'année et plusieurs des propriétaires, surtout depuis quelques années, travaillent à salaire en dehors de leur atelier. Le plus gros établissement est celui de M. Georges Lajoie, de De Sales, qui fabrique annuellement quelque 300 à 400 paires de châssis. Celui de M. Joseph Tremblay, des Eboulements, arrive en second lieu avec 100 portes et châssis. Ce sont là les deux plus grosses menuiseries du comté. Plusieurs propriétaires sont des entrepreneurs qui ne font guère à leur atelier que les portes et châssis des maisons qu'ils bâtissent. Or la construction, en particulier la construction de maisons de touristes, a marché au ralenti en ces dernières années dans le comté. Plusieurs ateliers se sont donc trouvés presque inactifs. En plus des portes et des châssis quelques-uns de ces artisans - car ce sont pour la plupart beaucoup plus des artisans que des industriels - font quelques meubles, parfois des cercueils, le rabotage du bois, etc. On trouvera en appendice la liste des ateliers de menuiserie du comté.

Papier et pâte de bois

Les deux industries de cette catégorie, la Donohue Bros Ltd et la Nairn Falls Pulp Co. Ltd, se trouvent toutes les deux dans la municipalité de Clermont. La Nairn Falls Pulp Co. Ltd a ouvert ses portes au mois de mars 1942 avec 35 hommes. Elle fabrique exclusivement de la

TABLEAU VII - INDUSTRIE DU BOIS EN 1941

MUNICIPALITES	Provenance de la matière première				Débouchés (1)			
	Bois brut			Lots de Colons	Local	Régional	Provincial	Exportations
	Réserves forestières	Terres patentées	Terre de la Couronne					
Clermont	--	406,000	--	--	106,000	--	--	--
De Sales	--	240,000	40,000	80,000	70,000	30,000	--	--
Rivière-Malbaie	--	382,000	--	--	25,000	--	--	--
Ste-Agnès	--	115,000	--	--	40,000	--	--	--
St-Etienne-de-la-Malbaie	--	30,000	--	--	--	--	--	--
St-Fidèle	--	86,000	--	--	1,000	--	--	--
St-Irénée	--	330,000	--	--	--	35,000	--	--
St-Siméon (p)	60,000	151,500	547,500	--	42,000	572,000	--	--
St-Siméon (v)	--	12,000	--	--	--	--	--	--
Baie St-Paul	--	1,100,000	--	--	150,000	--	150,000	350,000
Les Eboulements	--	546,100	--	--	10,500	--	--	--
Rivière-du-Gouffre	--	55,500	--	--	36,000	--	--	--
St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres	--	198,500	--	--	3,500	--	--	--
St-François-Xavier-de-la-Pte-Rivière	250,000	301,600	--	--	25,300	--	170,000	200,000
St-Hilarion	--	145,000	--	--	--	--	--	--
St-Louis-de-L'Ile-aux-Coudres	--	57,000	--	--	7,000	--	--	--
St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul	--	139,000	--	--	9,000	--	--	--
St-Urbain	--	486,500	--	--	16,500	--	--	--
	310,000	4,781,700	587,500	80,000	541,800	637,000	320,000	550,000

(1) Le bois scié à commission n'est pas compris dans ces chiffres.

mécanique destinée aux manufactures américaines.

La Donohue Bros Ltd est une entreprise qui remonte à 1906. Elle a maintenant 251 employés dont 2 femmes. La production de 1941 a été de 40,315 tonnes de pâte mécanique et de 37,744 tonnes de papier. Le sapin forme 30 p.c. du bois employé et l'épinette 70 p.c. La production s'en va aux Etats-Unis. Cette industrie est la plus importante du comté.

Cercueils

A Baie-St-Paul existe depuis 1900 une petite fabrique de cercueils, propriété de MM. Laurent et Gérard Perron. Il en sort annuellement quelque 35 cercueils valant de \$25 à \$150 et que les fabricants vendent au détail. Le manque de capital et la difficulté de s'assurer des marchés sur place sont les grosses difficultés de cette entreprise.

Chaloupes

M. Athanase Bouchard fabrique des chaloupes sur commande à St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière. En 1941, faute de commandes, il n'a construit que 3 chaloupes.

Industries diverses

Mines et carrières

Le comté renferme 14 entreprises minières comprenant 2 exploitants de mines de mica, 5 exploitants de mines de fer titané et 7 exploitants de carrières.

La Charlevoix Mining, propriétaire de l'une des mines de mica, n'a pas exploité son gisement en 1941. La même année, la société Roy & Kelly Exploration Syndicate, dont la mine se trouve dans les limites de la municipalité de la paroisse de St-Siméon, a employé 10 hommes et a produit 2,000 livres de mica qu'elle a vendu en Ontario.

Les cinq intéressées aux mines de fer titané de St-Urbain sont: l'American Titanic Iron Co. Ltd, la Baie St-Paul Titanic Ore, la Canadian Pyrites Company (Dupont de Nemours) la Loughborough Mining Co. Ltd. et J.A. Coulombe. La mine de la Baie St-Paul Titanic Iron Ore n'a pas été exploitée en 1941. Cette dernière compagnie a exploité la mine de la Loughborough Mining Co. De même, la mine de l'American Titanic Iron Company n'a pas été exploitée par la compagnie propriétaire mais par M. J. A. Coulombe.

Les trois mines exploitées en 1941 ont fourni du travail à plus de 60 hommes pendant une partie de l'année et elles ont produit environ 14,000 tonnes de minerai (J.A. Coulombe 8,000 tonnes, Canadian Pyrites 700, et Baie St. Paul Titanic Iron de 5 à 6,000). Ce minerai s'est vendu au Canada et aux Etats-Unis. L'absence de chutes d'eau pour le traitement du minerai sur place et des difficultés d'ordre technique (la séparation du titane et du fer) nuisent au développement de ces gisements.

Les carrières sont de très petites exploitations dont la production est fort variable. Elles ne fonctionnent même pas tous les ans; tout dépend des besoins dans la région. On trouvera la liste de ces petites entreprises en appendice et des détails sur chacune d'elles dans les monographies des municipalités où elles sont situées.

Electricité

Il y a six centrales hydro-électriques dans le comté, dont trois dans la seule municipalité de St-François-de-la-Petite-Rivière. Les autres sont installées à Clermont, à St-Joseph-de-la-Rive et à St-Siméon. La compagnie Donohue Bros. (à Clermont), qui produit 1,300,000 K.W.H. par année, est la seule importante.

Eaux gazeuses

On relève dans le comté trois embouteilleurs d'eaux gazeuses: MM. Ls. Ph. Couturier, représentant de Pepsi-Cola et de Kist, Dorville Harvey, représentant de Coca-Cola, tous deux de La Malbaie, et M. Joseph Girard, de Baie-St-Paul, représentant de Denis-Cola. Ensemble ils ont 11 employés, dont 2 temporaires et 2 femmes. La production de 1941 s'est élevée à 71,000 caisses. Les clients sont les détaillants de Charlevoix et du Saguenay.

Fonderie

Une petite fonderie appartenant à M. Euchariste Lavoie se trouve à Baie-St-Paul; M. Lavoie y emploie deux membres de sa famille. En 1941, il a coulé 60,000 livres de fonte.

Broyeur de pierre à chaux

M. J. B. Larouche, de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul, exploite, en plus d'une moulange, un broyeur de pierre à chaux. En 1941, il a broyé 250 tonnes de pierre pour les cultivateurs locaux.

Conserverie d'anguilles

MM. Lionel et Joachim Bouchard, de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière, ont entrepris en 1940 de mettre de l'anguille en conserves. L'affaire est encore à l'état d'expérience. Elle pourrait se développer, croyons-nous, à condition de recevoir l'attention qu'elle mérite. On trouvera des remarques à ce sujet dans la monographie de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

Tuyaux de ciment

En plus de faire des cercueils et divers ouvrages en bois, MM. Laurent et Gérard Perron fabriquent des tuyaux en ciment. Ils en ont fabriqué 1,500 pieds en 1941.

RESSOURCES MINÉRALES

Le comté de Charlevoix n'est pas particulièrement riche en ressources minérales. Les seuls produits minéraux exploités dans le comté sont le fer titané, le mica, la tourbe, le calcaire, le granit, le grès, le sable et le gravier. Au total, cela représente une production minérale de faible valeur. A la faveur de la guerre cependant, il est fort possible que la production de fer titané prenne un essor considérable. Le malheur c'est que l'on ne puisse pas traiter le minerai sur place; il est expédié tel quel aux Etats-Unis.

Argile

En 1928, J.-B. Mawdsley, dans une étude consacrée à la région de St-Urbain (Comm. Géol. Can., Mém. 152), signalait l'abondance de dépôts pléistocènes d'argile dans la vallée inférieure de la rivière du Gouffre. A ce que nous sachions, on n'a fait aucune tentative d'utilisation de cette argile pour la fabrication de la brique.

Calcaire

Il existe "deux buttes-témoins de la formation de Trenton", l'une à Baie-St-Paul et l'autre à La Malbaie. Ce sont, paraît-il, les seules ressources en calcaire dans les limites du comté.

Le calcaire, dans chacun des cas, possède une très faible teneur en carbonate de magnésite; il est plutôt argilacé, et associé au grès et au schiste. On l'a jusqu'ici employé pour la fabrication de la

chaux, l'amendement des terres, la construction de routes et d'édifices de la région.

Les calcaires de Charlevoix sont décrits au long dans "Les calcaires du Canada", partie III, par M. F. Coudge.

Feldspath

Il existe des gisements de feldspath près du lac Pied-des-Monts dans le canton Lacoste. Bien que l'on y ait fait des travaux pour l'extraction du mica, de 1893 à 1908, on ne s'est jamais intéressé au feldspath.

Fer

Le fer que l'on trouve dans Charlevoix est du fer titané que l'on extrait des gisements d'ilménite. Ceux-ci sont généralement désignés sous le nom de gisements de Saint-Urbain. Connus depuis le milieu du 17^{ième} siècle, on n'en a apparemment entrepris l'exploitation qu'en 1872, alors que la Canadian Iron Co., propriété de capitalistes anglais, tenta de fondre le minerai avec du charbon de bois. La compagnie fit faillite en 1874 après avoir dépensé beaucoup d'argent. Ce n'est qu'en 1914 que l'extraction du minerai fut reprise. Cette fois cependant, on ne tenta pas de le traiter sur place; il fut expédié aux Etats-Unis. Encore maintenant, les expéditions de fer titané de Saint-Urbain à Niagara Falls et Schenectady s'élèvent annuellement à quelques milliers de tonnes. On trouvera au chapitre "Industrie" le nom des entreprises minières intéressées dans l'extraction du minerai de fer titané de la région de Saint-Urbain et des données sur leurs opérations en 1941.

"Les principaux gisements d'ilménite, écrit J.W. Mawdsley (1), se trouvent à l'intérieur d'une zone de $1\frac{1}{2}$ mille de diamètre. Le centre de cette zone est situé à 2 milles au sud-ouest de Saint-Urbain. La plupart des gisements connus se trouvent près de la limite entre le rang de Saint-Urbain et celui de Saint-Jérôme". M. H.W. McGerrigle, dans un rapport spécial sur les gîtes de fer de la province de Québec, publié en 1942 (Ministère des Mines - Québec), énumère et décrit sommairement une douzaine de gisements de la région. On trouvera des descriptions détaillées du minerai dans diverses publications géologiques, notamment dans: La région de Saint-Urbain, district de Charlevoix, par J.W. Mawdsley, et les Minerais de fer de la province de Québec, par P.E. Dulieux. Voici toutefois des analyses de minerai de quelques exploitations:

	<u>Mine Glen</u>	<u>Mine General Electric</u>	<u>Mine du Fourneau</u>
Si O ²	1.68	1.10	1.91
Fe O	55.36	57.24	29.57
Fe ² O ³	---	---	20.35
Ti O ²	38.29	41.61	40.00
Al ² O ²	---	---	4.00
S	0.041	Traces	
Ph.	Traces	Traces	
Correspondant à			
Fer métallique	43.06%	44.52%	37.21%
Titane	23.00%	24.98%	24.00%

(1) J.W. Mawdsley - La région de Saint-Urbain, district de Charlevoix, Com. Géol. Can., Mém. 152.

"Dans l'ensemble, écrit P.E. Dulieux, la quantité de minerai de fer titané qui existe à Saint Urbain est très considérable. Un sondage de la General Electric Co. a trouvé du minerai à 120 pieds de profondeur. Il n'y a aucun doute qu'avec des affleurements tels que ceux que l'on a déjà reconnus, les amas minéralisés descendent encore plus bas et que c'est par des chiffres dépassant le million de tonnes qu'on doit estimer le minerai probable."

Granit

M. F. Fitz Osborne, dans une étude sur les granits commerciaux de Québec, en 1933, souligne que les roches cristallines que l'on rencontre à la Baie-Saint-Paul sont des sources possibles de granit de construction.

En fait, la carrière de M. F.X. Tremblay, ouverte en 1922, n'a guère fourni jusqu'ici que de la pierre pour voirie. C'est dans ce but d'ailleurs qu'on en avait entrepris l'exploitation.

Graphite

Nous lisons dans le Rapport Annuel de la Commission de Géologie du Canada, Vol. V, première partie, 1890-91, p. 55A, que M. A.P. Low a observé sur la route de Saint-Jérôme, "deux filons de pegmatite portant dans leur masse de nombreuses lamelles de graphite." Mawdsley, en 1927, a cherché cette veine et ne l'a pas trouvée. "Les habitants, dit-il, la décrivent comme étant de petite taille".

Graviers de voirie

Les graviers de voirie du comté de Charlevoix n'ont pas fait l'objet d'études spéciales comme la plupart des graviers des autres comtés de la Province. Nous savons cependant qu'on utilise à cette fin les calcaires de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie.

Mawdsley dit que dans la région de Saint-Urbain "les dépôts de sables et de graviers de chaque époque - la pléistocène et la récente - se rencontrent dans plusieurs parties de la région et sont très convenables pour la construction, le hallast, et comme matériaux de voirie."

Grenat

Il existe du grenat à Baie-Saint-Paul, Saint-Irénée et La Malbaie. Il forme de gros cristaux bruns, ayant jusqu'à 5 pouces de diamètre. Ceux de Saint-Irénée sont plus fracturés que ceux de La Malbaie. (Voir C.G., Vol V, partie A., p. 49, 1893)

Grès

A Baie-Saint-Paul et à La Malbaie, les calcaires Trenton sont sus-jacents à un grès très irrégulièrement développé que l'on croit aujourd'hui appartenir à la même formation que les calcaires Trenton.

On l'a exploité un peu à chacun des deux endroits. Cependant, la pierre ne serait pas de première qualité. "Presque toutes les roches ignées de la région qui sont, en tout, propres à la construction, dit Mawdsley, ont un clivage irrégulier qui les rendrait difficiles à exploiter sur une base commerciale." Parks, qui a étudié les grès de La Malbaie, est du même avis: "Le caractère mêlé de la formation et le grand nombre de plissements et de failles auxquels la roche a été soumise rendent plutôt incertain le succès de l'exploitation de cette pierre. Les couches supérieures présentent le plus d'avantages mais il est décourageant de constater la quantité de fractures et la grande variation dans le caractère de la pierre; en effet, par un accroissement graduel de chaux, les roches passent de quartzites en diverses espèces de grès calcaires pour finir en couches de calcaires presque pur."

Houille

On crut à une découverte de gisements de houille à La Malbaie et à Baie-Saint-Paul vers 1849. Le Rapport des Opérations minières de cette année-là signale le fait.

Mica

On rencontre des gisements de muscovite aux environs du lac Pied-des-Monts, dans les cantons Lacoste et De Sales ainsi qu'aux environs du lac de la Roche dans Saint-Siméon.

La mine de Pied-des-Monts fut exploitée dès 1893. "Le gisement, lit-on dans le Rapport annuel du Service des Mines de Québec pour l'année 1935, est un dyke de pegmatite reposant à plat, d'une largeur considérable. Il est constitué surtout de microcline, d'albite, de quartz, de biotite et de muscovite. Sur les parois de l'excavation et dans les affleurements voisins les cristaux de muscovite sont moins nombreux que ceux de biotite, mais ils se présentent souvent en livrets épais, et le mica est généralement de bonne qualité".

En 1893 et 1894, puis en 1904 on a extrait plusieurs tonnes de muscovite de ce gisement. Depuis lors, sauf quelques travaux de prospection (en 1935 et 1937 notamment) il ne s'y est pas fait grand travail.

Comme nous le signalons au chapitre "Industrie", la mine du lac à la Roche, dans Saint-Siméon, exploitée par Roy and Kelly Exploration Syndicate, a produit 2,000 livres de mica en 1941.

Tourbe

A.P. Low, dans son rapport à la Commission de Géologie du Canada, en 1890, annonce qu'il a découvert, dans la vallée de la rivière du Gouffre, un lit de tourbe profond de dix-huit pouces. "Il est recouvert par des argiles qui paraissent être d'origine marine, et donnerait un excellent combustible."

Mawdsley, en 1928, confirme son prédécesseur. "On rencontre, dit-il, diverses petites étendues de tourbe sur la rive nord de la rivière du Gouffre à quelques milles au nord-est de Saint-Urbain, et sur les bords marécageux de lacs semblables au lac Ontario et au lac aux Cygnes. Une petite quantité de cette tourbe est actuellement utilisée pour engraisser le sol sablonneux de quelques fermes contiguës."

Il y a quelques années, le Service des Mines fit examiner une tourbière à l'île aux Coudres. Cette tourbière est maintenant exploitée.

Autres minerais

Les géologues qui ont examiné la région ont signalé l'existence de minerais d'argent, de plomb, d'urane, de spathfluor, de cerium et de zirconium. Tous ces gisements sont sans valeur commerciale.

FORCES HYDRAULIQUES

D'après le "Tableau des forces hydrauliques de la province de Québec", préparé en collaboration par le Service des forces hydrauliques (Ministère de l'Intérieur, Ottawa), la Commission des Eaux courantes et le Service hydraulique de Québec, la capacité totale, à 80% de rendement au débit minimum ordinaire par année, des sites du comté aménagés ou susceptibles de l'être, est de 16,787 H.P., dont 16,201 pour la rivière Malbaie.

Les sites aménagés développent une puissance de 9,635 H.P.; l'aménagement des chutes Nairn produit pour sa part 8,650 H.P. L'électricité produite à cet endroit est distribuée dans la région par Donohue Bors., notamment à Clermont, St-Irénée, Cap-à-l'Aigle, Pointe-au-Pic, La Malbaie

et St-Etienne-de-la-Malbaie. Les autres entreprises distributrices d'électricité dans le comté sont: la Québec Power, qui dessert Baie-St-Paul et St-Urbain et qui vend quelque 11,000 H.P. à 66,000 volts à Donohue Bros.; la Corporation Electrique de Charlevoix, qui dessert Les Eboulements et St-Joseph-de-la-Rive; M.C.A. Brouillard (Rivière Noire), qui dessert St-Siméon; enfin, La Cie Electrique de Petite-Rivière (Tremblay et Tremblay), M. Lionel Bouchard et M. Joseph Lavoie (à Eugène) qui sont propriétaires de trois petites centrales desservant quelques clients à St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

Voici, d'après le "Tableau des forces hydrauliques de la province de Québec", quelques renseignements sur les sites hydrauliques, aménagés ou non, du comté de Charlevoix. Signalons cependant que cette énumération est incomplète puisque l'on n'y trouve que 8 aménagements hydrauliques alors qu'il y en a au moins trois fois plus; on s'en rendra compte en parcourant la liste des industries du comté utilisant des chutes d'eau et que l'on trouvera en appendice.

TABLEAU DES FORCES HYDRAULIQUES DU COMTE DE CHARLEVOIX

RIVIERES & EMPLACEMENTS DES FORCES HYDRAULI- LIQUES	Désignation de l'emplacement non aménagé	Hauteur de chute en pieds	Bassin de drainage en m.c.	Capacité estimée en H.P. à 80% de rendement au débit minimum ordinaire pour six par année mois	H.P. instal- lés
HA! HA! riviè- re 33 milles de l'embou- chure BRAS NORD, ri- vière Baie- St-Paul	2RH71	80	34	87	160
	2PE2	145	53	303	537
	2PE9	15	53	31	55
	2PE11	18	53	38	65
SOT, rivière du Maillard Station	2PE6	20	12	9	16
SAUMON, rivière St-Fidèle	2PF5	18	21	14	26
NOIRE, rivière Doreil	2PF6	20	126	98	171
MALBAIE, ri- vière 44 mil- les de l'em- bouchure	2PF1	300	437	5,127	8,945
27 milles de l'embou- chure	2PF2	65	539	1,371	2,387
23 milles de l'embouchure	2PF3	70	569	1,559	2,730
15 milles de l'embouchu- re	2PF4	115	609	2,740	4,778
7 milles de l'embouchu- re	2PF5	145	670	3,796	6,623
Chutes Nairn MAILLOUX, ri- vière 1½ mil- le de La Mal- baie	2PF1	58	703	1,608	2,779
	2PF3	21	8	6	11
				16,787	29,283
					9,635

TOURISME

Le comté de Charlevoix est le centre d'une des régions de tourisme les mieux connues de la Province. Le pittoresque, la sauvagerie du haut plateau qui forme l'arrière-pays des paroisses littorales et vient se jeter en pentes abruptes dans le fleuve, la majesté et le calme des horizons de l'estuaire, ont depuis longtemps attiré la foule des touristes et rendu célèbres, aux Etats-Unis comme au Canada, les petits villages de la rive nord: La Malbaie, Les Eboulements, St-Irénée, Cap-à-l'Aigle. La création, par le gouvernement provincial, le 12 janvier 1895, à proximité de ces centres déjà si attirants de la côte, de la réserve forestière que l'on appelle le Parc national des Laurentides, vint encore ajouter aux nombreux attraits que possédait la région.

Le Parc national est une étendue d'environ 3,700 milles carrés qui occupe l'arrière du comté de Montmorency et une partie des comtés de Québec, Charlevoix, Lac Saint-Jean et Chicoutimi. La partie de Charlevoix comprise dans le Parc commence de 18 à 20 milles du fleuve et se prolonge jusqu'à la limite septentrionale du comté, entre la route 56 (Baie-St-Paul-Grande-Baie) à l'est et le comté de Montmorency à l'ouest. Cette étendue, de forme rectangulaire irrégulière, correspond à plus du tiers de la superficie du comté. Situé dans l'admirable décor des Laurentides, le Parc est parsemé d'environ 1,500 lacs et arrosé par une quantité de rivières. Toutes ces eaux sont poissonneuses. La truite y abonde et elle est fort souvent de très belle taille. Il faut un permis pour pénétrer dans le Parc, et une licence de pêche à celui qui veut y pêcher. Le gibier est abondant, lui aussi, mais la chasse est prohibée dans le Parc; il est même défendu de s'y introduire avec des armes à feu.

Le gouvernement provincial a fait construire et entretient une vingtaine de camps aux endroits les plus intéressants du Parc. Quatre de ces camps se trouvent dans le comté de Charlevoix, dans la région de St-Urbain, à proximité de la limite orientale du Parc formée par une partie de la route 56. Voici quelques brèves indications sur chacun d'eux.

Camp du lac Ste-Anne -- Construit sur une île du lac du même nom, ce camp se trouve à 29 milles de Baie-St-Paul, à une altitude de 2,430 pieds. On peut y recevoir 10 personnes.

Camp des Bois Verts -- Ce camp est bâti sur les bords du lac du même nom, à 2,430 pieds d'altitude, également à 29 milles de Baie-St-Paul. Il peut recevoir un groupe de 6 personnes.

Château Beaumont -- Il se trouve à 33 milles de Baie-St-Paul, sur les bords du lac Turgeon, à une altitude de 2,380 pieds. Six personnes peuvent y loger à la fois.

Camp du Chemin des Canots -- La distance qui le sépare de Baie-St-Paul est de 42 milles. L'altitude y est de 2,325 pieds.

Stations estivales de la côte

Nous n'entreprendrons pas de décrire les beautés de ces petits villages perchés aux flancs des majestueuses Laurentides, entre la forêt et l'eau. La popularité dont ils jouissent est le meilleur témoignage de la force attractive qu'ils possèdent. Pris d'enthousiasme, certains les comparent aux centres réputés de la Suisse et des Alpes. Admettons avec Raoul Blanchard que "c'est autre chose".

Les bateaux de la compagnie Canada Steamship Lines qui assurent le service entre Montréal-Québec et le Saguenay ne font maintenant plus escale, dans les limites du comté de Charlevoix, qu'à la Pointe-au-Pic et à St-Siméon.

La Malbaie - C'est sous ce nom ou celui de Murray Bay qu'est connu à l'étranger un des plus fameux centres de villégiature, non seulement de la Province mais de tout le Canada. Il vaudrait mieux dire Pointe

au-Pic car c'est sur cette pointe que se concentre l'activité touristique. C'est là, à 87 milles de Québec, qu'est aujourd'hui situé "l'énorme" Manoir Richelieu (350 chambres). Les touristes ont commencé à fréquenter l'endroit dès la fin du XVIII^e siècle; en 1850 il y avait un bon nombre de villégiatours et dès 1865 les Américains y dominaient déjà. Environ 500 personnes y ont des cottages ou y passent la saison entière. Plusieurs milliers d'autres y séjournent une partie de la belle saison. Les amateurs peuvent se livrer à leurs sports favoris depuis le tennis ou le golf jusqu'à la partie de pêche à plusieurs milles dans la forêt.

Outre le Manoir Richelieu, Pointe-au-Pic compte 5 hôtels, entre autres: le Château Murray, 125 chambres; le Lorne, 95 chambres.

Les Eboulements - Les Eboulements est un autre endroit réputé comme centre de villégiature. Ce village s'échelonne sur le versant des Laurentides. C'est la partie la plus basse, le "plateau du quai", qui est surtout fréquentée par les touristes. Depuis 1931, cette agglomération forme une municipalité distincte des Eboulements; elle est devenue le village de St-Joseph-de-la-rive.

On y trouve une belle plage sablonneuse protégée contre les vents du nord-est, ce qui la rend encore plus agréable surtout au début et à la fin de la saison d'été. Les sports ordinaires des endroits de villégiature y sont organisés.

St-Joseph-de-la-Rive possède 6 hôtels, 4 maisons de pension et une vingtaine de villas.

Un traversier relie le quai des Eboulements à l'Ile-aux-Coudres. L'excursion à l'île-aux-Coudres est pleine d'intérêt pour ceux qui aiment les vieilles choses. C'est là que fut célébrée la première messe en terre canadienne, le 7 septembre 1535. Le tour de l'Ile, randonnée de 15 milles, est chose très intéressante.

Cap-à-l'Aigle - C'est un endroit très pittoresque situé à environ 3 milles de La Malbaie. Il y a de bons hôtels (3), des maisons de pension (8) ainsi qu'une trentaine de chalets. Une population estivale de plusieurs centaines de personnes fréquente ses plages chaque saison et ce nombre va grandissant.

Baie-St-Paul - Ce village, situé à 60 milles de Québec, reçoit chaque année bon nombre de touristes. Il possède plusieurs bons hôtels.

St-Irénée - C'est un centre de villégiature déjà ancien et qui offre tous les attraits touristiques des autres villages de Charlevoix.

St-Siméon - Ce centre de villégiature est encore en plein développement. Il n'y a pas de doute que l'industrie touristique prendra encore de l'importance dans ce village d'ici quelques années, grâce à son site pittoresque, à sa plage sablonneuse, à ses hôtels, aux belles occasions que fournit, aux amateurs de chasse et de pêche, l'arrière-pays.

St-Siméon est situé à 114 milles de Québec et à 27 milles de la Malbaie, terminus du chemin de fer Canadien National. Il est desservi, durant l'été, par les bateaux de la Canada Steamship Lines et relié à la côte sud par le traversier de Rivière-du-Loup, qui de la mi-juin à la fin de septembre fait trois voyages par jour, sauf le dimanche entre cette dernière ville et St Siméon.

Tous ces villages que nous venons de voir se trouvent sur le parcours des Chemins de fer nationaux du Canada, à l'exception de Cap-à-l'Aigle, qui est à 3 milles du terminus, et de St-Siméon, qui est à 27 milles.

Malgré cette énumération imposante de réalisations que ne manquent pas de prôner les circulaires des agences de tourisme, il faudrait se garder de croire que tout a été fait dans Charlevoix en matière d'aména-

ROUTE TOURISTIQUE PROJÉTÉE





1 - Baie-St-Paul - La côte vue du cap au
Corbeau (route des Eboulements).



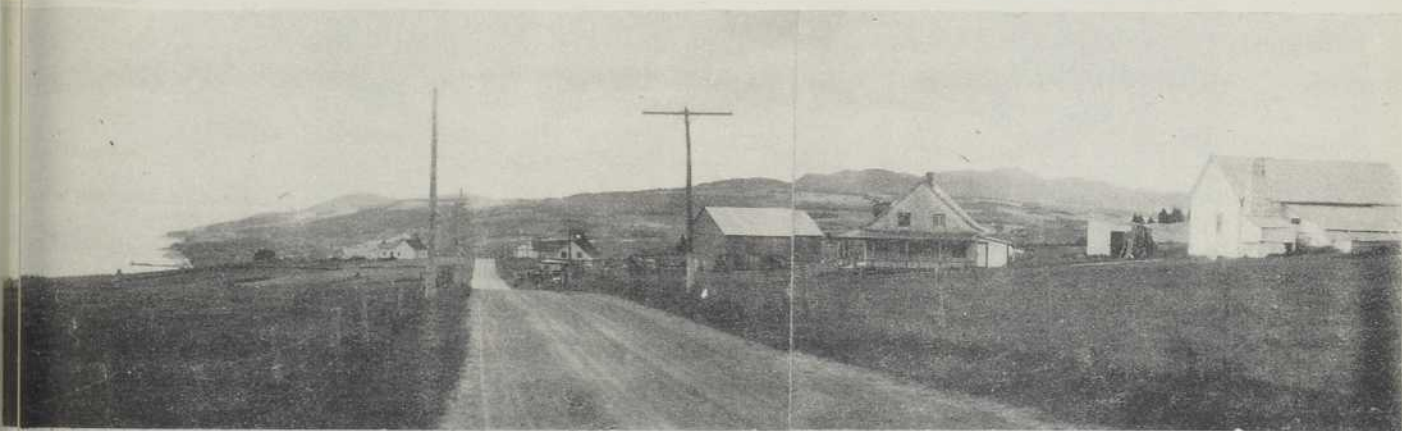
2 - L'île aux Coudres.



3 - Les Eboulements - La côte et St-Joseph-de-la-Rive.



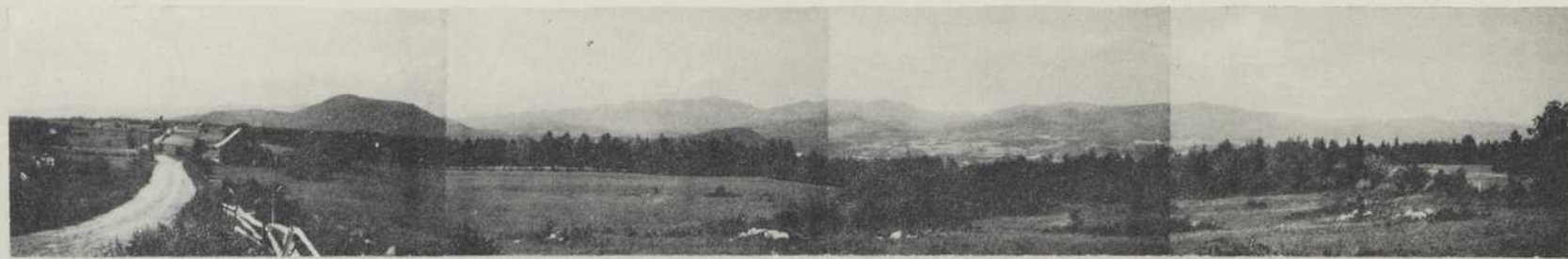
4 - St-Irénée - La côte des hauteurs de St-Irénée aux
Eboulements. Le quai de Pointe-au-Pic. Au fond:
Cap-à-l'Aigle et St-Fidèle.



5 - St-Irénée - Aspect de la côte et
des terres.



6 - La Malbaie - Golf du Manoir Richelieu.



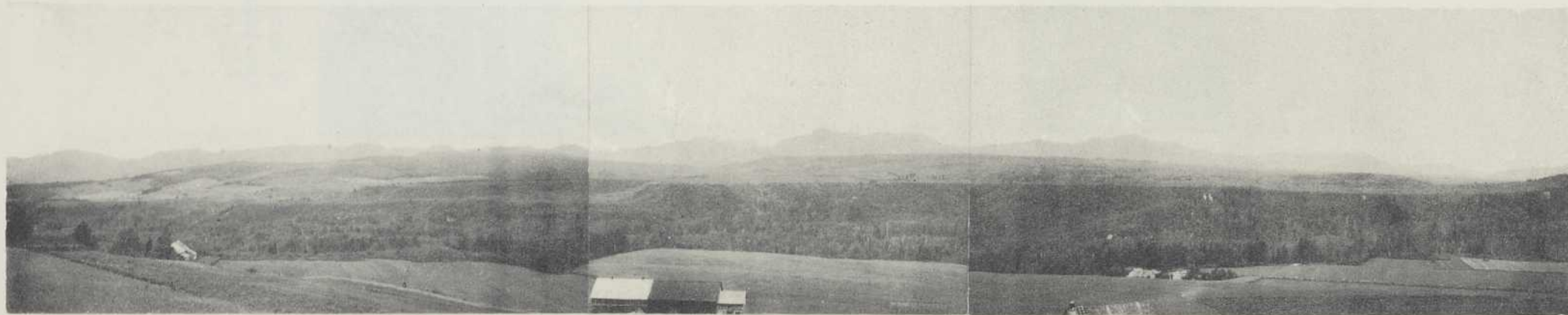
7 - La Malbaie et Ste-Agnès - Montagnes qui bordent la vallée Est de la rivière Malbaie vues de la route Ste-Agnès - Pointe-au-Pic, par la vieille église de Ste-Agnès (3e rang).



8 - Ste-Agnès - Vue du rang du ruisseau des Frênes. La dépression des lacs, qui occupe une partie de la municipalité de De Sales. L'ensemble illustre bien aussi le type du relief Laurentien.



9 - Ste-Agnès - Autre aspect de la dépression des lacs, pris du 2e rang des Lacs. La partie à gauche est dans la municipalité de De Sales.



10 - St-Urbain - Panorama sur la rive gauche de la rivière du Gouffre.



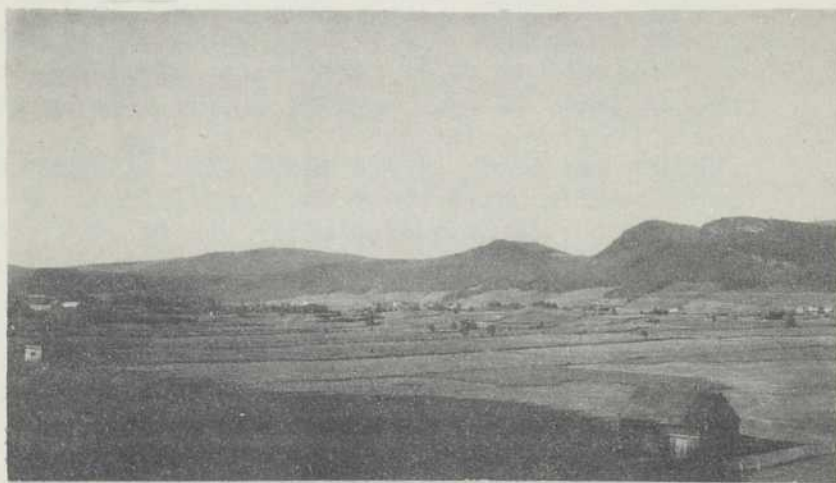
11 - St-Urbain.



12 - St-Urbain - Le rang St-Urbain, dans le coin à droite, la ferme d'E. Labbé. Cette photo illustre bien le type de lit de rivière dans Charlevoix.



13 - St-Urbain - Aspect des terres (rang St-Georges) - Vue prise à l'arrière de l'Eglise.



14 - Baie-St-Paul - (St-Pierre et St-Paul) - Aspect des terres du fond de rivière dans les rangs de La Rémy et de la Mare.



15 - Baie-St-Paul - (Rivière-du-Gouffre). Aspect des terres dans les rangs du Gouffre et de la Goudronnerie. (Vue prise en arrière du bureau de Poste du village de Baie-St-Paul).

gement touristique, Au contraire rien de coordonné n'y a encore été fait, et si l'on a exploité à fond les beautés du littoral, bien peu a été tenté pour exploiter les richesses sportives de l'intérieur et surtout les beautés paysagistes du plateau intermédiaire et du plateau supérieur.

Notre enquête ne portait pas spécialement sur ce point et dans le temps à notre disposition, il n'aurait pu être question d'une étude à fond de ce problème. Nous n'en aurions pas eu la compétence d'ailleurs. Nous n'avons donc pu que relever au passage certains points illustrant ces avancées. Nous en avons acquis la conviction que le jour où le gouvernement aura de l'argent à dépenser pour la mise en valeur de ce coin de territoire, il devrait confier pareille étude à un spécialiste de l'aménagement des régions touristiques comme il en existe en Europe -- organisateur pratique en même temps qu'artiste, capable de voir les beautés d'une région et de les mettre en valeur.

Pour ce qui concerne les richesses sportives, dans le Parc et en dehors, -- pêche à la truite en particulier -- il faut bien se rendre compte que malgré la publicité qui vante les milliers de lacs poissonneux, bien peu de ceux-là sont faciles d'accès. Dans les circonstances actuelles, cela peut être heureux, car bien peu de ceux qui sont faciles d'accès sont encore poissonneux. Il y a là tout un problème extrêmement complexe dont la solution est fondamentale pour l'avenir du tourisme dans Charlevoix.

Quant aux beautés paysagistes, il suffit d'avoir parcouru tout le comté pour se rendre compte que les routes n'ont pas été construites en vue du tourisme, en ce sens que les plus belles routes ne conduisent pas aux plus beaux endroits, du moins pour ce qui concerne l'intérieur. Nous donnons sur la carte ci-jointe le tracé d'une route particulièrement remarquable pour le panorama qu'elle côtoie presque tout le long, et nous référons aux photos que nous avons prises et qui donnent une faible idée de la grandeur des paysages auxquels elle donne accès. Dans une région bien organisée au point de vue touristique, une route comme celle-là devrait certainement être construite et des circuits organisés pour l'exploiter pendant les périodes de tourisme intense. C'est un exemple. Une étude approfondie révélerait aussi bien des beautés du même genre que d'autres genres -- curiosités naturelles, excursions minéralogistes, etc. -- susceptibles de constituer un ensemble qui ferait de Charlevoix le véritable paradis du tourisme dans cette province.

En terminant ce chapitre signalons l'existence d'un Syndicat d'Initiative auquel sont affiliées la plupart des municipalités du comté, et qui, par sa publicité, s'efforce de faire connaître davantage dans la province, dans le reste du Canada et aux Etats-Unis les attrails variés dont la nature a doté la région.

TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Navigation

Le transport par eau se pratique encore sur une assez grande échelle dans Charlevoix. Tant pour son propre ravitaillement que pour l'expédition de ses produits, notamment son bois et son papier (en temps normal), la population de Charlevoix profite du bon marché des transports fluviaux. St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière, Les Eboulements, Cap-à-l'Aigle, La Malbaie, Pointe-au-Pic, St-Irénée, St-Siméon, Baie-St-Paul et St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres reçoivent annuellement de 60 à 85 visites de goélettes. Les caboteurs que l'on remarque le plus souvent dans la région sont les goélettes Lapointe et Mailloux, le M.V. County Charlevoix (capitaine J. Gagnon), le M.Y. Rimouski de la Cie de navigation Charlevoix-Saguenay Ltée, filiale de la Clarke Steamship Co. Ltd., sans oublier les luxueux bateaux des Canada Steamship Lines qui amènent de nombreux touristes. En temps normal, les bateaux de croisière de la Clarke Steamship Co., font souvent escale à la Pointe-au-Pic. En hiver, The Bras d'Or Navigation Co. maintient un service maritime entre Pointe-au-Pic et certains

points de la Côte Nord et du Labrador. La marchandise à destination de ces endroits est reçue par chemin de fer à Pointe-au-Pic où elle est chargée sur un bateau. Signalons enfin l'existence de traversiers entre Les Eboulements (St-Joseph-de-la-Rive et l'île-aux-Coudres ainsi qu'entre St-Siméon et Rivière-du-Loup.

Le bois occupe la première place en importance de toutes les expéditions par eau; on expédie notamment de grandes quantités de bois à pâte à Donnacona. En temps de paix, les expéditions de papier fabriqué par Donohue Bros. représentaient une part importante des cargaisons. Les autres marchandises expédiées par bateau comprennent du minéral de fer (Cap-à-l'Aigle), des bleuets (St-Siméon) et des produits divers. A l'entrée, les bateaux apportent des moulées alimentaires, des marchandises destinées aux marchands locaux et autres produits divers.

Chemins de fer

Le chemin de fer Canadien National exploite un embranchement entre Québec et La Malbaie.

La construction de ce tronçon fut entreprise par la compagnie Quebec & Saguenay. Il s'agissait de prolonger la voie du Quebec Railway, Light, Heat & Power, qui avait son terminus au Cap-Tourmente depuis 1894. De ce dernier endroit la nouvelle voie ferrée atteignit Baie-St-Paul, une distance de 27 milles, en 1914 et La Malbaie, 28 milles à l'est, le 24 novembre 1919. Entre temps la compagnie qui avait commencé les travaux s'était trouvée dans des difficultés financières et c'est le gouvernement canadien, acquéreur des propriétés le 4 mars 1919, qui fit terminer les travaux.

En vertu d'une entente, le chemin de fer Canadien National utilise la voie de la compagnie Québec Railway entre Québec et Cap-Tourmente.

Les trains s'arrêtent à La Malbaie, Pointe-au-Pic, St-Irénée, Cap-aux-Oies, Les Eboulements, Baie-St-Paul, Maillard et Petite-Rivière. La longueur des rails dans Charlevoix est d'environ 45 milles.

Donohue Bros, qui exploite une fabrique de pâte et de papier aux chutes Nairn, à 7.3 milles de Pointe-au-Pic, possède entre ces deux endroits une voie ferrée qui fut terminée le 21 juin 1912. Elle s'en sert pour transporter ses produits au quai de Pointe-au-Pic, où on les charge sur des navires.

Cette voie est affectée exclusivement au transport des marchandises.

Le tonnage global des marchandises reçues par chemin de fer aux diverses gares du comté s'est chiffré, en 1941, à quelque 39,000 tonnes et celui des expéditions a été de 48,000 tonnes. Les produits forestiers: bois d'oeuvre, bois à pâte, pâte de bois et papier, représentent plus des trois quarts des marchandises expédiées; le minéral de fer, expédié de Baie-St-Paul, représente 13 p.c.; les produits agricoles (lait, viandes, peaux etc.) et les produits divers, environ 12 p.c. Les marchandises reçues par chemin de fer sont, par ordre d'importance, les combustibles (pétrole et charbon), les produits alimentaires, les produits destinés au bétail et à la terre, les produits destinés aux marchands et les produits divers.

On a vendu quelque 18,500 billets de voyageurs aux gares du comté en 1941.

Depuis longtemps, paraît-il, on parle de construire un tronçon de voie ferrée de La Malbaie à Port-Alfred afin d'améliorer les communications entre la région de Québec et celle de Chicoutimi. La rumeur voudrait maintenant qu'au lieu de créer une seconde ligne ou doubler la voie actuelle du Québec et Lac St-Jean, principalement semble-t-il, pour le transport de l'aluminium durant la guerre. Outre les besoins éphémères provoqués par celle-ci, il y a toutefois les intérêts permanents de la région; dans la recherche d'une solution à ce problème, ces derniers méritent évidemment un examen très sérieux.

Transports routiers

Le comté de Charlevoix a été longtemps isolé faute de routes convenables. Le massif de 1,900 à 2,600 pieds qui se dresse entre St-Joachim et Baie-St-Paul rendait la construction d'une route difficile et coûteuse. On devait voyager, entre Cap-Tourmente et Baie-St-Paul, par le dangereux chemin de la grève.

Les premiers crédits pour la construction du chemin sur le plateau furent votés en 1808, mais le chemin ne fut praticable qu'en 1824. Il restait encore très médiocre et ne fut transformé en une belle route qu'en 1925.

Le réseau routier du comté comprend la section Charlevoix de la grande route (15) qui longe le fleuve depuis Québec jusqu'à dans le comté de Saguenay, puis deux routes vers l'intérieur.

La première de ces deux routes, la route numéro 56, part de Baie-St-Paul, passe à St-Urbain, côtoie le Parc national des Laurentides, franchit l'arrière-ligne du comté de Charlevoix et, se dirigeant toujours vers la rivière Saguenay, atteint Grande-Baie, dans le comté de Chicoutimi.

La seconde, la route numéro 16, part de St-Siméon, se dirige sur Petit-Saguenay, comté de Chicoutimi, puis côtoie la rivière Saguenay jusqu'à St-Bruno en passant par Grande-Baie et Chicoutimi.

Deux autres petits tronçons de route relient, l'un St-Urbain à Baie-St-Paul par la rive est de la rivière du Gouffre, l'autre, Baie St-Paul à La Malbaie en passant par St-Hilarion et Ste-Agnès. St-Hilarion de plus est relié directement aux Eboulements et Ste-Agnès à Pointe-au-Pic. Enfin une route encercle l'île aux Coudres.

Les municipalités traversées par la route numéro 15 sont desservies par une ligne d'autobus reliant Chicoutimi à Portneuf avec relais à La Malbaie. Ce service quotidien est maintenu aussi longtemps que l'état des routes le permet. Il en est ainsi des services maintenus entre St-Joseph-de-la-Rive (Quai des Eboulements) et Québec, ainsi que St-Urbain et Québec. Une cinquantaine de taxis, au total, sont à la disposition des voyageurs dans les diverses municipalités du comté.

On compte cinq services réguliers de messagerie par camions dans le comté:

Express Fontaine, St-Urbain - Québec, 4 fois par semaine;
Tremblay Express, La Malbaie-Québec, 3 fois par semaine;
Bellefeuille Express, La Malbaie-Québec, 3 fois par semaine;
Harvey Express, Baie-St-Paul - Québec, 1 fois par jour;
Patrick Tremblay, St-Hilarion - Québec, 1 fois par semaine;

Il va sans dire que ces camions desservent également les municipalités voisines de leur point de départ. Il y a en outre une soixantaine de camions au service du public dans le comté. Ils sont surtout utilisés au transport du bois.

Téléphone et télégraphe

A l'exception de Baie-St-Paul et de St-Urbain, qui sont desservies par la compagnie de téléphone Bell, les municipalités du comté sont desservies par une filiale de celle-ci, la compagnie de téléphone Charlevoix-Saguenay.

Les municipalités suivantes bénéficient du service télégraphique du Canadian National: St-Irénée, Baie-St-Paul, Pointe-au-Pic, Les Eboulements, Clermont, et La Malbaie.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

CAP-A-L'AIGLE

MUNICIPALITE DE CAP-A-L'AIGLE

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité du village de Cap-à-l'Aigle, détachée de la municipalité de la paroisse de Saint-Etienne-de-la-Malbaie en 1916, est située sur le bord du St-Laurent, un peu en aval de la baie formée au confluent de la rivière Malbaie et du fleuve. Elle est bornée: à l'ouest et au nord par la municipalité de la Rivière-Malbaie, et à l'est par celle de Saint-Fidèle-de-Mont-Murray.

La municipalité a 2,560 acres de superficie. Elle occupe la falaise ou escarpement qui surplombe le fleuve. Dans cette région, les Laurentides s'avancent jusque sur le rivage du Saint-Laurent, de sorte que la topographie est passablement accidentée. L'altitude moyenne de cette partie des Laurentides qui forme le territoire de la municipalité de Cap-à-l'Aigle est d'environ 500 pieds.

Le village, qui se trouve à environ 3 milles de celui de La Malbaie, est un petit centre de villégiature très pittoresque. L'habitat est constitué de ce petit village et d'un rang. Il y a un aqueduc municipal qui dessert une partie du village. Le bureau de poste principal s'appelle Cap-à-l'Aigle. Un autre bureau de poste, situé dans la partie est de la municipalité, est connu sous le nom de Mont-Murray.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de Cap-à-l'Aigle est passée de 433 à 492 âmes au cours de la décade 1931-1941. Nous n'avons pas les chiffres exacts de l'accroissement naturel pour les mettre en regard de cette augmentation de 59 âmes; mais si le taux pour l'ensemble de Saint-Etienne-de-la-Malbaie peut s'appliquer à cette partie de la paroisse qu'est la municipalité du Cap-à-l'Aigle, l'accroissement naturel dans cette dernière municipalité se chiffrerait par environ 80 âmes au cours de la période considérée. Durant celle-ci, la municipalité aurait donc subi une perte légère de population. Très peu de familles ont quitté la municipalité pendant cette décade. Par contre, presque tous les jeunes gens s'en vont. En temps normal la navigation en attire plusieurs. Ils travaillent soit pour les Canada Steamship Lines, soit pour des compagnies des Grands Lacs. Depuis une couple d'années, un certain nombre se dirigent vers Arvida.

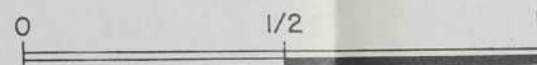
Occupation du sol

Les propriétaires de ferme sont au nombre de 33. Ils sont tous domiciliés et exploitent eux-mêmes leur ferme. Des 87 propriétaires emplacements 49 sont domiciliés et 38 ne le sont pas. Les autres contribuables sont: l'église presbytérienne (St. Peter on the Rocks), la commission scolaire, la corporation municipale et l'orphelinat. Les contribuables sont donc au nombre de 125. En plus des maisons des fermes on compte dans la municipalité 55 logis dont 44 sont habités par le propriétaire, 6 par un locataire et 5 sont inhabités. La plupart des emplacements ont un jardin et des poules; peu gardent des porcs et aucun ne garde de vache.

VILLAGE DU CAP-A-L'AIGLE

COMTÉ DE CHARLEVOIX

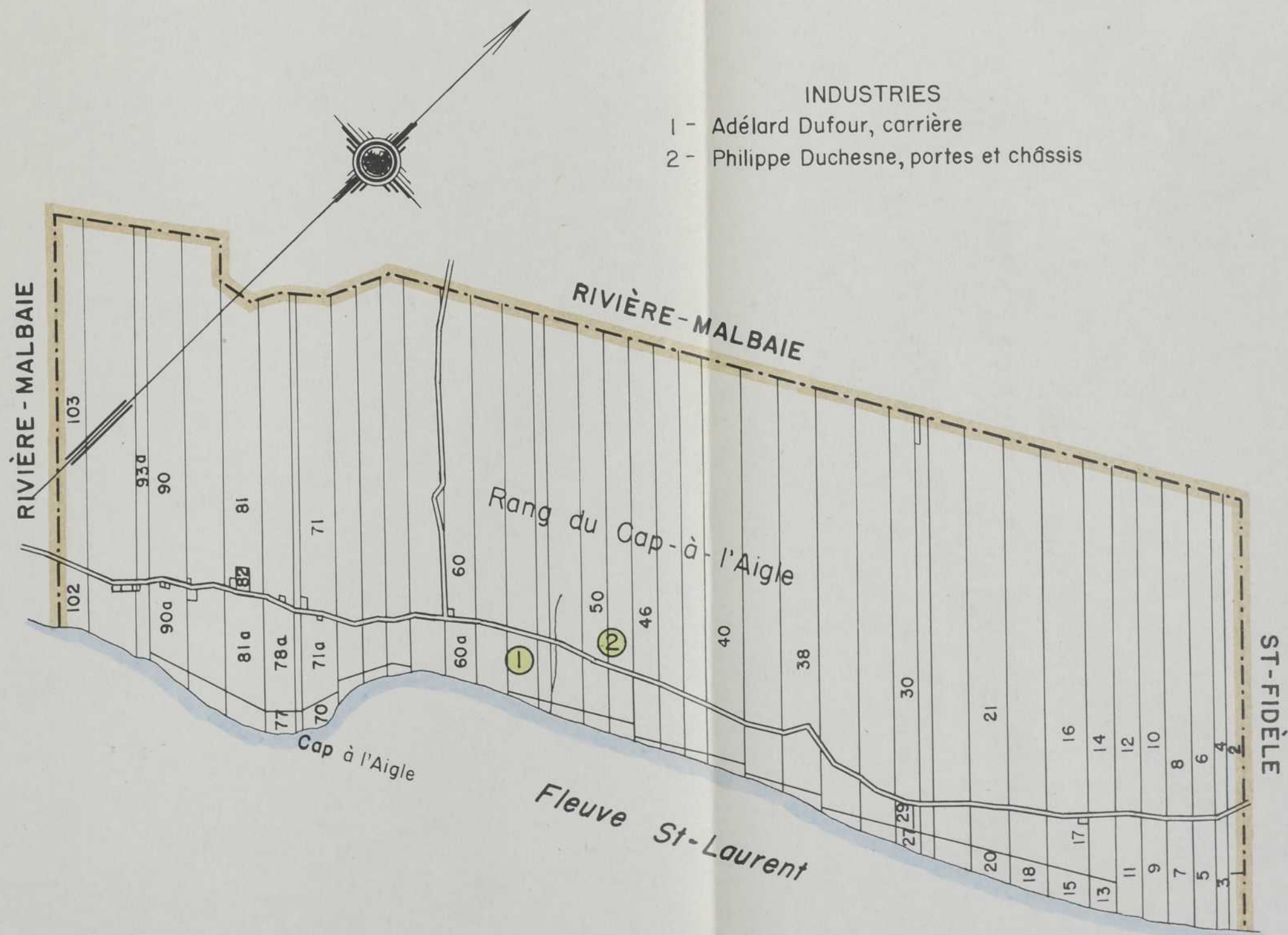
ÉCHELLE D'ARPENTS



ÉCHELLE DE MILLE

INDUSTRIES

- 1 - Adélard Dufour, carrière
- 2 - Philippe Duchesne, portes et châssis



Modes de vie

Sur 84 chefs de famille 33 sont cultivateurs. Tous les cultivateurs tirent la majeure partie de leur subsistance de leur ferme, mais seuls 12 ou 13 vivent uniquement de la terre. Les occupations secondaires des cultivateurs sont premièrement les chantiers puis, pour une dizaine, des travaux en rapport avec le tourisme.

Parmi les emplacitaires 11 sont journaliers, 6 menuisiers-charpentiers, 5 commis, 4 employés de navigation, 3 hôteliers, 3 jardiniers, 3 rentiers, 2 entrepreneurs, 2 propriétaires de taxis; les autres sont: forgerons-charron, cordonnier-sellier, électricien, plombier, peintre, buandier, mineur, cuisinier, assureur, marchand de détail, propriétaire de camions et agent. Il y a également un certain nombre de célibataires: 2 menuisiers-charpentiers, 1 peintre, 1 cuisinier, 1 marchand de détail, 2 commis, 3 journaliers, 1 rentier et 2 jeunes hommes en service militaire. Les journaliers travaillent surtout aux chantiers en hiver et aux travaux publics en été.

Le tourisme est important dans la municipalité. Une trentaine de familles y passent l'été et quelque 125 personnes séjournent un temps plus ou moins long dans l'un ou l'autre des hôtels ou dans les maisons de pension au nombre de 8.

Cinq jeunes filles de la municipalité se livrent à l'enseignement. En général, les jeunes filles travaillent peu en dehors de la municipalité. Plusieurs s'engagent cependant dans les maisons de pension.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Le village de Cap-à-l'Aigle compte 33 cultivateurs qui possèdent des fermes d'une superficie d'environ 75 acres presque entièrement labourées. Nombre de cultivateurs possèdent aussi des lots à bois dans Rivière-Malbaie.

Cap-à-l'Aigle compte une douzaine de cultivateurs dont la situation économique est bien différente de celle des autres agriculteurs. Ils possèdent des fermes d'une valeur moyenne de \$18,000 comprenant \$7,550 dans le fonds de terre, \$7,550 dans les bâtisses, \$1,800 dans l'outillage et \$1,100 dans le troupeau. Le capital moyen engagé dans les autres fermes de la municipalité n'est que d'environ \$5,700 et se répartit comme suit: fonds de terre, \$1,950; bâtisses, \$1,700; outillage, \$1,000; troupeau, \$1,050. Il va sans dire que les cultivateurs de la première catégorie possèdent des maisons très grandes, où ils reçoivent des villégiateurs l'été, des bâtiments bien construits, propres et bien aménagés qui dépassent en apparence, en dimensions et en valeur tout ce que l'on peut trouver de bien dans le comté.

Période de végétation

Les labours commencent vers le 10 mai et l'on sème à partir du 15. La fenaison se fait deux mois plus tard et la coupe des grains commence aux environs du 25 août. Vers le 20 septembre surviennent les premières gelées d'automne qui détruisent les jardinages. On cesse de labourer autour du 25 octobre et la première neige tombe vers le 10 novembre. L'épaisseur de la neige est de 36 pouces. La période de végétation est suffisamment longue pour permettre aux grains de toutes sortes de mûrir complètement.

Sols et amendements

Le sol de Cap-à-l'Aigle est constitué presque entièrement (95 p.c.) de terre jaune graveleuse; environ 5 p.c. du territoire seulement est composé de terre sableuse.

Les cultivateurs du village utilisent annuellement une soixantaine de tonnes d'amendements calcaires et une quinzaine de tonnes d'engrais chimiques.

L'égouttement des terres ne laisse pas trop à désirer. Les quelques cultivateurs qui ont fertilisé les pâturages ont obtenu des résultats très encourageants. Le trèfle s'établit difficilement dans la localité mais la luzerne, lorsque les terres ont été suffisamment chaulées, s'implante avec succès.

Production végétale

Le recensement fédéral ne publie pas de renseignements sur l'agriculture des villages; nous ne disposons donc pas de chiffres relatifs aux étendues consacrées aux cultures dans Cap-à-l'Aigle. Le système de culture est plus intensif ici que dans plusieurs municipalités du comté; il consiste en une année de grains et 2 années de foin, ou une année de grains et 2 ou 3 ans de pâturages. Annuellement on vend en moyenne pour quelque \$400 de pommes de terre et pour environ \$30 de foin. Les meilleures fermes s'occupent en outre de la production des fraises et des prunes; elles en vendent pour une trentaine de dollars par année. Certaines années, elles font aussi la culture des pois.

Production animale

Chevaux

Chaque cultivateur possède en moyenne une couple de chevaux. On élève quelques poulains pour remplacer les vieux chevaux.

Bovins

Le troupeau laitier moyen des cultivateurs de Cap-à-l'Aigle comprend 8 vaches laitières. Le rendement moyen de celles-ci est d'environ 2,500 livres de lait par année. On garde la production de trois laitières pour l'alimentation de la famille et l'on dispose de celle des 5 autres soit à la fabrique de Rivière-Malbaie, soit en nature aux gens du village et aux touristes. La vente du lait rapporte en moyenne \$175 par ferme et celle des bovins de boucherie \$200.

Porcs

Il y a en moyenne par ferme une truie mettant bas une fois par année seulement. Chaque ferme dispose de quelque 7 ou 8 porcelets à l'âge de 4 à 5 semaines, ce qui lui rapporte une trentaine de dollars.

Moutons

L'élevage des moutons rapporte quelque \$65 par ferme. On trouve en moyenne une dizaine de brebis et d'agneaux par ferme.

Volailles

Les poulaillers du village abritent en moyenne quelque 25 poules et poulettes. Cinq ou six cultivateurs ont en plus une dizaine de dindons chacun. La vente des volailles et des oeufs ajoute à peu près \$75 au revenu-argent des cultivateurs.

Animaux à fourrure

Trois cultivateurs possèdent en moyenne 5 couples de renards qui leur assurent un revenu net de \$225.

Autres sources de revenus

Les cultivateurs retirent un revenu moyen de \$130 de la soupe du bois de chauffage ou du bois à pâte sur leurs lots. D'autre part, le travail aux chantiers procure du revenu à un certain nombre de cultivateurs pendant les mois d'hiver.

Rappelons que les cultivateurs de la première catégorie, ceux qui possèdent les plus belles fermes, prennent des pensionnaires pendant la belle saison, ce qui leur fournit un revenu additionnel de quelque \$600.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Au point de vue du revenu-argent, les cultivateurs de Cap-à-l'Aigle se partagent en deux catégories: ceux qui possèdent des fermes d'une valeur de quelque \$18,000 et qui ont, grâce aux touristes qu'ils hébergent, des revenus plus élevés que ceux de la deuxième catégorie possédant des fermes d'une valeur d'environ \$5,700 seulement et ne recevant pas de villégiateurs.

Voici comment s'établit chez les cultivateurs du Cap-à-l'Aigle le revenu-argent provenant de l'exploitation de la ferme:

Grandes cultures	\$ 430
Produits laitiers	175
Bovins de boucherie	200
Porcs	30
Moutons	65
Volailles	75
Bois sur la ferme	130
Total	\$1,105

Ainsi que nous l'avons signalé plus haut, les 12 ou 13 fermes les plus importantes se font en moyenne un supplément de quelque \$600 grâce au tourisme et elles retirent en outre quelque \$30 annuellement de la vente de fruits.

Revenu net

La valeur des produits de la ferme consommés par la famille étant de \$350, le revenu total du cultivateur se trouve ainsi porté à \$1,455. Une fois déduites les dépenses d'exploitation (taxes, matières premières, entretien des bâtisses et de l'outillage, services professionnels, etc.), lesquelles s'établissent à environ \$340, il reste un revenu net de \$1,115.

Quant aux 12 ou 13 plus importants cultivateurs, compte tenu d'un supplément de revenu de \$630 et de la valeur des produits de la ferme consommés par la famille (\$465), puis déduction faite de dépenses d'exploitation plus élevées étant donné les touristes qu'ils reçoivent (soit quelque \$575), leur revenu net serait approximativement de \$1,625.

Impôts et contributions

Les impôts et contributions auxquels ont à faire face les cultivateurs du village de Cap-à-l'Aigle sont passablement lourds: les contributions au soutien de l'église sont d'une cinquantaine de dollars par année (y compris de 20 à \$25 de répartitions légales), les taxes municipales sont de \$55 et les taxes scolaires d'une quarantaine de dollars.

Sociétés agricoles

Il n'existe aucune société agricole dans la municipalité. Quelques cultivateurs du village appartiennent cependant au Cercle agricole de Rivière-Malbaie.

Remarques

Cap-à-l'Aigle est un centre de villégiature très achalandé et les cultivateurs du village y trouvent un excellent marché pour leurs produits. Il est remarquable toutefois que cette clientèle de choix est desservie par un nombre restreint de cultivateurs.

B - INDUSTRIE

Menuiserie, portes et châssis

M. Philippe Duchesne est propriétaire d'un petit atelier, bâti il y a 8 ans, où il fabrique des portes, des châssis, des meubles, etc. Il y travaille avec un membre de sa famille. En 1941, ils ont fait une vingtaine de portes et de châssis mais pas de meubles. Le travail a diminué considérablement cette année à cause de la baisse du tourisme. M. Duchesne, qui ne travaillait qu'à son atelier autrefois, doit maintenant chercher du travail en dehors. Cet atelier est actionné par un moteur de 6 H.P.

Carrière

Une carrière appartenant à M. Adélarde Dufour vient d'être ouverte (1942) pour fournir la pierre nécessaire à la construction d'un hôpital. Au cours de l'été les ouvriers ont été au nombre de 25. La force motrice est fournie par un moteur. On ne sait si cette carrière restera ouverte après la construction de l'hôpital.

Fabrique de meubles disparue

Il y eut pendant 50 ans une fabrique de meubles au Cap-à-l'Aigle. Elle a dû fermer ses portes à cause de la maladie du propriétaire, M. Jos. Riverin.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Navigation

Le quai de Cap-à-l'Aigle, sur lequel il y a un hangar, peut recevoir trois goélettes à la fois. La profondeur d'eau à marée de morte eau est de 24 pieds. Les marchandises pour la localité arrivent par La Malbaie. Le quai local n'est utilisé qu'occasionnellement, selon les besoins de certains entrepreneurs. Cette année (1942), il a servi à l'expédition de 5,000 tonnes de minerai de fer de St-Urbain et de 1,000 cordes de bois.

Transports routiers

Les voyageurs ont à leur disposition deux services d'autobus, dont l'un est maintenu entre La Malbaie et Chicoutimi et l'autre entre La Malbaie et Portneuf. Les autobus font un voyage par jour tant que les routes sont bonnes. Il y a aussi 5 taxis.

Pour les marchandises, il y a deux camions affectés au service public.

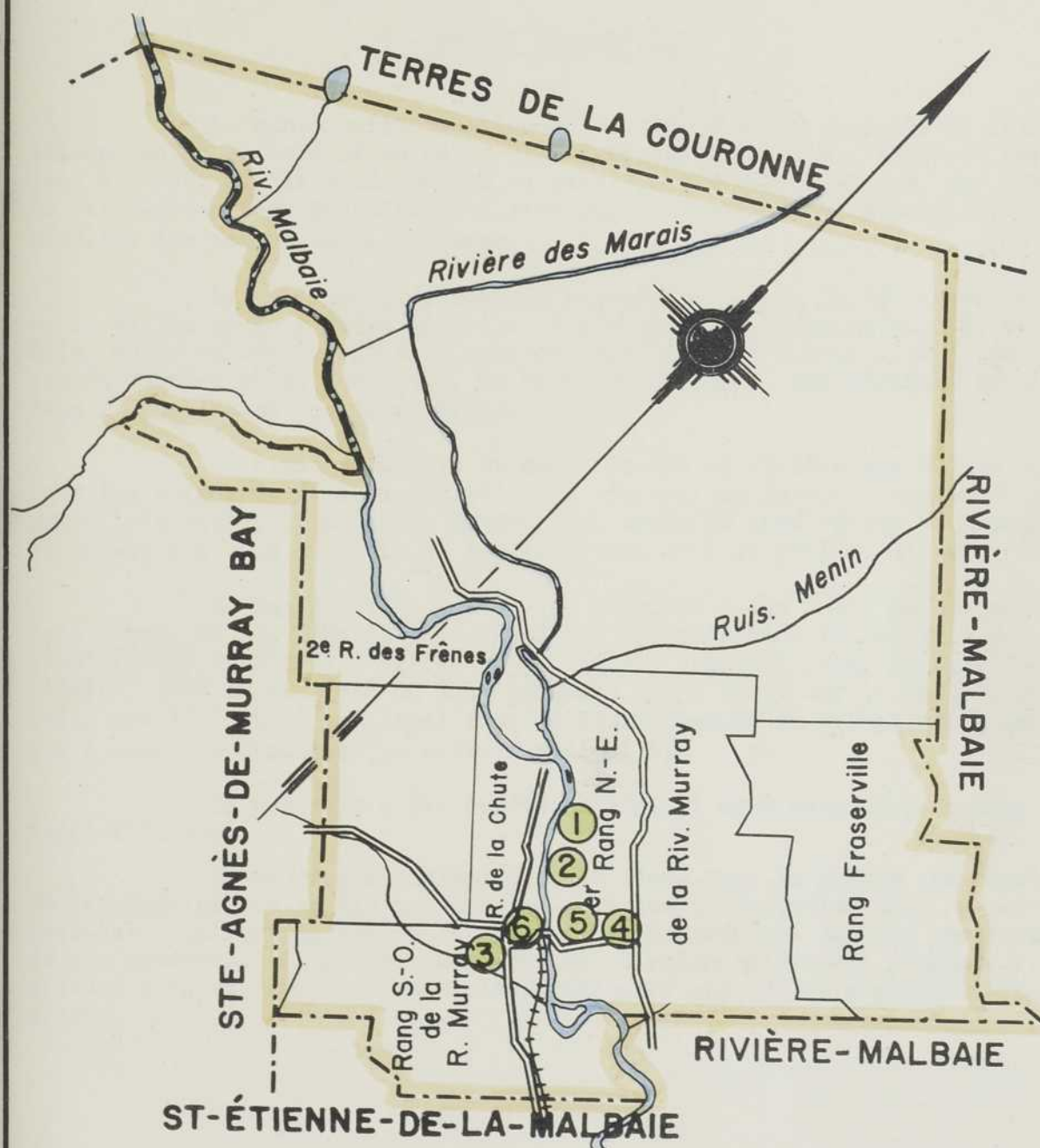
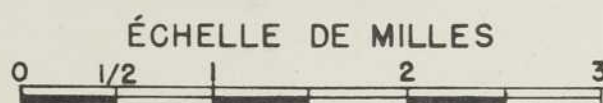
Téléphone

Le service du téléphone est fourni par la compagnie Charlevoix-Saguenay, filiale de la compagnie Bell.

Electricité

La compagnie Donohue Bros distribue l'électricité.

MUNICIPALITÉ DE CLERMONT COMTÉ DE CHARLEVOIX



INDUSTRIES

- 1 - Donohue Bros Ltd, pâte mécanique, papier, électricité
- 2 - Nairn Falls Pulp Co. Ltd, pâte mécanique, papier
- 3 - Henri Tremblay, fromagerie
- 4 - Antonio Larouche, scierie
- 5 - Rod. Cauchon, scierie
- 6 - Philippe Tremblay, carderie.

MONOGRAPHIE
DE LA
MUNICIPALITE
DE
CLERMONT

MUNICIPALITE DE CLERMONT

1 - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Clermont a été détachée de celle de Saint-Etienne-de-la-Malbaie et de celle de Sainte-Agnès en 1935. Elle est bornée: à l'est, par la municipalité de la Rivière-Malbaie; au sud, par celle de Saint-Etienne-de-la-Malbaie; à l'ouest, par celle de Sainte-Agnès; au nord, par les terres de la Couronne.

La municipalité, dont la superficie est de 12,207 acres, occupe la vallée de la rivière Malbaie. A l'arrière de la municipalité, toutefois, cette vallée se rétrécit considérablement pour donner lieu à une série de montées et de descentes, de hauts et de fonds, ces derniers ayant reçu l'appellation locale de trous.

La rivière Malbaie et son affluent la rivière des Marais égouttent les terres de la municipalité. La rivière des Marais a également un petit tributaire, le ruisseau Menirs, qui coule du nord au sud et dont elle reçoit les eaux non loin de son confluent avec la rivière Malbaie.

La municipalité est sur le parcours de la route Québec-La-Malbaie (route 15 A). L'habitat comprend une agglomération villageoise qui s'est formée autour de l'église et de l'usine (Donohue Bros) et deux rangs. L'usine, dont le site est dû à la présence d'une chute sur la rivière Malbaie, est le facteur principal dans le développement du groupement humain qui a amené la fondation de cette municipalité.

La paroisse a été fondée en 1931 et mise sous le patronage de Saint-Philippe.

Un aqueduc municipal fournit l'eau dans la partie sud-ouest de la municipalité tandis que l'aqueduc Warren la distribue dans la partie nord-est. Un certain nombre de familles ne bénéficient pas des services de ces aqueducs. La partie sud-ouest de la municipalité est pourvue d'un système d'égout municipal; dans la partie nord-est il n'y a que des égouts privés.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1935

Lors de son érection en 1935, la municipalité avait une population de 900 âmes. En 1941 cette population était passée à 1,318, soit une augmentation de 418 âmes. Sur ces 418 nouveaux venus, une centaine sont le fait de l'accroissement naturel; les autres sont un apport de l'extérieur. La municipalité a donc joui d'une immigration au cours de la décade.

Occupation du sol

Il y a 187 noms sur le rôle d'évaluation. Ces 187 propriétaires comprennent 32 propriétaires de ferme, 136 propriétaires emplacements, 16 propriétaires de lots à bois et 3 autres propriétaires qui sont la compagnie d'aqueduc, la coopérative La Prévoyante et la compagnie Québec Power. Un propriétaire de ferme, 5 propriétaires emplacements et les

16 propriétaires de lots à bois ne sont pas domiciliés. Des 32 fermes 30 sont exploitées par des propriétaires domiciliés, 1 l'est par un propriétaire non domicilié et l'autre est inexploitée. En plus des logis des fermes on en compte 131 habités par le propriétaire, 61 habités par un locataire et 1 inhabité

Modes de vie

L'agriculture, au point de vue de l'importance du mode de vie, cède le pas au travail industriel. Contre 30 cultivateurs chefs de famille, il y a en effet 103 journaliers, sans compter tous les autres modes de vie qui forment un groupe encore plus important que celui des agriculteurs. En plus des journaliers, il y a dans la municipalité 15 pape-tiers, 10 marchands de détail, 8 industriels, 7 contremaîtres, 7 commis, 7 ingénieurs, 6 mécaniciens, 4 forgerons-charrons, 4 électriciens (hommes de métier), 3 menuisiers-charpentiers, 3 propriétaires de taxis, 3 comptables, 2 employés civils, 2 professeurs, 2 militaires, 1 cordonnier-sellier, 1 barbier, 1 électricien (artisan), 1 forestier, 1 boucher, 1 chimiste, 1 rentier et 1 gardien. Ce sont là tous des chefs de famille, mais il y a un certain nombre de jeunes gens qui travaillent à salaire. On en relève 18 qui sont journaliers, 2 qui sont papetiers et 1 contremaître.

Presque tous les cultivateurs tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme. En général ils ne travaillent pas beaucoup en dehors de la ferme, mais dans la plupart des familles de cultivateurs il y a un ou plusieurs garçons employés chez Donohue Bros. Cette compagnie est la grande pourvoyeuse d'emploi; outre les hommes qui y travaillent régulièrement, un grand nombre d'autres y trouvent de l'ouvrage occasionnellement. Au chapitre des occupations secondaires notons encore une famille qui tient un petit commerce à ce titre.

La municipalité renferme 4 écoles catholiques dont 2 de 4 classes, 1 de 2, 1 de 1, et 1 école protestante de 1 classe. Deux hommes, dont un catholique et un protestant, ainsi que 10 jeunes filles s'adonnent à l'enseignement.

Les jeunes filles de la municipalité en général ne sortent pas de la famille pour aller travailler. Les gens qui ont besoin de servantes vont les chercher à l'extérieur.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A- AGRICULTURE

Clermont compte 30 cultivateurs domiciliés (il y a en plus une ferme exploitée par un propriétaire non domicilié) possédant des terres d'une superficie moyenne d'environ 130 acres dont 80 sont labourées. Chacune de ces fermes vaut en moyenne de \$5,800; le fonds de terre est évalué à \$2,800, les bâtisses à \$1,750, les troupeaux à \$625 et l'outillage à \$625 également.

Période de végétation

La période de végétation est suffisamment longue pour permettre aux grains de mûrir complètement. On commence les labours à la fin d'avril et les semences vers le 10 mai. Au début de juillet commence la fenaison; le 15 août on entreprend la coupe du grain. A la fin de septembre surviennent les premières gelées d'automne qui détruisent les jardins. On cesse de labourer aux environs de la Toussaint alors que tombe la première neige.

Sols et amendements

Les sols de la municipalité sont de deux types: les sols constitués de terre légère (sablonneuse), qui couvrent 60 p.c. de l'étendue totale, et les sols formés de terre franche (argilo-sablonneuse et sablo-argileuse), qui couvrent 40 p.c.

Pour redonner au sol la fertilité que lui enlèvent les cultures, on n'emploie qu'une quinzaine de tonnes d'engrais chimiques; on ne fait aucune application d'amendements calcaires. Les terres sont généralement bien égouttées. La fertilisation des pâturages a donné de bons résultats. Le trèfle et la luzerne s'établissent avec difficulté; la luzerne demande beaucoup de soins.

Production végétale

Grandes cultures

D'après les chiffres préliminaires du recensement de 1941, les étendues consacrées aux grandes cultures dans la localité étaient les suivantes:

	<u>Acres</u>
Blé	5
Avoine	623
Orge	26
Seigle	4
Sarrasin	26
Pois secs	6
Grains mélangés	122
Foin	917
Pommes de terre	39
Racines	11
Autres cultures	3
	<u>1,782</u>

Les rendements ne sont guère différents de ceux des environs: le blé rapporte 11 boisseaux à l'acre; l'avoine et l'orge, 11 boisseaux; les grains mélangés, 20 boisseaux; les pommes de terre, 135 boisseaux; et le foin une tonne. Seules ces deux dernières récoltes sont assez abondantes pour rapporter un revenu-argent en plus de subvenir aux besoins de la ferme; on vend en moyenne pour \$5 de foin par ferme et pour \$35 de pommes de terre.

Culture maraîchère

Un seul cultivateur s'intéresse à la culture maraîchère. Les autres ne cultivent guère de légumes que pour leurs propres besoins.

Production animale

Chevaux

Les énumérateurs du recensement de 1941 ont compté 84 chevaux (chiffre préliminaire) dans la municipalité de Clermont. On élève 3 ou 4 poulains par année et l'on doit acheter environ 8 chevaux des commerçants de Québec.

Bovins

Les chiffres préliminaires du recensement de 1941 indiquent qu'il y avait 203 vaches laitières et 334 autres bovins dans la municipalité. Une dizaine de laitiers ont en moyenne des troupeaux de 8 vaches laitières, tandis que les autres cultivateurs possèdent des troupeaux de 6 vaches. Le rendement moyen des vaches est de 3,000 livres de lait par année. Les laitiers vendent annuellement pour quelque \$400 de lait, cependant que les autres cultivateurs reçoivent en moyenne \$250 de cette production. Chaque ferme retire quelque \$110 de la vente de bovins de boucherie.

Porcs

Toujours d'après le recensement de 1941, Clermont compte 238 porcs. Les truies, une ou deux par ferme en moyenne, ne mettent bas qu'au printemps. L'élevage porcin, en plus de fournir quelques centaines de livres de viande à la famille, représente un appoint de revenu de \$235.

Moutons

En 1941, Clermont comptait 446 moutons (chiffres préliminaires du recensement), soit en moyenne 7 brebis et 7 agneaux par cultivateur. Cet élevage rapporte une quarantaine de dollars par ferme.

Volailles

La basse-cour comprend en moyenne une vingtaine de poules et poulettes pondeuses, une trentaine de poulets, 2 ou 3 dindes et 2 ou 3 oies. Il y a un poulailler de 200 volailles dans la localité. On retire de cet élevage \$35 de la vente des poules et des poulets; \$10 de la vente des dindes; autant de la vente des oies et une quarantaine de dollars de la vente des oeufs.

Autres sources de revenus

Les cultivateurs vendent en moyenne une dizaine de cordes de bois de chauffage (\$50) et autant de bois à pâte (\$75), ce qui augmente leur revenu-argent de \$125. Tout ce bois est coupé sur leurs terrains. Quelques cultivateurs travaillent occasionnellement à l'usine de papier.

Revenu-argent du cultivateur

Le revenu-argent moyen du cultivateur s'établit comme suit:

Grandes cultures	\$ 40
Produits laitiers	250
Bovins de boucherie	110
Porcs	235
Moutons	40
Volailles	95
Bois	<u>125</u>
Total	\$895

Rappelons qu'une dizaine de laitiers retirent un \$150 additionnel de la vente du lait, ce qui porte leur revenu total à \$1,045. D'autres cultivateurs enfin augmentent leur revenu en travaillant aux usines locales.

Revenu net du cultivateur

Le cultivateur de Clermont consomme annuellement pour \$385 de produits de sa ferme, ce qui porte son revenu total à \$1,280. Les dépenses d'exploitation (taxes, matières premières, entretien et réparations des bâtisses et de l'outillage, services professionnels, etc.) déduites, elles se chiffrent à \$370, il reste au cultivateur un revenu net de \$910. Les 10 laitiers de la localité auraient un revenu moyen de quelque \$960.

Impôts et contributions

Les impôts et contributions du cultivateur de Clermont s'élèvent à \$95 en moyenne: il paie une cinquantaine de dollars pour le maintien du culte, y compris une vingtaine de dollars de répartitions légales; il verse une vingtaine de dollars en taxes municipales et la moyenne des taxes scolaires varie entre 25 et \$30.

Sociétés agricoles

Il y a un syndicat coopératif, une caisse populaire et un cercle de fermières à la disposition de la classe agricole de la localité.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Fromagerie

Une fromagerie existe au village de Saint-Philippe-de-Clermont

depuis 1890. M. Henri Tremblay, qui en est le propriétaire actuel, retient les services d'un fabricant. Pendant ses 4 $\frac{1}{2}$ mois d'exploitation en 1941, la fabrique a produit 25,249 livres de fromage avec le lait des 150 vaches de ses quelque 18 patrons. Les hauts prix du fromage favorisent cette industrie en encourageant la production laitière, car la plus grande difficulté des fabriques de produits laitiers est toujours la quantité insuffisante de matière première. Une turbine à vapeur de 15 H.P. actionne cette fabrique.

Carderie

Il existe une carderie appartenant à M. Philippe Tremblay. Elle a été bâtie vers 1880. La maladie du fil du propriétaire a été cause de la fermeture de cet établissement. M. Tremblay a l'intention de le rouvrir bientôt.

Industrie du bois

Pâte mécanique, papier et électricité

C'est dans la municipalité de Clermont que se trouve la plus grosse industrie du comté: la fabrique de pâte et de papier Donohue Bros, Ltd., qui produit aussi de l'électricité. La compagnie emploie 249 hommes et 2 femmes. En 1941, elle a fabriqué 40,315 tonnes de pâte mécanique et 37,744 tonnes de papier. Le bois comprend 30 p.c. d'épinette; il provient de la localité et du Saguenay. Le sulphite s'achète dans la province. Toute la production de pâte et de papier est expédiée à des manufacturiers étrangers. Les sassures ("screenings") sont vendues à Portneuf. Quant à l'électricité produite (environ 1,300,000 K.W.H.), elle est distribuée aux consommateurs des municipalités de Clermont, La Malbaie, Pointe-au-Pic et St-Irénée. Elle est dérivée de 5 turbines hydrauliques qui développent ensemble 8,500 H.P., de 4 chaudières d'une puissance totale de 1,220 H.P. et de 61 moteurs électriques d'une capacité de 8,535 H.P. La compagnie achète de la Quebec Power la force motrice dont elle a besoin pour son usine, soit 11,000 H.P. à 66,000 volts. Les techniciens à l'emploi de la compagnie sont actuellement au nombre de 2, ce qui, paraît-il, est suffisant.

Au cours de l'automne 1941, une deuxième fabrique de pâte mécanique a été organisée au village de Clermont sous le nom de Nairn Falls Pulp Co. Ltd. L'usine marche depuis mars 1942 avec 35 hommes. Le bois qu'elle emploie présentement se compose de 90 p.c. d'épinette et de 10 p.c. de sapin. La production va à des manufacturiers américaines. L'usine est actionnée par 13 moteurs électriques qui donnent ensemble 3,110 H.P. Cette entreprise emploie aussi deux techniciens.

Scieries

Une scierie appartenant à M. Rod. Cauchon et existant depuis 1928 se trouve au nord-est de la rivière Malbaie. M. Cauchon y emploie un membre de sa famille et un étranger. La période d'exploitation est de 2 à 3 mois par année. En 1941, M. Cauchon a scié pour son propre compte 100,000 p.m.p. et 10,000 lattes à clôture, et à commission 100,000 p.m.p. Il a également raboté 50,000 p.m.p. pour lui-même et autant à commission. Tout ce bois provenait des terres des cultivateurs. M. Cauchon a vendu dans la région tout le bois qu'il avait scié pour lui-même: ses lattes (6,000 p.m.p.) à des commerçants de détail et son bois-d'œuvre à des manufacturiers dont Donohue Bros. Les principales essences sont le sapin, l'épinette et le pin (blanc et rouge et le cyprès) qui comptent chacune pour un tiers. Depuis trois ans la production de cette scierie a augmenté de 25 p.c. La force motrice nécessaire à cette industrie dérive d'une turbine hydraulique de 50 à 75 H.P.

Une autre scierie, passée récemment aux mains de M. Antonio Larouche (ancien propriétaire: Cyrias Bergeron), existe depuis 1920 au village. Elle fournit un peu de travail à un homme. Sa période d'exploitation n'est que de 2 mois. En 1941, on y a scié à commission 200,000 p.m.p. et raboté, également à commission, 10,000 p.m.p. Tout ce bois provenait des terres des cultivateurs. Il comprenait 10 p.c. de sapin, 15 p.c. d'épinette et 75 p.c. de pin rouge, de pin blanc et de cyprès. Une turbine hydraulique de 35 H.P. actionne cette scierie.

Industries disparues

Une meunerie et deux scieries ont fermé leurs portes depuis 10 ans.

La meunerie appartient à M. Jos. Desbiens. Elle est située au nord-est de la rivière Malbaie et a été établie avant 1880. Cette industrie a été fermée à l'automne de 1941 faute de grains à moudre en quantité suffisante. Il n'est pas probable qu'elle puisse jamais rouvrir.

La scierie Lajoie & Larouche, située en arrière de la municipalité, en pleine forêt, a fonctionné 6 mois par année pendant 2 ans avec 10 à 12 employés. M. Lajoie avait installé cette scierie pour exploiter une coupe de bois qu'il avait obtenue sur la seigneurie. Il a abandonné parce que ce n'était pas payant étant donné l'éloignement et la qualité du bois.

La scierie de M. Johnny Bergeron a été en exploitation pendant 10 ans. Elle fonctionnait environ 2 mois par année avec 4 ou 5 employés. M. Bergeron l'a fermée à cause du coût prohibitif de la main-d'oeuvre et du manque de bois. Le propriétaire avait ouvert cet établissement surtout pour le sciage du bois qu'il faisait dans ses chantiers. La clientèle avoisinante était trop faible pour les maintenir.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Clermont est desservi par La Malbaie, qu'il s'agisse du transport par eau, par chemin de fer ou par camion. Dans la municipalité il n'y a que 5 taxis et 4 camionneurs, et encore ces derniers travaillent presque exclusivement pour d'Auteuil Lumber.

Téléphone

Les communications téléphoniques sont assurées par la compagnie Charlevoix-Saguenay.

Electricité

L'électricité est fournie par la compagnie Donohue Bros.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

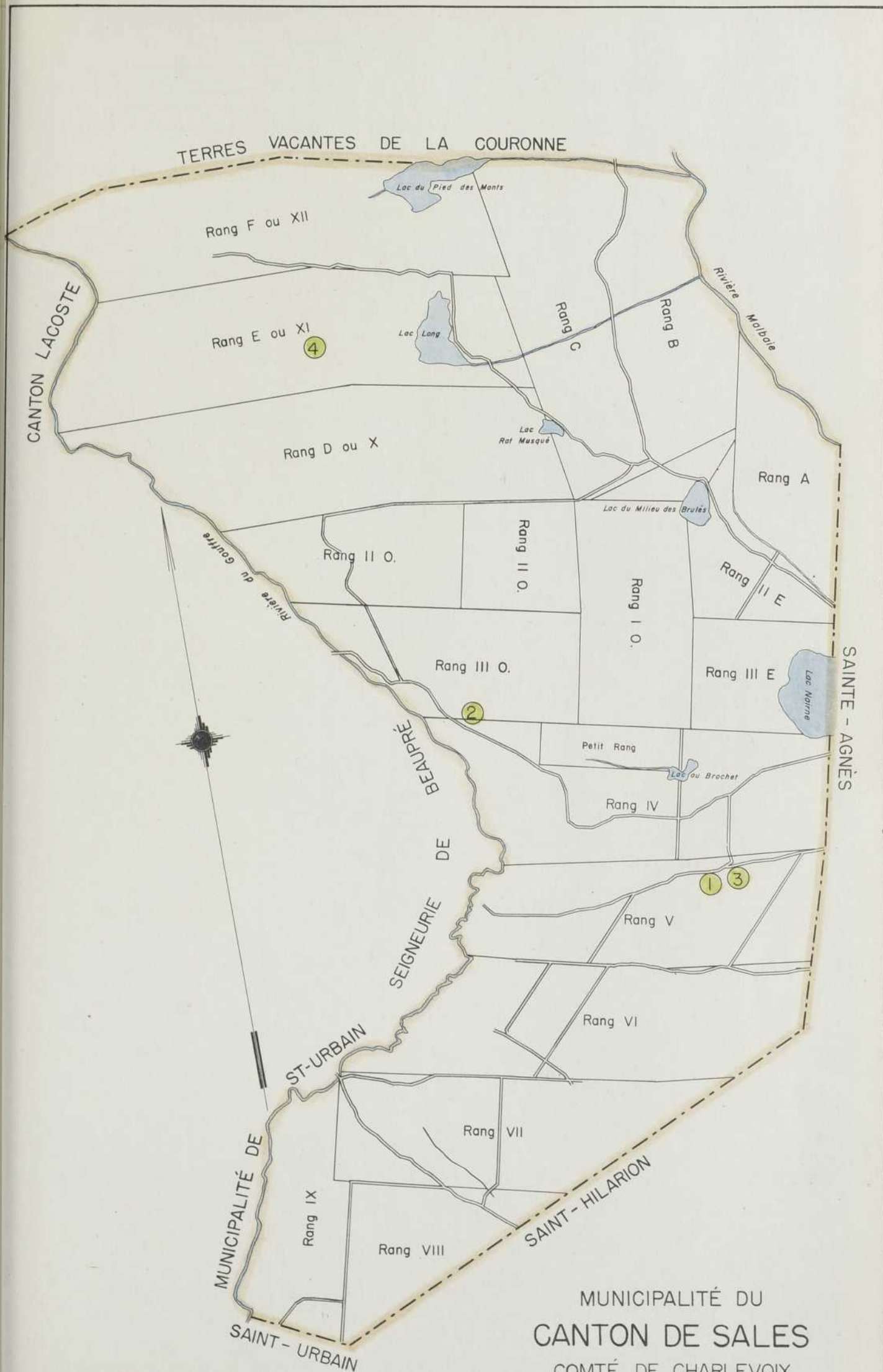
DE SALES

MUNICIPALITES DE DE SALES

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de De Sales a été érigée en 1935. Son territoire comprend le canton De Sales qui, bien que ne faisant pas partie de la municipalité de Ste-Agnès, "a toujours été considéré en fait" (1) comme en faisant partie et, aux termes de la loi érigeant la municipalité, "est censé" (1) en avoir toujours fait partie. Ce territoire est borné: au nord, par

(1) Statuts de Québec, 1935, chapitre 144, loi érigeant en municipalité le canton De Sales.



MUNICIPALITÉ DU
CANTON DE SALES
COMTÉ DE CHARLEVOIX

INDUSTRIES

- 1 - Georges Lajoie, portes et châssis, scierie
- 2 - Jos. Tremblay, scierie
- 3 - Jos. St-Gelais, fromagerie
- 4 - Charlevoix Mining, mine de mica



les terres non divisées de la Couronne; à l'est, par la municipalité de Ste-Agnès-de-Murray Bay; au sud, par celle de St-Hilarion; à l'ouest, par celle de St-Urbain et le canton Lacoste. Le territoire de la municipalité est compris entre les rivières Malbaie et du Gouffre, qui se rapprochent considérablement l'une de l'autre dans cette région

La superficie de la municipalité est de 26,500 acres. Le relief en est passablement accidenté. Excepté dans la partie est où se trouve la vallée de la rivière Malbaie et où se prolonge la dépression que nous avons appelée dépression des lacs dans la municipalité de Ste-Agnès, l'altitude se maintient généralement autour de 1,500 pieds. C'est la montée vers le plateau supérieur.

Le St-Laurent draine la municipalité par l'intermédiaire des rivières du Gouffre et Malbaie qui lui servent de Limites sur une partie de leur cours. Il n'y a pas d'autres rivières un peu importantes. Par contre, il y a plusieurs lacs. Ce sont les lacs: Nairne, situé en partie dans Ste-Agnès, Long, Pied-des-Monts, du Milieu, des Brûlés, Rat-Musqué, Castor et au Brochet. Il en existe quelques autres, de peu d'étendue; ils ne semblent pas avoir de nom. La plupart de ces lacs sont situés dans la partie nord de la municipalité.

L'habitat comprend 10 rangs. Une mission est sur le point de s'ouvrir dans ce coin. Au point de vue religieux la municipalité fait partie de la paroisse de Ste-Agnès, à l'exception des 7e et 8e rangs qui appartiennent à St-Hilarion. Le bureau de poste porte le même nom que la municipalité.

Les gens de De Sales n'ont ni électricité ni aqueduc public. Il y a quelques aqueducs privés et, pour la majorité des familles, des puits.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1935

La municipalité a été érigée en 1935 avec une population de 800 âmes qui est passée à 856 en 1941. Nous ne pouvons établir avec exactitude l'accroissement naturel dans la municipalité depuis sa fondation, étant donné que les chiffres des naissances et des décès sont compilés sur la base paroissiale et que la municipalité ne forme qu'une partie de la paroisse de Ste-Agnès. Calculé au taux qui prévaut dans celle-ci, l'accroissement naturel dans la municipalité depuis 1935 aurait été d'environ 70 âmes tandis que l'accroissement réel n'a été que de 56.

Occupation du sol

On compte dans la municipalité 123 propriétaires de fermes, 45 colons (25 domiciliés), 19 propriétaires emplacements, 1 propriétaire de lots à bois et 1 autre propriétaire non classifié. Dans le groupe, on relève 27 cultivateurs non domiciliés ainsi que 20 colons, 11 propriétaires emplacements, le propriétaire de lots à bois et le contribuable non classifié. Il n'y a aucune ferme exploitée par un locataire; tous les propriétaires de ferme, domiciliés ou non, l'exploitent eux-mêmes.

Modes de vie

La culture du sol est presque l'unique occupation des gens de la municipalité. A part les 96 cultivateurs et les 25 colons on ne relève que 9 journaliers, 2 marchands de détail, 1 industriel et 1 rentier. Il n'y a cependant que 12 cultivateurs qui vivent exclusivement de la terre; pour les autres chantiers, les travaux publics, la cueillette des bleuets et un peu l'artisanat sont les occupations complémentaires. Les journaliers travaillent surtout dans les chantiers. Deux familles tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire.

La municipalité renferme 8 écoles et 8 jeunes filles se livrent à l'enseignement. Les jeunes filles de la municipalité travaillent beaucoup à l'extérieur, dans des maisons privées.

Quant au tourisme, notons que 10 familles passent l'été dans la municipalité.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Les cultivateurs sont au nombre de 96. Leurs fermes ont une valeur moyenne de \$3,700. Ce montant se décompose de la façon suivante: fonds de terre, \$1,600; bâtiments, \$1,050; outillage, \$450; bétail, \$600.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes ont 160 acres en moyenne chacune dont 60 ont déjà été labourées.

Période de végétation

Les labours commencent vers le 15 mai, la fenaison à la mi-juillet et la moisson au début de septembre. Vers le 10 septembre surviennent les premières fortes gelées d'automne et vers la Toussaint tombe la première neige. L'épaisseur moyenne de la couche de neige est de 54 à 60 pouces.

Sols et amendements

Le type de sol qui couvre la plus grande étendue est la terre jaune légère. Elle forme environ 90 p.c. du territoire de la municipalité.

Ce type de sol n'est pas fertile en général. En fait d'amendements et d'engrais de commerce, tout ce qu'on lui ajoute pour en augmenter la fertilité se résume à 20 tonnes d'engrais chimiques.

L'état d'égouttement des terres arables est bon. La fertilisation des pâturages a donné de bons résultats, mais le trèfle et la luzerne s'établissent avec difficulté.

Production végétale

Grandes cultures

Voici, d'après les chiffres préliminaires du recensement de 1941, quelles sont les étendues en cultures dans la municipalité:

	Acres
Blé	17
Avoine	800
Orge	80
Seigle	45
Sarrasin	74
Pois	33
Fèves	3
Grains mélangés	1,227
Foin	1,288
Pommes de terre	120
Racines	16
Tabac	67
Autres cultures	23
	3,793

Le seul produit de grande culture qui procure un revenu-argent est la pomme de terre qui rapporte \$30 en moyenne par ferme.

Production animale

Chevaux

La municipalité renferme 202 chevaux (données préliminaires du recensement de 1941. On élève environ 25 têtes par année et l'on en importe à peu près autant. Deux reproducteurs sont en service dans la municipalité.

Bovins et industrie laitière

Le troupeau de bovins comprend 407 vaches et 501 autres bovins. Il y a donc environ 5 vaches par ferme. Le rendement moyen de celles-ci est de 2,500 livres de lait par année.

Le lait porté à la fromagerie et la vente du beurre de fabrication domestique rapportent \$120 en moyenne par ferme.

On vend aussi quelques bovins de boucherie: 35 bouvillons et 20 veaux, ce qui rapporte \$55 en moyenne par ferme.

Porcs

Les énumérateurs du recensement ont relevé 287 porcs dans la municipalité au cours de l'été 1941 (chiffres préliminaires). On en abat une certaine quantité pour les besoins domestiques et l'on en vend pour environ \$200. On vend des porcs gras à 7 ou 8 mois et environ 6 porcelets d'un mois par ferme.

Moutons

Les moutons sont au nombre de 837. Cet élevage décline ici comme ailleurs. On en retire encore quelque \$30 en moyenne par ferme, dont \$5 proviennent de la vente de la laine et \$25 de celle de la viande.

Volailles

Les basses-cours renferment 2,974 poules et poulets, 1,430 dindes et 270 oies. La vente des volailles grasses rapporte \$15 en moyenne par ferme, celle des oeufs \$20, celle des dindes et des oies \$45, soit un total de \$80.

Renards

Les trois éleveurs de renards qu'il y a dans la municipalité ont chacun deux couples qui leur rapportent \$90 en moyenne chacun.

Revenus forestiers

La plupart des cultivateurs passent quelque 5 mois par année dans les chantiers et ils en rapportent environ \$500.

Ils font aussi sur les réserves forestières de leur ferme une trentaine de cordes de bois à pâte qui représentent un revenu additionnel de \$200.

Autre revenu

Un bon nombre de familles, une quarantaine environ, trouvent l'occasion d'augmenter leur revenu par la cueillette des bleuets soit sur leur propre ferme, soit sur des lots appartenant encore à la Couronne. L'importance de cette source de revenu varie considérablement d'une année à l'autre selon l'abondance de la récolte et le prix des bleuets. En moyenne les recettes annuelles s'élèvent à \$80.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau ci-dessous groupe les sources de revenu-argent du cultivateur:

a) Revenus provenant de l'exploitation de la ferme:

Grandes cultures	30
Produits laitiers	120
Bovins de boucherie	55
Porcs	200
Moutons	30
Aviculture	80
Bois	200
	<u>\$715</u>

b) Revenu provenant du travail en dehors de la ferme

Chantiers	500
Total	<u>\$1,215</u>

Quelques cultivateurs se font un revenu supplémentaire avec des productions spéciales. C'est ainsi qu'une quarantaine de familles retirent \$80 chacune de la cueillette des bleuets et que trois éleveurs de renards voient leur revenu augmenté de \$90.

Revenu net

Pour avoir le revenu net du cultivateur, au revenu-argent de \$1,215 il faut ajouter les \$370 qui représentent la valeur moyenne des produits de la ferme consommée par la famille; par contre, il faut en retrancher \$300 pour les dépenses d'exploitation. Le revenu net s'établit ainsi à \$1,285.

Impôts et contributions

La contribution d'une famille moyenne de cultivateurs au fonctionnement de l'église est d'environ \$15. Les taxes municipales sont de \$6 et les taxes scolaires de \$12. Les impôts et contributions s'élèvent donc à \$33 en moyenne par ferme.

Sociétés agricoles

Les cultivateurs font partie des sociétés agricoles de Ste-Agnès.

Remarques

Cette municipalité en est encore au stage de colonisation. Malheureusement, sous l'action des coupes abusives ou des feux, la forêt est en grande partie disparue. Au surplus, les possibilités agricoles sont faibles. L'avenir n'est donc pas brillant.

B - INDUSTRIE

Industrie dérivée de l'agriculture

Fromagerie

M. Jos. St-Gelais, de Ste-Agnès, est propriétaire d'une fromagerie située dans le rang II et remontant à 1890. Cette industrie fonctionne 5 mois par année avec un employé de la famille du propriétaire. En 1941, elle a produit 29,022 livres de fromage avec le lait de 225 vaches appartenant à 31 patrons. Environ 10 p.c. du lait vient de Ste-Agnès; le reste se produit dans la municipalité. Les facilités de transport par camion, en rendant possible la cueillette du lait, permettent aux beurrieres et aux fromageries de se faire concurrence. C'est ainsi que cette fabrique subit la concurrence des établissements voisins. La force motrice est dérivée d'une turbine à vapeur de 70 H.P.

Industrie du bois

Scieries

M. Georges Lajoie, de Ste-Agnès, possède une scierie, vieille de 35 ans, au 2ième rang de la municipalité de De Sales. La scierie fonctionne toute l'année et M. Lajoie y emploie 5 membres de sa famille ainsi qu'un autre employé pendant un mois. En 1941, M. Lajoie a scié pour lui-même 30,000 p.m.p. et à commission 100,000 p.m.p. Il a également raboté à commission quelque 75 à 80,000 p.m.p. Ce bois provient des terres des cultivateurs. Ces derniers vendent une partie du bois qu'ils font scier à commission. De même que M. Lajoie ils vendent aux particuliers de la région. Les essences utilisées sont le sapin et l'épinette (50 p.c.) ainsi que le cyprès et le pin gris (50 p.c.). Une turbine à vapeur de 45 H.P. fournit la force motrice.

Une autre scierie, qui existe depuis 6 ans dans le rang Main-Sale, appartient à M. Napoléon Larivière, de Ste-Agnès. Cette scierie fonctionne une couple de mois par année et le propriétaire y emploie un ou deux hommes. En 1941, M. Larivière a scié pour lui-même 30,000 p.m.p. et à commission 120,000 p.m.p. Le quart de ce bois provient des terres des cultivateurs et les trois quarts des lots des colons. Des 120,000 p.m.p. sciés à commission, 80,000 l'ont été pour des colons et 40,000 pour un commerçant. Les colons vendent une partie de leur bois. Tout le bois vendu l'a été à des commerçants de gros de la Malbaie. Les principales essences sont le sapin et l'épinette (60 p.c.) et le pin gris (40 p.c.). M. Larivière se plaint de la rareté de la main-d'oeuvre; il dit que c'est cela qui l'a empêché de faire du bardeau. Le bois n'est pas encore rare dans la région, mais il n'en reste pas beaucoup sur les lots des colons et sur les terres des cultivateurs. Les uns et les autres ont abusé de la forêt; ils se sont même, paraît-il, servis du feu pour faire disparaître le bois au profit des bleuets.

Une troisième scierie, bâtie en 1936, se trouve dans le 1er rang. Elle appartient à M. Jos. Trembaly. En 1941, M. Trembaly a scié 40,000 p.m.p. pour lui-même et 40,000 à commission. Il a vendu son bois par l'intermédiaire d'agents. Le tout provenait des terres des cultivateurs. Les principales essences comprennent le pin gris et le cyprès qui forment 75 p.c. et l'épinette qui compte pour 25 p.c. Une turbine à vapeur de 25 H.P. produit la force motrice utilisée. M. Trembaly a bâti cette scierie surtout pour débiter le bois provenant de ses propres lots. Comme ces derniers et ceux des colons de la région sont maintenant épuisés, la scierie est devenue à peu près inutile; elle ne fonctionnera probablement plus.

Fabrique de portes et châssis

M. Georges Lajoie a une fabrique de portes et châssis attenante à sa scierie. Cet atelier existe depuis 35 ans, comme la scierie, et le même personnel, qui comprend 5 membres de la famille du propriétaire, travaille aux deux endroits. La production s'élève à 3 ou 400 paires de châssis et portes. M. Lajoie emploie le pin blanc de la localité. Il vend aux particuliers de Ste-Agnès.

Mines de mica (exploitation suspendue)

La compagnie Charlevoix Mining, dont le siège social est à Québec, exploitait récemment encore une mine de mica dans la montagne du 4ième rang de De Sales ou rang Pied-des-Monts. Cette entreprise existe depuis 10 ans. Elle n'a pas fonctionné en 1942, mais on en a déjà tiré au cours des années dernières de 4 à 5,000 livres de mica par mois pendant 3 ou 4 mois chaque année.

Une autre mine, dans la même montagne, a fonctionné avant la guerre, mais n'a pas marché depuis.

Industrie disparue

Une scierie, appartenant à M. Wilfrid Dufour et située dans le rang Pied-des-Monts, a dû fermer ses portes devant la concurrence de la scierie Larivière. Elle est maintenant complètement délabrée.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Voir la monographie de Ste-Agnès.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

LA MALBAIE

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE LA MALBAIE

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

En 1896, le village de la municipalité de Saint-Etienne-de-la-Malbaie était érigé en municipalité distincte. La municipalité du village de la Malbaie a 960 acres de superficie. Elle est bornée: à l'est, par la rivière Malbaie qui la sépare de la municipalité de la Rivière-Malbaie; au sud, par la municipalité du village de la Pointe-au-Pic; à l'ouest, par celle de Saint-Etienne-de-la-Malbaie; au nord, par celle de la Rivière-Malbaie.

Le territoire de la municipalité englobe une section de la vallée de la rivière Malbaie. La seule rivière qui traverse la municipalité est la rivière Mailloux qui se jette dans la baie de la rivière Malbaie. Cette rivière traverse la municipalité dans le sens de la profondeur.

La paroisse de Saint-Etienne-de-la-Malbaie, érigée canoniquement en 1825, comprend dans ses limites plusieurs municipalités détachées de l'ancienne municipalité du même nom, dont celle du village de La Malbaie où se trouve l'église. Le curé de Saint-Etienne dessert en plus la mission de Sainte-Emérentienne-du-Grand-Fonds qui se trouve dans la municipalité de Rivière-Malbaie.

La municipalité est le terminus de l'embranchement Québec-La-Malbaie des Chemins de fer nationaux du Canada qui dessert la région. Elle est sur le parcours de la route 15 qui longe le fleuve de Québec à Portneuf sur la côte Nord. La route 15A, qui part de Baie-Saint-Paul et passe par St-Hilarion, Ste-Agnès et Clermont, rejoint la route 15 à La Malbaie.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population du village de La Malbaie qui était de 2,408 en 1931 n'était plus que de 2,324 en 1941. La municipalité a donc perdu 84 âmes au cours de la décade, en plus de tout son accroissement naturel. Celui-ci se calcule difficilement pour la municipalité prise séparément, car les chiffres des naissances et des décès se compilent par paroisse; en outre, la paroisse de Saint-Etienne est beaucoup plus vaste que la municipalité du village de la Malbaie. Mais si pour avoir une idée du chiffre approximatif de l'accroissement naturel nous appliquons à la municipalité le taux de la paroisse, nous trouvons que l'accroissement naturel de la municipalité au cours de la décade a dû être d'environ 400 âmes. La localité aurait donc perdu quelque 450 à 475 âmes au cours de la décade. Quelques-uns des partants se sont dirigés vers l'Abitibi, quelques autres vers Montréal, plusieurs du côté du Saguenay; et un certain nombre sont restés dans la région.



Occupation du sol

Il n'y a que 2 propriétaires de fermes dans la municipalité, mais on relève 226 propriétaires emplacements dont 12 non domiciliés et 13 autres propriétaires. Ces derniers sont le Murray Bay Golf Club, la Corporation scolaire, l'hôpital, le ministère de la Voirie, le C.N.R., la Cie de téléphone, les banques Canadienne Nationale et Provinciale, l'orphelinat, la fabrique, le couvent, le bureau de poste, le collège.

Un seul des deux propriétaires de fermes exploite lui-même sa ferme; un locataire exploite l'autre. En plus des logis des fermes il y en a environ 180 habités par le propriétaire et 201 habités par un locataire.

Modes de vie

Les chefs de famille et les célibataires se répartissent de la façon suivante au point de vue modes de vie:

	<u>Chefs de famille</u>	<u>Célibataires</u>
Cultivateurs	2	
Horticulteur	1	
Industriels	6	
Artisans (propriétaires de boutique):		
Menuisiers	3	
Boulangers	3	
Forgerons-charrons	5	1
Garagistes (mécanique)	4	
Cordonniers-selliers	3	
Horlogers	3	1
Barbiers	4	
Plombiers	6	
Imprimeurs	1	1
Tailleur	1	
Photographe	1	
Hommes de métiers:		
Menuisiers-charpentiers	35	
Peintres	3	2
Maçons	2	
Jardiniers	4	1
Mécaniciens	14	4
Electriciens	9	3
Cordonnier-sellier	1	
Mesureurs	3	
Boulangers	4	
Plombiers		3
Typographe	1	
Forgerons	2	
Cuisinier	1	
Bouchers		3
Barbier	1	
Mineur		1
Télégraphistes	2	
Contremaîtres	6	
Embouteilleurs	2	
Policiers	1	1
Maître d'hôtel	1	
Commerçants:		
Marchands de gros	4	
Marchands de détail	19	3
Bouchers	4	
Commerçants de bois, d'animaux et de produits animaux	3	
Hôteliers	5	
Transports:		
Employés de chemins de fer	11	3
Employés de navigation	3	5
Camionneurs (propriétaires)	9	
Taxis (propriétaires)	5	2
Chauffeurs de taxis et de camions	9	8
Charretiers	7	

	<u>Chefs de famille</u>	<u>Célibataires</u>
Navigateurs (propriétaires de bateau)	3	
Collets blancs		
Comptables	9	2
Gérants	5	
Agents	12	2
Banquiers	2	
Commis	10	26
Inspecteurs	2	
Employés civils	2	
Hommes de profession libérale:		
Avocats	4	
Notaire	1	
Médecins	5	2
Dentistes	3	
Protonotaire	1	
Ingénieurs	6	1
Agronome	1	
Musiciens		1
Journaliers	77	63
Rentiers	23	
Chasseurs, guides, trappeurs, gardiens.	8	

Les journaliers s'adonnent à des travaux de tous genres, ils aident aux hommes de métiers, font de la construction, etc. Une quinzaine d'entre eux travaillent surtout dans les chantiers.

L'enseignement se donne dans quatre écoles. Il y a trois communautés religieuses: les Soeurs Saint-Antoine (10 soeurs) qui dirigent un orphelinat, les Soeurs Grises (8 soeurs) qui se livrent à l'enseignement et les Frères Maristes (8 frères) qui font aussi de l'enseignement.

Les jeunes filles de la municipalité qui se livrent à l'enseignement sont au nombre de 11; 9 travaillent dans les magasins, 9 dans les bureaux, 5 sont coiffeuses et 2 infirmières.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - INDUSTRIE

Industrie dérivée de l'agriculture

Carderie

M. Edgar Tremblay possède une carderie au village de La Malbaie. Cette industrie, qui existe depuis 1939, a ouvert 10,000 livres de laine brute et 4,000 livres de chiffons en 1941. La localité a fourni 5,000 des 10,000 livres de laine et il en est venu 4,500 de la région et 500 de l'Ontario. Le travail diminue dans les petites carderies parce que les fermières s'adonnent moins aux arts domestiques; les carderies, même si elles ne sont pas nombreuses, se font toutefois concurrence. Cette industrie fonctionne avec un moteur électrique de 5 H.P.

Industries du bois

Ateliers de menuiserie, portes et châssis

La municipalité renferme 3 ateliers de préparation du bois qui appartiennent à MM. Hector Bouchard, Simard & Bouchard et Nap. Tremblay.

L'atelier de M. Hector Bouchard existe depuis 1912. M. Bouchard y emploie un membre de sa famille et un étranger. En 1941 il a raboté pour son propre compte 200,000 p.m.p. qu'il a vendus aux consommateurs locaux et 100,000 p.m.p. à commission; en outre, il a fait pour environ \$200 de portes et châssis. Le bois raboté provenait des terres des

cultivateurs et il comprenait 15 p.c. de sapin, 15 p.c. d'épinette et 70 p.c. de pin blanc et rouge. Les portes et châssis sont allés à des particuliers de la région ou sont entrés dans les constructions entreprises par le propriétaire. Depuis quelques années le travail diminue à cause de l'augmentation de la concurrence et du ralentissement de la construction. Cet atelier est actionné par un moteur électrique de 15 H.P.

L'atelier de MM. Simard & Bouchard existe depuis 12 ans et est situé rue Nairn. Les propriétaires y emploient 2 membres de leur famille. En 1941 ils ont raboté environ 200,000 p.m.p. et fait les portes et châssis de deux ou trois maisons.

Le troisième atelier appartient à M. Napoléon Tremblay. Il existe depuis 20 ans. En 1941 M. Tremblay y a fait 3 carrosseries de camions, 20 cercueils et quelques portes et châssis. Cet atelier est actionné par un moteur électrique de 10 H.P.

Le travail a diminué depuis quelques années dans ces petits ateliers, principalement à cause de la baisse du tourisme qui a entraîné celle de la construction. Le manque de travail dans la région pousse certains propriétaires à en entreprendre ailleurs. Ainsi, l'été dernier, M. Tremblay était à bâtir une maison à Arvida pour laquelle il avait préparé tout son bois dans son atelier de La Malbaie.

Autres industries

Embouteillage de boissons gazeuses

Il y a deux embouteilleurs dans la municipalité: MM. Ls-Ph. Couturier et Dorville Harvey.

La fabrique de M. Couturier, située No 11 rue Nairn, existe depuis 1938. M. Couturier y emploie 2 membres de sa famille et 3 étrangers dont 1 temporaire. La fabrique marche 12 mois par année dont 8 à plein rendement. En 1941 la production s'est élevée à 40,000 caisses vendues aux marchands de détail de la région. Cette industrie se développe normalement. La production pourrait encore augmenter de 50 p.c. si la guerre n'entravait pas la distribution. Cinq moteurs, développant $4\frac{1}{2}$ H.P., fournissent l'énergie requise. M. Couturier est distributeur de Pepsi-Cola et de Kist.

L'établissement de M. Dorville Harvey est en exploitation depuis 40 ans. M. Harvey y emploie 2 membres de sa famille; en 1941 il a embouteillé 20,000 caisses de Coca-Cola et 5,000 caisses d'autres boissons gazeuses. On utilise trois moteurs électriques, dont un de trois forces et 2 de une demi-force.

Industrie disparue

Une meunerie, qui appartenait à M. J. A. Gray, à Rivière-Mailloux, est fermée à cause du manque de matière première et la machinerie est maintenant hors d'usage.

B - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Navigation

Le quai de La Malbaie est situé dans la baie du même nom. A marée haute il y a 14 pieds d'eau à son extrémité tandis qu'à marée basse il est à sec. Il peut recevoir trois bateaux à la fois. Les routes qui y accèdent sont en bon état.

Deux services réguliers de goélettes utilisent le port. Ce sont ceux qu'entretiennent le capitaine Carré (goélette G. Lapointe) et M. Joseph Gagnon. Les marchandises entrées au cours de la saison 1941 s'élevaient à près de 12,000 tonnes. Les marchandises expédiées comprennent surtout du bois dont il s'est chargé environ 12,000 cordes. Le port dessert les municipalités de La Malbaie, Pointe-au-Pic, St-Etienne-de-la-Malbaie, Cap-à-l'Aigle, Clermont et St-Fidèle.

Chemin de fer

L'embranchement du Canadien National qui relie à Québec les municipalités de la rive nord du fleuve a son terminus à La Malbaie. L'outillage comprend une voie principale et 2 voies d'évitement, qui suffisent au volume de la circulation. Les salles et les entrepôts de la gare suffisent également. Cette dernière est munie de téléphone public mais non de télégraphe public.

L'an dernier il est entré par fret 30,000 tonnes de marchandises, dont 75 p.c. de combustibles (bois, charbon, pétrole), 14 p.c. de matériaux de construction, 10 p.c. de marchandises variées et 1 p.c. de produits agricoles destinés au bétail et à la terre. Il s'est expédié 40,000 tonnes dont 44 p.c. de papier, 43 p.c. de pâte de bois, 10 p.c. de bois à pâte, 2 p.c. de marchandises diverses et 1 p.c. de bois de construction. Ces chiffres ne comprennent que les marchandises reçues et expédiées par fret. Par messagerie, il est entré 50 tonnes de marchandises diverses (fruits, viandes, etc.) et il en est sorti 10 tonnes. Le nombre approximatif annuel des voyageurs qui partent est de 4 à 5,000.

Transports routiers

Deux services réguliers d'autobus relient: l'un La Malbaie et Chicoutimi, l'autre La Malbaie et Portneuf. Ils font un voyage aller et retour tous les jours: celui de Chicoutimi tant qu'il y a de bonnes routes carrossables, celui de Portneuf toute l'année, même l'hiver par auto-neige. Les taxis sont au nombre de 7.

Pour les marchandises, MM. Bellefouille et Tremblay entretiennent chacun un service régulier de camionnage entre La Malbaie et Québec. Ils font trois voyages par semaine tant qu'il y a des routes et transportent des marchandises diverses. Il y a en plus 11 camions affectés au service public dans la municipalité.

Téléphone, télégraphe, électricité

La compagnie Charlevoix-Saguenay exploite le service du téléphone dans la municipalité. Les Chemins de fer nationaux du Canada maintiennent un bureau de télégraphe. Quant à l'électricité elle est fournie par Donohue Bros.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

POINTE-AU-PIC

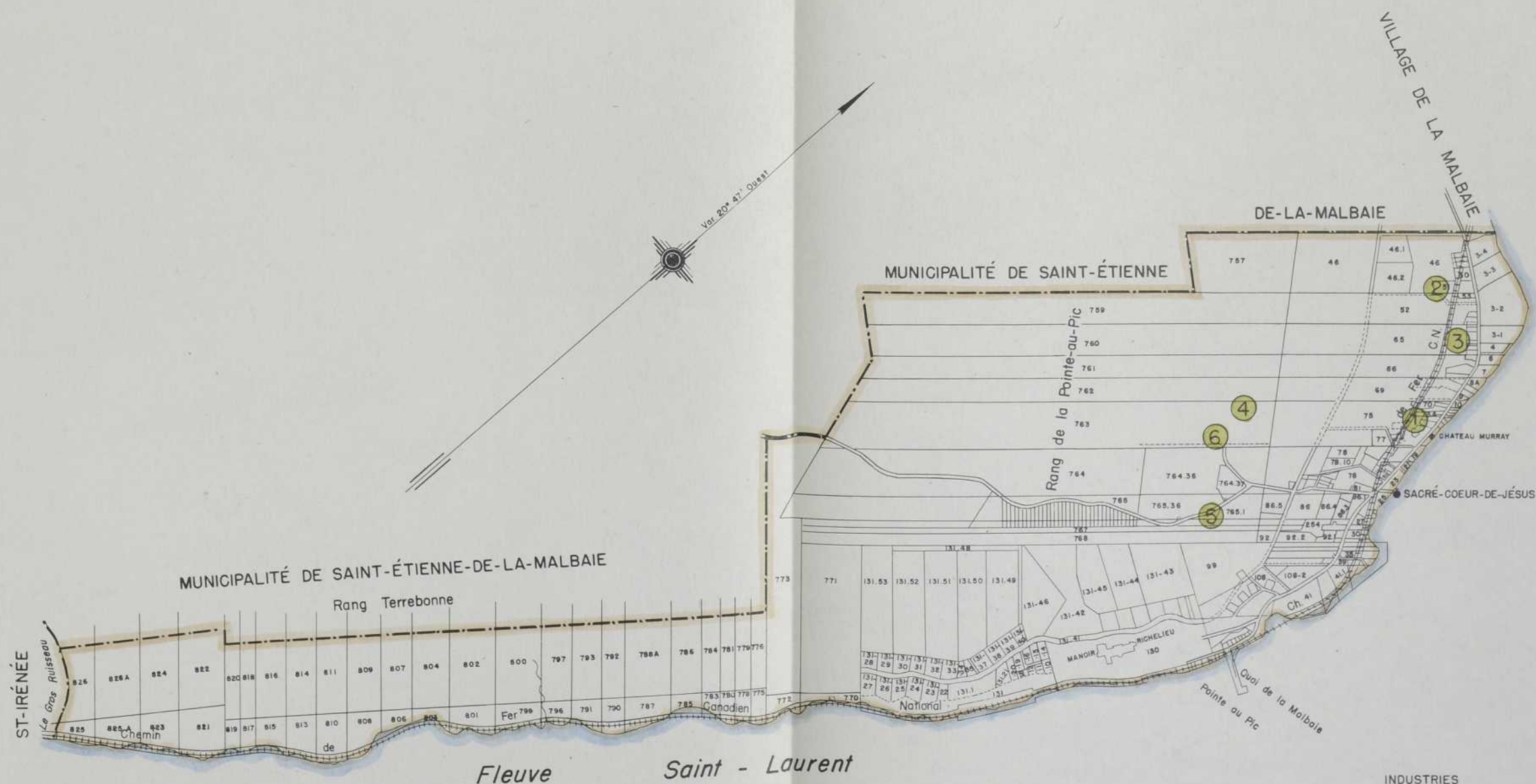
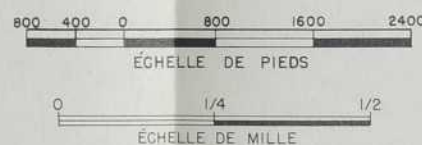
MUNICIPALITE DE POINTE-AU-PIC

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité du village de Pointe-au-Pic a été érigée en 1876. Elle occupe une bande de terrain de largeur variable mais relativement étroite, d'une superficie de 1,500 acres, sur le bord du Saint-Laurent un peu en aval de la baie que forme le fleuve à l'embouchure de la rivière Malbaie. Elle est bornée: au nord, par la municipalité du village de La Malbaie; à l'ouest, par celle de St-Etienne-de-la-Malbaie; au sud, par celle de St-Irénée.

Pointe-au-Pic est un centre de villégiature fameux. La nature se prête bien à ce genre d'exploitation. Les Laurentides s'avancent

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE LA POINTE-AU-PIC COMTÉ DE CHARLEVOIX



INDUSTRIES

- 1 - Adjudor Simard, scierie, portes et châssis
- 2 - Lucien Bouchard, meubles
- 3 - Jos. Bouchard, meubles
- 4 - Richard Belley, carrière
- 5 - Jos. Belley, portes et châssis
- 6 - Adjudor Simard, carrière

majestueuses jusque sur le rivage du fleuve et même à certains endroits elles se jettent à pic dans l'eau. Le village est accroché aux flancs des montagnes.

Au nord de l'agglomération principale, il y en a une autre que l'on désigne sous le nom de Bellevue.

La paroisse, placée sous le patronage du Sacré-Coeur-de-Jésus, a été érigée canoniquement en 1913. L'église, autour de laquelle s'est formée l'agglomération principale, est à environ un mille au nord-est du quai.

La municipalité est sur le parcours du chemin de fer Canadien National (tronçon Québec - La Malbaie); durant l'été, les bateaux de la Canada Steamship Lines y font escale.

L'aqueduc Warren dessert toute la municipalité. Quant au système d'égouts, il appartient à la municipalité et il s'étend à tout le territoire de celle-ci, à l'exception de l'agglomération Bellevue.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la municipalité de Pointe-au-Pic qui était de 961 âmes en 1931 est passée à 1,083 en 1941. Elle a donc connu une augmentation de 122 âmes. Durant la même période, l'accroissement naturel, de 207 âmes pour la paroisse religieuse, aurait été d'environ 150 pour la municipalité, ce qui laisse supposer une légère perte de population au cours de la décade.

Occupation du sol

Il n'y a pas de propriétaire de fermes dans cette municipalité mais seulement des propriétaires emplacements au nombre de 213, des propriétaires de lots à bois au nombre de 5 et des propriétaires divers, également au nombre de 5, qui sont la Commission scolaire, la compagnie d'Aqueduc, la compagnie Labrador Electric, la compagnie de Téléphone et la fabrique. On compte 122 logis habités par le propriétaire, 67 habités par un locataire et 1 inhabité. Environ 60 p.c. des emplacements ont un petit jardin et quelques-uns seulement gardent des animaux domestiques.

Modes de vie

Les occupations, métiers ou professions des gens de Pointe-au-Pic sont comme suit:

Chefs de famille Célibataires

Boulangers.....	1	
Garagistes (mécanique).....	2	
Cordonniers-selliers.....	2	
Barbiers.....	1	1
Electriciens.....	2	
Plombiers.....	3	
Arts domestiques.....	1	
Mécaniciens.....	2	
Menuisiers-charpentiers.....	20	
Peintre.....	1	
Maçon.....	1	
Jardiniers.....	14	
Contremaîtres.....	2	
Entrepreneur.....	1	
Cuisinier.....	1	
Marchands de détail.....	16	2
Propriétaire de Théâtre.....	1	
Photographe.....	1	

	<u>Chefs de famille</u>	<u>Célibataires</u>
Fleuriste.....	1	
Maîtres d'hôtel.....	2	
Policiers.....	2	
Boulangers.....	1	1
Cordonnier.....		1
Hôteliers.....	6	
Employée de chemin de fer.....	1	
Employés de navigation.....	4	7
Propriétaires de taxis.....	13	1
Chauffeurs de taxis.....	5	1
Cochers.....	5	2
Comptables.....	4	
Agents.....	2	
Sacristain.....	1	
Commis.....	9	7
Dentiste.....	1	
Ingénieur.....	1	
Shérif.....	1	
Journaliers.....	56	19
Rentiers.....	14	3
Gardien.....	1	
Instituteur.....	1	
En service militaire.....	1	14
	204	59

Ajoutons que 4 familles tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Les journaliers travaillent au Manoir Richelieu et pour les touristes en été; quelques-uns vont aux chantiers en hiver. Beaucoup ne font rien l'hiver ou travaillent ici et là pour des particuliers. Le Manoir Richelieu engage environ 200 personnes du comté dont une partie sont de Pointe-au-Pic. Le Château Murray en engage une cinquantaine, tous du comté mais peu de Pointe-au-Pic. Le village de Pointe-au-Pic est un centre de villégiature réputé; une soixante de familles y passent l'été, il y a 6 hôtels dont le luxueux Manoir Richelieu, 7 maisons de pension et 23 maisons d'été à louer. Presque tout le village vit directement ou indirectement du tourisme.

La municipalité renferme 2 écoles dont 1 de 2 classes et l'autre de 9. L'enseignement est donné par un instituteur, 4 institutrices laïques et 6 religieuses des Petites Franciscaïnes de Marie.

Les jeunes filles de la municipalité travaillent en partie chez les étrangers et au Manoir comme servantes.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - INDUSTRIE

Industrie du bois

Ateliers de menuiserie

La municipalité renferme 4 menuiseries où l'on fabrique surtout des portes, des châssis et des meubles. Ce sont tous de petits établissements.

M. Jos. Bouchard fabrique des meubles de style canadien. Son atelier existe depuis 1912. En 1941, il n'a fabriqué que pour \$300 à \$400. Sa clientèle se recrutait en grande partie parmi les touristes; elle se trouve avoir diminué considérablement avec le tourisme depuis la guerre. La force motrice qui active cette industrie est l'électricité. Le moteur ordinairement en usage est de un H.P.; un autre moteur de 1/8 H.P. est inactif.

L'atelier de M. Adjutor Simard est situé près de la gare et il existe depuis 1932. M. Simard, qui est entrepreneur, n'y prépare que le bois dont il a besoin - 275,000 p.m.p. en 1941 - et il n'y fabrique que les

portes et les châssis nécessaires aux maisons dont il entreprend la construction. Ces années-ci le tourisme diminue et avec lui la construction. Les affaires de M. Simard s'en ressentent beaucoup. Cette industrie est actionnée par un moteur électrique de 20 H.P. et une turbine à vapeur de 33" X 9' H.R.T.

M. Lucien Bouchard fabrique des portes, des châssis et des meubles depuis 1937. Il ne travaille que le soir et le samedi avec un membre de sa famille. Le chiffre de sa production est difficile à déterminer. Il n'emploie que du bois de la localité. Il obtient l'énergie dont il a besoin de deux moteurs de 5 H.P., dont l'un électrique. Il a un autre moteur électrique de 1/2 H.P., dont l'un électrique. Il a un autre moteur électrique de 1/2 H.P. en réserve.

Un autre petit atelier de même genre, appartenant à M. Joseph Belley, se trouve à Bellevue. Il existe depuis 40 ans. M. Belley y emploie un membre de sa famille quand il en a besoin. Jusqu'ici cet atelier n'a servi qu'à la préparation du bois nécessaire aux entreprises du propriétaire. La construction et le travail d'entretien des maisons ayant diminué avec le tourisme, M. Belley travaille à la journée depuis un an. L'outillage de cet atelier comprend un moteur électrique de 10 H.P.

Carrières

M. Adjutor Simard, dont il a été question plus haut, exploite une carrière à Bellevue. Il y emploie 2 hommes. La plus grande partie de la pierre qu'il extrait de sa carrière entre dans les constructions qu'il entreprend.

M. Simard se ressent évidemment de la diminution du tourisme. Il pourrait, paraît-il, exécuter des contrats de guerre. Le moteur dont il se sert a 5 H.P.

Une autre carrière, ouverte en 1936 à Bellevue également, appartient à M. Richard Belley. Celui-ci y a déjà employé 1 membre de sa famille et 4 autres hommes. On n'y a cependant pas exécuté de travaux depuis un an. L'outillage de M. Richard Belley comprend une turbine à vapeur de 45 H.P.

B - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Navigation

Le quai se trouve au sud de la municipalité. Il peut recevoir trois bateaux à la fois. La profondeur d'eau à marée de morte eau est de 22 pieds. Une voie ferrée accède au port.

Desservant régulièrement la municipalité: des bateaux des Canada Steamship Lines Ltd (1 par jour dans les deux sens durant l'été), ceux de la Clarke Steamship Co. Ltd (2 voyages par mois pendant 4 mois) et la goélette J. Lapointe (1 voyage par semaine). En 1941, le quai a reçu 60 bateaux. La goélette a apporté quelque 300 tonnes de marchandises diverses pour les commerçants, et le Canada Steamship environ 500 tonnes surtout pour le Manoir Richelieu et la Cie Donohue Bros. Les produits expédiés comprennent 1,000 cordes de bois à pâte et 150 tonnes (Canada Steamship) de diverses marchandises, surtout du bois de construction pour l'hôtel Tadoussac et des caisses de bière vides. Ces chiffres n'englobent pas le trafic de la Clarke Steamship pour lequel il a été impossible d'obtenir des chiffres. Dans le cas de cette compagnie, il s'agit surtout de marchandises reçues par chemin de fer et mises sur bateaux à destination de la Côte Nord. Le port dessert les municipalités de Pointe-au-Pic, La Malbaie, Ste-Agnès, Clermont, Cap-à-l'Aigle et St-Fidèle. Les aménagements actuels du port sont suffisants.

Chemin de fer

Le village de Pointe-au-Pic est sur le parcours des chemins de fer nationaux du Canada (secteur Québec - La Malbaie). A Pointe-au-Pic

il y a 1 voie principale et 2 voies d'évitement. Elles suffisent plus ou moins aux besoins à cause du trafic d'hiver avec la Côte Nord. Les hangars ne sont pas suffisants. En 1941, il est entré par chemin de fer 250 tonnes de bois créosoté pour construction, 100 tonnes d'essence et d'huile, 1,500 tonnes de charbon, et 4,725 tonnes de marchandises diverses. Les produits expédiés comprenaient 268 tonnes de bois à pâte, 24 tonnes d'articles destinés aux chantiers et 73 tonnes de marchandises diverses. En plus de cela, il est entré par messagerie 125 tonnes de marchandises comprenant principalement des oeufs, des légumes, de la viande, etc.; il est sorti de 18 à 20 tonnes, surtout des bagages de touristes et des effets personnels.

Le nombre des voyageurs a plus que doublé depuis 10 ans, principalement à cause du développement de la Côte Nord. En 1941, on a vendu 4,000 billets.

Transports routiers

Pour les voyageurs, un service d'autobus entre La Malbaie et Chicoutimi dessert la municipalité. C'est un service d'une fois par jour qui est maintenu aussi longtemps que les routes sont bonnes. Il y a aussi 15 taxis.

Pour le transport des marchandises il y a deux services réguliers de camionnage, dont l'un est exploité par un M. Bellefeuille et l'autre par un M. Tremblay. Les camions, qui circulent entre La Malbaie - Québec, font le voyage tous les deux jours tant que les routes sont bonnes. Deux propriétaires de camions transportent surtout des matériaux de construction.

Téléphone, télégraphe, électricité

La compagnie de téléphone Charlevoix-Saguenay dessert la municipalité. La gare est munie du télégraphe public. La compagnie Donohue Bros distribue l'électricité dans la municipalité.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE LA

RIVIERE - MALBAIE

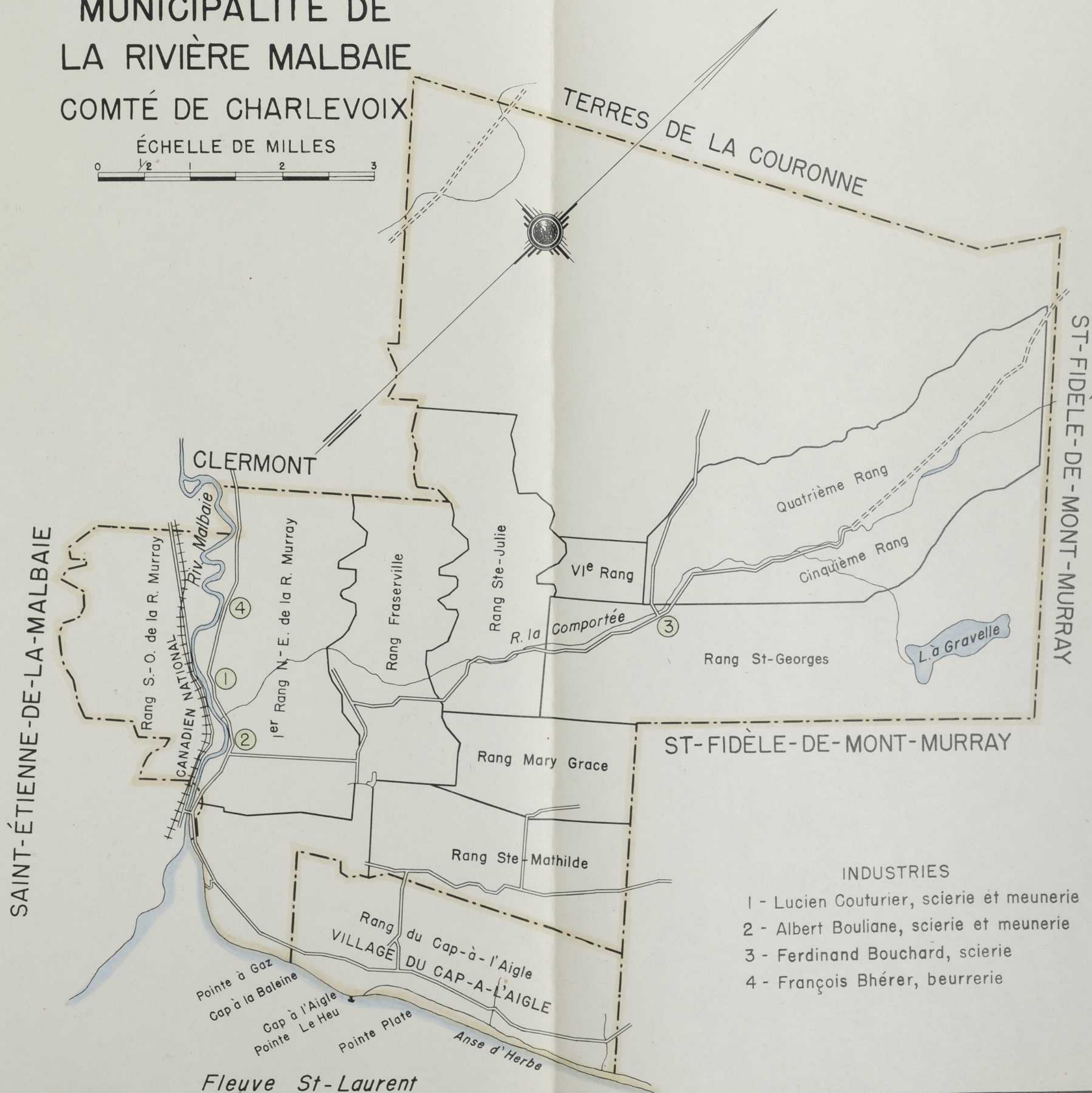
MUNICIPALITE DE LA RIVIERE-MALBAIE

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la Rivière-Malbaie a été érigée en 1938. Son territoire a été taillé dans celui de la municipalité de Saint-Etienne-de-la-Malbaie. Il comprend toute la partie de la municipalité de Saint-Etienne-de-la-Malbaie qui se trouvait au nord-est de la rivière Malbaie, plus une partie du rang Sud-Ouest de la rivière Murray au sud-ouest de la rivière Malbaie. La municipalité de la Rivière-Malbaie est donc bornée: au nord-est par la municipalité de la paroisse de Saint-Fidèle et celle du village de Cap-à-l'Aigle; au sud-est par les mêmes municipalités et le fleuve Saint-Laurent; au sud-ouest par la rivière Malbaie et la municipalité de la paroisse de Saint-Etienne-de-la-Malbaie; à l'ouest par la municipalité de Clermont; au nord-ouest par les terres non divisées de la Couronne et le canton Chauveau. Ce territoire forme 45,446 acres.

Le relief de la municipalité est très accidenté; nous sommes en

MUNICIPALITÉ DE LA RIVIÈRE MALBAIE COMTÉ DE CHARLEVOIX



INDUSTRIES

- 1 - Lucien Couturier, scierie et meunerie
- 2 - Albert Bouliane, scierie et meunerie
- 3 - Ferdinand Bouchard, scierie
- 4 - François Bhérer, beurrerie

pleines Laurentides. A l'exception de la vallée de la rivière Malbaie et d'une large dépression relativement plate (Grands-Fonds) dans le rang Saint-Georges, tout le reste de la municipalité n'est que montagnes. Ce caractère est particulièrement saillant dans la partie nord-est de la municipalité où l'on rencontre des sommets qui dépassent 2,500 pieds.

Les eaux se déversent dans le Saint-Laurent par la rivière Malbaie et son affluent la rivière La Comportée. La rivière Malbaie coule du nord-ouest vers le sud-est entre les rangs Sud-Ouest et Nord-Est de la rivière Murray dans la partie sud de la municipalité. La rivière La Comportée, qui décharge le lac du même nom situé dans le coin nord-ouest de la municipalité de Saint-Fidèle-de-Mont-Murray, traverse la municipalité de Rivière-Malbaie du nord-est au sud-ouest. Elle coupe les rangs Nord-Est de la Rivière-Murray, Fraserville, Sainte-Julie et Saint-Georges et coule entre les quatrième et cinquième rangs. Le ruisseau Menin, affluent de la rivière des Marais, laquelle se jette dans la rivière Malbaie à quelque distance en haut des chutes Nairn, coupe le coin ouest de la municipalité. Le seul lac que l'on rencontre dans les limites de Rivière-Malbaie est le lac à Gravelle qui se trouve dans le coin est de la municipalité.

L'habitat comprend une agglomération connue sous le nom de village Saint-François, au nord-est de la rivière Malbaie, et quatre rangs.

Sur le côté nord-est de la rivière Malbaie et dans le rang du Cap-à-l'Aigle, les gens ont l'eau de l'aqueduc Warren; ailleurs, les uns ont des puits, les autres charroyent l'eau à la tonne.

L'électricité est installée partout sauf dans les rangs Sainte-Mathilde et Fraserville et aux Grands-Fonds.

Au point de vue religieux, la municipalité est desservie par Saint-Etienne-de-la-Malbaie. C'est de Saint-Etienne que relève la mission Ste-Émérentienne (Grands-Fonds).

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1938

La municipalité de la Rivière-Malbaie, fondée en 1938, avait 1,200 âmes en 1939 (première année pour laquelle les Statistiques municipales donnent des chiffres). Le recensement de 1941 a enregistré une augmentation de 20 par rapport à ce chiffre. Ne connaissant pas le nombre des naissances et des décès dans la municipalité, nous ne pouvons affirmer que cette dernière a gardé ou n'a pas gardé tout son accroissement naturel. Cependant l'augmentation de 20 nous paraît bien faible.

Occupation du sol

Les 216 contribuables de la municipalité se répartissent de la façon suivante: 105 propriétaires de fermes, 64 propriétaires emplacements et 47 propriétaires de lots à bois. Les propriétaires non domiciliés sont au nombre de 72 et ils comprennent 17 propriétaires de fermes, 14 propriétaires emplacements et 41 propriétaires de lots à bois. Des 107 fermes, 100 sont exploitées par leur propriétaire et 12 de ces propriétaires ne sont pas domiciliés; 6 sont exploitées par des locataires domiciliés et 1 est inexploitée. Si l'on ne tient pas compte des logis des fermes, 50 sont habités par le propriétaire, 24 par un locataire et 5 sont inhabités.

Modes de vie

Voici quels sont les emplois, occupations, métiers ou professions des gens de Rivière-Malbaie:

	<u>Chefs de famille</u>	<u>Célibataires</u>
Cultivateurs	94	
Industriels	3	
Boulangier (propriétaire de boutique)	1	

	<u>Chefs de famille</u>	<u>Célibataires</u>
Forgeron-charron	1	
Charrons	2	1
Entrepreneur	1	
Menuisiers-charpentiers	2	
Peintre	1	
Contremaître	1	
Jardiniers	2	
Marchands de détail	2	
Commerçants de bois, d'animaux et produits divers	3	
Boulangers		3
Forgeron		1
Papetier	1	
Propriétaire de camion	1	
Propriétaires de taxis		3
Commis	2	
Comptable	1	
Huissier	1	
Geôlier	1	
Notaires	2	
Journaliers	38	36
Rentiers	5	1
Gardien	1	
Divers	1	2
	170	44

Les cultivateurs de la partie de la municipalité qui se trouve le long de la rivière Malbaie ne vont pas aux chantiers pour la peine, ni même leurs fils. Ces cultivateurs manquent même de main-d'oeuvre (une cinquantaine). Les autres, dans Grands-Fonds et Sainte-Mathilde, tirent du revenu des chantiers des alentours. Les journaliers travaillent pour Donohue Bros Ltd (une vingtaine d'hommes) et aux chantiers, à la voirie et chez les touristes. Dans la municipalité même le tourisme n'est pas développé; 7 familles seulement y passent l'été.

Il y a 6 écoles dans la municipalité dont 2 de 2 classes; on y enseigne jusqu'à la 8ième année. Cinq jeunes filles de la municipalité se livrent à l'enseignement. En général, les jeunes filles travaillent soit en qualité d'institutrices, soit dans les magasins, les maisons privées ou les hôtels.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Les cultivateurs de Rivière-Malbaie, au nombre de 94, possèdent des terres d'une superficie de quelque 145 acres en moyenne dont 85 sont labourées. Chaque ferme vaut en moyenne \$5,600: \$2,700 pour le fonds de terre, \$1,700 pour les bâtisses, \$600 pour les troupeaux et \$600 pour l'outillage.

Période de végétation

Les précipitations, sans être très abondantes, sont assez bien réparties durant toute la saison de végétation. Le climat en général permet la culture de la plupart des grains et des légumes d'usage courant.

Sols et amendements

Dans la vallée, le sol est de bonne terre franche, fertile. On y réussit des récoltes qui feraient l'orgueil des habitants de la vallée du Richelieu. Malheureusement, la surface n'est pas très étendue. Ailleurs, c'est le même sol que l'on rencontre partout dans le comté: une terre légère (sablonneuse).

On utilise une quarantaine de tonnes d'engrais chimiques dans la municipalité; l'usage d'amendements calcaires n'est pas répandu. L'assainissement des terres arables est assuré par un bon égouttement. Les cultivateurs qui ont fertilisé leurs pâturages ont obtenu de bons résultats. La luzerne ne s'établit qu'en terre forte.

Production végétale

Grandes cultures

En 1931, Rivière-Malbaie faisait partie de St-Etienne-de-la-Malbaie. Il n'est donc pas possible de comparer à celles de 1931 les données suivantes, tirées du recensement de 1941 (chiffres préliminaires), et donnant les étendues consacrées aux grandes cultures:

	<u>Acres</u>
Blé	11
Avoine	1,573
Orge	63
Seigle	8
Sarrasin	7
Pois	13
Fèves	4
Grains mélangés	70
Foin	2,651
Pommes de terre	145
Racines	24
Tabac	9
	<u>4,578</u>

Les rendements sont parmi les plus élevés du comté. On garde en moyenne une unité animale par six arpents et une vache par 10 arpents. Sur les bonnes terres, les pratiques culturales consistent en 2 années de grains et 4 ou 5 ans de foin ou de pâturage; ailleurs, c'est 1 an de grain et 3 ans de foin ou de pâturage.

On vend en moyenne pour \$12 de foin et pour \$65 de pommes de terre en moyenne par ferme.

Culture maraîchère

La densité de la population villageoise a incité une dizaine de cultivateurs à se spécialiser dans la production des légumes; quelques-uns même en cultivent sur une dizaine d'arpents. Leurs revenus varient de \$500 à \$2,000.

Production animale

D'après les chiffres préliminaires du dernier recensement décennal (1941), on comptait sur les fermes de la Rivière-Malbaie les animaux suivants:

Chevaux	195
Vaches	747
Autres bovins	843
Porcs	678
Moutons	1,035
Poules et poulets	16,118
Dindes	467
Autres volailles	323

Chevaux

On élève une quinzaine de poulains par année et on achète 25 chevaux des commerçants de Québec. Comme ailleurs dans le comté, cet élevage

ne présente pas actuellement beaucoup d'intérêt au point de vue commercial; on trouve plus profitable de garder des vaches. Il y a deux étalons Standardbred croisés dans la localité.

Bovins

Chaque cultivateur possède en moyenne 7 ou 8 vaches laitières; 9 d'entre eux ont des troupeaux de 15 vaches. Quelques troupeaux ont à leur tête un taureau Holstein ou Ayrshire pur sang. Nombre de cultivateurs ont également des vaches de race pure Holstein ou Ayrshire. Le rendement moyen des vaches de la municipalité est de 3,500 livres de lait.

Le revenu moyen, par ferme, provenant du lait vendu à la beurrerie locale ou transformé en beurre domestique pour la vente s'élève à \$345; 9 cultivateurs se font un revenu moyen supplémentaire de \$525 par la vente du lait au détail dans les municipalités avoisinantes. La vente d'animaux de boucherie s'élève à \$133 par ferme.

Porcs

La porcherie moyenne comprend une ou deux truies qui mettent bas deux fois par année. On fait surtout du porc gras car la viande est destinée presque uniquement à la consommation locale. Les ventes s'élèvent à \$310 par ferme annuellement.

Moutons

L'élevage du mouton recule lentement devant les progrès de l'industrie laitière. Chaque ferme compte cependant 5 ou 6 brebis qui lui procurent un revenu-argent d'une trentaine de dollars par année.

Volailles

Les chiffres préliminaires du recensement de 1941 nous apprennent que les poulaillers de Rivière-Malbaie comptent: 3,527 poules et poulettes pondeuses, 12,591 poulets, 469 dindons, 289 oies et 34 canards. Ces chiffres tiennent compte de 3 gros aviculteurs dont un possède à lui seul un poulailler d'un millier de pondeuses; les deux autres ont respectivement 500 et 200 sujets. Le revenu net global que retirent ces trois aviculteurs de l'élevage des volailles est de \$3,600. Les autres cultivateurs retirent en moyenne \$80 chacun de l'aviculture; \$50 pour la vente des volailles, dont \$40 pour les poules et poulets, et \$30 pour la vente des oeufs.

Autres sources de revenus

En hiver les cultivateurs coupent en moyenne 7 ou 8 cordes de bois à pâte et un millier de pieds de bois d'oeuvre sur leur ferme, ce qui représente pour chacun un revenu de quelque \$75. Le travail aux chantiers rapporte une centaine de dollars à une dizaine de fermes, mais les cultivateurs du rang Ste-Mathilde, au nombre d'une quinzaine et dont le revenu proprement agricole n'atteint pas \$500 en moyenne, se font aux chantiers un revenu de \$800 à \$900.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen se chiffre par \$1,050 et se répartit comme suit:

Grandes cultures	\$ 77
Produits laitiers	345
Bovins de boucherie	133
Porcs	310
Moutons	30
Volailles	80
Bois	75
Total	\$1,050

Ces chiffres ne tiennent pas compte des revenus spéciaux de quelques laitiers, maraîchers, aviculteurs et hommes de chantiers. Nous l'avons déjà signalé, 9 laitiers se font un revenu additionnel de \$525,10 maraîchers se font de \$500 à \$2,000, et 3 aviculteurs se font \$1,200 chacun. En outre, une dizaine de familles de cultivateurs retirent une centaine de dollars des chantiers et une quinzaine d'autres de \$800 à \$900.

Revenu net du cultivateur

Le cultivateur consomme des produits de sa ferme pour une valeur de quelque \$375, ce qui porte son revenu total à \$1,425. Ses dépenses d'exploitation (taxes, matières premières, entretien et réparation des bâtisses et de l'outillage, services professionnels, etc.) se chiffrent à \$385; son revenu net s'établit donc à \$1,040.

Impôts et contributions

Le cultivateur de Rivière-Malbaie paie des impôts assez lourds. Ses contributions au soutien du culte se chiffrent à \$75 par année; les taxes municipales s'élèvent à \$25 par ferme en moyenne et les taxes scolaires à \$45.

Sociétés agricoles

Le Cercle agricole de Rivière-Malbaie compte 120 membres qui se recrutent dans les municipalités de la région: Rivière-Malbaie, St-Etienne, Clermont et Cap-à-l'Aigle. Les cultivateurs de Rivière-Malbaie s'intéressent à la Caisse populaire de St-Etienne, fondée en 1942, et qui comptait 80 membres dès le début. Un couvoir privé distribue des poulets d'un jour à toutes les municipalités environnantes.

Remarques

L'industrie laitière, dans toute la région de La Malbaie, est plus avancée que partout ailleurs dans le reste du comté. Il y aurait avantage, grâce au marché que fournit la population voisine, à la développer encore davantage.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Beurrerie

La beurrerie locale, dont le propriétaire fait aussi le commerce du lait, de la crème et de la crème glacée, appartient à M. Frs Bherer. Elle est située dans le rang Nord-Est et remonte à 1900. M. Bherer y emploie 2 membres de sa famille et 3 étrangers. Sa période d'exploitation dure 6½ mois. Sa production de beurre en 1941 a été de 36,699 livres et il a distribué du lait, de la crème et de la crème glacée pour quelques milliers de dollars. Tous ces produits, le beurre y compris, sont absorbés par les consommateurs locaux. Les patrons, dont 50 de Saint-Irénée et 25 de Cap-à-l'Aigle, sont au nombre de 130. Ils gardent quelque 650 vaches. Les sous-produits, comprenant le lait de beurre et le lait écrémé et formant un total de 270,000 livres, sont retournés aux patrons. Depuis la guerre la consommation du lait a augmenté, mais celle de la crème glacée a baissé à cause de la diminution du nombre des touristes. Cet établissement est actionné par une turbine à vapeur de 15 H.P.

Moulanges

En 1937, M. Lucien Couturier a installé une moulange dans sa scierie située dans le rang Nord-Est. Il travaille dans son établissement avec un membre de sa famille. En 1941, il a moulu 3,000 minots à commission pour les cultivateurs de la localité auxquels il charge 1/12 ou 15 cents

du cent livres. La matière première n'est pas abondante, c'est là la grande difficulté de l'industrie. Un moteur électrique de 20 H.P. produit l'énergie qui fait fonctionner l'établissement.

M. Albert Bouliane, lui aussi propriétaire d'une scierie dans le rang Nord-Est, a suivi l'exemple de M. Couturier et s'est installé une moulange en 1938. Il n'a moulu en 1941 que 500 minots à commission pour les cultivateurs. La matière première fait défaut. Cet établissement est actionné par un moteur électrique de 10 H.P.

Industrie du bois

Scieries

La scierie de M. Lucien Couturier existe depuis 1912. En plus d'un membre de sa famille qui travaille avec lui soit à la moulange soit à la scierie, M. Couturier emploie un autre homme pendant environ 4 mois. En 1941 il a scié 250,000 p.m.p. à commission pour les cultivateurs, qui revendent environ la moitié de leur bois aux commerçants locaux, et il a raboté 40,000 p.m.p. Tout ce bois provient des terres des cultivateurs. Il comprend 35 p.c. de sapin, 35 p.c. d'épinette, 10 p.c. de cèdre, 10 p.c. de bouleau, 5 p.c. de pin blanc et 5 p.c. de tremble. Au cours des trois dernières années, la production de cette scierie a augmenté de 20%. Le moteur électrique qui fait tourner la moulange actionne aussi la scierie.

La scierie de M. Albert Bouliane existe depuis plus de 100 ans. M. Bouliane y travaille avec un membre de sa famille. En 1941, il a scié à commission 70,000 p.m.p. et 2,500 boîtes de bardeau tout au plus. Ce bois, qui comprend du sapin (45 p.c.), de l'épinette (45 p.c.) et du pin blanc (10 p.c.), provient des terres des cultivateurs. Cette scierie fonctionne à l'électricité. Elle est à l'abandon et celle de M. Couturier, mieux outillée, attire la plus grande partie de la clientèle.

Une troisième scierie, appartenant à M. Ferdinand Bouchard, existe depuis 40 ans. M. Bouchard y emploie 2 hommes temporairement. En 1941, il a scié 25,000 p.m.p. pour lui-même et de 10 à 12,000 à commission. Ce bois provient des terres des cultivateurs et des limites de D'Auteuil Lumber. M. Bouchard a vendu tout son bois à des entrepreneurs. Les principales essences sont le sapin et l'épinette qui forment 50 p.c. du total, et le merisier et le bouleau qui forment l'autre 50 p.c. Le travail a beaucoup diminué à cette scierie depuis que le bois s'éloigne et que le bois à pâte a pris de la popularité. Le propriétaire se plaint que les salaires sont trop élevés pour la région et les revenus de l'entreprise.

Industries fermées

Carderie

MM. P. & A. Bouliane sont propriétaires d'une carderie située dans le rang Nord-Est. Elle a fonctionné pendant 3 ans. Il n'y a pas de matière première en quantité suffisante dans la région, de sorte que les propriétaires ont trouvé plus payant de faire du camionnage.

Charronnerie, portes & châssis

La boutique de M. Alfred Cauchon a été exploitée pendant environ 25 ans. Elle a fonctionné jusque il y a une dizaine d'années comme charronnerie, alors que le propriétaire l'a transformée en atelier pour la fabrication des portes et des châssis. Elle a marché ainsi pendant 2 ou 3 ans, puis elle a été fermée. Tout est délabré. Cet atelier était actionné par l'eau.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Pour les transports et les communications, la municipalité dépend de celle de La Malbaie (voir la monographie de cette municipalité).

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

STE - AGNES - DE - MURRAY BAY

MUNICIPALITE DE SAINTE-AGNES-de-MURRAY-BAY

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de paroisse de Sainte-Agnès-de-Murray-Bay, érigée en 1845, est bornée: au nord par la municipalité de Clermont, à l'est par celle de Saint-Etienne-de-la-Malbaie, au sud par celles de Saint-Irénée et Saint-Hilarion, et à l'ouest par celle de De Sales.

Le territoire de la municipalité, d'une superficie de 25,320 acres, comprend une partie de la seigneurie de Murray Bay. C'est une région vallonnée dont l'altitude, presque partout, se tient autour de 1,500 pieds. Il n'y a d'exceptions que la vallée de la rivière Malbaie et la région du Grand Lac qui forme une vaste vallée, d'ailleurs accidentée, suivie d'une grande dépression en arrière de laquelle se trouve le plateau.

Les eaux de la plus grande partie du territoire de la municipalité se déversent dans la rivière Malbaie. Cependant, dans la partie sud-ouest de la municipalité le lac des Brûlés se décharge dans la rivière du Gouffre. Il n'y a pas, à proprement parler, de rivières dans la municipalité. Les décharges des quatre lacs ne sont que de très petits cours d'eau. Ces lacs sont le lac Nairne, le plus grand de tous, qui se trouve partie dans Sainte-Agnès et partie dans De Sales, le lac Sainte-Marie ou Petit Lac, le lac des Brûlés et le lac Antoine. A l'exception de celui des Brûlés, tous les lacs se trouvent dans la partie nord de la municipalité.

Au point de vue de l'habitat la municipalité comprend 6 rangs et 3 agglomérations, dont l'une à la croisée de la route 15A et de celle des Lacs et les deux autres autour des deux églises.

La paroisse de Sainte-Agnès a été fondée en 1835. Il y a deux églises dans les limites de la municipalité. Le bureau de poste est connu sous le nom de Sainte-Agnès-de-Charlevoix.

La municipalité ne jouit ni d'un système d'aqueduc, ni d'un système d'égout, ni de l'électricité. Une partie des gens ont des puits d'où ils pompent leur eau, mais environ 60 à 75 p.c. vont chercher leur eau à la tonne.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Le recensement fédéral de 1931 donnait à la municipalité de Sainte-Agnès une population de 1,513 âmes; celui de 1941 ne lui donne plus que 930 âmes. La principale cause de cette diminution est l'érection, en 1935, des municipalités de Clermont et de De Sales. La municipalité de Clermont a enlevé à celle de Sainte-Agnès une partie de son territoire tandis que le canton De Sales, qui forme la municipalité du même nom, avait toujours été considéré comme faisant partie de la municipalité de Sainte-Agnès. A cause de ces changements et du chevauchement des municipalités et des paroisses religieuses, il nous est impossible de connaître l'accroissement naturel de la municipalité actuelle de Saint-Agnès et, partant, les autres mouvements de population.

Occupation du sol

Les 222 propriétaires qui figurent au rôle d'évaluation comprennent 186 propriétaires de ferme, 28 propriétaires emplacements, 6 propriétaires de lots à bois et les compagnies Quebec Power et Transcontinental Airways. Ne sont pas domiciliés dans la municipalité 33 des propriétaires de ferme, 22 propriétaires emplacements et les 6 propriétaires de lots à bois. Les 153 propriétaires de ferme domiciliés exploitent eux-mêmes leur ferme; 31 des 33 propriétaires non domiciliés font de même; les 2 autres fermes sont exploitées par des locataires domiciliés.

Modes de vie

La municipalité de Sainte-Agnès est une municipalité essentiellement agricole où les modes de vie sont peu diversifiés. Outre les 155 cultivateurs, il n'y a que 3 marchands, 1 propriétaire de camions et 5 journaliers. Environ 80 p.c. des cultivateurs tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme et les autres en tirent la majeure partie. Les occupations complémentaires de ces derniers sont les chantiers, l'artisanat, les travaux publics et la pêche. 8 familles tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire.

Le tourisme, sans être important comme source de revenu pour les gens de la municipalité, mérite tout de même une mention. On relève 22 familles qui viennent passer l'été dans la municipalité.

L'artisanat, qui s'est bien développé dans la région, diminue parce que les jeunes femmes n'aiment pas beaucoup travailler au métier. Ces années-ci, au surplus, les hommes s'occupent plus de la terre, les femmes ont moins besoin de travailler et les filles préfèrent un emploi dans les hôtels parce que ça paie mieux.

Ces travaux au métier ne sont pas en majeure partie faits avec la laine du pays. Les marchands qui servent d'intermédiaires fournissent la laine et payent à tant du morceau.

Il fut un temps où la cueillette des bleuets sur les terres du Séminaire était une bonne source de revenu. Aujourd'hui celle-ci ne compte plus beaucoup, car pour différentes bonnes raisons le droit de faire des bleuets sur les terres du Séminaire a été enlevé.

La municipalité renferme 6 écoles. L'enseignement se donne jusqu'à la 8ième année. Six jeunes filles enseignent. Les jeunes filles de la municipalité travaillent beaucoup en dehors; l'été elles sont servantes dans les hôtels et les maisons privées.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

On compte 155 cultivateurs dans cette municipalité. Les fermes valent en moyenne environ \$3,600. Ce chiffre comprend: \$1,600 pour le fonds de terre, \$1,025 pour les bâtisses, \$425 pour l'outillage et \$550 pour les troupeaux.

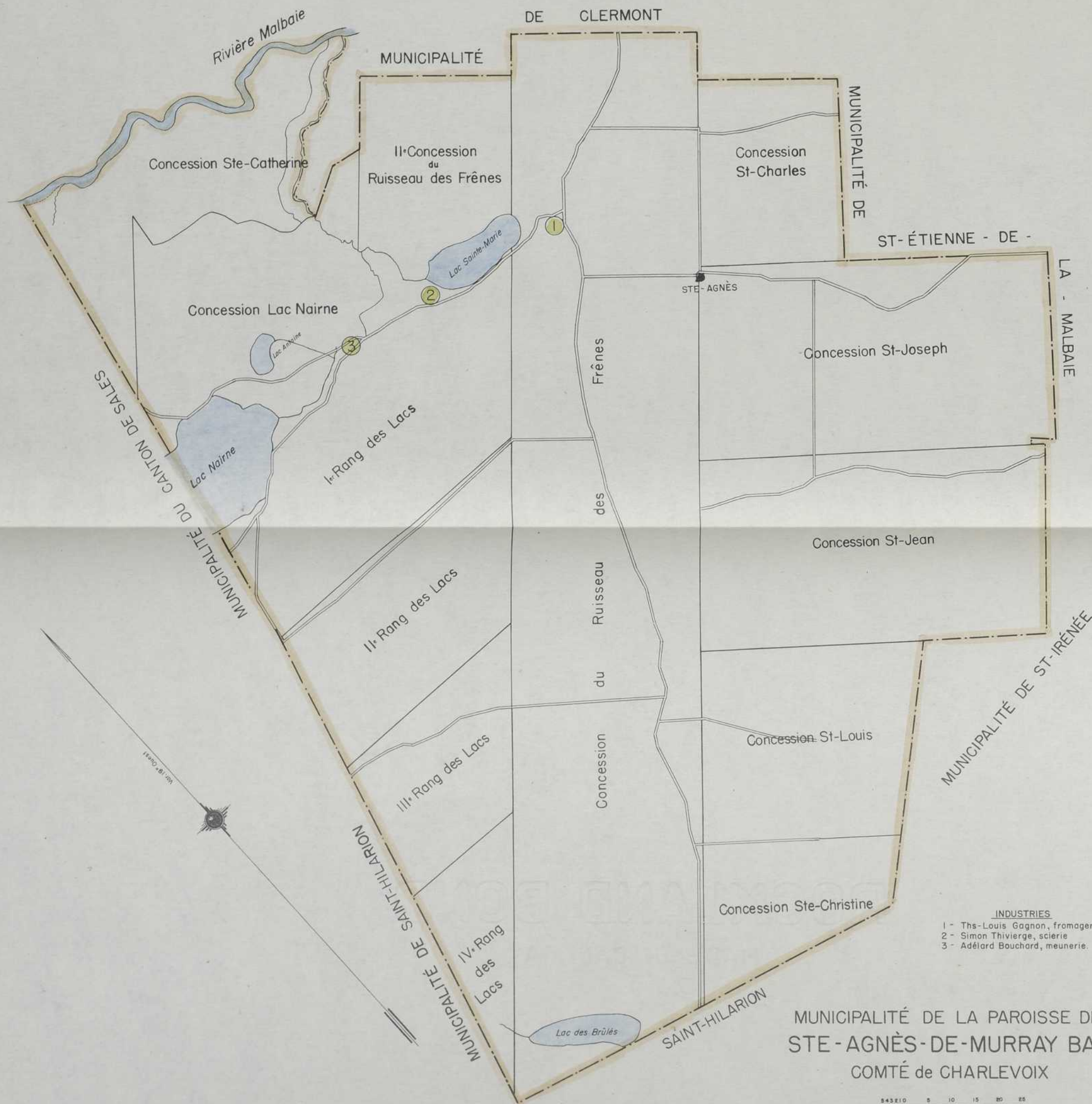
L'office du Crédit agricole provincial a fait ici 13 prêts, pour un montant global de \$14,250.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes ont en moyenne 170 acres dont 60 sont en culture, 93 en bois, et 17 incultes.

Période de végétation

On commence ordinairement à labourer entre le 5 et le 15 mai; on commence la fenaison dans la première quinzaine de juillet, et la coupe des grains au début de septembre. La première neige tombe vers le 1er novembre.



Le climat est moins favorable que sur le littoral. Les gelées sont plus tardives au printemps et plus précoces à l'automne. Les pluies semblent aussi moins bien réparties. Cette mauvaise répartition et la texture grossière du sol font que les sécheresses sont plus préjudiciables aux récoltes ici qu'ailleurs.

Sols et amendements

Partout le sol est grossier, sableux ou graveleux, pauvre en matières organiques et souvent le roc n'est qu'à quelques pieds de la surface.

La fertilité naturelle est grandement diminuée car jamais on n'a fait beaucoup d'efforts pour la maintenir. Il s'emploie un peu d'engrais chimiques (1/4 à 1/2 tonne par cultivateur). Les résultats ne sont pas toujours très encourageants, car l'acidité du sol et sa pauvreté en matières organiques ne favorisent pas l'action des fertilisants.

L'égouttement naturel est bon, excepté dans certains fonds de cuve, à sous-sol imperméable. Les travaux de culture ne sont pas ce qu'il y a de mieux ni comme on les conçoit généralement sur les bonnes terres. Mais la nature même du sol ne favorise pas les façons culturales élaborées.

La fertilisation des pâturages a donné de bons résultats. Le trèfle s'établit avec difficulté et la luzerne réussit rarement à cause du manque de profondeur et de fertilité du sol.

Production végétale

Grandes cultures

Les grandes cultures couvraient les superficies suivantes en 1941 (chiffres préliminaires du recensement):

	<u>Acres</u>
Blé	3
Avoine	268
Avoine et seigle	1,556
Orge	18
Sarrasin	14
Autres céréales	2
Pois	1
Foin	2,440
Pommes de terre	49
	<u>4,351</u>

Ici comme dans les autres municipalités du plateau, les rendements des prairies et des pâturages ne se maintiennent pas aussi longtemps et il faut labourer plus souvent qu'ailleurs. Deux pratiques sont courantes: 2 années de labours, 1 année de foin et 2 années de pâturages, ou bien 1 année de labours et 2 années de pâturages. Les rendements sont très faibles: 1/2 tonne pour le foin, 15 à 20 minots pour les grains. On réussit à garder, au plus, une unité animale par 8 acres et une vache laitière par 15 acres. A bien y penser il serait étonnant qu'une situation meilleure existât: on cultive avec acharnement des terres que l'on a volées à la forêt et sur lesquelles, même dans les régions les plus favorisées et même en pratiquant des méthodes plus intensives, l'agriculture pourrait difficilement faire vivre son homme.

Les grandes cultures ne rapportent que \$35 en moyenne par ferme et ce revenu provient en entier de la vente d'un seul produit: la pomme de terre.

Production animale

Chevaux

Tous les cultivateurs de la municipalité ne gardent pas deux chevaux puisque pour 155 cultivateurs il n'y a que 223 chevaux (chiffre préliminaire du recensement de 1941). On garde trois étalons dont un Canadien enregistré. C'est certainement trois fois autant qu'il en faut

pour l'élevage qu'on peut faire. On élève une trentaine de poulains par année, surtout pour le remplacement. En plus de cela, on prétend qu'il s'achète une quarantaine de bêtes.

Bovins

Le troupeau de bovins se compose de 610 vaches et de 515 autres bovins. Il y a donc 4 vaches en moyenne par ferme et 3 autres bovins. Le rendement moyen des vaches est de 2,500 livres. On estime que 20% environ du lait ne va pas à la fabrique locale. Le lait, soit porté à la fabrique soit gardé à la maison pour servir à la fabrication domestique du beurre, rapporte \$200 en moyenne par ferme.

La vente des bovins de boucherie, une vache et cinq veaux en moyenne par ferme, rapporte \$95.

Porcs

On élève annuellement une dizaine de porcelets par ferme. on en abat un ainsi qu'un porc adulte pour les besoins domestiques et l'on en vend 2 abattus et 6 vivants aux commerçants locaux. Ces ventes rapportent \$90 en moyenne par ferme.

Moutons

Il y a un bélier et 5 brebis en moyenne par ferme. Les brebis donnent un petit en moyenne chacune. Les dégradations causées par les chiens et les ours, ainsi que les maladies auxquelles les moutons sont sujets (vers intestinaux), nuisent à cet élevage qui périclité depuis quelques années. Le mouton rapporte \$35 en moyenne par ferme, dont \$10 proviennent de la vente de la laine et \$25 de celle de la viande.

Volailles

On compte dans la municipalité 2,966 poules et poulets et 953 autres volailles. L'élevage de la dinde a considérablement diminué principalement à cause des difficultés d'élevage. La basse-cour rapporte \$45 en moyenne par ferme, dont \$15 pour les poulets engraisés et \$30 pour les dindes.

Animaux à fourrure

Trois éleveurs de renards ont ensemble 9 couples. Ils vendent chacun 9 jeunes sujets qui leur rapportent \$135.

Revenus forestiers

Les cultivateurs et les fils de cultivateurs passent l'hiver aux chantiers et plusieurs y vont même quelque temps en été. En moyenne, ces travaux font entrer \$400 à la ferme.

Ils vendent aussi une dizaine de cordes de bois à pâte coupées sur leur ferme, ce qui augmente leur revenu de \$70.

Autre revenu

Artisanat

L'artisanat rapporte encore \$200 en moyenne par famille à 25 familles de la municipalité. C'est une grosse diminution par rapport aux meilleures années, car il fut un temps où il sortait de Sainte-Agnès un volume considérable de produits de l'artisanat. Un marchand de Pointe-au-Pic, à lui seul, a payé certaines années jusqu'à \$20,000 en salaires ou commissions seulement car il fournissait tout le matériel. Mais depuis 2 ou 3 ans il y a une forte diminution, et aujourd'hui peu de familles s'intéressent à cette petite industrie. On attribue ce fait à plusieurs causes: les jeunes filles préfèrent aller l'été en service dans les familles de villégiateurs et se reposer l'hiver. Elles trouvent aussi le travail au métier ou au crochet trop fatigant. Les mères de famille qui s'adonnaient à l'artisanat sont épuisées par l'effort intense qu'elles

ont fourni pour aider au soutien de la famille en temps de crise; ou bien elles n'ont plus besoin des revenus de ce travail parce que les hommes trouvent beaucoup plus facilement de l'ouvrage. Il y a aussi peut-être d'autres raisons: par exemple, les difficultés qu'éprouvent les marchands à se procurer de la laine et, dans certains cas, les bas prix qu'ils payent.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Voici, pour récapituler, le tableau des revenus-argent du cultivateur:

a) Revenus provenant de l'exploitation de la ferme:

Grandes cultures	\$ 35
Produits laitiers	200
Bovins de boucherie	95
Porcs	90
Moutons	35
Coupe du bois	70
Aviculture	45
	<u>\$570</u>

b) Revenus provenant du travail en dehors de la ferme:

Chantiers	400
Total	<u>\$ 970</u>

Quelques cultivateurs ajoutent à leurs revenus ordinaires au moyen de certaines productions spécialisées. C'est ainsi que trois éleveurs de renards se font \$135 chacun et que 25 familles retirent \$200 chacune de l'artisanat.

Revenu net

En plus de leur revenu-argent les cultivateurs retirent de leur exploitation pour une valeur de \$310 de produits agricoles que consomme leur famille. Les deux sortes de revenus (en argent et en nature) s'ajoutent pour faire le revenu brut de \$1,280. Les dépenses d'exploitation à soustraire étant de \$225, le revenu net s'établit à \$1,055.

Impôts et contributions

Les contributions d'une famille moyenne de cultivateurs au fonctionnement de l'église s'élèvent à \$19. Les taxes municipales sont de \$12 et les taxes scolaires de \$9. Les impôts et contributions forment donc le total de \$40.

Sociétés agricoles

Il existe un syndicat coopératif de 15 membres, fondé en 1942, qui fait d'excellentes affaires et rend de grands services aux membres. Malheureusement ces coopérateurs, attirés par l'appât du gain, préfèrent garder tous les avantages pour eux et refusent obstinément d'accepter de nouveaux actionnaires.

Le cercle agricole recrute ses membres dans Ste-Agnès et De Sales. Son effectif comprend 60 cultivateurs.

Remarques

L'économie de cette municipalité ne pourra se maintenir dans son état actuel encore bien longtemps. Les terres, naturellement pauvres, sont épuisées. La forêt fournira d'ici une génération aucune sources importante de revenu.

Si l'on veut garder ces gens en place, il faudra adopter un programme de rénovation économique audacieux.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Fromagerie

La fabrique locale de produits laitiers est une fromagerie qui appartient à M. Thomas-Louis Gagnon. Cette fromagerie est située dans le rang La Gadelle et elle existe depuis 1920. Sa période d'exploitation est de 4 mois et demi pendant lesquels, contrairement à ce qui a lieu dans la plupart des cas, elle fonctionne à plein rendement. Avec 42 patrons, propriétaires de 262 vaches, la production de l'année 1941 a été de 29,520 livres. Depuis un an la production de cette fabrique a augmenté de 50 p.c. La force motrice employée est la vapeur (turbine de 6 H.P.).

Meunerie

La seule meunerie qu'il y a dans la municipalité date de 1845. Elle est située dans le rang Saint-Jérôme et appartient à M. Adélard Bouchard. M. Bouchard emploie un membre de sa famille avec qui, en 1941, il a moulu 2,000 minots de blé et 6,000 minots de grains mélangés. Tout ce travail a été fait à commission (1/13 de minot) pour les cultivateurs de la localité. L'insuffisance de matière première est la principale difficulté de cette industrie. Une turbine hydraulique de 35 H.P. produit la force motrice.

Industrie du bois

Scieries

Il y a une scierie au Petit Lac depuis onze ans. Elle est la propriété de M. Siméon Thivierge. M. Thivierge y travaille une couple de mois par année avec 6 membres de sa famille. En 1941, il a scié 40,000 p.m. p. pour lui-même et de 60 à 75,000 p.m.p. à commission. C'est par exception qu'il a scié pour lui-même cette année là; habituellement il ne scie qu'à commission. Tout le bois provient des terres des cultivateurs. Les essences principales sont le sapin et l'épinette. Cette scierie fonctionne à la vapeur; le moteur a 30 H.P. Le propriétaire songe à fermer sa scierie. Il trouve qu'il n'y a pas assez de travail pour que ça vaille la peine d'entretenir une scierie.

Industrie fermée

La charronnerie de M. Maurice Tremblay, vieille de 50 ans, est maintenant fermée à cause de la maladie du propriétaire. Les possibilités de réouverture sont faibles, car les voitures de travail se font à la ferme et l'auto a remplacé les voitures de promenade.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Voyageurs et marchandises passent en grande partie par La Malbaie qui est en même temps le terminus du chemin de fer et le port. On s'approvisionne avant la fermeture de la navigation afin d'avoir moins de marchandises à faire venir par fret au cours de l'hiver. Ce sont les camionneurs de la Malbaie qui font le transport de la marchandise entre La Malbaie et Ste-Agnès. Les camionneurs locaux sont au nombre de 8 mais ils ne transportent que du bois à pâte.

Aviation

Autrefois Ste-Agnès a été le terminus du service Transcontinental Airways par hydravion sur la Côte Nord. Ce service est discontinué. Il y a eu aussi un service de tourisme entre Ste-Agnès et les lacs autrement inaccessibles de l'arrière. Ce service est, lui aussi, discontinué. Aujourd'hui le Grand Lac ne sert plus de base qu'occasionnellement.

Téléphone

La compagnie Charlevoix-Saguenay assure les communications téléphoniques.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

ST-ETIENNE-DE-LA-MALBAIE

MUNICIPALITE DE SAINT-ETIENNE-DE-LA-MALBAIE

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

Il ne reste plus à la municipalité de paroisse de Saint-Etienne-de-la-Malbaie, fondée en 1845, qu'un territoire de 9,039 acres borné: au nord-est par les municipalités de la Rivière-Malbaie et du village de la Malbaie, à l'est par celle de la Pointe-au-Pic, au sud par celle de Saint-Irénée, à l'ouest par celle de Sainte-Agnès-de-Murray-Bay et au nord par celle de Clermont.

La municipalité occupe un fond spacieux dû au voisinage de la rivière Malbaie et les hauteurs sablonneuses environnantes. Dans les limites de la municipalité l'altitude s'élève jusqu'à environ 1,500 pieds.

Le Gros Ruisseau sépare la municipalité de celle de Saint-Irénée. Le seul autre cours d'eau qui coule dans la municipalité est la rivière Mailloux, tributaire de la rivière Malbaie.

L'agglomération principale, qui se forme généralement autour de l'église et où l'on rencontre marchands, médecins, notaires, etc., constitue la municipalité du village de La Malbaie. La municipalité de Saint-Etienne comprend une petite agglomération dite village Saint-Joseph et quatre rangs. C'est dans ce petit village Saint-Joseph que se trouve le bureau de poste qui porte le nom de Rivière Mailloux.

L'aqueduc Warren (Pointe-au-Pic) assure la distribution d'eau dans la municipalité. Un système d'égouts municipal est installé dans la concession de Pointe-au-Pic et une partie du rang de la rivière Mailloux. Les domiciliés dans cette concession et dans ce rang ont aussi l'électricité.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la municipalité, de 2,891 âmes qu'elle était en 1931, est passée à 1,010 en 1941. Cette diminution provient principalement du fait que la municipalité de Rivière-Malbaie a été formée dans les limites de la municipalité de St-Etienne et qu'une partie de celle de Clermont y a également été prise. Pour cette raison et aussi parce que nous n'avons pas les chiffres de l'accroissement naturel pour la municipalité prise séparément, il nous est impossible de mesurer les mouvements de la population depuis 1931.

Occupation du sol

On compte dans la municipalité 54 propriétaires de fermes (1), 137 propriétaires emplacements et 7 propriétaires de lots à bois. Sur ces 198 contribuables, 3 propriétaires de fermes ne sont pas domiciliés, non plus que 31 propriétaires emplacements et 6 propriétaires de lots à bois.

Tous les propriétaires domiciliés exploitent eux-mêmes leur ferme; quant aux propriétaires non domiciliés, les leurs sont exploitées par des locataires domiciliés. Onze logis autres que ceux des fermes sont habités par un locataire. Environ le tiers des emplacements ont un jardin et gardent quelques animaux domestiques tels que vaches, poules, porcs, etc. les autres n'ont pas suffisamment de terrain.

Modes de vie

Voici comment se répartissent les chefs de famille par rapport aux modes de vie: cultivateurs 54, journaliers 52, jardiniers 11, marchands de détail 5, mécaniciens 4, menuisiers 3, menuisiers-charpentiers 3, propriétaires de taxis 3, industriels 2, entrepreneurs 2, propriétaires de camion 2, charretiers 2, agents 2, forgeron-charron 1, garagiste 1, cordonnier-sellier 1, peintre 1, maçon 1, cuisinier 1, boucher 1, hôtelier 1, employé de navigation 1, chauffeur de camion 1, comptable 1, gérant 1, rentier 1. Il y a aussi une dizaine d'hommes et jeunes gens en service militaire. A ces chefs de famille on peut ajouter un certain nombre de célibataires qui gagnent leur vie de diverses façons: 39 journaliers, 2 menuisiers-charpentiers, 2 mécaniciens, et 2 jardiniers.

Dans l'ensemble, sauf à Sainte-Madeleine (10 cultivateurs), tous les cultivateurs vivent passablement de leur terre. Beaucoup de journaliers travaillent chez Donohue, d'autres vont aux chantiers et, actuellement, plusieurs sont à Arvida. Deux familles tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire.

Les beautés pittoresques de la région attirent 30 familles dans la municipalité durant la saison d'été. Les chalets à louer sont au nombre de 8 et il y a 1 hôtel.

On compte 5 écoles dans la municipalité. Les cours se donnent jusqu'à la 7^e année. Six jeunes filles se livrent à l'enseignement.

D'une façon générale, les jeunes filles de la municipalité qui veulent travailler en dehors du foyer s'engagent dans les hôtels de la région et dans les maisons privées.

ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La superficie moyenne des terres des 54 cultivateurs de St-Etienne-de-la-Malbaie est de 155 acres dont 45 acres de réserves forestières situées en dehors de la municipalité; la superficie déjà labourée est d'une centaine d'acres. La valeur moyenne des fermes, y compris la réserve forestière, est de \$7,900; elle s'établit comme suit: fonds de terre, \$3,800; bâtisses, \$2,400; troupeau, \$850; outillage, \$850.

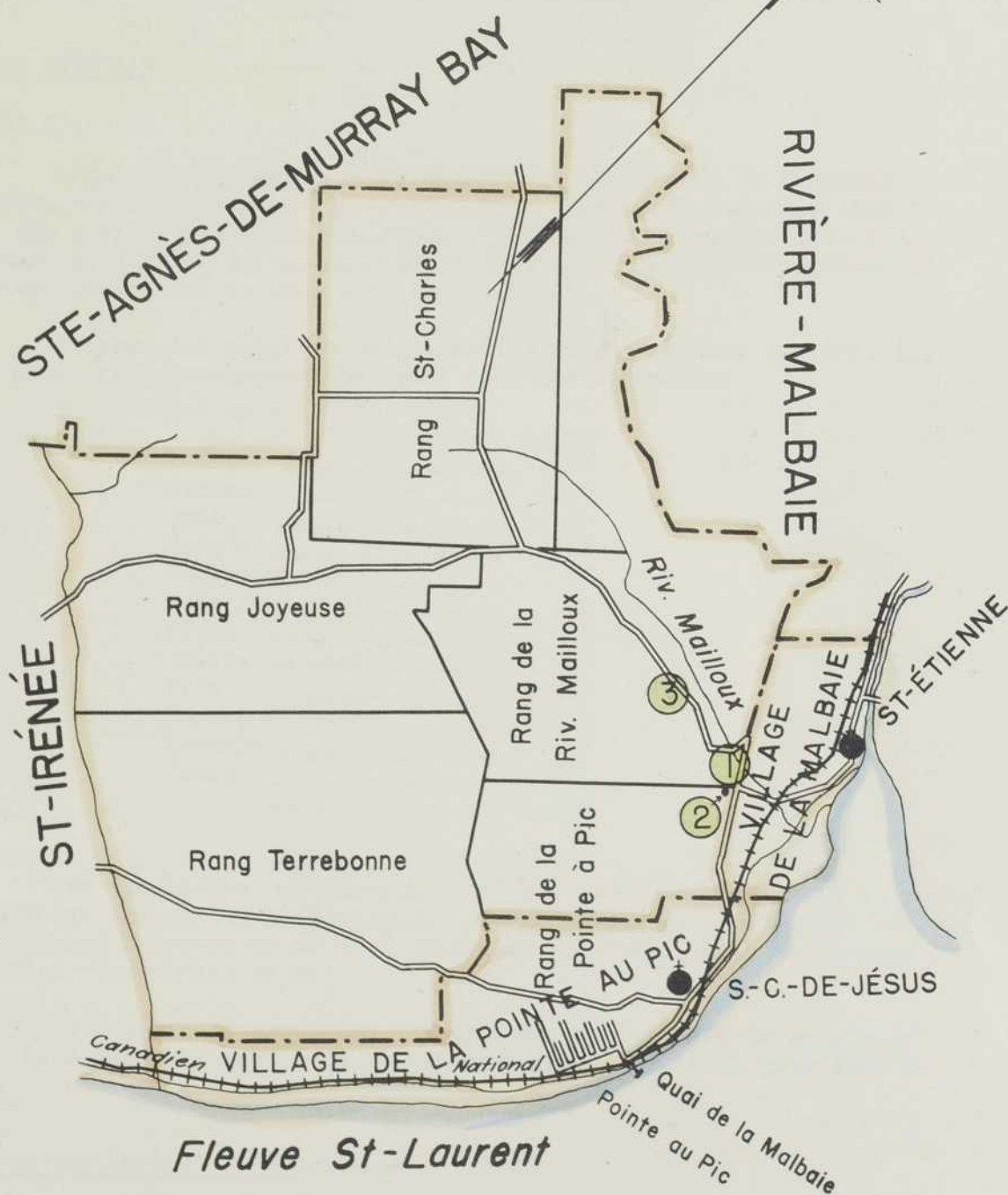
Période de végétation

La saison de végétation est suffisamment longue pour toutes les récoltes ordinaires. Les dernières fortes gelées du printemps surviennent

(1)- D'après les Statistiques municipales, St-Etienne-de-la-Malbaie compterait 83 cultivateurs. En réalité, il n'y en a que 54; les autres sont des journaliers qui cultivent un peu de terre et élèvent quelques animaux pour les besoins de la famille seulement. Leur production agricole se résume à très peu de choses et la plus grande partie de leurs revenus provient du travail aux chantiers; certains d'entre eux s'intéressent à la cueillette des bleuets, aux arts domestiques, etc. Durant les années de dépression, plusieurs d'entre eux sont réduits à la mendicité.

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST-ÉTIENNE-DE-LA-MALBAIE COMTÉ DE CHARLEVOIX

ÉCHELLE DE MILLES
0 1/2 1 2 3



INDUSTRIES

- 1 - Jos. Ed. Couturier, tannerie
- 2 - Elzéar Grenier, carderie, foulerie
- 3 - Ernest Tremblay, scierie

vers la fin d'avril et on sème dans la deuxième semaine de mai. La fenaison débute à la mi-juillet et la moisson à la fin d'août. Au début de septembre surviennent les premières gelées d'automne qui détruisent les jardins; on laboure jusqu'à la fin d'octobre et la première neige tombe aux environs de la Toussaint.

Sols

La plus grande partie (80 p.c.) du sol arable de la municipalité consiste en terre légère (sablonneuse); le reste (20 p.c.) est une terre forte (argileuse). L'égouttement des terres arables est satisfaisant.

Pour redonner au sol la fertilité qu'il a perdue, on emploie annuellement 200 tonnes d'amendements calcaires et quelque 75 tonnes d'engrais chimiques. On a fertilisé les pâturages avec succès. Le trèfle et la luzerne, cependant, s'établissent avec difficulté.

Production végétale

Grandes cultures

Depuis 1931, nous l'avons signalé précédemment, le territoire de St-Etienne-de-la-Malbaie a été morcelé pour former les municipalités de Clermont (en partie) et Rivière-Malbaie. Il n'est donc pas possible ici de comparer les données du recensement de 1941 à celles de 1931, puisqu'elles ne s'appliquent pas au même territoire.

D'après les chiffres préliminaires du recensement de 1941, les étendues consacrées aux grandes cultures sont les suivantes:

	Acres
Blé	26
Avoine	996
Orge	35
Seigle	19
Sarrasin	6
Pois secs	13
Fèves	1
Grains mélangés	8
Foin	1,375
Pommes de terre	131
Racines	7
Tabac	1
Total	2,618

Les rendements, en général, sont les plus élevés de tout le comté. Le sol est bon et les pratiques culturales soignées. On néglige cependant certains facteurs de succès: choix des variétés, choix des semences, rotation rénovatrice du sol.

On vend en moyenne pour \$15 de foin et pour \$100 de pommes de terre par ferme annuellement. Un cultivateur vend à lui seul pour \$400 de pommes de terre.

Cultures maraîchères et fruitières

Les cultivateurs récoltent les légumes dont ils ont besoin pour l'alimentation de leur famille. Un cultivateur, M. Dufour, se spécialise dans la culture maraîchère; il cultive de 15 à 20 acres de légumes.

Les 8 vergers de la localité rapportent en moyenne des revenus nets de \$60.

Production animale

La production animale, comme à Rivière-Malbaie, semble un peu meilleure que dans les autres parties du comté. Les animaux ne sont pas de haute qualité mais on les soigne généralement mieux. D'après les chiffres préliminaires du recensement de 1941, la municipalité compterait les

animaux suivants:

Chevaux	184
Vaches laitières	422
Autres bovins	473
Porcs	342
Moutons	965
Poules et poulets	3,847
Autre volailles	227

Chevaux

On élève, pour les besoins locaux, une quinzaine de chevaux par année. Les cultivateurs de St-Etienne-de-la-Malbaie sont encore amateurs de beaux chevaux de voiture, car les deux étalons de la localité sont un Carrossier français et un Standardbred.

Bovins

Le troupeau laitier se compose en moyenne de 8 à 9 vaches d'un rendement de quelque 3,000 livres de lait. Le revenu moyen est d'environ \$320; quelques laitiers (8) se font \$900 par la vente du lait au village. La vente des bovins de boucherie rapporte en moyenne \$155 par ferme.

Porcs

On élève surtout du Yorkshire mais il est généralement abattu à un poids plus élevé que celui exigé pour le bacon. La moitié des truies mettent bas deux fois par année; les autres une fois seulement. On vend en moyenne 2 porcelets et une douzaine de porcs gras par ferme; les recettes sont de \$280.

Moutons

La diminution de la population ovine est plus forte ici que dans la plupart des autres municipalités du comté.

On semble avoir remplacé les moutons par des vaches. Le revenu provenant de cet élevage s'élève encore à \$80 par ferme.

Volailles

D'après les chiffres préliminaires du recensement de 1941, les poulaillers de St-Etienne-de-la-Malbaie renferment 1,418 poules et poulettes pondeuses, 2,429 poulets, 158 dindes, 158 oies et 11 canards. On vend annuellement pour une trentaine de dollars de poules et poulets, pour \$20 de dindes et pour \$20 d'oeufs par ferme.

Autres sources de revenus

On coupe en moyenne une quarantaine de cordes de bois à pâte d'une valeur marchande de \$280 par ferme. Environ 25 cultivateurs retirent en outre \$300 du travail aux chantiers.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen du cultivateur s'établit comme suit:

Grandes cultures	\$ 115
Produits laitiers	320
Bovins de boucherie	155
Porcs	280
Moutons	80
Aviculture	70
Bois	280
Total	\$1,300

Ajoutons que 8 laitiers retirent \$900 au lieu de \$320 de la vente du lait, que 8 propriétaires de vergers vendent pour \$60 de pommes et qu'une vingtaine de cultivateurs gagnent \$300 aux chantiers.

Revenu net du cultivateur

En plus d'un revenu-argent moyen de \$1,300, le cultivateur doit considérer comme revenu les produits agricoles de sa ferme qu'il consomme et qui représentent une valeur de quelque \$365; son revenu global se chiffre donc à \$1,665. Déduction faite de ses dépenses d'exploitation (taxes, matières premières, entretien des bâtisses et de l'outillage, services professionnels, etc.), lesquelles s'élèvent à \$440 en moyenne par ferme, il lui reste un revenu net de \$1,225.

Impôts et contributions

Le cultivateur de St-Etienne-de-la-Malbaie est assez lourdement taxé; il paie \$49 dont \$21 de répartitions légales pour le fonctionnement de l'église, \$32 de taxes municipales et \$45 de taxes scolaires, soit un total de \$126.

Sociétés agricoles

Le cercle agricole de Rivière-Malbaie recrute un certain nombre de membres dans la localité.

Remarques

On trouve dans la région deux cultivateurs amateurs, héritiers des fermes des seigneurs. Ces organisations ne semblent avoir été d'aucun profit direct pour l'amélioration de l'agriculture locale.

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

Carderie et foulerie

M. Elzéar Grenier est propriétaire d'une carderie combinée à une foulerie à Rivière-Mailloux. L'an dernier (1941), il a cardé 4,000 livres de laine à 6 cents la livre et foulé 1,000 verges d'étoffe à 10 cents la verge. Cette industrie fonctionne à l'électricité; le moteur a 5 H.P. Grenier subit une forte concurrence de la part de M. Tremblay de la Malbaie, concurrent récemment établi qui a la préférence de la clientèle grâce à une machinerie plus moderne.

Tannerie

Dans la municipalité, à Rivière-Mailloux, se trouve l'une des trois tanneries du comté. Elle remonte à 1875 et appartient aujourd'hui à M. Jos. Ed. Couturier. La tannerie fonctionne toute l'année et son propriétaire y emploie 2 hommes. L'an dernier, on y a tanné 400 peaux de boeuf et 800 peaux de mouton et de veau. Depuis un an la production semble avoir augmenté d'environ 10 p.c. On utilise la vapeur comme force motrice; la turbine est de 20 H.P.

Industries du bois

Scierie

Dans le rang Saint-Charles se trouve une scierie, de 30 ans d'existence, qui appartient à M. Ernest Tremblay (adresse: Rivière Mailloux). Cette scierie fonctionne de 1 mois à 1½ mois, le printemps et un peu au cours de l'été. Elle a scié 30,000 p.m.p. à commission l'an dernier. Le bois provient des terres des cultivateurs et il se compose de 80 p.c. de sapin et d'épinette et de 20 p.c. de pin. On dit que le bois

diminue considérablement dans le voisinage.

Industrie disparue

La scierie qui avait été établie en 1935 par M. J.A. Gray, pour le sciage du bois coupé sur les terrains de la seigneurie, est maintenant inactive. On a coupé tout le bois disponible.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Pour le transport par eau et par route la municipalité dépend de la Malbaie; pour le transport par chemin de fer elle dépend de la Pointe-au-Pic. Notons seulement qu'il y a trois taxis dans la municipalité et deux camionneurs. Ces derniers transportent surtout du bois à pâte.

La compagnie Charlevoix-Saguenay assure les communications téléphoniques et la compagnie Donohue Bros fournit l'électricité.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

ST - FIDÈLE - DE - MONT - MURRAY

MUNICIPALITE DE SAINT-FIDÈLE-DE-MONT-MURRAY

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de paroisse de Saint-Fidèle-de-Mont-Murray, détachée en 1855 de la paroisse de Saint-Etienne-de-la-Malbaie, est comprise dans la seigneurie de Mont-Murray. Elle est bornée: au nord par le canton Chauveau, à l'est par la municipalité du village de Saint-Siméon et le fleuve Saint-Laurent, au sud par la municipalité du village de Cap-à-l'Aigle et à l'ouest par la municipalité de la Rivière-Malbaie.

La municipalité occupe le rebord escarpé du Bouclier canadien qui tombe droit dans le fleuve Saint-Laurent et le plateau ondulé et incliné vers le nord qui est au second plan. L'altitude s'élève jusqu'à environ 2,000 pieds. La superficie de cette section des Laurentides qui se trouve dans les limites de la municipalité est d'environ 47,000 acres.

Au point de vue hydrographique, ce territoire appartient au bassin du Saint-Laurent. Les principaux cours d'eau, qui ne sont pas considérables à la vérité, sont les rivières Port-au-Saumon, Noire-Bras-du-Sud-Ouest, La Loutre et le ruisseau Marguerite. La rivière Port-au-Saumon arrose la partie est de la municipalité et se jette dans le Saint-Laurent dans le fond de la baie du même nom. C'est la plus importante des rivières de la municipalité qui se jettent directement dans le Saint-Laurent. La rivière Noire-Bras-du-Sud-Ouest, affluent de la rivière Noire qui elle-même se jette dans le Saint-Laurent au village de Saint-Siméon, coule à l'arrière de la municipalité. En plus du lac La Comportée, qui se trouve dans le coin nord-ouest de la municipalité, il n'y a que deux très petits lacs qui n'ont d'ailleurs pas de nom.

Le village de Saint-Fidèle, qui s'est formé autour de l'église, est situé à une faible distance du Saint-Laurent, à 1,250 pieds d'altitude. Il est à une dizaine de milles de La Malbaie, terminus du Chemin de fer national du Canada, et sur les routes Québec-Chicoutimi et Québec-Portneuf.

RIVIÈRE - MALBAIE

CAP - A - L'AIGLE

TERRES DE LA COURONNE

Rang Mary Grace

Rang Sainte-Mathilde

Rang du Cap-a-l'Aigle

Rang Saint-Paul

FLEUVE

SAINT-LAURENT

Partie non subdivisée de la municipalité de Saint-Fidèle

Rang Sainte-Marguerite

Rang Sainte-Anne

II-Rang du Port-au-Saumon

I-Rang du Port-au-Saumon

Ruis. Marguerite

FLEUVE

SAINT-LAURENT

SAINT-SIMÉON

MUNICIPALITÉ
de la
PAROISSE DE ST-FIDÈLE-DE-MONT-MURRAY
COMTÉ DE CHARLEVOIX

1/4 0 1/2 1
ÉCHELLE DE MILLES

INDUSTRIES

- 1 - Joseph Tremblay, beurrerie
- 2 - M. Breton, fromagerie
- 3 - Wilfrid Desbiens, meunerie
- 4 - Philippe Bherer, scierie
- 5 - Edgar Truchon, scierie.

En plus du village, l'habitat est constitué des rangs St-Paul et 1er rang Port-au-Saumon, situés tous deux en bordure du fleuve, et des rangs Cap-à-l'Aigle et 2e rang Port-au-Saumon situés immédiatement en arrière des précédents. Les autres rangs de la localité ne sont pratiquement pas habités. Le territoire de la municipalité comprend une réserve forestière qui n'est pas cadastrée. Le bureau de poste principal est désigné sous le nom de St-Fidèle; les autres bureaux de poste sont Cap-Saint-Fidèle, Port-au-Saumon et Bas-de-l'Anse.

La paroisse de Saint-Fidèle a été érigée canoniquement en 1850 et l'érection civile de 1855.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la municipalité de Saint-Fidèle, qui était de 1,031 en 1931, est passée à 1,074 en 1941; elle a donc enregistré une augmentation de 43 âmes au cours de cette décade. Pendant le même temps l'accroissement naturel a été de 213, ce qui signifie que la municipalité a subi une perte réelle de 170 âmes. Une quinzaine de familles ont quitté la municipalité depuis 1931. Parmi elles on remarque une dizaine de familles de colons (50 à 70 personnes) qui se sont dirigées vers l'Abitibi. Les autres sont allées à Arvida depuis que le besoin de main-d'oeuvre s'y fait sentir et à Montréal. Il faut aussi ajouter à ces familles qui ont laissé la municipalité un certain nombre de jeunes gens et de jeunes filles.

Occupation du sol

Le rôle d'évaluation porte 167 noms dont 123 noms de propriétaires de ferme, 40 de propriétaires emplacements, 4 de propriétaires de lots à bois dont celui du seigneur qui est propriétaire de vastes étendues boisées. Les propriétaires domiciliés sont au nombre de 144 dont 110 sont propriétaires de ferme et 34 propriétaires d'emplacement. Les propriétaires non domiciliés comprennent 13 propriétaires de ferme, 6 propriétaires emplacements, 3 propriétaires de lots à bois et le seigneur. Aucune ferme n'est louée; tous les propriétaires exploitent eux-mêmes leur ferme, y compris les 13 propriétaires non domiciliés. On compte dans la municipalité 46 logis autres que ceux des fermes dont 34 sont habités par le propriétaire et 11 par un locataire; 1 est inhabité.

Modes de vie

Bien qu'il y ait 110 fermes dans la localité, on n'en compte qu'une soixantaine qui fassent vivre leurs exploitants, et encore ceux-ci doivent-ils compter sur le travail aux chantiers pour boucler leur budget. Les autres propriétaires de ferme tirent de celle-ci les produits nécessaires à l'alimentation de leur famille, mais l'agriculture n'est pas leur principale occupation; ce sont plutôt des journaliers. En plus de ces journaliers habitant des fermes, on compte dans la localité 29 journaliers emplacements, 7 marchands de détail, 4 forgerons-charrons, 3 employés de navigation (propriétaires). Il y a aussi 2 journaliers célibataires.

Outre les marchands que nous avons vus plus haut, il y a 4 familles qui tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. Le tourisme ne compte pas beaucoup puisque 5 familles seulement viennent passer l'été dans la municipalité.

Huit jeunes filles se livrent à l'enseignement. Presque toutes les jeunes filles de la municipalité, à part celles qui sont nécessaires à la maison, s'engagent en dehors.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Comme nous l'avons vu au paragraphe des modes de vie de la population locale, une soixantaine de propriétaires de ferme seulement, sur

un total de 110, vivent réellement de l'agriculture. Les autres sont des journaliers qui possèdent des terres sur lesquelles ils produisent uniquement les denrées nécessaires à leurs propres besoins (1).

La superficie moyenne des fermes est de 200 acres dont 75 sont labourées. A l'exception de quelques-unes situées à Port-au-Saumon et à Cap-St-Fidèle, la plupart des fermes se trouvent sur le plateau, à l'est et à l'ouest du village, dans le rang Cap-à-l'Aigle.

La valeur moyenne des fermes est de \$4,850 et s'établit comme suit: \$2,200 pour le fonds de terre, \$1,300 pour les bâtisses, \$725 pour les troupeaux et \$625 pour l'outillage.

Période de végétation

La saison des sucres dure généralement de la fin de mars à la fin d'avril. On commence à labourer vers la mi-mai et à semer vers la fin de mai ou au début de juin. La fenaison débute aux environs du 15 juillet et la moisson vers le milieu de septembre. A la fin de septembre surviennent les premières gelées d'automne qui détruisent les jardinages; on laboure jusqu'à la fin d'octobre. La période de végétation permet à toutes les céréales ordinaires, avoine, blé, orge, etc., de mûrir complètement.

Sols et amendements

La qualité des sols est très variable non seulement d'une terre à l'autre mais encore sur la même ferme. Comme à Ste-Agnès, le sol est grossier, sableux ou graveleux, pauvre en matières organiques bien qu'il soit moins épuisé qu'à Ste-Agnès.

On emploie une quarantaine de tonnes d'engrais chimiques et quelques tonnes d'engrais de mer pour fertiliser le sol. On n'utilise pas d'amendements calcaires. A l'exception de quelques fonds humides l'égouttement des terres arables est satisfaisant. On a fertilisé des pâturages et les résultats obtenus sont encourageants.

Production végétale

Grandes cultures

Les chiffres préliminaires du recensement de 1941 comparés à ceux du recensement de 1931 indiquent une diminution dans les étendues consacrées aux grandes cultures, comme nous le montre le tableau suivant:

	1931 acres	1941 acres
Blé	39	26
Avoine	1,080	1,115
Orge	103	105
Seigle	10	17
Pois secs	-	2
Sarrasin	-	1
Grains mélangés	12	39
Autres grains	15	-
Foin	2,298	2,082
Pommes de terre	147	91
Racines	9	21
Autres cultures	268	32
	3,981	3,531

Toutes ces cultures, à l'exception des pommes de terre, sont destinées aux besoins de la ferme. On vend en moyenne pour \$50 de pommes de

(1) Leur revenu s'établit comme suit: chantiers \$600, vente de bleuets \$100, valeur des produits agricoles consommés par la famille \$340, soit un revenu total de \$1,040 duquel il faut déduire \$160 de dépenses d'exploitation, ce qui laisse un revenu net de \$880.

terre par ferme.

Les pratiques culturales consistent en 1 année de grain, 4 années de foin et un an ou plus de pâturage. On emploie une quarantaine de tonnes d'engrais chimiques, ce qui est une moyenne plus élevée que dans les autres municipalités où le même type de culture existe. Il semble aussi que les rendements des récoltes fourragères sont plus élevés qu'à Ste-Agnès, car on garde environ une unité animale par 6 acres et une vache par 16 acres. Les cultivateurs semblent s'intéresser davantage à leurs fermes que dans beaucoup d'endroits du comté.

Cultures maraîchères

Il ne se fait pas de culture maraîchère proprement dite dans la localité; on ne récolte que les légumes suffisant à l'alimentation de la famille.

Érablières

On compte 5 érablières dans la localité; elles rapportent en moyenne \$35 de revenu à leurs exploitants.

Production animale

Chevaux

Le nombre des chevaux a très légèrement augmenté depuis 1931; il est passé de 174 à 185 (chiffres préliminaire du recensement de 1941). On élève une dizaine de chevaux par année et l'on en importe à peu près autant. Il y a 1 étalon canadien enregistré dans la municipalité.

Bovins

Les chiffres préliminaires du recensement de 1941 comparés à ceux du recensement de 1931 dénotent une diminution sensible dans le nombre des bovins. Le nombre des vaches laitières n'a toutefois pas trop varié; on en comptait 522 en 1941 comparativement à 536 dix ans auparavant. Le nombre des autres bovins cependant passait de 682 à 542 au cours de la même période.

Les troupeaux moyens comprennent 7 ou 8 vaches laitières donnant annuellement quelque 3,000 livres de lait chacune. Le lait non consommé sur la ferme est vendu à la fromagerie locale ou transformé en beurre domestique que l'on vend dans les villages avoisinants. L'industrie laitière rapporte en moyenne \$225 par ferme et la vente des bovins de boucherie \$95.

Porcs

Les énumérateurs du recensement fédéral de 1941 n'ont relevé que 375 porcs (chiffre préliminaire) dans la localité alors que ceux du recensement précédent (1931) en avaient compté 673. Il y a donc eu une diminution très marquée au cours de ces dix années.

La moitié des cultivateurs obtiennent deux portées par année de leurs truies, généralement des Chester White croisées. Il y a un ver-rat Yorkshire dans la municipalité. On vend 5 ou 6 porcelets et 7 ou 8 porcs gras, ce qui rapporte en moyenne \$225 par ferme.

Moutons

On comptait 1,192 moutons en 1931; on n'en comptait plus que 912 en 1941. La plupart des brebis sont de race Leicester, mais il reste une dizaine de descendantes de brebis de race Hampshire importées il y a une vingtaine d'années. Cet élevage constitue un appoint de revenu de cinquante dollars par cultivateur en moyenne.

Volailles

Le nombre des volailles, tout comme celui des bovins, des porcs et des moutons, a considérablement diminué depuis 1931; il est passé de 6,165 en 1931 à 3,428 en 1941. Chaque cultivateur possède en moyenne une trentaine de poules et poulettes pondeuses, 25 poulets, une couple de dindes et une couple d'oies. On achète des poulets d'un jour

du couvoir de La Malbaie. L'élevage des dindes est presque disparu. L'aviculture rapporte en moyenne \$75 par ferme.

Autres sources de revenus

On coupe en moyenne une vingtaine de cordes de bois à pâte par ferme, ce qui rapporte environ \$150. On retire en outre \$300 du travail aux chantiers.

Revenu-argent du cultivateur

Le revenu-argent moyen du cultivateur de St-Fidèle est de \$1,170 et s'établit comme suit:

a) Revenu provenant de l'exploitation de la ferme:

Grandes cultures	\$ 50
Produits laitiers	225
Bovins de boucherie	95
Porcs	225
Moutons	50
Volailles	75
Bois coupé sur la ferme	150
	\$ 870

b) Revenu provenant du travail en dehors de la ferme:

Chantiers	\$ 300
Revenu-argent moyen du cultivateur:	\$1,170

Revenu net du cultivateur

Au revenu-argent du cultivateur s'ajoute un revenu en nature constitué des produits de sa ferme consommés par sa famille. La valeur de ceux-ci est estimée à \$340, ce qui porte le revenu total du cultivateur à \$1,510. Les dépenses d'exploitation (taxes, matières premières, entretien et réparation des bâtisses et de l'outillage, services professionnels, etc.) déduites, - elles se chiffrent à \$325, - il reste au cultivateur un revenu net de \$1,185.

Impôts et contributions

Les cultivateurs de St-Fidèle paient annuellement une vingtaine de dollars pour le soutien du culte, une quarantaine de dollars en taxes municipales et une vingtaine de dollars en taxes scolaires, soit au total environ \$80 par ferme.

Sociétés agricoles

Le cercle agricole de St-Fidèle, fondé en 1915, compte une soixantaine de membres. Un syndicat coopératif groupe une quarantaine d'adhérents tandis qu'un cercle de jeunes éleveurs, fondé en 1940, a recruté une vingtaine d'intéressés. Les fermières possèdent également leur cercle. Ces divers organismes agricoles semblent fonctionner à la satisfaction de tous.

Remarques

Après une visite dans tous les rangs de St-Fidèle, on a l'impression d'être à la jonction de deux modes de vie différents: celui de Charlevoix et celui de la "Côte Nord".

Les 60 cultivateurs qui vivent de leur ferme semblent pour la plupart désirer faire mieux; le fonds de terre laisse à désirer, mais il leur manque surtout le capital pour les améliorations et un débouché convenable pour leurs produits.

Pour l'ensemble de la municipalité, il est probable qu'un système agro-forestier conviendrait bien.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Beurrerie

M. Joseph Tremblay est propriétaire d'une beurrerie qui date de 1900 et qui est située au village. Cette fabrique fonctionne environ 6 mois par année avec 2 employés de la famille du propriétaire. La production de 1941 a été de 19,330 livres. Les fournisseurs de lait, dont une douzaine du Cap-à-l'Aigle, étaient au nombre de 65 et les vaches au nombre de 235. Cette industrie fonctionne à la vapeur; la turbine a 10 H.P.

Fromagerie

Il y a dans la municipalité, à Port-au-Saumon, une fromagerie dont le propriétaire est M. Maurice Breton. Cette fabrique, ouverte vers 1900, a été arrêtée durant 5 ans (1932-1937). Elle fonctionne maintenant avec un employé de la famille du propriétaire; en 1941 elle a produit 8,485 livres de fromage avec le lait provenant de 18 patrons, propriétaires de 100 vaches. Sur ces 18 patrons une douzaine sont de Saint-Fidèle; les autres sont de Saint-Siméon. La principale difficulté de cette fabrique provient du manque de matière première. La hausse du prix du fromage que l'on connaît actuellement est toutefois de nature à favoriser cette industrie. La vapeur d'une chaudière de 40 livres de pression sert de force motrice.

Moulange

Un moulin à farine appartenant à M. Wilfrid Desbiens et situé dans le Bas-de-l'Anse est à la disposition des cultivateurs. C'est un moulin qui existe depuis très longtemps mais qui a été remis à neuf il y a 5 ans. En 1941, il a moulu de 1,000 à 1,500 sacs de grains. Il est actionné par une turbine hydraulique de 30 H.P.

Industrie du bois

Scieries

Une scierie, dont M. Edgar Truchon est propriétaire, se trouve à Port-au-Saumon. Bâtie en 1941, elle fonctionne une quinzaine de jours par année avec un employé de la famille du propriétaire. Cette année-là, elle a scié à commission de 15 à 25,000 p.m.p. de bois provenant des terres des cultivateurs et comprenant environ 75% de sapin et d'épinette et 25% de pin, merisier, tremble et bouleau.

Une autre scierie, propriété de M. Philippe Bherer, existe depuis 10 ans. Elle fonctionne 3 ou 4 mois par année avec 2 employés de la famille du propriétaire. En 1941, M. Bherer a scié pour lui-même 1,000 p.m.p. et à commission 60,000 p.m.p. Ce bois, qui comprenait surtout de l'épinette et du sapin, du pin, du merisier, du tremble et du bouleau, provenait des terres des cultivateurs. Le travail se maintient assez stable à cette scierie.

Industrie fermée

Il y a dans ce coin de la municipalité qui s'appelle Bas-de-l'Anse une scierie fermée appartenant à M. Adgénard Savard. Cette entreprise a fonctionné 18 ans environ deux mois par année. Elle est maintenant fermée parce qu'il aurait fallu lui faire d'importantes réparations que ne justifient pas les revenus possibles.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Navigation

Le quai de Port-au-Saumon est à sec à mer basse. Ce n'est toutefois pas pour cela qu'il n'est guère utilisé que par les gens du rang du bord de l'eau pour l'expédition de leur bois. La raison, c'est que la route qui y conduit est trop mauvaise. Il y aurait 25 arpents de route à

améliorer.

Si les marchands n'utilisent guère le quai de Port-au-Saumon, ils reçoivent par contre beaucoup de marchandises par goélettes au quai de la Malbaie (quai de la Baie).

Chemin de fer

La gare de chemin de fer la plus rapprochée, celle de La Malbaie, est à une dizaine de milles de Saint-Fidèle. C'est elle qui dessert la municipalité. Les marchands ne reçoivent par chemin de fer que les marchandises vendues F.O.B. La Malbaie ou celles qu'ils sont obligés de faire venir durant l'hiver alors que la navigation est fermée.

Routes

Deux services d'autobus, l'un entre La Malbaie et Chicoutimi et l'autre entre La Malbaie et Portneuf, desservent la municipalité. Les autobus font un voyage par jour.

Les marchands importants ont leurs camions dont ils se servent pour le transport de leurs marchandises de la gare ou du quai à La Malbaie. Il y a de plus 4 camions affectés au service public. Ils transportent surtout du bois.

Téléphone

La compagnie de téléphone Charlevoix-Saguenay dessert la municipalité. Cériseau est relié à celui de la compagnie Bell.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

ST - IRENEE

MUNICIPALITE DE ST-IRENEE

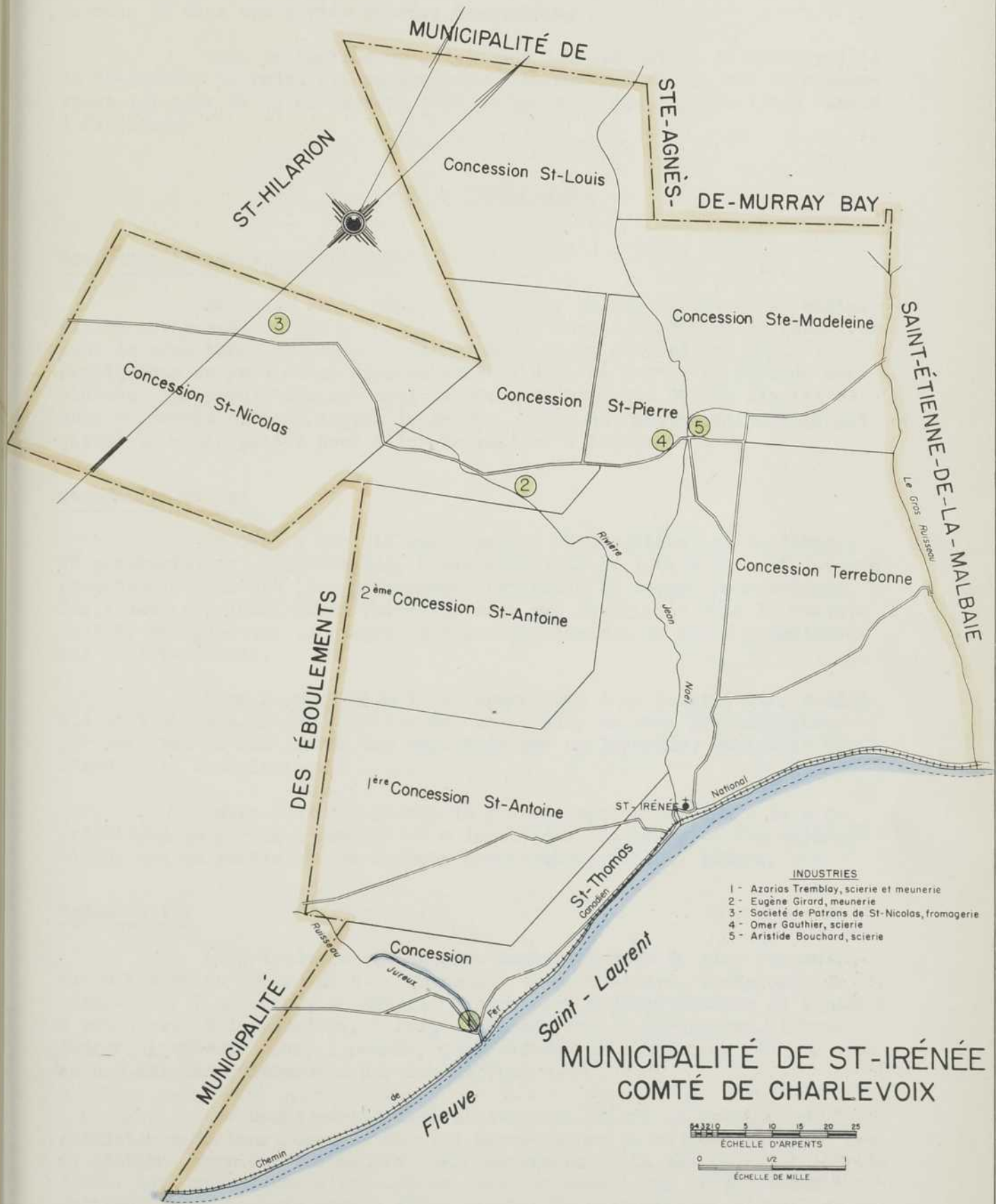
I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Irénée a été détachée de celles de St-Etienne-de-la-Malbaie, de Ste-Agnès et des Eboulements en 1845. Elle est bornée: au nord, par les municipalités de St-Etienne-de-la-Malbaie et de la Pointe-au-Pic; à l'est, par le fleuve St-Laurent; au sud, par la municipalité des Eboulements; à l'ouest, par celles de St-Hilarion et de Ste-Agnès.

La municipalité comprend 16,126 acres d'un territoire accidenté. Elle occupe le rebord escarpé du Bouclier canadien sur le fleuve St-Laurent et le plateau ondulé qui suit. Dans ses limites, l'altitude s'élève jusqu'à environ 1,500 pieds; elle atteint les 1,000 pieds à une très faible distance du fleuve dans les parties nord et sud de la municipalité, mais se maintient à moins de 1,000 pieds sur une distance en arrière du village de St-Irénée.

La rivière Jean Noel, qui se jette dans le St-Laurent au village de St-Irénée, arrose la municipalité. Les autres cours d'eau, de peu d'importance, sont le ruisseau Jureux dans la partie sud et le Gros Ruisseau qui sépare la municipalité de celles de la Pointe-au-Pic et de St-Etienne-de-la-Malbaie.

L'habitat comprend le village de St-Irénée, bâti autour de



l'église, et une agglomération secondaire autour de la plage, ainsi que trois rangs.

A une faible distance du fleuve la route 15 traverse la municipalité, qui est également sur le parcours des chemins de fer nationaux du Canada (secteur Québec-La Malbaie). Outre la station principale de St-Irénée, il y en a une autre qui s'appelle Ruisseau Jureux. On trouve deux bureaux de poste dans la municipalité: St-Irénée et St-Irénée-les-Bains.

Un aqueduc, propriété de Mme H. Thibault, dessert le village; un autre, coopératif; dessert les rangs St-Pierre et St-Nicolas. Partout les égouts sont des égouts privés. L'électricité, fournie par Donohue Bros, est installée dans le village, au Ruisseau Jureux, dans le rang Terrebonne et dans une partie du rang St-Antoine.

Dans sa section comprise dans les limites de la municipalité de St-Irénée, la grève est sablonneuse. La montagne et la mer se rencontrent ici pour faire un endroit très pittoresque que les touristes aiment à fréquenter.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Au cours de la décade 1931-1941, la population de la municipalité est passée de 996 à 1,140 âmes, soit une augmentation de 144. Pendant le même temps l'accroissement naturel s'est chiffré par 191. Il y aurait donc eu près d'une cinquantaine de départs durant la période considérée. La population est tout de même assez stable et les départs se sont effectués surtout depuis la guerre, alors que quelques familles ont quitté la municipalité pour aller travailler à Arvida.

Occupation du sol

On compte dans la municipalité 91 propriétaires de fermes, 78 propriétaires emplacements, 5 propriétaires de lots à bois et 1 autre propriétaire qui est le Gouvernement provincial (2 fermes pour colons). Trois des propriétaires de fermes ne sont pas domiciliés dans la municipalité, non plus que 13 propriétaires emplacements et les 5 propriétaires de lots à bois.

Deux fermes, dont l'une appartient à un propriétaire domicilié et l'autre à un propriétaire non domicilié, ne sont pas exploitées par eux. Une de ces fermes est exploitée par un locataire domicilié et l'autre est inexploitée.

Outre ceux des fermes il y a 65 logis habités par le propriétaire, 14 par un locataire et 6 inhabités. La majorité des emplacements ont un jardin et des animaux domestiques: vaches, poules, etc.

Modes de vie

L'agriculture est le plus important mode de vie; les cultivateurs sont au nombre de 93. On compte 41 journaliers, 9 employés de navigation, 7 marchands de détail, 7 rentiers, 4 propriétaires de taxis, 2 hôteliers, 2 industriels, 2 forgerons-charrons, 2 garagistes, 1 boulanger, 1 entrepreneur, 1 commis, 1 sacristain et 1 médecin. Il y a aussi une dizaine d'hommes en service militaire.

Une bonne partie des cultivateurs tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme et le plus grand nombre la majeure partie. Les occupations complémentaires des cultivateurs sont les chantiers et l'artisanat. Les journaliers s'embauchent dans les chantiers, quelques-uns à Montréal et un certain nombre d'autres chez un entrepreneur général de St-Irénée qui travaille dans toute la province et qui amène ses ouvriers avec lui. Aucun des marchands ne vit que du commerce mais tous en tirent une partie importante de leur revenu.

Le tourisme n'est peut-être pas aussi développé qu'on pourrait s'y attendre; tout de même 7 familles viennent y passer l'été et

d'autres y séjournent quelque temps dans l'un ou l'autre des deux hôtels ou dans l'une des deux maisons de pension. L'hôtel Charlevoix a de 50 à 100 pensionnaires durant la belle saison.

Il y a 7 écoles dans la municipalité. A celle du village on enseigne jusqu'à la 9e année; aux autres, jusqu'à la 7e. Un homme et 8 jeunes filles se consacrent à l'enseignement.

Les jeunes filles travaillent dans les hôtels et les maisons de pension de la municipalité, et en dehors de celle-ci surtout chez des particuliers de la région du Lac St-Jean. On n'en compte pas dans les usines de guerre.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Les 93 cultivateurs de St-Irénée possèdent des terres d'une valeur moyenne d'environ \$5,000. Ils ont immobilisé \$2,000 dans le fonds de terre, \$1,450 dans les bâtisses, \$800 dans le troupeau et \$750 dans l'outillage.

Une ferme est hypothéquée pour un montant de \$1,600 sous le régime du crédit agricole fédéral, et 8 le sont pour un montant global de \$11,200 sous le régime provincial.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes ont en moyenne 180 acres dont 120 labourées et 58 en forêt; 1 est en pâturages naturels et 1 est inculte.

Période de végétation

On commence les labours dans la première quinzaine de mai, la fenaison vers le milieu de juillet et la moisson à la mi-septembre. La première neige tombe aux environs de la Toussaint. L'épaisseur moyenne de la couche de neige est de 48 pouces. Les céréales mûrissent complètement.

Sols et amendements

Les types de sols que l'on rencontre dans la municipalité sont la terre forte, dans le rang St-Thomas, et la terre légère ailleurs. Ce sont des sols pauvres qui auraient besoin d'amendements et d'engrais. L'an dernier, ils ont reçu 40 tonnes chimiques.

L'égouttement des terres est généralement bon. Il y a exception pour un coin du rang St-Thomas où un marécage enlève à la culture quelque 250 acres de terre, affectant ainsi trois cultivateurs.

Le trèfle ne réussit pas sur les terres jaunes parce que trop acides.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant, tiré des recensements de 1931 et de 1941, donne en acres les étendues pour les diverses cultures (1941, chiffres préliminaires):

	<u>1931</u>	<u>1941</u>
Blé.....	59	95
Avoine.....	1,235	1,341
Orge.....	68	185
Seigle.....	15	8
Autres grains.....	62	82
Grains mélangés.....	179	123
Foin.....	1,639	985
Pommes de terre.....	83	87

	<u>1931</u>	<u>1941</u>
Racines fourragères	4	8
Autres cultures	2	25
	<u>3,346</u>	<u>2,939</u>

On apporte peu de soin au choix et au traitement des semences.

Les seuls produits de grandes cultures qui rapportent un revenu-argent sont les pommes de terre dont on vend pour \$42 en moyenne par ferme.

Cultures maraîchères et fruitières

Une vingtaine de cultivateurs des environs du village font un peu de culture maraîchère. Ils vendent des produits pour quelque \$100 en moyenne chacun.

Quatre cultivateurs produisent des pommes et des prunes et en vendent pour \$150 chacun.

Production animale

Chevaux

Au cours de l'été 1941 (chiffres préliminaires du recensement), il y avait 196 chevaux dans la municipalité au lieu de 187 en 1931. On en achète 25 environ par année des commerçants de Québec et on en élève une dizaine. Il y a 3 étalons dans la municipalité mais, comme dans la plupart des autres paroisses, ces chevaux n'ont pas de valeur particulière et ne doivent pas rapporter un gros revenu à leur propriétaire.

Bovins

Le troupeau de bovins, qui comprenait 498 vaches et 764 autres bovins en 1931, comptait 517 vaches et 534 autres bovins en 1941. Le rendement moyen des vaches est de 3,000 livres par année. L'industrie laitière rapporte \$175 en moyenne par ferme.

On vend aussi pour \$85 de bovins de boucherie.

Porcs

Le nombre de porcs dans la municipalité est passé de 426 en 1931 à 396 en 1941. Ce sont surtout des sujets Yorkshire. Ils comprennent 5 verrats, 50 truies et 341 porcelets. On en abat pour répondre aux besoins domestiques et l'on en vend pour \$110 en moyenne par ferme.

Moutons

L'élevage du mouton a subi une baisse sérieuse depuis 1931 alors que le troupeau était de 1,259 têtes. Il n'était plus en 1941 que de 549 têtes dont 274 brebis, 18 béliers et 257 agneaux. La laine rapporte \$5 en moyenne par ferme et la viande \$20.

Volailles

En 1931, il y avait dans les basses-cours de la municipalité 3,862 poules et poulets et 746 autres volailles; en 1941, les poules et poulets étaient au nombre de 3,598 et il y avait 194 dindes et 273 oies. La vente des volailles engraisées rapporte \$110 et celle des oeufs \$30. L'élevage des dindes s'est quelque peu développé depuis deux ou trois ans.

Revenus forestiers

Les cultivateurs vont aux chantiers environ $4\frac{1}{2}$ mois par année et ils en rapportent quelque \$450.

Ils coupent aussi du bois sur leur terre: une dizaine de cordes

de bois de chauffage et une vingtaine de cordes de bois à pâte chacun en moyenne, ce qui leur rapporte environ \$200. On commence à craindre l'épuisement des terres à bois. La coupe annuelle semble dépasser considérablement le volume de la pousse normale

Autres revenus

La pratique des arts domestiques procure à une vingtaine de familles un revenu additionnel qui varie entre \$100 et 600 selon les familles dans les bonnes années.

Revenu-argent moyen du cultivateur

En résumé, le revenu-argent moyen du cultivateur s'établit donc comme suit:

a) Revenu provenant de l'exploitation de la ferme:

Grandes cultures	\$ 42
Produits laitiers	175
Bovins de boucherie	85
Porcs	110
Moutons	25
Aviculture	140
Bois	200
	\$777

b) Revenu provenant du travail en dehors de la ferme

	\$450
Chantiers	\$1,227

Ce revenu de \$1,227 est le revenu moyen, tiré des productions ordinaires pour l'ensemble des cultivateurs. Quelques-uns développent une production spéciale qui augmente leur revenu par rapport aux autres cultivateurs. Ceux qui sont dans ce cas comprennent 20 cultivateurs qui s'adonnent à la culture maraîchère avec laquelle ils font \$100 en moyenne, 4 producteurs de pommes et de prunes qui retirent de leur verger la somme de \$150 chacun, et une vingtaine de familles auxquelles l'artisanat rapporte de \$100 à \$600.

Revenu net

Dans le revenu du cultivateur il convient de faire entrer la valeur des produits de la ferme consommés par la famille. Le revenu brut du cultivateur se trouve aussi augmenté de \$370 et porté à \$1,597. Les dépenses d'exploitation étant d'environ \$300, le revenu net du cultivateur de St-Irénée est donc de \$1,297.

Impôts et contributions

La contribution moyenne des familles de cultivateurs au fonctionnement de l'église s'élève à environ \$28. Il faut ajouter à cela \$10 de répartitions légales. Les taxes municipales sont de \$8 et les taxes scolaires de \$38. Les impôts et contributions s'élèvent donc à \$84.

Sociétés agricoles

On relève dans la municipalité un cercle agricole et un cercle de fermières, ainsi qu'une société de patrons qui s'est formée en 1941 pour exploiter la fromagerie locale.

Remarques

M. Trudel, maire de St-Irénée et entrepreneur en construction de routes, organise une ferme modèle dans le rang Terrebonne. Une ferme de ce genre peut rendre de grands services à la condition d'être exploitée de telle façon que les cultivateurs puissent dans une certaine mesure l'imiter, et à la condition qu'elle fournisse à des prix raisonnables les "bêtes souches" nécessaires à l'amélioration des troupeaux.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Fromagerie

La Société de Patrons de St-Nicolas, organisée en 1941, exploite une fromagerie située dans le rang du même nom et vieille de plus de 50 ans. La Société emploie un homme et la fromagerie est en exploitation durant 4.5 mois. En 1941, elle avait 25 patrons qui lui apportaient le lait de 150 vaches. Sa production a été de 14,086 livres. Cette industrie est actionnée par une turbine à vapeur de 16 H.P. Le chiffre de production de cette fromagerie indique assez clairement qu'elle ne peut pas être prospère dans les conditions actuelles.

Moulins à farine

M. Eugène Girard a acheté il y a 2 ans un moulin à farine qui a 35 ans d'existence et qui se trouve dans le rang St-Pierre. Les portes de l'établissement sont ouvertes toute l'année. La production de l'an 1941 s'est élevée à environ 24,000 minots. Une turbine hydraulique de 10 H.P. actionne cette industrie.

Un autre moulin à farine existe au village depuis 1890. Il appartient actuellement à M. Azarias Tremblay. La période d'exploitation s'étend à toute l'année. M. Tremblay emploie un membre de sa famille, et en 1941 il a moulu 10,000 minots dont 7,500 de la localité et 2,500 de la région. Tout ce travail, bien entendu, se fait à commission. Une turbine hydraulique de 40 H.P. actionne ce moulin.

Industrie du bois

Scieries

L'établissement de M. Azarias Tremblay comprend non seulement une moulange, mais aussi une scierie. Celle-ci, comme la moulange, remonte à 1890 et le même employé travaille aux deux. En 1941, M. Tremblay, qui ne ferme jamais ses portes, a scié à commission 90,000 p.m.p., 350,000 bardeaux et 85,000 p.m.p. de bois à fuseaux, et il a raboté 10,000 p.m.p. Tout ce bois provient des terres des cultivateurs. Les essences sont le cèdre pour le bardeau, le bouleau pour les fuseaux, le sapin et l'épinette en quantités à peu près égales pour le bois d'oeuvre. Depuis trois ans la production de cette scierie a augmenté d'environ 20 p.c.

Une scierie appartenant à M. Aristide Bouchard se trouve dans le rang St-Pierre. Elle existe depuis près de 100 ans. M. Bouchard y emploie 2 membres de sa famille et durant quelques jours de 3 à 5 autres ouvriers. En 1941, il a scié pour lui-même 7,000 p.m.p. de bois d'oeuvre et 23,000 p.m.p. de bois à fuseaux; en outre, il a scié à commission 80,000 p.m.p. de bois d'oeuvre. Il a également raboté 10,000 p.m.p. Tout le bois provient des terres des cultivateurs. Il se vend aux commerçants de La Malbaie. Les cultivateurs vendent une bonne partie du bois qu'ils font scier. Les essences comprennent du sapin et de l'épinette en quantités à peu près égales, ainsi qu'un peu de pin et de bouleau. Cette scierie est actionnée par une turbine hydraulique de 30 H.P.

Dans le rang St-Pierre il y a une autre scierie, bâtie en 1935 et appartenant à M. Omer Gauthier. En 1941, le propriétaire a scié pour lui-même 5,000 p.m.p. de bois à fuseaux et à commission 5,000 p.m.p. de bois de sciage. Ce bois provient des terres des cultivateurs. C'est de l'épinette et du sapin et un peu de cyprès (environ 10 p.c.). Cette scierie fonctionne avec un moteur à essence de 40 H.P.

D'après nos informateurs il y aurait encore du très beau bois dans la région (particulièrement dans le rang St-Antoine). Cette année (1942) M. Aristide Bouchard a scié des billots assez gros pour faire 5,000 p.m.p. par 50 billots.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Navigation

Il y a 17 pieds d'eau au bout du quai à marée haute, mais le quai est à sec à marée basse. On dispose d'environ 3 heures pour le chargement et le déchargement. Le quai est en bon état sauf la tête. Le seul service régulier qui dessert la municipalité est celui que donne le capitaine Carré (goélette Lapointe). La saison de navigation va d'avril à la fin de novembre. Les produits qui entrent sont destinés aux marchands, ou bien au bétail et à la terre. Il n'existe pas de rapport sur le tonnage de ces marchandises. A la sortie il n'y a guère que du bois. En 1941, il s'est expédié 3,500 cordes de bois à pâte. Les marchandises reçues sont livrées uniquement dans la municipalité de St-Irénée, mais le bois expédié provient en partie de St-Hilarion, de Ste-Agnès et des Eboulements. Il est transporté à St-Irénée par camions. Au cours de la saison de navigation de 1941, quelque 80 cabotiers de 40 à 60 tonnes sont venus au quai.

Les marchands se plaignent fort du seul service régulier de navigation qui existe. Il semble que le propriétaire de la goélette ne considère St-Irénée que comme un point intermédiaire où il n'arrête que si son bateau n'est pas déjà chargé à destination des ports principaux. Ils regrettent de n'avoir aucun moyen de s'assurer une livraison régulière à des prix convenables. Le chemin de fer coûte trop cher; les bateaux de la Canada Steamship Lines n'arrêtent plus; les camions réguliers ne valent que pour les petits colis; et avec la goélette, des marchandises livrables le lundi peuvent, paraît-il, aussi bien arriver le samedi.

Chemin de fer

La municipalité de St-Irénée est sur le parcours des Chemins de fer nationaux du Canada (secteur Québec-La-Malbaie). Le volume de la circulation ferroviaire n'est pas fort à St-Irénée. Il part environ 75 voyageurs par mois. Le transport des marchandises est aussi peu actif. L'hiver la station n'est ouverte que pour les passagers et les messageries; le peu de fret qui part est enregistré aux Eboulements et celui qui entre, à Pointe-au-Pic. L'hiver il s'expédie à Québec par messageries quelque 15,000 livres de viande (porc, mouton, volailles).

Transports routiers

Quatre taxis sont à la disposition des voyageurs de la municipalité.

Pour le transport des marchandises, Tremblay Express et Bellefeuille, qui entretiennent chacun un service régulier de deux voyages par semaine entre Québec et La Malbaie, desservent la municipalité. Il y a aussi 3 camionneurs locaux qui transportent surtout du bois.

Téléphone

La compagnie Charlevoix-Saguenay, reliée au Bell, dessert la municipalité.

Télégraphe

Le télégraphe est installé dans la station du Canadien National.

Electricité

L'électricité est fournie par la compagnie Donohue Bros.

MONOGRAPHIE
DE LA
MUNICIPALITE
DE
LA PAROISSE
DE
ST - SIMEON

MUNICIPALITE DE SAINT SIMEON (paroisse)

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la paroisse de Saint-Siméon, érigée en 1869, comprend un vaste territoire d'environ 70,000 acres borné: au nord par le comté de Saguenay, à l'est par le fleuve Saint-Laurent, au sud par la municipalité de Saint-Fidèle-de-Mont-Murray, et à l'ouest par les terres non divisées de la Couronne et le canton Chauveau. La partie qui se trouve au sud de la rivière Noire appartient à la seigneurie de Mont-Murray; l'autre comprend le canton Callières.

Les traits physiques de ce territoire sont ceux du plateau laurentien, dans lequel il est taillé. Le plateau s'avance jusqu'au fleuve et le rebord en est escarpé. L'altitude atteint rapidement les 1,000 pieds, se maintient généralement autour de 1,500 et s'élève même à près de 2,000 pieds à certains endroits. Les rivières Noire et Baie-des-Rochers ont creusé leur lit dans les roches dures du plateau mais elles ne donnent lieu qu'à des vallées étroites.

La plus importante rivière de la municipalité est la rivière Noire; elle prend sa source dans des lacs de l'arrière du comté, parmi lesquels le lac Rivière-Noire, et coule d'ouest en est vers le Saint-Laurent dans lequel elle se jette au village de Saint-Siméon après avoir arrosé la municipalité dans toute sa profondeur. Les plus importantes parmi les autres rivières de la municipalité sont les rivières Port-aux-Quilles et Baie-des-Rochers. La rivière Port-aux-Quilles est la décharge du lac du même nom et de quelques autres petits lacs du canton Callières qui se trouvent vers le 6e rang et elle se jette dans le Saint-Laurent à Port-aux-Quilles. La rivière Baie-des-Rochers prend sa source dans le lac Baie-des-Rochers, qui est relié à plusieurs autres lacs des rangs 3, 4 et 5 du canton Callières, et se déverse dans le fond de la baie des Rochers. La rivière Port-au-Persil est un petit cours d'eau qui se jette dans la baie du même nom.

Les lacs de la municipalité, qui sont très nombreux, se trouvent tous, à l'exception du lac Noir, qui est immédiatement en arrière de la municipalité du village, au nord de la rivière Noire, c'est-à-dire dans le canton Callières. Le plus étendu est le lac des Canards, dont une petite partie se trouve dans le comté de Saguenay. Les autres sont les lacs: Baie-des-Rochers, Port-aux-Quilles, Grosse Truite, Long, Savard, Antonin, du Cap, Ennis, de la Clarté, de l'Ecluse, Epiphane, du Milieu, Dufour, Premier, Vaseux, Gauthier, Pelletier, Perdu, Bleu, ainsi qu'un grand nombre de petits lacs dont plusieurs, semble-t-il, n'ont pas de nom.

L'habitat comprend deux rangs ainsi qu'une petite agglomération connue sous le nom de Baie-des-Rochers. La municipalité est sur le parcours des routes Québec-Chicoutimi et Québec-Portneuf. Elle appartient à la paroisse de Saint Siméon dont l'église se trouve dans la municipalité du village.

Dans les limites de la municipalité de paroisse se trouvent les bureaux de poste de Port-au-Persil, Saint-Chrétien, Port-aux-Quilles et Baie-des-Rochers.

Il n'y a pas d'aqueduc ni de système d'égouts, ni d'électricité dans la municipalité.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Voir la municipalité du village de St-Siméon.

Occupation du sol

Les chiffres que nous avons obtenus révèlent que les propriétaires de ferme sont au nombre de 62 dont 2 non domiciliés, et que les propriétaires emplacements sont au nombre de 85 dont 10 non domiciliés. Il y a 7 logis habités par des locataires.

Modes de vie

Au point de vue modes de vie, l'agriculture occupe 60 cultivateurs chefs de famille; elle est suivie de près par les journaliers qui sont 50 (il y a en plus 20 célibataires journaliers). On compte une quinzaine de rentiers. Puis viennent les employés de navigation (6), les chasseurs, guides et trappeurs (5), les propriétaires de bateaux (4), les marchands de détail (4), enfin 1 industriel et 1 marchand de bois.

Une quinzaine de cultivateurs seulement tirent la majeure partie de leur subsistance de leur ferme. Les autres font un peu de tout. Le travail aux chantiers est la principale occupation des journaliers; quelques-uns font aussi un peu de navigation. Trois familles tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire.

La municipalité renferme 7 écoles; dans quelques-unes on enseigne jusqu'à la 7ième année. Les jeunes filles qui se livrent à l'enseignement sont au nombre de 7.

Sauf, quelques-unes, les jeunes filles de la municipalité travaillent peu en dehors de la maison paternelle.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Il y a une soixante de cultivateurs dans la municipalité, mais une quinzaine seulement vivent surtout de leur ferme. Les autres n'en retirent que les produits consommés par la famille. La valeur moyenne des terres est de \$4,625. Ce montant se répartit comme suit: fonds, \$2,100; bâtisses, \$1,475; troupeau, \$525; outillage, \$525.

Une ferme est hypothéquée pour un montant de \$11,500 sous le régime du crédit agricole fédéral, et sept le sont pour le montant global de \$7,800, soit environ \$1,100 en moyenne, chacune, sous le régime provincial.

Etendue moyenne des formes

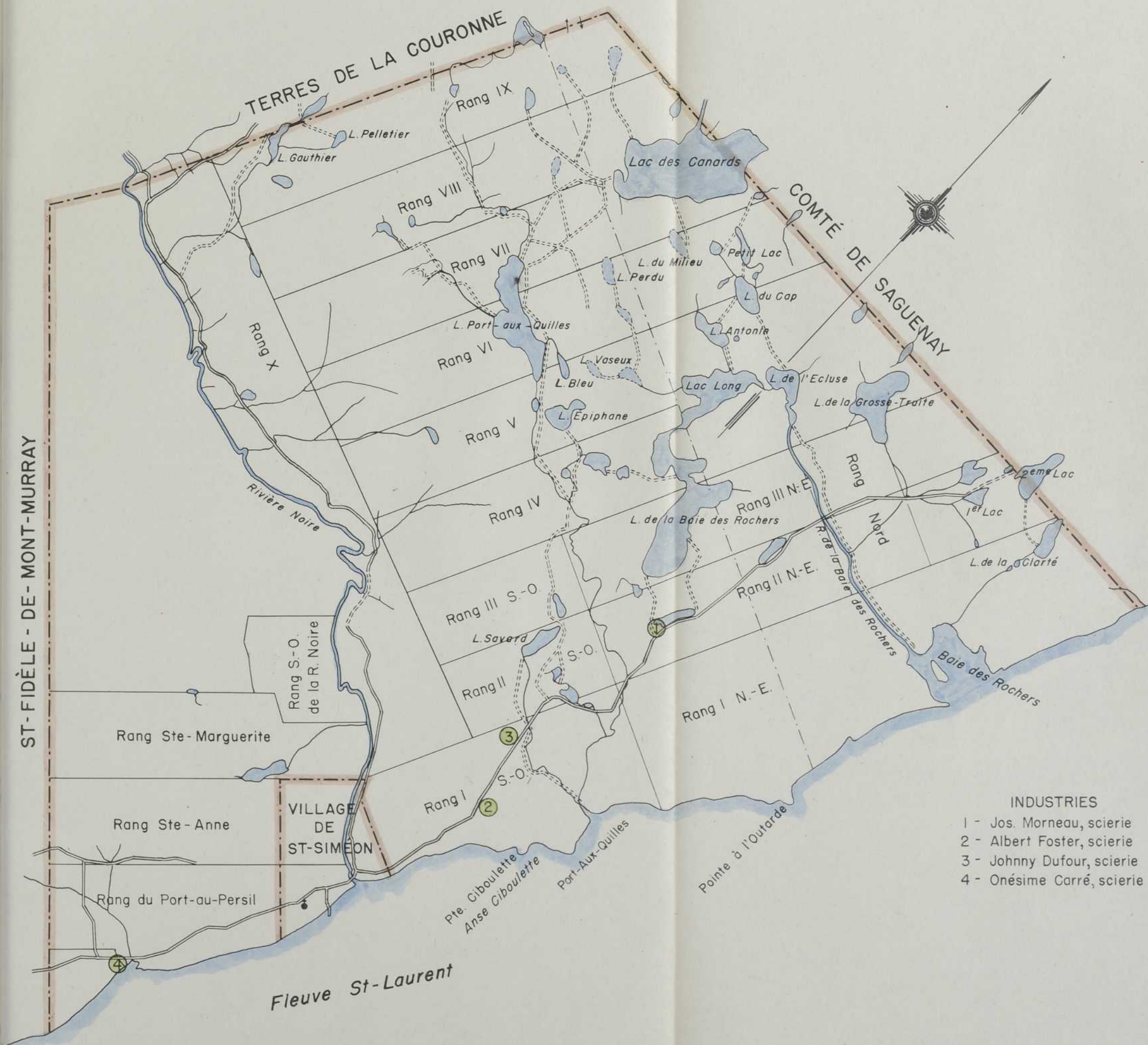
L'étendue moyenne des formes est de 243 acres. Sur ces 243 acres 57 sont en cultures, 178 en bois, 2 en pâturages naturels et 6 inutilisables.

Période et végétation

Le temps des sucres commence vers le 10 avril et il dure jusqu'à la fin du mois. Vers le 10 mai, on a les dernières fortes gelées du printemps et l'on commence à labourer. On coupe le foin à partir de la mi-juillet et les grains à partir du début de septembre. Les premières fortes gelées d'automne surviennent à la fin d'octobre et la première neige tombe à la fin de novembre. L'épaisseur moyenne de la couche de neige est de 36 pouces.

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST-SIMÉON COMTÉ DE CHARLEVOIX

ÉCHELLE DE MILLES
0 1/2 1 2 3



INDUSTRIES

- 1 - Jos. Morneau, scierie
- 2 - Albert Foster, scierie
- 3 - Johnny Dufour, scierie
- 4 - Onésime Carré, scierie

Sols et amendements

Le sol est très superficiel. Très souvent, le roc affleure. Partout la texture est grossière. C'est une terre légère, graveleuse et sablonneuse, un sable généralement pauvre en matières organiques. Il s'emploie une quinzaine de tonnes d'engrais chimiques mais pas d'amendements calcaires. L'état d'égouttement des terres est bon. Cette année (1942) on a fait l'essai de la fertilisation des pâturages. Il est encore trop tôt pour porter jugement sur les résultats.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant, tiré des recensements de 1931 et de 1941, donne en acres les étendues couvertes par les diverses cultures ces années-là (1941, chiffres préliminaires):

	<u>1931</u>	<u>1941</u>
Blé	20	1
Avoine	563	512
Orge	21	50
Seigle	15	-
Autres grains	12	2
Grains mélangés	15	14
Foin	1,021	1,220
Pommes de terre	45	47
Racinos	2	3
Autres cultures	13	-
	<u>1,727</u>	<u>1,849</u>

Les rendements sont assez faibles en général; ils sont ce à quoi il faut s'attendre dans un sol de cette nature et qui n'est certainement pas mieux cultivé que la moyenne des terres de la province. L'avoine rapporte 18 boisseaux à l'acre, les grains mélangés 20 et le foin une demi-tonne. La pomme de terre est le seul produit des grandes cultures qui n'est pas consommé en entier sur la ferme. Les cultivateurs en vendent en moyenne 20 boisseaux chacun, ce qui leur rapporte la somme de \$15.

Cultures potagères et fruitières

Chaque cultivateur a son potager d'où il tire les légumes nécessaires à l'alimentation de sa famille. Quant aux fruits, au cours des dernières années, quelques cultivateurs ont planté des pommiers qui ont bien poussé en général. La culture des pommes pour les besoins domestiques est donc possible. Nous ne croyons pas cependant au succès de vergers commerciaux.

Érablières

La municipalité renferme six petites érablières qui rapportent une quinzaine de dollars en moyenne chacune.

Production animale

Chevaux

En 1931, il y avait 82 chevaux dans la municipalité. En 1941, ce nombre est passé à 101 (chiffre préliminaire). L'élevage du cheval est inconnu. Chaque année, on achète une quinzaine de chevaux des commerçants de Québec. Ici comme ailleurs, cet élevage ne pourrait se développer qu'aux dépens des autres espèces animales.

Bovins

Au cours de la décade 1931-41, le nombre des vaches est passé de 182 à 212 et celui des autres bovins de 230 à 194. Les cultivateurs qui vivent principalement de leur terre ont 8 vaches en moyenne chacun; les autres en ont 2. Le rendement moyen est de 2,500 livres. Sa faiblesse s'explique par la pauvre qualité des vaches et la médiocrité de

l'alimentation. La vente des produits laitiers, principalement du beurre de fabrication domestique, rapporte aux cultivateurs qui tirent un revenu-argent de leur ferme (1) la somme de \$180.

La vente des bovins de boucherie (2 vaches et 6 veaux par ferme) rapporte \$90 en moyenne par ferme.

Porcs

Les cultivateurs de St-Siméon semblent s'intéresser à l'élevage du porc un peu plus que bon nombre de cultivateurs de plusieurs municipalités du comté. Il y a en moyenne par ferme une truie qui met bas deux fois par année. On vend les porcelets à 4 ou 5 semaines. On en dispose pour une somme d'environ \$85.

Moutons

On a relevé 397 moutons dans la municipalité en 1941 comparativement à 462 en 1931. Ces 397 bêtes comprennent 216 brebis, 14 béliers et 167 agneaux. Cet élevage rapporte \$60 en moyenne par ferme, dont \$10 pour la laine et \$50 pour la viande.

Volailles

Le nombre de poules et poulets n'a pas varié depuis 1931 (2,081 en 1931 et 2,079 en 1941). Dans l'ensemble on garde des poules pour les besoins domestiques seulement. On ne vend que le surplus d'oeufs et de viande, soit pour une valeur de \$40.

Trois cultivateurs font cet élevage sur une plus grande échelle et gardent une centaine de poules chacun, ce qui leur rapporte \$150.

Revenus forestiers

Les meilleurs cultivateurs vont aux chantiers environ trois mois par année, ce qui leur procure un revenu additionnel de \$300; les autres y vont beaucoup plus et se font de \$600 à \$800.

Les cultivateurs coupent aussi sur leur terre une cinquantaine de cordes de bois à pâte chacun, ce qui fait une somme de \$325. Le prix du bois (6.50) est inférieur à celui qui se paie dans les autres municipalités. La réserve forestière des fermes diminue rapidement. Si l'exploitation se poursuit au rythme actuel, les revenus du lopin boisé seront très faibles, nuls même dans bien des cas, d'ici quelques années.

Autre revenu

Une trentaine de familles retirent \$200 en moyenne chacune de la cueillette des bleuets.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Voici le tableau des revenus-argent des meilleurs cultivateurs (une quinzaine):

A) Revenu provenant de l'exploitation de la ferme:

Grandes cultures	\$ 15
Produits laitiers	180
Bovins de boucherie	90
Porcs	85
Moutons	60
Aviculture	40
Bois	325
	<u>\$795</u>

(1) Rappelons que seuls une quinzaine de cultivateurs tirent un revenu-argent de leur exploitation agricole.

B) Revenu provenant du travail
en dehors de la ferme:

Chantiers	\$ 300
Revenu-argent moyen du cultivateur	\$1,095

Six cultivateurs ont un revenu additionnel de \$16 provenant de leur érablière et 3 un revenu de \$150 de leur basse-cour.

Voici maintenant les revenus des cultivateurs qui appartiennent à la seconde catégorie, c'est-à-dire de ceux, au nombre d'environ 45, qui ne retirent aucun revenu-argent de leur ferme:

Revenu provenant du travail en dehors de la ferme:

Chantiers	\$700
-----------	-------

Une trentaine de familles font en plus \$200 en moyenne chacune avec les bleuets.

Revenu net

Les cultivateurs de l'une et de l'autre catégories consomment des produits agricoles tirés de leur ferme pour une valeur d'environ \$360. Les revenus bruts sont donc de \$1,455 et de \$1,060. Les dépenses d'exploitation étant de \$300 dans le cas des cultivateurs les plus prospères et de \$150 dans l'autre, les revenus nets s'établissent respectivement à \$1,155 et à \$910.

Impôts et contributions

La contribution au fonctionnement de l'église est de \$20 en moyenne par famille de cultivateur. Les taxes municipales s'élèvent à \$30 et les taxes scolaires à \$15. Les impôts et contributions qui grèvent le revenu du cultivateur sont donc de \$65.

Sociétés agricoles

En 1900, les cultivateurs se sont groupés pour former un cercle agricole qui compte aujourd'hui 80 membres et dont le fonctionnement est bon. C'est la seule société agricole, car un Cercle de l'U.C.C. qui y avait vu le jour a duré très peu de temps.

Remarques

Dans cette municipalité les conditions générales sont différentes de celles qu'on trouve ailleurs. L'agriculture est d'un intérêt tout à fait secondaire; le sol et le climat ne s'y prêtent pas. Les gens sont travailleurs. Heureusement, car il leur faut peiner énormément pour réussir à se faire un revenu un peu convenable. La coupe du bois rapporte relativement peu pour le travail énorme qu'on y consacre. Au surplus, les réserves forestières des lots patentés sont presque épuisées et le bois qui reste à exploiter est très éloigné de St-Siméon.

B - INDUSTRIE

Industrie du bois

Scieries

Il y a cinq scieries actuellement en exploitation dans la municipalité. Celle de M. Arsène Bilodeau n'a qu'une année d'existence; celle de M. Onésime Carré à Port-au-Persil existe depuis plus de 50 ans; celle de M. Albert Foster à Port-aux-Quilles n'a été bâtie que l'an dernier; celle de M. Jos. Morneau à Baie-des-Rochers est en exploitation depuis 9 ans, et celle de M. Johnny Dufour à Port-aux-Quilles remonte à 15 ans. La période d'exploitation de ces scieries est très variable et le rendement

aussi. La plus importante d'entre elles a marché 100 jours avec 6 hommes; les autres emploient de 1 à 3 hommes pendant une courte partie de l'année ou de temps en temps tout le long de l'année. Leur production réelle ne représente qu'une faible partie de leur production possible. Voici pour chacune des scieries des détails relatifs à ses opérations:

Exploitants	Période d'exploitation	Nombre d'employés	Production	
			pour lui-même	à commission
			p.m.p.	p.m.p.
Arsène Bilodeau	100 jours	6	580,000	
Onésime Carré	30 jours	2		50,000
Albert Foster	90 jours	1	5,000	50,000
Jos. Morneau			4,000	45,000
Johnny Dufour		3	25,000(1)	
		12	614,000	145,000

M. Bilodeau a vendu de 7 à 8,000 p.m.p. à des particuliers de la localité et le reste de sa production à la scierie du Saguenay (Bagotville). Son bois provenait des terres de la compagnie Price (60,000 p.m.p.) et des terres de la Couronne. Celui que M. Foster a scié provenait des terres des cultivateurs et de celles de la Couronne. Les terres des cultivateurs ont été seules à alimenter les autres scieries. Le sapin et l'épinette sont presque les seules essences utilisées. La scierie de M. Carré est actionnée par une machine à vapeur de 100 livres de pression; celle de M. Morneau l'est par une turbine hydraulique de 8 H.P. (quand il y a de l'eau) et un moteur à essence de 8 H.P. également; les autres sont actionnées par des moteurs à essence: de 40 forces (M. Bilodeau), de 6 forces en plus d'un camion International (M. Dufour), et un moteur d'auto (M. Foster)

M. Morneau a également une moulange, mais elle reste à peu près inactive.

Autre industrie

Mine de mica

La société Roy & Kelley Exploration Syndicate, dont le siège social est à Saint-Siméon, exploite depuis un an une mine de mica au lac de la Roche. Elle emploie 10 hommes et elle a produit 2,000 livres de mica pendant sa première année d'exploitation. Toute la production a été vendue en Ontario.

Industrie disparus

Scierie

M. Augusto Desbiens, qui exploitait une scierie à Baie-des-Rochers, a fermé ses portes parce que son entreprise ne pouvait en utilisant la force motrice d'un moteur à essence fonctionner à aussi bon compte que l'établissement de M. Morneau.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Voir le chapitre correspondant dans la monographie du village de St-Siméon.

(1) Plus 1,500 boîtes à bleuets.

MONOGRAPHIE
DE LA
MUNICIPALITE
DU
VILLAGE
DE
ST - SIMEON

MUNICIPALITE DE ST-SIMEON (village)

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

En 1911, le village de St-Siméon fut érigé en municipalité. Celle-ci comprend un territoire de quelque 1,200 acres (1) de superficie taillée à même la municipalité de la paroisse de St-Siméon et situé au confluent de la rivière Noire et du St-Laurent.

Le rebord méridional du Bouclier canadien forme les rives escarpées du fleuve dans cette région. La rivière Noire a creusé son lit dans les roches dures et aux abords du St-Laurent elle coule au fond d'une vallée profonde, en auge, de quelques arpents de largeur. L'église et le village de St-Siméon sont situés sur la falaise; une agglomération secondaire s'est constituée à quelque distance de la première au fond de la vallée de la rivière Noire, autour d'un ancien moulin. La route 15, qui s'étend entre Québec et Portneuf, sur la côte Nord en longeant le fleuve, traverse la municipalité. La route 16, qui conduit au Lac St-Jean, rencontre la route 15 sur la rive gauche de la rivière Noire.

La rivière Noire est la seule qui coule dans la municipalité, qu'elle traverse dans le sens de la profondeur.

La paroisse de St-Siméon fut érigée canoniquement en 1869, mais elle fut desservie par le curé de St-Fidèle jusqu'en 1874, date de la nomination du premier curé résident et de l'ouverture des registres. Actuellement le curé de St-Siméon dessert les missions de St-Isidore (Sagard) et de Baie-des-Rochers.

Le service d'eau est municipalisé mais les égouts sont des égouts privés.

II - POPULATION

Mouvement démographiques depuis 1931

Nous réunissons ici, pour l'étude des mouvements démographiques, les deux municipalités du village et de la paroisse, parce qu'il serait très difficile d'en arriver à des chiffres vrais en les considérant séparément. En 1931 la population de la municipalité du village était de 875 et celle de la municipalité de la paroisse de 643, soit un total de 1,518 âmes. En 1941, le recensement donne 858 et 728 âmes, soit 1,586. L'augmentation a donc été de 68 âmes au cours des 10 années. Pendant le même temps l'accroissement naturel de la paroisse s'est élevé à 451 âmes. Ce chiffre comprend le gain naturel de la colonie St-Isidore (Sagard), desservie par St-Siméon, gain que nous avons estimé à environ 50. L'accroissement naturel des municipalités de St-Siméon serait donc à peu près 400

(1) Les Statistiques municipales de 1941 n'indiquent cependant que 418 acres.

âmes. Si au chiffre de la population de 1931 (1,518 âmes) nous ajoutons celui de l'accroissement naturel, nous obtenons le chiffre de 1,918 qui devrait correspondre sensiblement à celui de la population en 1941. Or celle-ci était de 1,586 âmes cette année-là et les arrivées sont négligeables. Nous en concluons que les départs se sont élevés à plus de 300, dont environ 200 se retrouvent dans la colonie voisine de St-Isidore peuplée par des colons de St-Siméon. Les départs pour l'extérieur dépassent donc la centaine.

Occupation du sol

Sur 118 contribuables il n'y a qu'un seul cultivateur (ayant sa ferme dans la municipalité). Les autres comprennent 110 propriétaires emplacements et 7 propriétaires divers tels que la commission scolaire, la fabrique, etc. Dix des propriétaires emplacements ne sont pas domiciliés dans la municipalité.

Modes de vie

Les journaliers, au nombre de 69, forment de beaucoup le plus important groupe de chefs de famille. Les rentiers suivent avec 26. Puis viennent les employés de navigation au nombre de 11, les marchands de détail qui sont 7, les menuisiers, les forgerons-charrons, les entrepreneurs, les hôteliers, les chasseurs, guides et trappeurs qui sont 4 par groupe, les cultivateurs, les propriétaires de goélettes et les commis qui sont 3, et les représentants des professions, métiers ou emplois suivants qui sont seuls dans leur catégorie; boulanger, garagiste, cordonnier-sellier, barbier, cuisinier, mécanicien, cordonnier, forgeron, officier, télégraphiste, propriétaire de taxis, gérant, maître de poste, sacristain, inspecteur d'écoles, médecin, arpenteur et professeur. En plus de ces chefs de famille il y a 51 journaliers et 6 employés de navigation qui sont célibataires. Les journaliers travaillent surtout dans les chantiers.

Le tourisme ne compte guère comme source de revenu et il n'y a qu'une famille qui passe l'été dans la municipalité. Ils s'y trouvent pendant 3 hôtels.

Les Petites Franciscaïnes de Marie se livrent à l'enseignement. Elles font la 8e année. Les sœurs enseignantes sont au nombre de 5. Trois jeunes filles font aussi l'enseignement.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - INDUSTRIE

Industrie du bois

Scieries

La scierie que possède M. Pierre Savard au village de St-Siméon existe depuis 10 ans. M. Savard y emploie, quand il scie, 2 membres de sa famille. En 1941 il a scié à commission 12,000 p.m.p. et il a raboté 30,000 p.m.p. également à commission. Tout ce bois provient des terres des cultivateurs. Il comprend 30 p.c. de sapin, 30 p.c. d'épinette, 20 p.c. de pin, et 20 p.c. de tremble. Cette scierie est actionnée par un moteur à essence de 12 forces.

Jusqu'à l'année dernière, le propriétaire exploitait aussi une moulinerie. Il ne moule plus parce qu'il ne trouve pas cela payant.

Une autre scierie, appartenant à M. C.A. Brouillard et installée au village depuis 6 ans, est louée à M. John Tremblay. Elle n'a marché que 15 jours. Elle est actionnée par une turbine hydraulique de 100 forces.

Industries disparues

Deux scieries ont discontinué leurs opérations. Ce sont celles de MM. Albert Belley et Pierre Hébert. Ce dernier est allé travailler à Arvida.

VILLAGE DE ST-SIMÉON

COMTÉ DE CHARLEVOIX

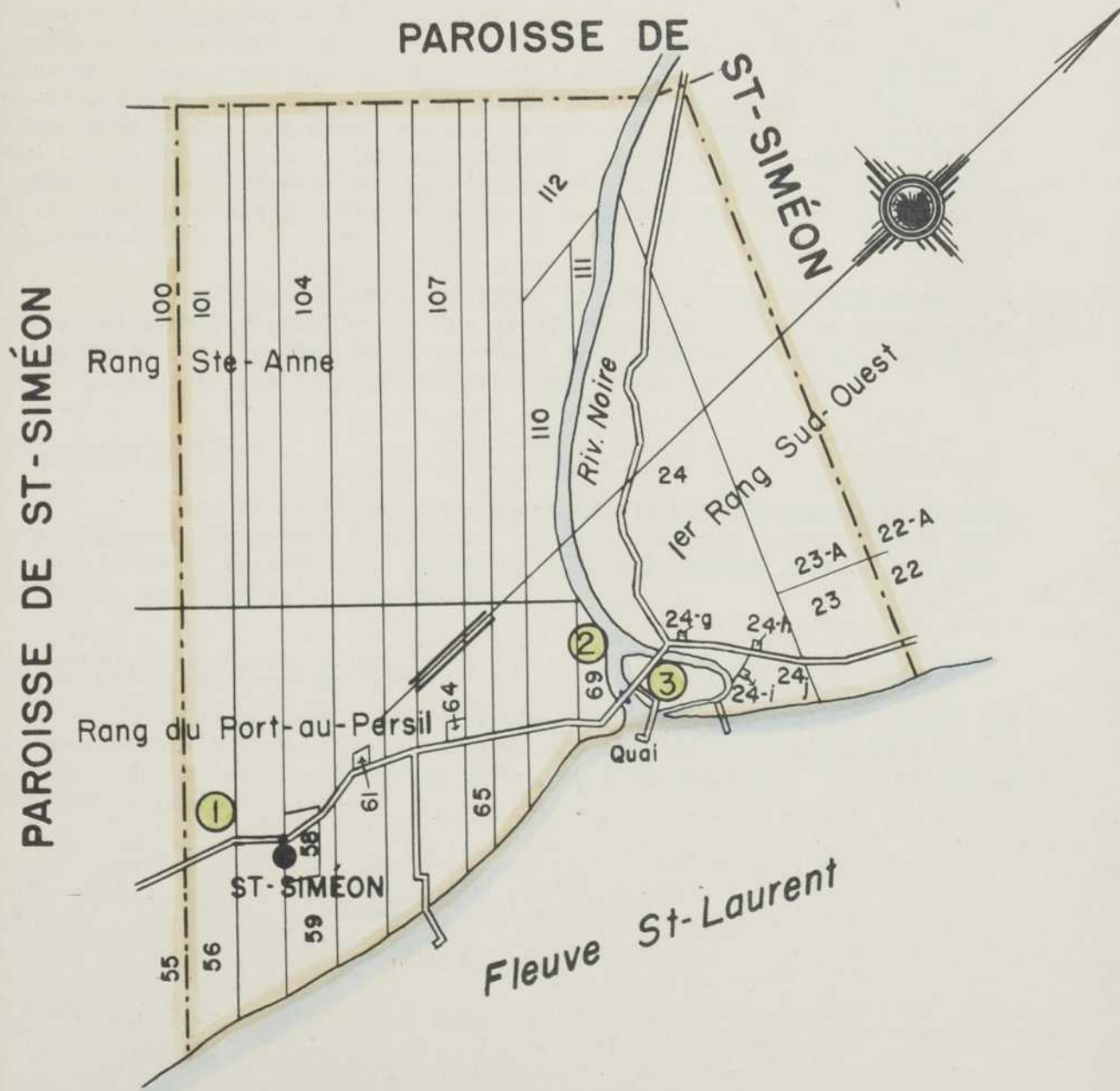
ÉCHELLE D'ARPENTS



ÉCHELLE DE MILLE

INDUSTRIES

- 1 - Pierre Savard, scierie
- 2 - Cie d'énergie électrique de St-Siméon
- 3 - John Tremblay (C. A. Brouillard), scierie



Energie électrique

La compagnie d'Energie électrique de St-Siméon (Ltée), fondée il y a 17 ans, emploie 5 hommes, dont 2 permanents, et fournit l'électricité à 106 clients dont 6 sont à taux fixe. Si l'on utilisait à sa pleine capacité le site hydraulique on pourrait tripler le rendement, mais il y aurait alors surproduction.

B - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Navigation

Il y a deux quais sur le fleuve en face du village de St-Siméon; le principal est en mauvais état. La profondeur d'eau aux lieux d'amarrage est de 21 pieds à marée haute et de 7 pieds à marée basse. Le quai principal peut recevoir trois bateaux à la fois.

Des services réguliers sont entretenus par: les Canada Steamship Lines Ltd (Montréal-Bagotville, tous les jours), la Clarke Steamship Co. Ltd (Québec-Côte Nord), La Compagnie de Traverse Rivière-du-Loup - Tadoussac Limitée (3 fois par jour) et le capitaine Carré (goélette Lapointe, 1 fois par semaine). Au cours de la dernière saison de navigation le port a reçu, en plus des bateaux des lignes régulières, 6 cabotiers par semaine.

Les marchandises reçues sont des viandes, des fruits et des légumes, des moulées et de l'épicerie pour les marchands. Les produits expédiés comprennent surtout du bois à pâte (10,000 cordes en 1941) et des bleuets. Toutes ces marchandises sont à destination ou en provenance de St-Siméon (village et paroisse). Le traversier de Rivière-du-Loup a déjà transporté (avant les dernières années qui ont été mauvaises au point de vue touristique) plus de 100 automobiles par jour. Il traverse un grand nombre de passagers mais qui ne séjournent pas dans la municipalité. Quant à la Canada Steamship, elle ne prend et ne laisse que peu de passagers à Saint-Siméon.

En plus du havre principal il y a 2 havres secondaires: Rivière-Noire et Port-au-Persil. De ce dernier, qui se trouve dans les limites de la municipalité de la paroisse de St-Siméon, il s'est expédié 2,000 cordes de bois au cours de la saison 1941.

Transports routiers

Les deux services d'autobus La Malbaie-Chicoutimi et La Malbaie-Portneuf desservent St-Siméon. Les autobus font un voyage par jour durant toute la saison. Les municipalités de St-Siméon bénéficient en outre des services de quatre taxis.

Téléphone, télégraphe, électricité

La compagnie Charlevoix-Saguenay, reliée au Bell, assure les communications téléphoniques. Il y a un bureau de télégraphe dans la municipalité, et C.A. Brouillard y distribue l'électricité. Il tire son courant de la rivière Noire.

MONOGRAPHIE

DE LA

COLONIE

DE

DE SALES

COLONIE DE DE SALES

La colonie de De Sales, organisée en 1931, occupe les rangs B, O, D, E, F, ainsi que les deuxième, 3ième, 4ième rangs ouest et le 9ième du

canton De Sales. Elle comprend 65 lots dont 45 sont occupés mais dont seulement 25 sont habités. Les lots patentés sont au nombre de 14. On relève 17 autres lots qui sont reconnus n'ayant aucune valeur au point de vue colonisation. De ces 17 lots 2 sont dans le rang B, 1 dans le rang C, 3 dans le D, 2 dans le E, 2 dans le F, 1 dans le IIe, 3 dans le IVe et 3 dans le IXe. Quelques-uns de ces lots appartiennent à des particuliers. Des 45 lots occupés, 25 appartiennent à des colons domiciliés dans la colonie, 5 à des colons non encore installés et 15 à des personnes domiciliées en dehors de la colonie. Il n'y a pas dans la colonie de lots abandonnés mais il y en a 20 immobilisés.

POPULATION

La population totale de la colonie est de 132 âmes. Elle comprend 25 colons, 24 épouses de colons ainsi que 6 garçons et 77 filles de plus de vingt ans.

AGRICULTURE

Les lots ont 100 acres. Actuellement il y a en moyenne par lot 5 acres labourées et 15 en abatis. Une trentaine d'autres seraient susceptibles d'être défrichées.

Période de végétation

On commence à labourer vers le 20 mai, à couper le foin au début d'août et à faire les récoltes au commencement de septembre. Les premières gelées de l'automne surviennent vers le 10 septembre; on cesse de labourer à la fin d'octobre et la première neige apparaît au milieu de novembre. La période de végétation est assez longue pour permettre aux grains de parvenir à complète maturité.

Sols

La terre sablonneuse est le seul type de sol que l'on rencontre dans la colonie. L'égouttement en est bon.

Production végétale

Grandes cultures

Des 5 acres labourées qu'il y a sur chaque lot, 3 sont en plantes annuelles et 2 en foin. Les 15 acres d'abatis comprennent 2 acres de plantes annuelles, 8 de foin et 5 de pâturages.

Les grains rapportent de 20 à 25 minots à l'acre et le foin de $\frac{3}{4}$ de tonne à 1 tonne. Le colon vend pour environ \$25 de pommes de terre.

Cultures potagères

La plupart des colons ont un jardin de famille dont la superficie est d'environ un tiers d'acre et qui les exempte d'acheter des légumes. Ils se font de plus environ \$35 chacun avec la cueillette des bleuets.

Production animale

Il y a 25 chevaux dans la colonie, soit un par colon domicilié. Pour la plupart, ces bêtes ont été achetées des commerçants de Québec. Une dizaine de colons ont aussi chacun un bœuf de travail.

Le troupeau laitier comprend 75 vaches, qui suffisent pour alimenter la colonie en lait et permettent de plus au colon de vendre pour \$25 de produits laitiers.

Chaque colon a une truie dont il obtient en moyenne une dizaine de petits par année. Cet élevage rapporte une trentaine de dollars annuellement. Les brebis sont au nombre de 100 et les bœliers au nombre de 25. En moyenne les brebis donnent un petit chacune. Le colon retire \$40 de sa bergerie. Le relevé du cheptel de la colonie donne encore 500 poules pondeuses et 250 dindonneaux. La vente des dindonneaux rapporte quelque \$35 par famille de colon. La colonie se fournit en viandes, oeufs et lait. Elle produit aussi 75 p.c. du beurre qu'elle consomme.

Revenu-argent moyen du colon

Voici le revenu-argent moyen du colon avec les sources de revenu:

Ventes de produits agricoles	\$190
Exploitation forestière sur le lot	100
Chantiers	150
Chasse	25
Pêche	10
Primes diverses payées par l'Etat	35
	<u>\$510</u>

Revenu en nature

Valeur des produits que le colon tire de son lot et qu'il consomme	<u>195</u>
	<u>\$705</u>

Du revenu total du colon, la terre, sous forme de produits consommés par la famille, de produits vendus et de bois coupé sur le lot, rapporte donc \$485, soit à peu près 68 p.c.

Il s'achète dans la colonie 150 boisseaux de grains de semences, 500 livres de graines de foin et 13,000 livres de farine.

Remarques

La colonie est bien pourvue d'eau; les routes qui y mènent sont convenables et les colons ne semblent pas exploités par les marchands et les commerçants.

Les ressources ligneuses des colons s'épuisent rapidement. Ceux-ci ont accès aux réserves forestières de la Couronne moyennant certaines conditions et restrictions plus ou moins bien observées. La tolérance est grande parce qu'il serait impossible autrement d'assurer la vie des colons.

Il n'y a pas d'agronome-colon dans la colonie. Nous doutons fort que la culture seule puisse jamais assurer la subsistance du cultivateur dans ce coin de terre. Il faudra toujours compter sur la forêt. Cette considération devrait inspirer la ligne de conduite des intéressés.

MONOGRAPHIE

DE LA

COLONIE

DE

SAGARD ET CHAUVÉAU

COLONIE SAGARD et CHAUVÉAU

Cette colonie fut établie en 1931 par M. l'Abbé Jos. Gauthier et M. Joseph Brassard, afin de placer en lieu de vivre de pauvres familles résidant dans St-Siméon et Petit-Saguonay. Ce centre de colonisation chevauche les cantons Sagard (Charlevoix) et Chauveau(Saguonay).

Le nombre de lots est de 105 dont 55 sont occupés. Aucun n'est patenté. Il y a en tout 50 lots inutilisables pour la colonisation, à moins d'en attribuer 3 à chaque colon. Ces derniers lots se trouvent dans les rangs III de Sagard et III de Chaveau.

Les lots habités sont au nombre de 44; les 11 autres lots occupés appartiennent à des personnes domiciliées en dehors de la colonie. Trois lots sont abandonnés.

POPULATION

La colonie a une population de 224 âmes. Elle renferme 41 colons avec leur épouse et 3 colons célibataires. Sur les lots des colons vivent aussi 15 garçons et 4 filles de plus de 20 ans et 119 enfants qui font partie des familles des colons. Trois ouvriers employés dans l'industrie forestière sont aussi domiciliés dans la colonie. Un colon tient lieu de forgeron et un autre de menuisier.

Les seules contributions exigées du colon sont la faible somme de \$2 pour le fonctionnement de l'église. On ne prévoit pas pour un avenir prochain l'organisation d'institutions paroissiales, scolaires ou municipales, car on estime qu'il faudrait au moins 75 familles et la colonie n'offre qu'un peu plus de cinquante lots, dont les possibilités sont limitées.

AGRICULTURE

Les lots ont 100 acres. Actuellement il y a en moyenne par lot 21 acres labourées et 4 en abatis. Le reste est encore en forêt, et l'on estime que dans cette partie en forêt il y a en moyenne 38 acres par lot qui sont inutilisables pour fins agricoles.

Période de végétation

Il cesse de geler vers le 15 mai. Les travaux de culture et les semailles débutent habituellement entre le 25 mai et le 1er juin. On coupe le foin vers le 15 juillet et les grains environ un mois plus tard. Les gelées pouvant détruire les récoltes surviennent vers le 20 octobre. L'épaisseur de la couche de neige est d'à peu près 90 pouces.

Sols

Partout la terre est sablonneuse mais elle contient une proportion raisonnable de matières organiques.

Productions végétales

Grandes cultures

Les 21 acres labourées en moyenne par lot comprennent 2 acres en plantes annuelles et 19 en pâturages; les 4 acres cultivées sur abatis sont 1 acre de plantes annuelles et 3 de foin.

L'avoine, qui est, bien entendu, la céréale surtout cultivée, donne 22 boisseaux à l'acre et le foin, une tonne et trois quarts.

Cultures potagères

Chaque famille de colon cultive un petit jardin qui fournit les légumes à la famille.

Production animale

On trouve dans la colonie 60 chevaux, tous achetés à Québec, un boeuf de travail, 100 vaches laitières, 200 porcs achetés à 4 semaines et 500 poules. La colonie se suffit en oeufs et en lait, mais non en viande (excepté le lard), en beurre, en laine et en saindoux.

Exploitation forestière

Les colons retirent en moyenne environ \$200 par année de leur travail dans les chantiers et de la coupe du bois sur leur lot ou sur les terres de la Couronne. Les lots sont toutefois presque épuisés en bois marchand.

Il y a dans la colonie une scierie dont le fonctionnement est pour ainsi dire indispensable, mais l'écluse est hors d'usage. Les réparations nécessaires coûteraient environ \$250. Comme personne dans la colonie ne peut disposer de ce montant, la scierie restera probablement inactive à moins que le ministère de la Colonisation ne fasse les réparations à ses frais.

Bleuets

La cueillette des bleuets procure un revenu additionnel de \$150 en moyenne par famille.

Primes

Les primes d'Etat sont partiellement abandonnées, mais on prétend qu'elles devraient être continuées sous d'autres formes mieux adaptées aux besoins du colon.

Revenu moyen du colon

Chantiers et bois coupé sur les lots et sur les terres de la Couronne	\$200
Cueillette des bleuets	150
Primes diverses payées par l'Etat	15
Valeur des produits agricoles consommés par la famille	200
	\$565

Achats

On achète de Québec 200 minots de semences d'avoine, 5,800 livres de farine et 6,600 livres de saindoux. Le beurre (4,400 livres) vient de la Malbaie. Les vêtements s'achètent sur catalogues des maisons Eaton (principalement), Simpson et Dupuis.

Remarques

On prétend que la colonie pourrait faire vivre 75 familles, à la condition toutefois de tirer davantage sur les bois des terres de la Couronne.

Il n'y a pas d'agronomes-colon dans la colonie. Il serait possible d'améliorer la situation en variant davantage les cultures, notamment en faisant une couple d'arpents de pommes de terre pour la vente. On croit possibles également certaines organisations coopératives quant aux achats en général, au battage et au criblage du grain, etc.

Cependant, l'impression de l'enquêteur agricole au cours de sa visite, rapide il est vrai, c'est que si cette colonie a été organisée dans un but très louable, elle reste, et restera vraisemblablement, une affaire artificielle qui pourra très difficilement se maintenir par elle-même.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

BAIE - ST - PAUL

MUNICIPALITE DE BAIE-ST-PAUL

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité du village de Baie-St-Paul, d'une superficie de quelque 1,200 acres, occupe, au confluent de la rivière du Gouffre et du St-Laurent, une plaine bien nivelée. Le village de Baie-St-Paul, situé sur la rive droite de la rivière du Gouffre, est borné: au nord et à l'est, par la municipalité de la Rivière-du-Gouffre dont il est séparé par la rivière du même nom; au sud, par le fleuve St-Laurent et à l'ouest, par la municipalité de la paroisse de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

D'après les recensements décennaux, la population du village de Baie-St-Paul est passée de 2,916 qu'elle était en 1931 à 3,500 en 1941. Elle aurait donc augmenté de 584 âmes. Ces chiffres tiennent compte cependant de la population de l'hospice Ste-Anne pour aliénés. La population de l'hospice et de la maison mère des Petites Franciscaines de Mario est passée de 1,004 en 1931 à 1,359 en 1941, soit une augmentation de 355 âmes. L'augmentation de la population du village proprement dit, exclusion faite de l'hospice, n'a donc été que de 229 âmes.

Il nous est impossible de connaître l'accroissement naturel exact de la population du village de Baie-St-Paul parce que les statistiques nous sont fournies pour l'ensemble de la paroisse religieuse de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul dont le territoire couvre, en plus du village de Baie-St-Paul, la municipalité de Rivière-du-Gouffre et une partie de la municipalité de paroisse de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul. Exclusion faite de l'hospice Ste-Anne, le taux annuel d'accroissement naturel pour la paroisse religieuse de St-Pierre-et-St-Paul s'est chiffré en moyenne à 20 par 1,000 entre 1931 et 1941. A ce taux, qui est probablement un peu trop élevé pour le village, celui-ci aurait eu un accroissement naturel de quelque 385 âmes. L'augmentation réelle de la population du village (exclusion faite de l'hospice) n'ayant été que de 229 âmes, on peut en conclure qu'il y a eu un excédent des départs sur les arrivées. On nous a signalé qu'une vingtaine de familles de 7 ou 8 personnes en moyenne ont quitté la municipalité avant 1939. Depuis la guerre, les départs, surtout vers Sorol et Arvida (usines de guerre), sont beaucoup plus nombreux. Dans les circonstances actuelles, il est évidemment bien difficile d'empêcher ces gens de partir, mais, nous dit-on, il devrait être possible, en temps ordinaire, d'organiser à Baie-St-Paul une grosse scierie qui utiliserait le bois de la région et emploierait la main-d'oeuvre locale.

Occupation du sol

Le rôle d'évaluation de la municipalité du village de Baie-St-Paul porte les noms de 279 propriétaires emplacements et de 10 propriétaires de formes (1). Tous ces propriétaires, à l'exception de 9 empla-

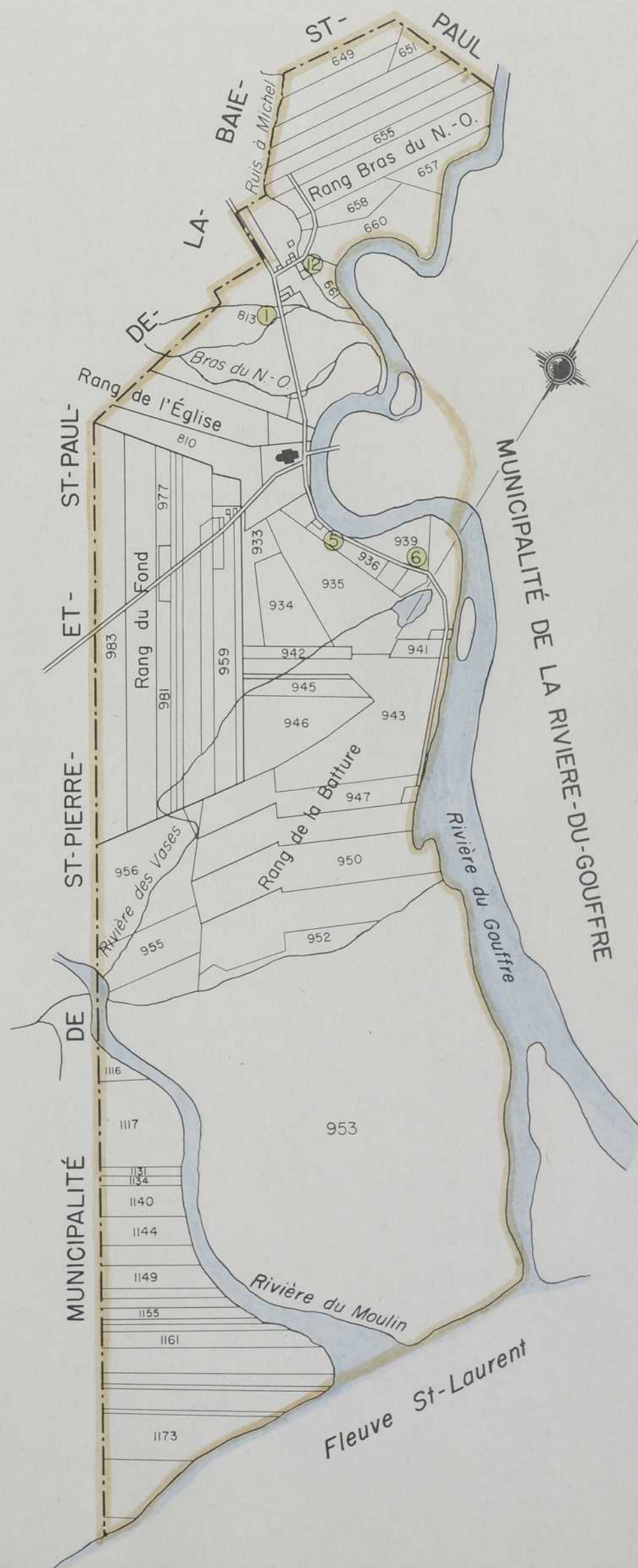
(1) Les Statistiques municipales de 1941 indiquent que Baie-St-Paul compte 440 contribuables. Ceci provient du fait que le rôle n'est pas unifié et que le même individu y paraît plus d'une fois s'il possède plusieurs terrains.

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE LA BAIE-ST-PAUL COMTÉ DE CHARLEVOIX



INDUSTRIES

- 1 - Athanase Tremblay, carderie
- 2 - Jos. Potvin, tannerie
- 3 - Couvoir coopératif de Baie-St-Paul
- 4 - Crémérie de Baie-St-Paul
- 5 - Joseph Girard, eaux gazeuses
- 6 - Henri Tremblay, portes et châssis
- 7 - Edmond Tremblay, portes et châssis
- 8 - Chs. Gagné, portes et châssis
- 9 - Edmond Simard, scierie
- 10 - Euchariste Lavoie, fonderie
- 11 - Arthur Simard, tannerie
- 12 - Laurent et Gérard Perron, tuyaux de ciment et cercueils
- 13 - O. Boily, scierie
- 14 - Chs. Bouchard, scierie



citaines, habitent la municipalité. Bien qu'il n'y ait que 10 propriétaires de fermes dans le village, on y compte 16 cultivateurs; 5 d'entre eux ont leur ferme dans Rivière-du-Gouffre, le seizième est locataire d'une ferme au village même de Baie-St-Paul. Les locataires emplacements sont au nombre de 127. Une dizaine de logements sont actuellement inoccupés.

La plupart des habitants du village de Baie-St-Paul ont leur jardin; un bon nombre ont des porcs et des volailles; quelques-uns ont une vache.

La communauté des Petites Franciscaines de Marie, qui dirige l'Hospice Ste-Anne pour aliénés, est en quelque sorte indépendante de la municipalité de Baie-St-Paul dans laquelle elle est située. Elle a obtenu une exemption de taxe par une loi spéciale et elle ne demande aucun service à la municipalité. Elle possède son propre service d'électricité et d'aqueduc.

Les autres communautés représentées dans la municipalité sont la Congrégation Notre-Dame (18 religieuses) et les Frères Maristes (8 religieux). Toutes deux se livrent à l'enseignement.

Modes de vie

Voici quels sont les modes de vie de la population du village de Baie-St-Paul.

	<u>Chefs de famille Célib.</u>			<u>Chefs de famille Célib.</u>	
Cultivateurs	15		Collets blancs		
Industriels	9		Commis	15	3
Artisans			Agents	3	
Menuisiers	6	1	Banquiers	4	2
Boulangers	4	1	Instituteurs & Inspect.	8	1
Forgerons-charrons	3		Inspecteurs de colonisation	2	
Garagistes (mécanique)	3		Maître de poste	1	
Cordonniers-selliers	2		Percepteur du re- venu	1	
Horlogers	1	1	Registraire	1	
Barbières	3		Secrétaires de mu- nicipalités	2	
Electriciens	3		Huissier	1	
Plombiers	4		Gérants	4	
Ferblantiers	1	1	Inspecteur de beur- rerie	1	
			Inspecteur pour la tuberculose bovine	1	
			Inspecteur des hô- tels	1	
Hommes de métiers					
Menuisiers-charpentiers	13				
Peintres	3	1			
Maçon	1		Hommes de profession libérale		
Cuisiniers	5		Avocat	1	
Mécaniciens	2		Notaires	3	1
Boulangers	1		Médecins	4	
Commerçants			Ingénieurs	4	1
Marchands de gros	2		Agronomes	2	
Marchands de détail	27		Pharmaciens	2	
Bouchers	3	1	Journaliers	103	22
Commerçant de bois	1		Rentiers	81	
Commerçant d'animaux et produits animaux	1		Entrepreneurs de pom- pes fun.	2	
Commerçants (autres)	3		Garde-feux	4	
			En service militaire	1	3
			Sacristain	1	
Transports			Officiers de circula- tion	3	
Navigateurs (propriétaires)	3		Gardien de nuit	1	

	<u>Chefs de famille Célib.</u>			<u>Chefs de famille Célib.</u>	
Transports					
Employés de chem. de fer	2		Entrepreneur	1	
Employés de navi- gation	8		Employés	3	
Camionneurs (pro- priétaires)	4	1	Eleveur de renards	1	
Taxis (proprié- taires)	6		Police fédérale	1	
Camionneurs (chauf- feurs)	5	2	Pompier	1	
Charretier	1		Hôteliers	6	

Comme on peut le voir par ce tableau, la classe des journaliers est de beaucoup la plus nombreuse au village. Ils sont employés tantôt aux chantiers, tantôt aux travaux publics; l'hospice emploie jusqu'à 95 hommes mais les salaires y sont très bas: de 20 à 40 dollars par mois.

Quelques jeunes filles du village travaillent comme employées de bureau, servantes, commis de magasins. On compte également une garde-malade, 2 artistes (peintre et sculpteur) et 2 coiffeuses. La majorité des jeunes filles toutefois ne travaillent pas.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

On compte une quinzaine de fermes dans les limites du village de Baie-St-Paul. La plupart occupent la partie la plus fertile de toute la région et sont exploitées d'une façon aussi profitable que les bonnes fermes des meilleures régions agricoles du Québec.

Les fermes, d'une valeur moyenne de \$8,500, couvrent en général 200 acres.

Période de végétation

La période de végétation est sensiblement la même que celle de la vallée de la rivière du Gouffre. Mais l'influence du fleuve St-Laurent tempère davantage le climat.

Sols

Le sol se compose surtout de terre forte argileuse (90 p.c.). La fertilité naturelle est excellente mais les pratiques culturales ne diffèrent pas de celles de la région.

Production végétale

Les rendements sont meilleurs que dans les municipalités avoisinantes. On pratique la culture du maïs fourrager, inconnue ailleurs dans le comté excepté aux environs de La Malbaie. Le maïs à ensilage réussit, grâce à des variétés nouvelles hâtives qui donnent un excellent rendement, même lorsque la saison de végétation est relativement courte.

Il se vend pour environ \$150 de foin et \$100 de pommes de terre par ferme.

Outre les jardinages destinés à la famille, la plupart des fermes produisent un peu de légumes qu'elles vendent au village.

Production animale

Bovins

En général les vaches sont de bien meilleure qualité qu'ail-

leurs. On ne trouve pas de bétail pur, c'est surtout du croisé Holstein; il y a aussi un troupeau de Jersey (45 têtes.) Le rendement annuel est d'environ 5,000 livres de lait par bête, et le revenu-argent provenant de cette source se chiffre à \$930 par ferme. On vend aussi des vaches réformées et des veaux pour un montant de \$125.

Porcs

L'élevage n'est pas plus spécialisé qu'ailleurs, mais la grandeur des fermes et le nombre de vaches permettent d'élever un plus grand nombre de porcs. Les revenus s'élèvent à \$230.

Moutons

Chaque ferme possède quelques moutons et retire de cet élevage environ \$45.

Aviculture

La plupart des fermes s'intéressent à l'aviculture qui leur rapporte en moyenne \$125. On trouve 3 aviculteurs hautement spécialisés (un, entre autres, possède 1,000 pondeuses) qui se font en moyenne un revenu net annuel d'au moins \$1,500.

Elevage du renard

35 villageois s'intéressent à l'élevage des renards, mais la plupart ont leur ranch en dehors des limites de Baie-St-Paul. Ils possèdent en moyenne une quarantaine de couples chacun et se font un revenu net de quelque \$1,500.

Autres sources de revenus

On vend en moyenne pour quelque \$200 de bois de sciage et de bois de fuseau par ferme. Ce bois est coupé sur la terre même des cultivateurs.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen des cultivateurs s'établit comme suit:

Grandes cultures	\$ 250
Produits laitiers	930
Bovins de boucherie	125
Porcs	230
Moutons	45
Aviculture	125
Bois	200
Total	\$1,905

A ce revenu-argent il faut ajouter un montant de \$435 représentant la valeur des produits de la ferme consommés par la famille, ce qui porte le revenu total à \$2,340. De ce chiffre, il faut déduire quelque \$715 représentant les dépenses d'exploitation de la ferme, et nous obtenons le revenu net du cultivateur qui se chiffre à \$1,625. 7 cultivateurs du village ajoutent une cinquantaine de dollars à ce montant par la vente de légumes, et 3 aviculteurs spécialisés se font \$1,500 chacun. Il en est ainsi des 35 éleveurs de renards.

Remarques

Dans les limites de Baie-St-Paul, les Petites Soeurs Franciscaines de Marie maintiennent un hospice et une ferme de plusieurs centaines d'acres; c'est une organisation complètement indépendante de la municipalité; cependant, les cultivateurs avoisinants y trouvent un débouché avantageux pour un grand nombre de leurs produits.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Beurrerie

MM. Antoine et Joseph Otis sont propriétaires de la Crémèrie de Baie-St-Paul, située rue Batture Ste-Anne. Cette beurrerie, fondée en 1929, fonctionne du début de mai au milieu de novembre. On y a reçu, en 1941, le lait de 857 vaches appartenant à 168 patrons et l'on a fabriqué quelque 77,000 livres de beurre dont 67,000 livres furent vendues aux consommateurs locaux et 10,000 livres à la Coopérative Fédérée de Québec. Le lait de beurre est vendu à l'hospice Ste-Anne.

Carderie

M. Athanase Tremblay exploite au village de Baie-St-Paul une carderie, fondée en 1890, et exploitée d'abord par un syndicat qui a fait faillite. Au temps du syndicat on y faisait également le filage de la laine, mais par suite de tractations légales entre les actionnaires et le nouveau propriétaire celui-ci a dû abandonner une partie de la machinerie. Aujourd'hui il ne s'occupe plus que du cardage. En 1941, il a cardé 7,000 livres de laine à commission (8 cents la livre) pour les cultivateurs. Le cardage a diminué à cause de la vente beaucoup plus commune des agneaux vivants. La bâtisse occupée par cette entreprise est assez grande et assez bien construite pour y installer une industrie plus importante. On pourrait peut-être y transformer le tabac de Charlevoix.

Couvoir coopératif

Le Couvoir Coopératif de Baie-St-Paul, fondé en 1931, vend annuellement quelque 85,000 poussins aux cultivateurs de la région.

Tanneries

Le village de Baie-St-Paul compte deux tanneries. Celle de M. Jos. Potvin, fondée en 1889, est en exploitation 6 mois par année et donne du travail à un employé. Au cours de 1941, M. Potvin a tanné pour le compte des cultivateurs de la région 400 peaux de boeufs et chevaux ainsi que 900 peaux de moutons et de veaux.

L'établissement de la tannerie de M. Arthur Simard au village de Baie-St-Paul remonte à au delà de 60 ans. Avec l'aide d'un membre de sa famille le propriétaire a tanné au cours de ses 9 mois d'exploitation en 1941, 700 grandes peaux (bovins et chevaux) et 2,200 petites (moutons et veaux) à commission pour les cultivateurs. Les trois-quarts des peaux reçues proviennent des cultivateurs de la région et le reste vient du Lac-St-Jean et des environs de Québec.

La production de ces établissements est à la baisse par suite de la concurrence des chaussures de caoutchouc (en temps ordinaire) et de la pratique de plus en plus répandue de vendre les animaux vivants. De plus, quand le prix du cuir est élevé, le cultivateur préfère vendre ses peaux crues et s'acheter des chaussures à bon marché.

Industries du bois

Scieries

Il y a trois scieries au village de Baie-St-Paul. Celle de M. Edmond Simard, établie en 1910, emploie jusqu'à 18 hommes pendant les 2 ou 3 mois qu'elle est en exploitation. M. Simard se spécialise dans la préparation du bois de fuseaux et sa production annuelle varie de 100 à 350,000 p.m.p. Le bois qu'il utilise, du bouleau, lui provient des terres patentées des cultivateurs. Ceux-ci, à cause du manque de main-d'oeuvre sur les fermes, diminuent forcément leur production. Le bois de fuseau est exporté en Angleterre.

La scierie de M. Charles Bouchard a 35 ans d'existence. Le propriétaire y emploie 2 membres de sa famille et un étranger pendant 2 ou

3 mois. Il scie annuellement de 150 à 300,000 p.m.p. de bois qu'il achète des cultivateurs et qu'il revend au détail à Baie-St-Paul ainsi qu'à des commerçants de Québec; il scie également à commission quelque 300,000 p.m.p. Les principales essences utilisées sont l'épinette (1/3), le sapin (1/3) et le pin rouge (1/3).

La scierie de M. Odilon Boily est installée au village depuis 1900. M. Boily y emploie 4 membres de sa famille et, pendant 7 mois, 2 ou 3 ouvriers. Il scie annuellement quelque 150,000 p.m.p. et plane 75,000 p.m.p. à commission pour le compte des cultivateurs. Ceux-ci revendent la moitié de leur production environ dans la localité. Les essences les plus communes sont le sapin et l'épinette.

Ateliers de menuiserie, portes et châssis

MM. Henri Tremblay, Charles Gagné, Ed. Tremblay et Euchariste Lavoie sont chacun propriétaires d'un atelier de menuiserie. MM. Chs Gagné et Ed. Tremblay travaillent seuls et leur production varie selon les besoins de la localité. L'atelier de M. Henri Tremblay est de beaucoup le plus important des quatre. On y emploie jusqu'à 8 ouvriers à la production de meubles, portes et châssis destinés exclusivement à l'hospice local. En 1941, on a utilisé 34,000 p.m.p. de bois provenant de la localité et 10,000 p.m.p. de pin de la localité. M. Euchariste Lavoie, propriétaire de la fonderie locale, possède également un atelier de menuiserie où il fabrique des bancs d'école et autres petits meubles.

Industries diverses

Fabricant de cercueils et de tuyaux de ciment

MM. Laurent et Gérard Perron s'occupent de la fabrication des cercueils et des tuyaux de ciment. En 1941, ils ont fabriqué 35 cercueils qu'ils ont vendus au détail à des prix variant de 25 à \$150. Leur production de tuyaux de ciment de 6 pouces, 9 pouces et 12 pouces de diamètre s'est chiffrée à 1,500 pieds. Toute la production est écoulée sur le marché local.

Eaux gazeuses

Depuis 1940 M. Joseph Girard a installé dans la cave d'une maison privée une petite fabrique d'eaux gazeuses. Il y emploie 2 hommes et 2 femmes à la production de quelque 6,000 caisses (1941) vendues surtout dans les industries de guerre du Saguenay. Le propriétaire est convaincu qu'en temps normal le marché local n'est pas suffisant pour faire vivre une industrie de ce genre et il songe à déménager dans une localité plus avantageuse.

Fonderie

L'établissement de la fonderie que possède M. Euchariste Lavoie au village de Baie-St-Paul remonte à 1897. La fonderie est en exploitation 8 mois par année et donne de l'ouvrage à deux membres de la famille du propriétaire. En 1941, M. Lavoie a coulé 60,000 livres de fonte.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

La région de Baie-St-Paul compte sur les trois moyens de transport suivants: train, camion, goélette. Le train est le seul moyen l'hiver. Les marchands s'approvisionnent autant qu'ils peuvent en été de tout ce dont ils ont besoin au cours de l'hiver afin de réduire les expéditions par chemin de fer. L'été, ils font venir par goélette tout ce qui est particulièrement lourd: poches de sucre, de farine, de moulée, barils de mélasse, etc. Toutes les petites marchandises viennent par le service de camionnage Harvey pour Baie-St-Paul, et Fontaine pour St-Urbain, quand elles sont de Québec; par train ou goélette de Montréal. Des camionneurs de Baie-St-Paul ou St-Urbain transportent du quai ou de la gare à St-Urbain l'été; l'hiver ce sont les cultivateurs avec leurs chevaux. Pour les marchandises qui sortent - bois et fer- des camionneurs irréguliers locaux font le travail et vont chercher le bois partout à la clôture de l'habitant. Ils desservent

en même temps les grosses scieries du village de Baie-St-Paul qui achètent le bois. Ils ont aussi à transporter le bois de sciage des petites scieries locales. Voici de plus amples renseignements sur chacun des modes de transport dont dispose la population du village de Baie-St-Paul.

Navigation

Baie-St-Paul possède un quai fréquenté sept mois de l'année par des goélettes. La profondeur d'eau aux lieux d'amarrage varie de 6 à 13 pieds selon la marée. Les bateaux tirant plus de 6 pieds d'eau ne peuvent accoster ou partir qu'à marée haute; il faudrait prolonger le quai de quelque 600 pieds et creuser le chenal pour obvier à cet inconvénient.

Au cours de la saison de navigation de 1941, 84 goélettes ont visité le port; elles y ont apporté 4,000 tonnes de marchandises et en ont rapporté à peu près autant. Les marchandises reçues comprenaient surtout des marchandises diverses, des moulées, du ciment, tandis que les expéditions consistaient en bois à pâte (4,145 cordes), bois d'oeuvre, bardeaux, etc. Il serait possible d'expédier par Baie-St-Paul le minerai de fer que l'on expédie actuellement par le quai du Cap-à-l'Aigle, plus éloigné, si le port offrait les accommodations voulues.

Chemin de fer

La ligne Québec-La-Malbaie des Chemins de fer nationaux du Canada dessert la municipalité. L'outillage de la gare de Baie-St-Paul comprend, en plus de la voie principale, 2 voies d'évitement qui suffisent au volume de la circulation en temps normal, mais sont insuffisantes au temps des expéditions de minerai de fer. Les salles d'attente pour voyageurs sont trop petites en hiver; les plans sont déjà faits pour leur agrandissement. La gare est munie du télégraphe mais ne possède pas de téléphone public.

En 1941, le tonnage global de la circulation ferroviaire à Baie-St-Paul s'est chiffré à 11,841 tonnes de marchandises comprenant 3,593 tonnes à l'entrée et 7,888 tonnes à la sortie. Les principales marchandises reçues sont: le charbon, l'essence, les grains, la farine et des marchandises destinées aux marchands. Les expéditions se répartissent comme suit: 6,644 tonnes de minerai de fer, 483 tonnes de bois d'oeuvre et de bois de fuseaux, 467 tonnes de bois à pâte, 81 tonnes d'animaux et 213 tonnes de produits divers. La gare de Baie-St-Paul dessert également St-Urbain, ainsi que St-Hilarion et l'Ile-aux-Coudres en partie. Tout près de 5,000 passagers ont pris le train à la gare de Baie-St-Paul en 1941; les voyageurs ont été encore plus nombreux en 1942.

Transports routiers

Voyageurs

L'autobus qui effectue quotidiennement le trajet Québec-Chicoutimi passe au village de Baie-St-Paul où il ne prend des passagers qu'en direction de Chicoutimi. Les gens qui voyagent entre Québec et Baie-St-Paul doivent utiliser le taxi de M. Louis Duchesne (ou le chemin de fer) qui maintient un service régulier entre ces deux centres. Plusieurs personnes ne trouvent pas très commode que l'autobus ne prenne pas de passagers en direction de Québec parce qu'il arrive souvent que la seule voiture de M. Duchesne ne puisse loger tout le monde. Il y a en outre 7 taxis au service du public dans la localité.

Marchandises

Deux services de messageries par camion desservent la localité: Express Fontaine, reliant Québec et St-Urbain, et Express Harvey, reliant Québec et Baie-St-Paul. Le premier dessert surtout St-Urbain. Tous deux circulent aussi longtemps que les routes sont bonnes. Il y a de plus 7 camionneurs au service du public dans la municipalité.

Téléphone, Télégraphe, Electricité

La compagnie du téléphone Bell, la compagnie du télégraphe

Canadien National et la compagnie d'électricité Quebec Power desservent la municipalité. Les usagers du télégraphe se plaignent qu'il est impossible d'envoyer des télégrammes entre cinq heures du soir et huit heures du matin.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DES

EBOULEMENTS

MUNICIPALITE DES EBOULEMENTS

1 - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité des Eboulements, situés dans la seigneurie du même nom, se trouve sur la rive nord du St-Laurent en face de l'île aux Coudres. Elle est bornée: au nord, par la municipalité de St-Hilarion; à l'est, par celle de St-Irénée; au sud, par le fleuve St-Laurent; à l'ouest, par la municipalité de Rivière-du-Gouffre. Le village de St-Joseph-de-la-Rive est enclavé dans les limites des Eboulements le long du fleuve.

Les Eboulements couvrent une superficie de quelque 40,000 acres constituée presque uniquement d'un vaste plateau. Une étroite bande de terre peu élevée s'étend le long du fleuve; elle est serrée entre celui-ci et l'escarpement prononcé qui conduit sur un plateau ondulé, plissé et incliné, qui monte vers St-Hilarion. En quelques arpents l'altitude, de 20 à 35 pieds le long du fleuve, saute à 1,000 et 1,100 pieds, continue de monter vers le nord pour atteindre et même dépasser 2,000 pieds à St-Hilarion.

La rivière du Moulin, qui coule à travers le plateau et vient se jeter dans le fleuve un peu en aval du village de St-Joseph-de-la-Rive, a donné naissance à une belle vallée passablement large où l'altitude de 800 et 900 pieds tranche avec les hauteurs environnantes et 1,200, 1,500 ou 1,600 pieds. Les vallées des autres cours d'eau qui sillonnent la municipalité sont cependant beaucoup plus étroites. Mentionnons les ruisseaux Rémy, Boudreault, de l'Eglise, Sault-au-Mouton et Cap-aux-Oies, qui se jettent dans le fleuve. On trouve deux petits lacs dans le 2^e rang St-Joseph,

Les bureaux de poste de la municipalité sont les Eboulements, les Eboulements-Centre et Cap-aux-Oies. La paroisse religieuse est sous le patronage de l'Assomption-de-la-Ste-Vierge-des-Eboulements.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population des Eboulements qui était de 1,827 âmes au recensement de 1931 fut réduite à 1,522 âmes la même année par l'érection du village de St-Joseph-de-la-Rive, dont le territoire et la population (305 âmes) furent détachés de la municipalité des Eboulements. Celle-ci, au recensement de 1941, comptait 1,612 âmes (1), soit 90 de plus qu'après l'incorporation du village de St-Joseph-de-la-Rive, en 1931.

(1) Le curé n'admet pas ce chiffre, lequel ne tiendrait pas compte des gens, garçons et filles pour la plupart, absents de la municipalité temporairement. Il le dit entaché d'une erreur d'au moins 150, ce qui réduirait d'autant le nombre de départs indiqué plus bas.

L'accroissement naturel de la population au cours de la décade 1931-41 s'est chiffré par 350 âmes. Les Eboulements ont donc perdu 260 personnes au cours de cette période. On compte une douzaine de familles au moins qui ont quitté la municipalité ainsi que beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles. Depuis la guerre surtout, Arvida a attiré un grand nombre de personnes des Eboulements.

Occupation du sol

La municipalité compte 317 contribuables répartis comme suit: 208 propriétaires de fermes dont 52 n'habitent pas la municipalité; 102 propriétaires emplacements dont 86 y sont domiciliés et 7 propriétaires de lots à bois dont un seul demeure aux Eboulements. Des 208 fermes de la municipalité, 156 sont exploitées par des propriétaires domiciliés, 48 par des propriétaires non domiciliés, 2 par des locataires domiciliés et 2 sont inexploitées. Chez les emplacements on compte 86 logements habités par le propriétaire et 7 logements habités par des locataires. Il y a deux logis inhabités dans la municipalité. Tous les emplacements ont leur jardinets; plusieurs ont une vache, un porc, des poules.

Modes de vie

La plupart des 156 cultivateurs de la localité tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme avec l'aide du bois qu'ils coupent sur leur terre. Les fils de cultivateurs vont cependant aux chantiers. Plusieurs cultivateurs ont vendu des droits de coupe sur leurs terres à bois. D'une façon générale, ils sont soucieux de conserver leurs ressources ligneuses.

Parmi les emplacements c'est le groupe des journaliers, au nombre de 36, qui est le plus important. Les journaliers vont, pour la plupart, travailler en dehors de la municipalité pendant une partie de l'année. Plusieurs sont débardeurs à Montréal ou à Québec, d'autres vont aux chantiers ou s'occupent aux travaux publics. Outre les journaliers on compte parmi les emplacements des Eboulements: 16 rentiers, 4 industriels, 4 menuisiers, 1 boulanger, 4 forgerons, 4 cordonniers-selliers, 3 navigateurs, 3 propriétaires de taxis, 1 hôtelier, 1 agent, 2 notaires, 2 médecins, 2 bouchers, et 5 marchands. Il y a en outre 5 personnes qui tiennent un commerce à titre d'occupation secondaire.

Il y a 10 écoles dans les limites de la municipalité. Une d'entre elles est sous la direction des Petites Franciscaines de Marie, qui sont au nombre de 6 dont 4 sœurs enseignantes. Il y a en plus des religieuses 10 jeunes filles qui enseignent dans la localité. Presque toutes les jeunes filles de la municipalité travaillent comme servantes dans les grands centres.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

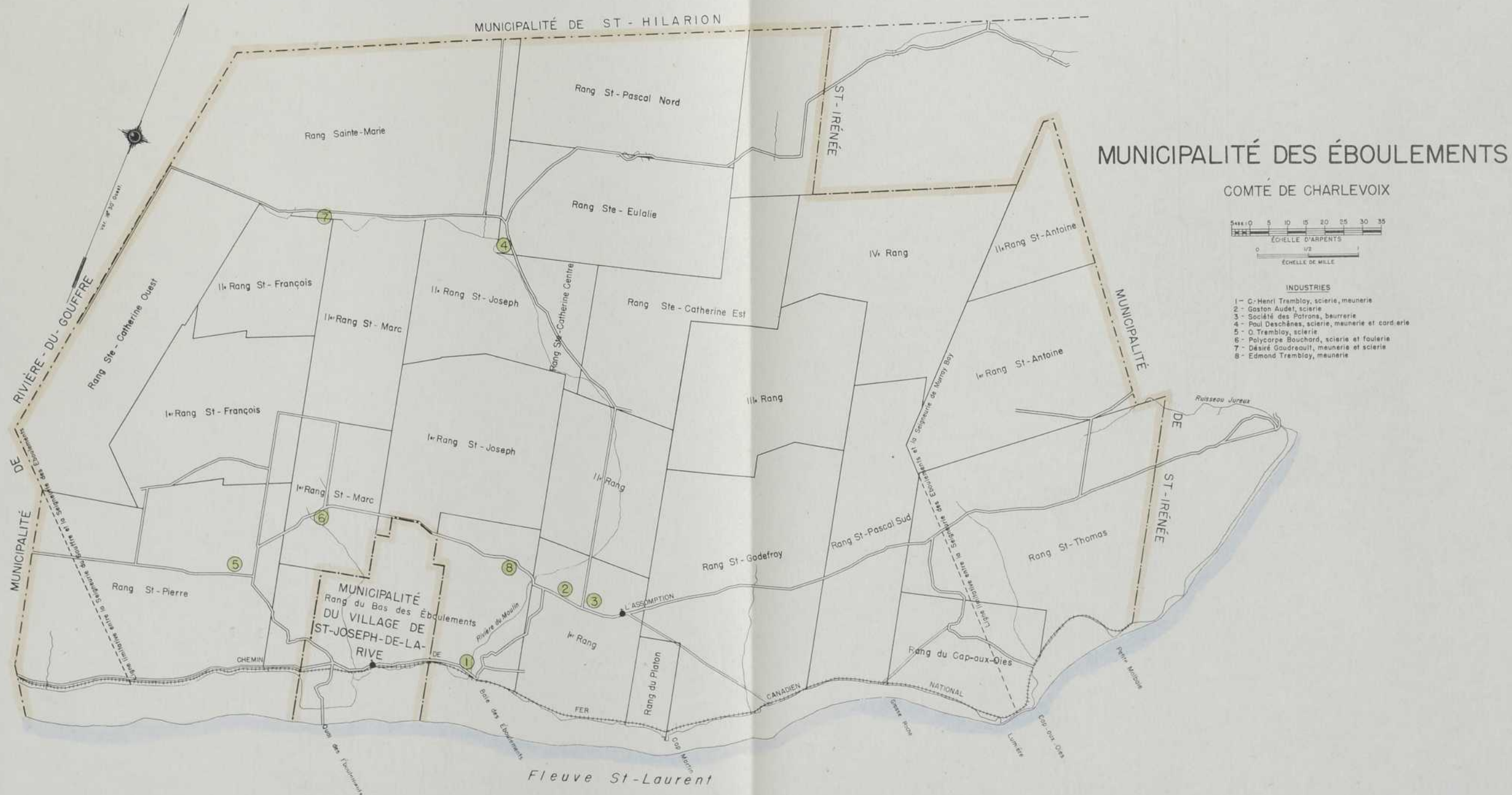
Les 156 cultivateurs des Eboulements ont des terres d'une superficie moyenne de quelque 263 acres dont 132 sont défrichées, 91 en bois, 27 en pâturages naturels et 13 enterrains impropres à la culture. La valeur moyenne de leur ferme est d'environ \$5,475. Ce montant se partage comme suit: fonds de terre, \$2,520; bâtisses, \$1,660; outillage, \$580; animaux, \$715.

L'Office du prêt agricole de Québec a prêté à 20 cultivateurs une somme globale de \$27,300.

Période de végétation

Le climat est le même qu'à Ste-Agnès: légèrement tempéré grâce à la proximité du fleuve. Les deux rangs du Plateau et de Cap-aux-Oies jouissent d'un climat identique à celui de St-Joseph-de-la-Rive.

On commence généralement à labourer entre le 10 et le 15 mai, époque des semailles. Les dernières fortes gelées du printemps surviennent vers le 20 du même mois. La fenaison débute à la mi-juillet,



la moisson à la fin d'août. Les premières grosses gelées d'automne apparaissent au commencement d'octobre et les labours se terminent vers la Toussaint, alors que tombent les premières neiges. L'épaisseur de la couche de neige est d'environ 72 pouces.

Les céréales mûrissent complètement, mais le trèfle s'établit avec difficulté.

Sols et amendements

Le sol, généralement léger, ne diffère pas de ceux de Ste-Agnès et de St-Hilarion. Il est de meilleure texture dans les rangs de Cap-aux-Oies et du Plateau où il donne des rendements supérieurs et permet la culture d'une plus grande variété de plantes.

On emploie, dans toute la municipalité, 60 tonnes de fertilisants. La pierre calcaire, quoique reconnue très utile, est peu employée parce que trop coûteuse; elle ne pourrait d'ailleurs améliorer la situation pour longtemps, à moins que l'on ne prenne les mesures nécessaires pour enrichir le sol en matières organiques et en éléments fertilisants.

Production végétale

Grandes cultures

Les chiffres préliminaires du recensement fédéral de 1941 indiquent une légère augmentation par rapport à 1931 dans les étendues consacrées aux grandes cultures dans la localité. Le tableau suivant met en regard les chiffres de 1931 et de 1941:

Cultures	1931 (acres)	1941 (acres)
Blé	231	146
Avoine	3,032	2,815
Orge	167	226
Seigle	81	53
Grains mélangés	294	277
Autres grains	129	68
Foin	3,039	3,609
Pommes de terre	199	247
Racines	4	24
Diverses	157	37
	7,333	7,502

Les rendements sont sensiblement les mêmes que ceux des paroisses voisines. Ici comme ailleurs, les semences ne sont l'objet d'aucun soin particulier. On sème n'importe quoi pourvu que ce soit de l'espèce que l'on désire cultiver. Le système de rotation généralement suivi consiste en 2 années de grains et 3 années de foin, ou 1 année de grains, 3 années de foin et 2 années de pâturage.

Un certain nombre de cultivateurs vendent un peu de foin; ces ventes réparties sur l'ensemble des fermes, représentent un appoint de revenu de \$35. La vente des pommes de terre est passablement plus forte puisqu'elle rapporte en moyenne \$120 par ferme.

Cultures maraîchères et fruitières

La culture des légumes se résume aux besoins domestiques. Il faut faire exception cependant des cultivateurs des rangs de Cap-aux-Oies et du Plateau qui retirent d'intéressants revenus de la culture maraîchère. Au premier endroit, la vente des pommes de terre, du maïs sucré, des navets, des carottes et des betteraves rapporte un millier de dollars à chaque ferme. Au Plateau, la vente des légumes est en moyenne de \$500 par ferme et celle des pommes et des prunes se chiffre par quelque \$350.

Production animale

Le tableau suivant, bâti à l'aide des chiffres du recensement de 1931 et des données préliminaires du recensement de 1941, nous

indique que les bovins et les poules sont maintenant en plus grand nombre qu'il y a dix ans; que le nombre des chevaux n'a pas varié et que les porcs, les moutons et les volailles autres que les poules sont en diminution:

	1931	1941
Chevaux	317	318
Vaches	902	956
Autres bovins	1,330	1,634
Porcs	838	584
Moutons	1,957	1,198
Poules et poulets	6,713	10,467
Autres volailles	1,995	1,353

Chevaux

Le nombre des chevaux n'a pas varié depuis 1931; on en compte encore en moyenne environ 2 par ferme. Il y a 2 étalons croisés dans la municipalité et on élève annuellement une cinquantaine de poulains. Cela est insuffisant pour satisfaire à la demande locale puisque l'on achète en outre une soixante de chevaux des marchands de la province.

Bovins

Le troupeau laitier, on l'a vu, s'est sensiblement augmenté depuis 1931. Par ferme on compte en moyenne 6 vaches laitières, toutes croisées. Le rendement, qui est de 3,000 livres, est un peu plus élevé que dans la région avoisinante. Encore ici cependant, l'alimentation laisse à désirer. Le revenu annuel provenant de la vente du lait à la fabrique et du beurre domestique est d'environ \$140 par ferme. La vente des bovins de boucherie se chiffre à \$210 par ferme.

Porcs

Les porcs que l'on élève sont surtout le Chester White croisé. Chaque ferme dispose annuellement de 11 têtes: 7 jeunes porcelets sont vendus vivants, 2 porcs gras sont vendus abattus et 2 autres sont consommées par la famille. La vente des porcs et des porcelets ajoute \$90 au revenu-argent.

Moutons

Les chiffres préliminaires du recensement de 1941 indiquent qu'il y a une baisse considérable dans le troupeau ovin de la localité par rapport à 1931: les moutons sont passés de 1,957 à 1,198. On se plaint des déprédations causées par les ours et les chiens.

Il y a en moyenne 4 brebis et de 4 à 8 agneaux par ferme. Ce sont des moutons de race Leicester qui auraient besoin de sang nouveau. Leur poids laisse à désirer de même que la qualité de leur laine. On retire annuellement une cinquantaine de dollars de cet élevage.

Aviculture

L'élevage des poules s'est sensiblement développé depuis 1931. Celui des autres volailles, par contre, a diminué. On remarque cependant une reprise dans l'engraissement des dindonneaux depuis 2 ou 3 ans.

Chaque ferme compte en moyenne une trentaine de poules et poulettes pondeuses, une quarantaine de poulets, 6 ou 7 dindes et une couple d'oies. La vente des volailles et des oeufs rapporte \$135 en moyenne par ferme.

Animaux à fourrure

Dix-neuf éleveurs de renards vendent annuellement une moyenne de 26 renards chacun à un profit de \$15 par tête. Chaque éleveur augmente ainsi son revenu de \$390.

Autres sources de revenus

La coupe du bois à pâte sur leur terre rapporte aux cultivateurs des Eboulements un revenu annuel de \$350. Le travail aux chantiers procure presque autant, soit \$300 par ferme.

Revenu-argent du cultivateur

Le revenu-argent moyen du cultivateur des Eboulements s'établit comme suit:

A) Revenus provenant de l'exploitation de la ferme:

Grandes cultures	\$155
Industrie laitière	140
Bovins de boucherie	210
Porcs	90
Moutons	50
Aviculture	135
Bois coupé sur la ferme	350
	<u>\$1,130</u>

B) Revenu provenant du travail en dehors de la ferme:

Chantiers	300
Total	<u>\$1,430</u>

Nous avons signalé précédemment le cas des cultivateurs du rang du Plateau, au nombre de 13, qui retirent en moyenne \$850 de plus chacun, dont \$500 provenant de la vente des légumes et \$350 provenant de la vente des pommes et des prunes. Nous avons parlé également des fermiers du rang de Cap-aux-Oies, au nombre de 8, spécialisés dans la culture maraîchère qui leur procure un revenu de \$1,000. Mentionnons encore le cas des 19 éleveurs de renards qui augmentent leur revenu de près de \$400 grâce à cet élevage.

Revenu net du cultivateur

Si l'on néglige les cas un peu spéciaux des fermiers du Plateau et de Cap-aux-Oies, le revenu-argent moyen du cultivateur reste donc de \$1,430. En plus de son revenu-argent, le cultivateur tire de sa ferme un revenu en nature consistant en produits agricoles et en bois de chauffage qu'il utilise pour les besoins de sa famille; ce revenu, que l'on estime à \$345, porte le revenu total d'une ferme moyenne des Eboulements à \$1,775. Les dépenses d'exploitation de la ferme (taxes, matières premières, réparations et entretien de l'outillage et des bâtisses, services professionnels, etc.) se chiffrent à \$265 en moyenne, le revenu net du cultivateur est donc de \$1,510.

Sociétés agricoles

Il y a un cercle agricole comprenant 125 membres. Le secrétaire s'occupe surtout de l'achat des semences et des engrais chimiques. L'U.C.C. a aussi organisé un cercle paroissial mais il ne semble pas être bien actif. Le centre de criblage est inopérant.

Impôts et contributions

Le maintien du culte exige de la part des cultivateurs des Eboulements une somme de \$35 par année, dont \$22 de répartitions légales; les taxes municipales s'élèvent à \$10 et les impôts scolaires à \$24. Les impôts et contributions sont donc de \$91 par famille.

Remarques

Les conditions générales agricoles et économiques semblent être plus satisfaisantes que dans les municipalités du nord. Les revenus agricoles en général ne sont pas très élevés mais ils suffisent aux exigences de la population. De plus, les réserves forestières intactes peuvent fournir un surplus de recettes lorsque l'on a besoin d'un montant d'argent plus considérable.

Les terres sont très grandes mais peu productives. Les améliorations de la culture et de l'élevage semblent plus facilement réalisables ici qu'à Ste-Agnès, St-Hilarion ou De Sales.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Beurrerie

La Société des patrons de la Beurrerie de la paroisse des Eboulements a produit quelque 32,000 livres de beurre au cours de 1941. Elle compte 60 patrons qui apportent à la fabrique locale la production de quelque 380 vaches. La beurrerie fonctionne 6 mois par année et compte un employé. Elle pourrait facilement tripler sa production si celle du lait était suffisante. Le tiers de la production est écoulé dans la localité et près des deux tiers sont vendus à des marchands de gros de La Malbaie. Quelque 2,000 livres ont été vendues par l'intermédiaire de la Coopérative Fédérée de Québec. Cette fabrique existe depuis bientôt 30 ans.

Moulanges

Il y a quatre moulins en exploitation dans les limites de la municipalité des Eboulements. Deux d'entre eux seulement (E. Tremblay et Chs. H. Tremblay) produisent de la farine de blé, en très petite quantité d'ailleurs; leur principale production, ainsi que celle des deux autres, est la préparation de moulées pour les animaux. Ces quatre établissements travaillent exclusivement à commission pour les cultivateurs. Ils retiennent un dixième de la mouture comme rétribution de leur travail. Voici quelle a été la production de chacune des moulanges des Eboulements au cours de 1941:

Ed. Tremblay	6,000 minots
Chs. H. Tremblay	5,800 "
Paul Deschênes	500 "
Désiré Gaudreault	5,000 "

M. Ed. Tremblay est propriétaire de l'ancien moulin seigneurial, qui a plus d'un siècle d'existence, ayant été bâti aux environs de 1800. Le moulin de M. Chs. H. Tremblay a plus de 75 ans d'existence, tandis que ceux de MM. Gaudreault et Deschênes remontent respectivement à 1922 et 1935. Tous ces moulins, à l'exception de celui de M. Gaudreault, fonctionnent à l'eau. MM. Chs. H. Tremblay et Désiré Gaudreault sont également propriétaires de scieries dont nous parlerons plus loin.

Carderie

M. Paul Deschênes, qui possède une moulangue au rang Ste-Catherine, est aussi propriétaire d'une carderie. Celle-ci existe depuis près de 20 ans, tandis que l'établissement de sa moulangue ne remonte qu'à 1935. M. Deschênes carde annuellement quelque 6 ou 7,000 livres de laine à commission pour les cultivateurs.

Foulerie

M. Polycarpe Bouchard possède une foulerie installée depuis près de 60 ans dans le rang St-Pierre. Il travaille à commission pour les cultivateurs et foule annuellement quelque 300 aunes (400 verges) d'étoffe. Il exige 25 cents l'aune pour l'étoffe à habit. M. Bouchard possède également une scierie dont nous parlons ci-après.

Industrie du bois

Scieries

En 1941, il y avait 5 scieries en exploitation dans la municipalité. Une sixième, celle de M. Albert Tremblay du rang Ste-Catherine, est inactive depuis deux ans parce que son propriétaire, qui travaille à Arvida, considère qu'il y a trop peu de bois à scier dans les environs, les

cultivateurs préférant couper du bois à pâte. Une septième entreprise vient d'être montée par M. Paul Deschênes, au rang Ste-Catherine; il espère débiter un millier de billots annuellement. Voici quelle a été pour 1941 la production des scieries des Eboulements:

P R O D U C T I O N

	<u>Propre</u> p.m.p.	<u>A commission</u> Sciage	<u>Planage</u>	Divers
Polycarpe Bouchard	2,000	1,000	-	-
Chs. H. Tremblay	-	125,000	-	3,000 btes à bleuets
Gaston Audet	-	345,000	150,000	-
Désiré Gaudreault	2,500	40,000	-	60,000 bardeaux
Onésime Tremblay	6,000	24,000	-	-

Tout le bois scié, comprenant principalement de l'épinette et du sapin ainsi que du pin, du bouleau et du tremble, provient des terres patentées. Toutes ces scieries, qui fonctionnent pendant 2 ou 3 mois par année, n'emploient guère que de la main-d'oeuvre familiale, à l'exception de MM. Gaston Audet et Chs. Henri Tremblay qui emploient 3 ou 4 hommes chacun pendant une couple de mois.

Dans les conditions actuelles d'approvisionnement des industries peuvent fonctionner indéfiniment. Les cultivateurs ont pas mal de bois sur leur terre et ils l'exploitent d'une façon rationnelle.

Ateliers de portes et châssis

On trouve, au village des Eboulements, deux ateliers de portes et châssis dont un seul, à vrai dire, est un peu actif. C'est celui de M. Joseph Tremblay (fils d'Hercule), installé dans la localité depuis 25 ans et qui fabrique, selon les besoins, de 75 à 100 portes et châssis par année; il prépare également des moulures, des quarts-de-rond, etc. Sa production pourrait être triplée et même quadruplée si les commandes étaient suffisantes. L'autre atelier, situé également au village, appartient à M. Aquilas Tremblay qui y travaille depuis 40 ans. Le propriétaire est âgé et préfère maintenant se reposer; il n'y a travaillé qu'une quinzaine de jours en 1941. Il vendrait son outillage s'il en trouvait un prix convenable.

C - TRANSPORT et COMMUNICATIONS

Navigation

Les éboulements est un petit port fréquenté du mois de mai au mois de novembre par quelque 75 caboteurs jaugeant de 30 à 70 tonnes. Ces bateaux y apportent des marchandises diverses destinées à la population locale et à celle des environs; ils y prennent du bois à pâte surtout: 6,000 cordes en 1941. C'est au quai des Eboulements qu'accoste le traversier de l'Ile-aux-Coudres.

Le port peut recevoir 10 goélettes à la fois, dont 3 à eau profonde. La profondeur d'eau aux lieux d'amarrage est de 40 pieds.

Le quai des Eboulements est situé dans les limites du village de St-Joseph-de-la-Rive.

Chemin de fer

La municipalité est desservie par la voie des Chemins de fer nationaux du Canada qui relie Québec à La Malbaie. Les stations de la municipalité sont: Les Eboulements (la principale) et Cap-aux-Oies. Il y a une voie d'évitement à la station principale. Au cours de 1941, on a reçu par chemin de fer quelque 50 tonnes de marchandises diverses et 240 tonnes de farine, moulées, grains et engrais. Les principales marchandises expédiées par messagerie sont: la viande, environ 60,000 livres de poulets, dindons, porcs, moutons; des œufs, 1,500 à 1,600 boîtes de 15 douzaines; du

lait en nature et des peaux vertes. Environ 2,400 voyageurs prennent le train aux Eboulements.

Transports routiers

M. Victor Tremblay, propriétaire d'un taxi, maintient un service régulier entre le quai des Eboulements et Québec. Il effectue un voyage quotidien entre ces deux endroits aussi longtemps que les routes sont ouvertes à la circulation. Il y a trois autres taxis au service du public dans la municipalité.

Cinq camionneurs locaux sont à la disposition du public, mais aucun d'entre eux ne maintient un service régulier de messagerie. Ils transportent surtout du bois ou des marchandises reçues par chemin de fer ou bateaux.

Téléphone, télégraphe, électricité

La compagnie de téléphone Charlevoix-Saguenay, filiale de la compagnie Bell, dessert la localité. La station des Eboulements est munie du télégraphe, qui est à la disposition du public. La Corporation Electrique de Charlevoix, qui possède une centrale sur la rivière des Boudreault, dans St-Joseph-de-la-Rive, dessert la localité.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE LA

RIVIERE - DU - GOUFFRE

MUNICIPALITE DE LA RIVIERE-DU-GOUFFRE

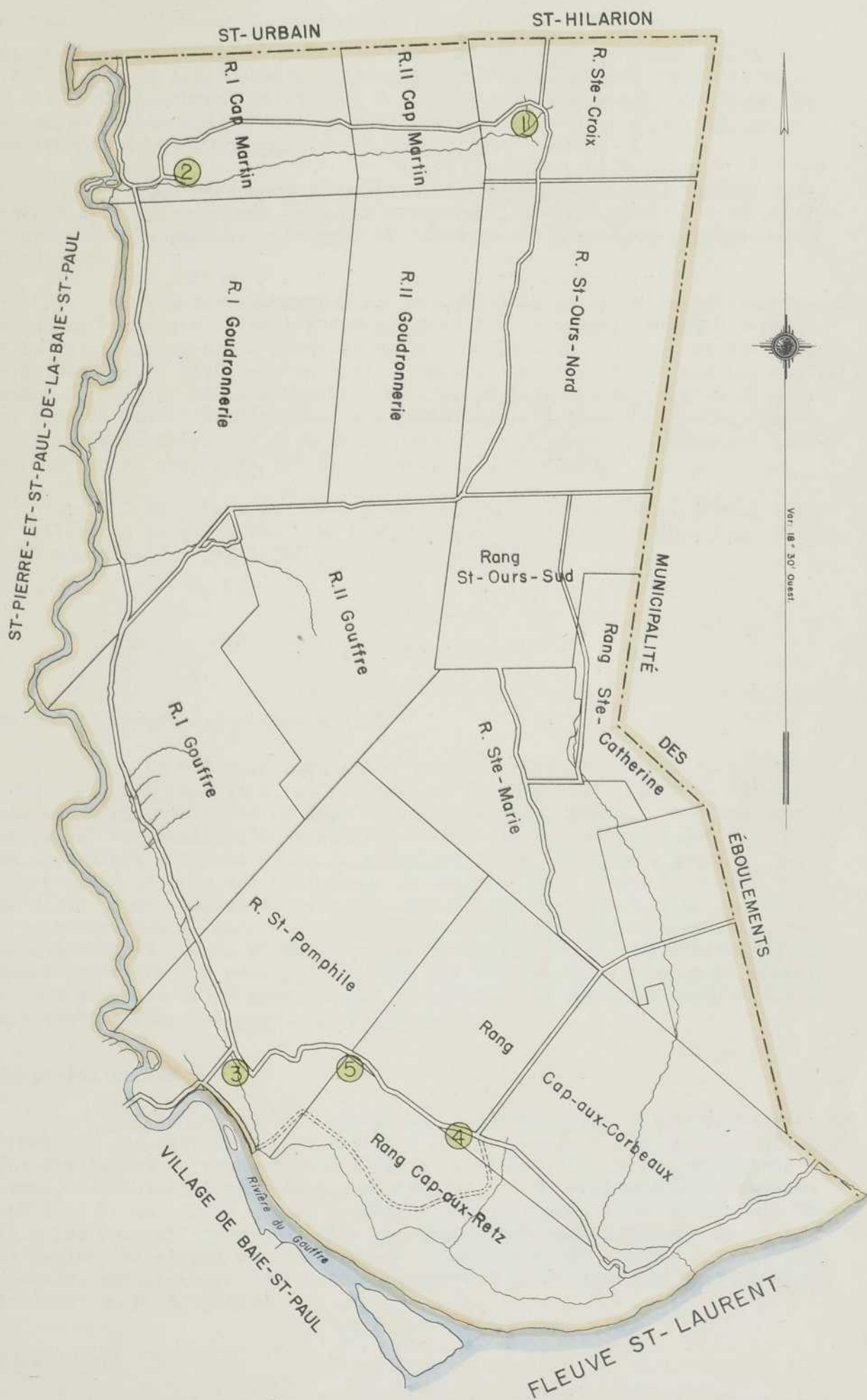
I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la Rivière-du-Gouffre est située au confluent de la rivière du Gouffre et du fleuve St-Laurent. Elle est bornée: au nord, par les municipalités de St-Urbain et de St-Hilarion; à l'est, par celle des Eboulements; au sud, par le fleuve St-Laurent; à l'ouest, par la rivière du Gouffre.

Son territoire, d'une superficie de quelque 15,000 acres (1), occupe donc le versant gauche de la rivière qui lui donne son nom.

D'une façon générale, la rivière du Gouffre sur son cours dans la vallée est encaissée entre deux escarpements prononcés; mais dans les deux municipalités de Rivière-du-Gouffre et de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie St-Paul, l'escarpement d'un côté ou de l'autre s'éloigne de la rivière par endroits pour laisser dégagé un fond planche de 1/2 à 2 milles de large. On peut se faire une idée de la ligne de cet escarpement en ce que les routes du premier rang (15A dans Rivière-du-Gouffre et 16 dans St-Pierre-et-St-Paul) longent le rebord de l'escarpement. Dans Rivière-du-Gouffre le lit de rivière ainsi dégagé est beaucoup plus étroit, parfois même inexistant. La vallée devient vite vallonneuse puis, avant même les terres du deuxième rang, c'est la côte à pic. L'altitude, qui se maintient

(1) Les Statistiques municipales indiquent une superficie de 20,000 acres, ce qui ne correspond guère à la carte du cadastre. D'après celle-ci, la superficie de la municipalité ne dépasse pas 15,000 acres.



**MUNICIPALITÉ
DE LA RIVIÈRE-DU-GOUFFRE**

COMTÉ DE CHARLEVOIX

ÉCHELLE DE MILLES

INDUSTRIES

- 1 - Edmour Bouchard, scierie, meunerie, carderie
- 2 - Jos. Bouchard, foulerie et scierie
- 3 - Alfred Tremblay, meunerie
- 4 - Pierre Tremblay, carrière
- 5 - L. Boivin, carrière

aux environs de 100 pieds entre la route et la rivière, passe rapidement à 500, 1,000 et 1,300 pieds. Les rangs de l'arrière, dits rangs St-Ours et Ste-Croix, occupent un plateau à ondulations longues et comportant même de bonnes étendues de terrain à peu près planche. On y trouve cependant des sommets de 1,900 pieds.

Les terres de la municipalité s'égouttent vers le fleuve St-Laurent soit directement, soit par l'intermédiaire de la rivière du Gouffre ou de petits ruisseaux, notamment le ruisseau de la Chaloupe, le ruisseau Chaud, etc.

Rivière-du-Gouffre est essentiellement une municipalité rurale qui ne bénéficie ni de l'électricité ni d'un aqueduc. C'est à vrai dire le prolongement de la paroisse de St-Pierre-et-de-St-Paul, et le village de Baie-St-Paul, situé sur la rive opposée de la rivière du Gouffre, est le centre commercial de la localité. Si l'on néglige les fantaisies du cadastre dues au relief difficile de son territoire, Rivière-du-Gouffre compte trois rangs habités. Si l'on tient compte des diverses appellations locales, le nombre des rangs est alors beaucoup plus élevé.

Le bureau de poste principal est celui de Baie-St-Paul situé au village de Baie-St-Paul. Le seul bureau de poste situé dans les limites de la municipalité est celui du Cap-aux-Corbeaux.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, la population de la Rivière-du-Gouffre se chiffrait à 667. Dix ans plus tard, au recensement de 1941, elle était de 693 âmes, soit une augmentation de 26 âmes au cours de cette décade. A cause du chevauchement des municipalités civiles et des paroisses religieuses, il nous est impossible d'établir pour la municipalité de Rivière-du-Gouffre, qui appartient à la paroisse religieuse de Baie-St-Paul, l'accroissement naturel de la population au cours de la décade 1931-41. Il ne fait pas de doute cependant que le gain naturel a de beaucoup dépassé l'augmentation réelle, qui n'a été que de 26 âmes, ce qui correspond à un taux d'accroissement annuel inférieur à 4 pour 1,000 tandis que le taux d'accroissement naturel est aux environs de 20 pour 1,000. La plupart des gens qui sont partis se sont établis dans les paroisses voisines.

Occupation du sol

La municipalité compte 115 contribuables; 95 propriétaires de fermes, 19 propriétaires emplacements et la compagnie Quebec Power qui possède des lignes de transmission dans la localité. Des 95 propriétaires de fermes, 8 n'habitent pas Rivière-du-Gouffre. 7 de ces derniers y exploitent leur ferme tandis que le huitième loue la sienne à un cultivateur local. Les propriétaires emplacements domiciliés sont au nombre de 16 et les emplacements non domiciliés sont au nombre de 3. Il n'y a qu'un seul locataire emplacement dans la municipalité. La plupart des emplacements possèdent un petit jardin.

Modes de vie

Rivière-du-Gouffre est essentiellement une municipalité agricole. En dehors des cultivateurs, au nombre de 88, on rencontre une douzaine de journaliers, 1 forgeron, 1 éleveur de renards qui est en même temps chauffeur de taxi, 1 agent, 1 rentier et 1 navigateur. Presque tous les cultivateurs vivent exclusivement de leur ferme. Même les fils de cultivateurs travaillent peu en dehors; ils coupent du bois sur la terre paternelle et vont rarement aux chantiers sauf lorsque les salaires y sont très élevés. Les journaliers vont quelquefois aux chantiers, ils s'occupent aux travaux publics ou chez les cultivateurs. Les 5 écoles de la localité emploient chacune une maîtresse.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de Rivière-du-Gouffre compte 88 cultivateurs résidents (dont 1 locataire), qui possèdent en moyenne quelque 182 acres de terre dont 112 labourées, 60 en forêts, 7 en pâturages naturels et 3 inutilisables. La valeur moyenne des fermes est de quelque \$4,900 et s'établit comme suit: fonds de terre, \$2,550; bâtisses, \$1,450; outillage, \$400; animaux, \$500.

Période de végétation

Vers le 15 mai on se met à labourer. Les dernières fortes gelées du printemps surviennent d'ordinaire entre le 20 et le 25 mai. La fenaison commence autour du 20 juillet, la moisson à la fin d'août ou au début de septembre. A la fin de ce mois apparaissent les premières gelées qui détruisent les jardinages. Vers le 15 octobre tombe la première neige et on cesse de labourer à la Toussaint. La couche de neige est de 60 à 72 pouces.

Toutes les céréales mûrissent complètement. Le trèfle et la luzerne s'établissent toutefois avec difficulté.

Sols et amendements

La vallée est beaucoup plus étroite ici que sur la rive droite et, en général, la topographie est bien plus accidentée. Le pourcentage de bonne terre est aussi beaucoup moins élevé que de l'autre côté de la rivière. La terre légère (sablonneuse) couvre environ 80 p.c. de l'étendue totale et la terre forte (argileuse) environ 20 p.c. On emploie annuellement une centaine de tonnes d'amendements calcaires et une vingtaine de tonnes d'engrais chimiques. A peine 2 ou 3 cultivateurs se préoccupent de la conservation du fumier de ferme. D'une façon générale l'égouttement des terres est bon excepté dans la vallée, où il est plus difficile. Les pâturages ont été fertilisés avec succès.

Les rangs St-Laurent et la Goudronnerie, traversés par un tronçon de la route nationale 15A, comprennent les fermes relativement les plus prospères. Les cultivateurs des rangs St-Ours et Ste-Croix (1,700 pieds d'altitude) font des revenus probablement aussi élevés que ceux de la vallée; mais il leur faut pour cela au moins 2 et quelquefois 3 et même 4 fois plus de terre. Les rangs Cap-aux-Corbeaux et Tour-l'Oignon sont habités par une quinzaine de cultivateurs qui doivent surtout compter pour vivre sur le travail en dehors.

Production végétale

Grandes cultures

Le tableau suivant, tiré des recensements de 1931 et 1941, nous permet de constater les changements survenus dans les étendues consacrées aux grandes cultures au cours de cette période (1941, chiffres préliminaires):

	1931 (acres)	1941 (acres)
Blé	8	-
Avoine	980	2,198
Orge	89	16
Seigle	43	19
Grains mélangés	769	-
Autres céréales	290	-
Pois secs	-	123
Foin	2,882	2,257
Pommes de terre	74	76
Autres cultures	23	-
	5,158	4,689

De toutes ces cultures, seule la pomme de terre rapporte un revenu-argent qui est d'environ \$40 par ferme annuellement.

On compte une unité animale par 7 acres et une vache par 18 acres; c'est un peu moins bien que dans St-Pierre-et-St-Paul.

Ici comme à St-Pierre-et-St-Paul, le système de rotation généralement suivi consiste en un an de grain et 4 à 6 ans de foin et de pâturage.

Cultures maraîchères et fruitières

La culture des légumes et des fruits se pratique uniquement pour les besoins domestiques. On compte quelque 800 pommiers dans la localité.

Erablières

Une quinzaine d'érablières fournissent annuellement une centaine de livres de sucre chacune. La production est consommée par les producteurs.

Production animale

Le petit tableau suivant, tiré des recensements de 1931 et de 1941, nous indique le nombre d'animaux qu'il y avait sur les fermes de Rivière-du-Gouffre à ces deux dates. On remarquera que le nombre de chevaux n'a pratiquement pas varié, que les vaches sont un peu plus nombreuses et qu'il y a diminution chez toutes les autres espèces: porcs, moutons, volailles (1941, chiffres préliminaires):

	<u>1931</u>	<u>1941</u>
Chevaux	160	162
Vaches	493	551
Autres bovins	861	744
Porcs	432	330
Moutons	1,235	963
Poules et poulets	3,531	2,826
Autres volailles	2,819	1,996

Chevaux

On élève annuellement une vingtaine de chevaux et on en achète une quinzaine. Il y a deux étalons dans la municipalité: 1 belge enregistré et 1 croisé.

Bovins

Les quelque 550 vaches de la localité ont une production annuelle de 3,200 livres de lait en moyenne. Il se vend un peu de lait en nature au village de Baie-St-Paul, mais la plus grande partie est livrée à la beurrerie. La vente du lait rapporte en moyenne \$125 par ferme et celle des bovins de boucherie donne \$80.

Porcs

En moyenne on abat 6 porcs par ferme: 2 sont consommés par la famille et 4 sont vendus aux commerçants locaux. La vente des porcs rapporte en moyenne \$110 par ferme.

Moutons

L'élevage du mouton, à cause des déprédations causées par les ours et les chiens, décline lentement. La rareté du foin est aussi cause de cette diminution. On signale pourtant qu'il y a abondance de pâturages impropres à d'autres fins. Cet élevage représente un revenu moyen d'une soixante de dollars par ferme.

Volailles

L'élevage des volailles, s'il a diminué depuis 1931, est encore relativement important dans la municipalité puisqu'il rapporte environ \$170

par ferme. Ce montant comprend \$110 provenant de la vente des dindes, \$20 de la vente des poules et des poulets et \$40 de la vente des oeufs.

Animaux à fourrure

Une dizaine d'éleveurs de renards de la municipalité possédant chacun une vingtaine de couples retirent environ \$250 net de cet élevage.

Autres sources de revenus

La coupe du bois sur les fermes rapporte \$125, soit \$100 pour le bois à pâte et \$25 pour le bois de chauffage.

Une vingtaine de cultivateurs ou fils de cultivateurs vont aux chantiers pendant quelques semaines; ils y gagnent une centaine de dollars.

Une dizaine de familles pratiquent les arts domestiques pour la vente; elles en retirent une centaine de dollars chacune. La famille Bouchard se signale particulièrement dans ce domaine: un garçon (Johnny est sculpteur sur bois; sa soeur Mary est spécialisée dans la peinture et ses autres soeurs font des ouvrages au crochet.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen du cultivateur de la Rivière-du-Gouffre s'établit comme suit:

Grandes cultures.....	\$ 40
Produits laitiers.....	125
Bovins de boucherie.....	80
Porcs.....	110
Moutons.....	60
Aviculture.....	170
Coupe du bois.....	125
Total.....	\$710

A ce montant, qui représente le revenu-argent d'une ferme moyenne, certains cultivateurs ajoutent des revenus provenant de productions spéciales: l'élevage des renards rapporte \$250 additionnels à une dizaine de dollars à une vingtaine de fermes, et l'artisanat autant à quelque dix familles.

Revenu net du cultivateur

A son revenu-argent de \$710, le cultivateur qui veut connaître son revenu total doit ajouter un montant de \$350 représentant la valeur des produits de sa ferme consommés par sa famille. Son revenu total se chiffre donc en moyenne à \$1,060. De ce montant il déduit la somme de \$270 représentant ses dépenses d'exploitation et il obtient son revenu net qui est de \$790.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église s'établit à \$56 par année, y compris \$18 de répartitions légales. Les taxes municipales sont de \$7.20 et les impôts scolaires de \$14.40, soit au total \$77.60 d'impôts et contributions,

Sociétés agricoles

Les cultivateurs de Rivière-du-Gouffre font partie des organisations agricoles de Baie -St-Paul.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Moulanges

Il y a deux moulanges dans la municipalité. La plus ancienne, celle de M. Edmour Bouchard, a 75 ans d'existence; elle est actionnée par les eaux du ruisseau des Césars (rang Ste-Croix), sur lequel elle est bâtie. Le propriétaire travaille pour ses besoins personnels et à commission pour les cultivateurs. Il en est de même de M. Alfred Tremblay, du rang St-Laurent, qui a moulu quelque 4,000 boisseaux de grains en 1941. Il exige le douzième de la mouture comme rétribution de son travail.

Carderie

M. Edmour Bouchard, propriétaire d'une moulangerie et d'une scierie, possède également une carderie. Il carde à raison de 6 cents la livre la laine que lui apportent les cultivateurs. Sa carderie est en exploitation depuis 15 ans.

Foulerie

M. Joseph Bouchard possède de la Goudronnerie une foulerie qui a une quarantaine d'années d'existence. La production, qui a considérablement baissé au cours des 20 dernières années et plus particulièrement depuis 5 ans, s'est chiffrée en 1941 à une centaine d'aunes. Il exige 5 cents l'aune pour fouler l'étoffe que les cultivateurs lui apportent.

Industrie du bois

Scieries

M. Joseph Bouchard, propriétaire de la foulerie dont nous venons de parler, et M. Edmour Bouchard, propriétaire d'une moulangerie et d'une carderie, sont également propriétaires de scieries. M. Edmour Bouchard aurait scié en 1941 quelque 10,000 p.m.p. de bois d'oeuvre (1), dont 6,000 p.m.p. pour son propre compte et 4,000 à commission pour les cultivateurs. La production de M. Joseph Bouchard s'est chiffrée par 46,000 p.m.p. au cours de la même année. Ce chiffre comprend 30,000 p.m.p. de bois scié pour le compte du propriétaire et 16,000 p.m.p. à commission pour les cultivateurs.

Tout le bois scié dans ces deux scieries provient des terres patentées. Il comprend de l'épinette, du sapin, du pin blanc et un peu de pin rouge. La production est écoulée dans la région.

Autres industries

M. Pierre Tremblay, de Baie-St-Paul, possède dans le rang Cap-au-Retz une carrière de pierre calcaire exploitée depuis 1932. La production est très variable d'une année à l'autre et les entrepreneurs qui désirent de la pierre l'extraient eux-mêmes. Le prix varie de 10 à 20 cents la verge cube. La pierre calcaire est d'excellente qualité pour l'agriculture mais le coût du broyage en rend le prix élevé. La région a besoin de chaux et il serait désirable que cette carrière ainsi que celle de M. J.-B. Larouche, de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul, soient utilisées à cette fin.

M. Ladislas Boivin possède lui aussi au Cap-au-Retz une carrière de calcaire, mais elle est actuellement inexploitée.

(1) On nous signale que ce chiffre qui nous a été fourni par le propriétaire est de beaucoup inférieur à la réalité. Sa production serait d'au moins 115,000 p.m.p.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Les gens de Rivière-du-Gouffre utilisent les mêmes services de transport que la population du village de Baie-St-Paul.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

ST - FRANCOIS - XAVIER - DE - LA - PETITE - RIVIERE

MUNICIPALITE DE ST-FRANCOIS-XAVIER-DE-LA-PETITE-RIVIERE

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la paroisse de St-François-Xavier-de-la-Petite Rivière est située sur la rive nord du St-Laurent, immédiatement au nord-est du comté de Montmorency. Elle est bornée: à l'ouest, au nord et au nord-est, par la municipalité de la paroisse de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul; à l'est et au sud, par le fleuve St-Laurent; au sud-ouest, par le comté de Montmorency.

Son territoire, d'une étendue de quelque 35,000 acres, est passablement accidenté. Une partie en est située sur la plage même du fleuve et se trouve adossée au rebord escarpé du Bouclier. La plus grande partie de la municipalité occupe le plateau qui s'élève au nord du fleuve et qui se maintient, dans les limites de la municipalité, à une altitude moyenne de 1,500 pieds.

La municipalité est drainée par un certain nombre de petits cours d'eau, notamment la Petite Rivière, la rivière du Sot (on prononce Sotte dans la région) et plusieurs ruisseaux qui tombent à pic au fleuve par un saut d'environ 1,000 pieds.

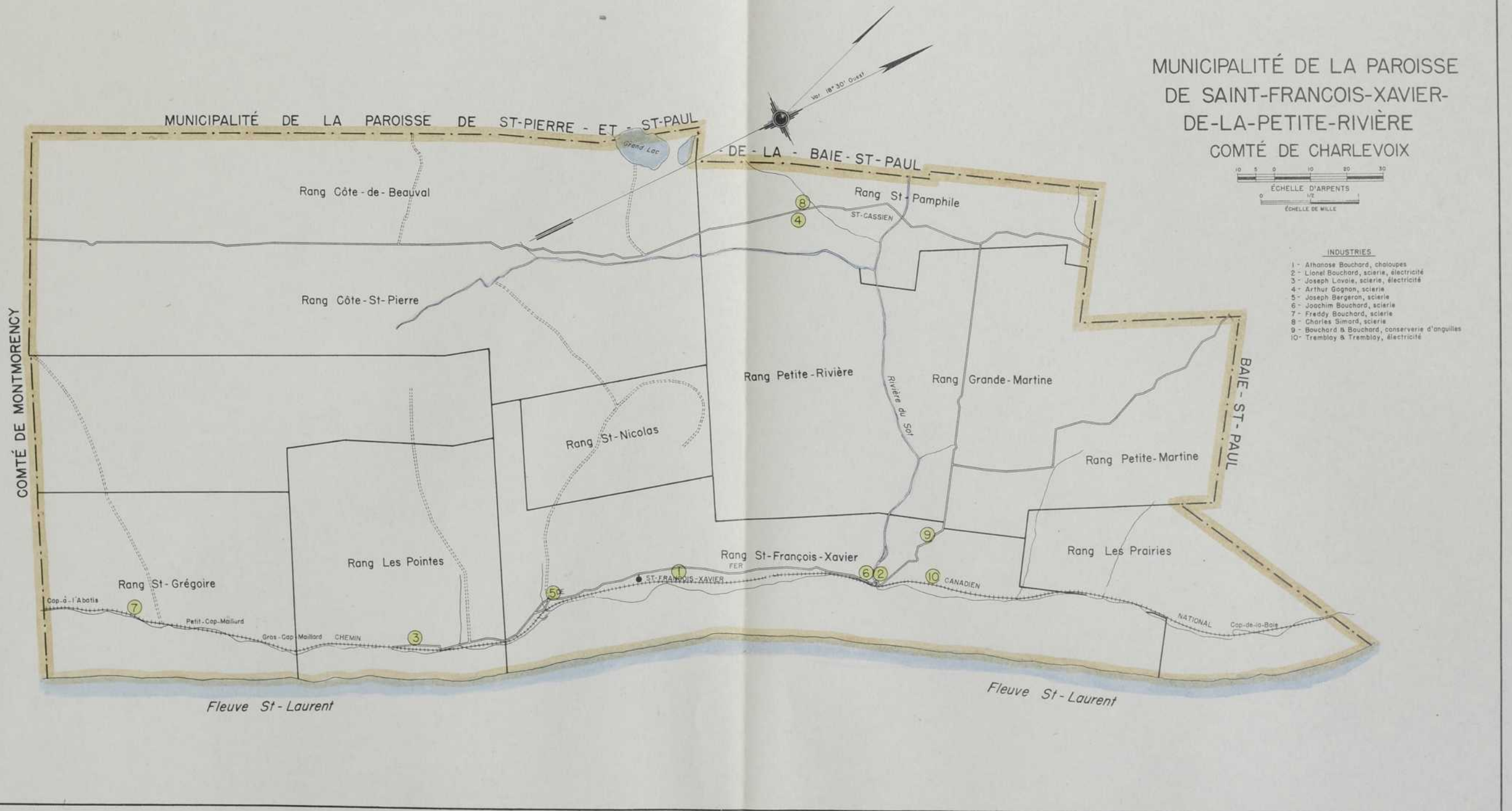
St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière est une municipalité rurale qui compte aussi un modeste habitat villageois groupé autour de l'église. L'habitat rural ne comprend à vrai dire que trois rangs dont un est situé le long du littoral, un deuxième, Petite-Martine, dans la partie nord-est, et un troisième à l'arrière de la municipalité complètement. Cette dernière partie de la localité, connue sous le nom de St-Cassien-des-Caps, appartient à la paroisse religieuse de St-Placide dont l'église est située dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul. La plupart des familles sont installées près du fleuve; une dizaine de cultivateurs habitent le rang Petite-Martine et une vingtaine demeurent au rang St-Cassien, qui constitue un tronçon de la route nationale numéro 15.

Le bureau de poste principal est désigné sous le nom de La-Petite-Rivière St-François. Maillard est le nom d'une station de chemin de fer et d'un bureau de poste secondaire.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière, qui était de 1,179 âmes en 1931, se chiffrait en 1941 par 1,228 âmes. Cette augmentation de 49 âmes seulement au cours des dix dernières années est très faible si on la compare à l'accroissement naturel de la municipalité qui a été, pendant la même période, de 320 âmes. C'est dire que près de 275 personnes ont quitté la municipalité depuis 1931. On compte en effet une qua-



rantaine de familles, dont plusieurs de 7 ou 8 enfants, qui sont parties vers l'Abitibi ou vers Montréal surtout. Une trentaine de célibataires ont aussi quitté la localité. Il semble que l'on aurait pu retenir dans la paroisse un certain nombre du moins des partants en intensifiant la culture des pommiers, en agrandissant et améliorant les érablières, en utilisant mieux la forêt, en développant l'industrie de la construction des chaloupes et bateaux et celle de la mise en conserve de l'anguille.

Occupation du sol

La municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière compte 263 contribuables. Ce chiffre comprend, en plus des propriétaires domiciliés ou non, les locataires et aussi les occupants (personnes qui demeurent chez un propriétaire ou un locataire) qui tous paient taxe à la municipalité. On compte 124 propriétaires de fermes dont 11 n'habitent pas la municipalité. 9 de ces derniers ne possèdent en réalité que des bouts de terre dans la paroisse, la plus grande partie de leur ferme étant située dans la municipalité voisine de St-Pierre-et-St-Paul où ils demeurent. Les propriétaires emplacements sont au nombre de 61; 5 d'entre eux n'habitent pas la localité. On compte aussi 6 propriétaires de lots à bois dont un seul demeure à la Petite-Rivière. En plus des fermes on compte au total 63 logis dans la paroisse: 48 sont habités par le propriétaire, 14 par le locataire et 1 logement est inhabité. Tous les emplacements possèdent un petit jardin et quelques-uns ont des vaches et des poules.

Modes de vie

Les cultivateurs, au nombre de 114, forment le groupe le plus important de la localité. En réalité, cependant, il n'y a pas de cultivateurs vraiment dignes de ce nom à St-François. Ceux que l'on considère comme tels sont à vrai dire bien plus forestiers que cultivateurs. Ils ont de 8 à 15 arpents de terre défrichée, cultivent pour leurs besoins, vendent un peu de lait à Québec, un peu de beurre au village, quelques-uns un peu d'oeufs. Ils tirent surtout leur revenu du bois qu'ils coupent sur leur terre et du travail aux chantiers. En plus des cultivateurs-forestiers on rencontre dans la municipalité 22 journaliers, 27 navigateurs, 4 employés de chemin de fer, 5 industriels, 6 rentiers, 1 menuisier, 3 forgerons, 1 boulanger, 1 cordonnier, 3 marchands, puis une vingtaine de familles qui tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire, 1 propriétaire de taxi, 1 sacristain et 2 militaires. Presque tous les gens de Petite-Rivière exercent plus d'un métier: seuls les navigateurs font exception. Les autres sont à la fois marchands, pêcheurs, forgerons, etc. La pêche à l'anguille se pratique dans les caps à l'automne. Une dizaine de personnes s'y adonnent. C'est une pratique qui diminue parce que l'anguille se vend moins bien qu'autrefois. D'une façon générale les jeunes filles de la municipalité ne travaillent pas. On en compte cependant 9 qui sont institutrices dans les écoles locales.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière compte 114 cultivateurs. 19 d'entre eux habitent le rang St-Cassien-des-Caps, à l'arrière de la municipalité, et appartiennent à la paroisse religieuse de St-Placide; les autres relèvent de la paroisse religieuse qui a donné son nom à la municipalité.

La valeur moyenne des fermes est de \$6,400 et s'établit comme suit: fonds de terre, \$3,300; bâtisses, \$1,800; outillage, \$700; bétail, \$600.

Etendue moyenne des terres

L'étendue moyenne des terres est de 207 acres dont 43 sont labourées, 11 en pâturage naturel, 150 en forêt et 3 en chemins, ravins, etc.

Période de végétation

La partie à proximité du fleuve jouit d'un climat maritime assez clément. Les gelées disparaissent aux environs de la mi-mai et les récoltes sensibles aux froids sont depuis longtemps à l'abri lorsque les basses températures d'automne surviennent.

Sur le plateau la saison de végétation est beaucoup plus courte; elle s'étend du 15 mai à la fin du mois d'août, soit une durée totale de 100 à 120 jours.

Tout le littoral est bien protégé contre les vents du nord. Les précipitations, sans être très abondantes, semblent suffisantes et assez bien réparties durant toute la belle saison. En hiver, la couche de neige, dans les bois, atteint généralement 72 pouces.

La saison des sucres commence à la fin du mois de mars et se termine vers le 20 avril.

Sols et amendements

Tout le sol de la zone basse est d'assez bonne texture. C'est une terre franche, plus ou moins légère. La fertilité est épuisée par une culture abusive qui se continue depuis des générations. Sur le plateau on trouve uniquement des terres sablonneuses ou graveleuses avec des flots de terre franche dans les vallées des petites rivières.

L'égouttement est facile partout. Les quelques analyses faites par l'agronome révèlent un sol acide. L'emploi de pierre calcaire est inconnu. Presque tous les cultivateurs utilisent un peu d'engrais chimiques. Le fumier n'est pas l'objet d'attention et de soins spéciaux.

Production végétale

Grandes cultures

Le petit tableau suivant nous permet de comparer les étendues consacrées aux grandes cultures en 1931 et en 1941:

	1931 (acres)	1941 (1) (acres)
Blé		
Avoine	397	215
Orge	4	-
Seigle	2	-
Grains mélangés	8	-
Autres céréales	13	-
Foin	658	477
Pommes de terre	39	49
Racines		3
Divers	4	7
	1,125	751

Il y a eu diminution des plantes cultivées en faveur du pâturage depuis une dizaine d'années. De plus, les rendements sont faibles. Il n'a pas été possible de connaître les rendements moyens à l'acre, mais tous nos informateurs sont d'avis que l'on n'obtient pas plus de 6 ou 7 pour un; c'est un rendement au moins 25 p.c. inférieur à la moyenne de la province.

Les pratiques culturales ne sont pas compliquées: un ou deux ans de labours et 4 à 10 ans de foin ou de pâturage. Le fumier et les engrais commerciaux sont appliqués uniquement aux petites cultures.

La terre arable n'ayant d'autres fins que de fournir des aliments à la famille, on ne s'est pas intéressé à conserver sa fertilité, encore moins à l'améliorer. Aussi, aujourd'hui il faut 10 acres pour nourrir une unité animale et on ne garde qu'une vache par 23 acres.

(1) Chiffres préliminaires du recensement.

On n'attache aucune importance, semble-t-il, à la variété et à la qualité des semences. Les prairies fournissent un foin rare et pauvre, et les pâturages sont plutôt des champs d'exercice.

Cultures maraîchères et fruitières

Toute la production de légumes et de tabac va à la famille ou au voisinage. On vend un peu de pommes aux commerçants. Il y a environ 1,200 vieux pommiers, et on en a planté 1,800 depuis 2 ans. Les revenus s'élèvent à environ \$10 par année.

Erablières

Sur la plupart des fermes, à l'exception de celles de St-Placide, on entaille de 2,000 à 3,000 érables. Jusqu'à présent les installations rudimentaires rendaient cette exploitation très pénible et on n'en profitait pas autant qu'il eût été possible de le faire avec une meilleure organisation. Sur les instances de M. le curé, plusieurs cultivateurs sont disposés à moderniser leur outillage et à intensifier leur production. Durant les années passées, à cause du faible prix pour le sucre d'érable, le revenu moyen ne dépassait pas \$200.

Production animale

En moyenne, on compte sur chaque ferme: 1 cheval, 2 ou 3 vaches, 2 ou 3 porcs, une couple de brebis et une vingtaine de volailles.

On pourrait élever plus d'animaux si on soignait davantage la production végétale. La qualité pourrait aussi être considérablement améliorée chez les vaches, les porcs, les moutons et les volailles. On pourrait importer quelques bêtes adultes ou quelques têtes de jeune bétail de qualité qui serviraient de souches. D'autre part, il faut tenir compte que l'exiguïté de la terre arable ne favorisera jamais une production commerciale et que tel quel le bétail suffit aux besoins de la famille.

Chevaux

C'est peut-être l'élevage du cheval qui, d'ici quelques années, rendrait le plus de services. L'importation que l'on pratique actuellement pour le renouvellement est très coûteuse et pas toujours satisfaisante. Cet élevage comporte toutefois nombre de difficultés qu'il faudra surmonter avant de le pousser quelque peu. Actuellement on élève 3 ou 4 poulains chaque année.

Bovins

Les vaches donnent un rendement de quelque 2,500 livres de lait entièrement consommé sur la ferme en nature ou en beurre, moins quelques livres vendues au village. La vente d'animaux, de lait et de beurre rapporte \$36 en moyenne par ferme.

Porcs

C'est surtout le type de porc gras qu'on élève, quelquefois croisé avec du Yorkshire. Après avoir suffi aux besoins de la famille, il s'en vend pour \$20 par ferme.

Moutons

Le mouton, de race Leicester de pauvre lignée, fournit chair et laine à la famille. Les ventes peuvent rapporter en moyenne \$5.

Volailles

Les poules sont généralement de race pure. Elle proviennent le plus souvent de poulets d'un jour qu'on achète du couvoir de Baie-St-Paul. La vente de cochets, de vieilles poules et d'oeufs rapporte quelque \$32 par ferme. L'élevage d'autres types de volailles est pratiquement disparu.

Renards

Cinq éleveurs, possédant en moyenne deux couples, font encore l'élevage du renard. Le revenu net annuel s'élève à \$80 en moyenne par ferme.

Autres sources de revenus

La coupe du bois sur les terres patentées fournit la principale source de revenu de la ferme et l'unique occupation des hommes durant l'hiver. On fait un peu de bois de chauffage et de fuseau, mais on coupe surtout du bois à pâte. L'exploitation forestière reste susceptible de grandes améliorations. L'éducation en ce sens serait facile car les gens considèrent le bois comme leur unique richesse et sont bien convaincus qu'il faut le conserver. Chaque ferme tire de la forêt annuellement pour environ \$140 de bois de chauffage, \$450 de bois à pâte et \$25 de bois de sciage ou de fuseau.

En été, on compte un homme par famille de cultivateur en moyenne qui travaille aux chantiers ou sur les goélettes. Le revenu net peut s'élever à \$300.

La pêche (à l'anguille surtout) est pratiquée par presque tous les propriétaires de ferme à l'exception des cultivateurs de l'arrière (St-Placide).

Elle rapporte environ \$30 annuellement. En outre 15 cultivateurs exploitent "à moitié" des pêcheries à l'anguille sur les grèves du Séminaire de Québec. Les revenus varient beaucoup mais en moyenne ils s'élèvent à \$300.

L'artisanat, dans un but commercial, est disparu ou presque.

Revenu-argent moyen des cultivateurs

Le revenu-argent moyen des cultivateurs de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière, à l'exception de ceux de l'arrière (St-Placide), s'établit comme suit:

A - Revenus provenant de l'exploitation de la ferme:

Bovins	\$36
Porcs	20
Moutons	5
Aviculture	32
Erablières	200
Bois	615
	<u>\$ 908</u>

B - Revenus provenant du travail en dehors de la ferme:

Pêche	30
Chantiers	300
Total	<u>\$ 1,238</u>

Ajoutons qu'une quinzaine de cultivateurs se font, en plus, un revenu de quelque \$180 provenant de la pêche à l'anguille; 5 propriétaires de fermes à fourrures ajoutent également \$80 en moyenne à leur revenu du fait de cet élevage.

Les 19 cultivateurs qui habitent l'arrière de la municipalité, et qui appartiennent à la paroisse religieuse de St-Placide, se font un revenu-argent moyen moins élevé; il s'établit comme suit:

A - Revenus provenant de l'exploitation de la ferme:

Bovins	\$ 30
Porcs	10
Moutons	25
Aviculture	15
Bois	400
	<u>\$480</u>

B - Revenus provenant du travail
en dehors de la ferme:

Chantiers	300
Total	\$ 780.

Revenus en nature

Les familles sont nombreuses et l'on achète le moins possible. La valeur des produits de la ferme (viande, lait, beurre, oeufs, fruits, légumes, laine, bois, sucre et sirop) consommés par la famille se chiffre en moyenne à quelque \$430 pour la partie principale de la municipalité et à \$350 environ pour les cultivateurs de l'arrière (St-Placide).

Revenu net

En ajoutant au revenu-argent le revenu en nature pour chacun des deux groupes de cultivateurs, on obtient un revenu total de \$1,668 et de \$1,130 respectivement. Si on déduit de ces chiffres les dépenses d'exploitation de la ferme comprenant les taxes, entretien et réparation des bâtisses, semences, engrais, moulées, services du forgeron, etc., soit \$215 dans le premier cas et \$175 dans le second, on aura des revenus nets respectifs de \$1,453 et de \$955.

Impôts et contributions

Les contributions nécessaires au fonctionnement de l'église s'élèvent à \$34. Il n'y a pas de répartition légale. Les impôts municipaux sont de \$9.60 et les taxes scolaires de \$16, soit au total \$59.60 d'impôts et contributions.

Marchés

Les produits forestiers se vendent aux camionneurs ou à des commerçants de Québec ou de la région; il en est de même pour le sucre, le sirop, et les quelques fruits que l'on récolte. Les produits de la pêche se vendent à Québec, directement aux marchands de gros ou par l'intermédiaire des capitaines de goélettes.

Sociétés agricoles

Il existe un Cercle de fermières fondé en 1938 et qui compte une trentaine de membres. Le Cercle agricole date aussi de la même année; 55 cultivateurs en font partie. Il s'occupe principalement de l'entretien du vertrat, de l'achat d'engrais chimiques, de moulées et de semences.

Remarques

La population, en général, semble satisfaite de son sort. Le luxe est inexistant, mais la propreté, l'ordre et le confort règnent partout. Il y a peu d'automobiles, mais l'électricité et un poste de radio-récepteur se trouvent dans chaque demeure.

L'état financier de cette municipalité semble excellent. Durant les 18 mois qui ont précédé notre enquête, il s'est fait des placements pour un montant considérable. M. le curé a obtenu en souscriptions volontaires, pour les réparations de son église et de son presbytère, au moins \$12,000; les paroissiens lui ont confié une somme additionnelle de \$18,000 et, au cours de l'été de 1942, un syndicat coopératif s'est formé pour l'exploitation d'une chute d'eau; en quatre jours il s'est souscrit et payé un montant de \$11,000.

La situation pourrait encore être améliorée. Il semble possible d'augmenter le nombre de jours de travail en consacrant plus de temps par exemple, aux travaux de la ferme, à l'exploitation des érablières et à la bonne régie de la forêt.

B - INDUSTRIE

Centrales électriques

Il existe trois petites centrales hydro-électriques dans la municipalité. Deux d'entre elles sont situées au village; ce sont la société Tremblay & Tremblay, fondée en 1924, et l'usine de M. Lionel Bouchard, qui date également de 1924. Une troisième centrale est située dans le rang Grande-Pointe; elle appartient à M. J.-E. Lavoie et date de 1927. Toutes ces entreprises n'ont que des productions très restreintes et ne desservent que quelques clients.

Industries du bois

Scieries

Le petit tableau suivant nous indique la production de chacune des 7 scieries de la municipalité:

Propriétaires	Production pour eux-mêmes				Production à commission			
	Bois de	Bois à	Lattes	Planage	Bois de	Bois de Pla-		
	sciage	fuseaux			sciage	Lattes	fuseaux	rage
	P.M.P.	P.M.P.	P.M.P.		P.M.P.	P.M.P.	P.M.P.	P.M.P.
Lavoie, J.-E.	25,000		300		1,000	300		
Simard (à David) Chs.		200,000						
Gagnon, Arthur					100,000			
Bergeron, Joseph		60,000		5,000	10,000			
Bouchard, Joachim		110,000			6,000			
Bouchard, Freddy					10,000			
Bouchard, Lionel					12,000		17,000	5,000
	25,000	370,000	300	5,000	139,000	300	17,000	5,000

Le bois utilisé dans les scieries de la municipalité provient des terres patentées, à l'exception de quelque 250,000 p.m.p. provenant des terres du Séminaire de Québec. Les principales essences utilisées sont le bouleau, employé dans la préparation du bois à fuseaux, l'épinette, le sapin et un peu de tremble. Le bois à fuseaux est généralement destiné à l'Angleterre; le bois de sciage est employé dans la région.

Tous ces établissements ne fonctionnent que 7 ou 8 semaines par année et nécessitent très peu de main-d'oeuvre, sauf la scierie de M. Chs. Simard (fils de David) qui emploie une trentaine d'hommes pendant un couple de mois.

Chaloupes

M. Athanase Bouchard possède au village de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière un atelier où il fabrique des bateaux et chaloupes. Il travaille sur commande et construit d'avance des chaloupes de sauvetage. La matière première employée, comprenant du chêne et du pin, provient de la région. A cause du manque de commandes il n'a fait que 3 chaloupes en 1941.

Conserverie d'anguille

MM. Lionel et Joachim Bouchard ont entrepris en 1940 la mise en conserve de l'anguille. Une pareille industrie serait susceptible de se développer à la Petite-Rivière où les pêcheurs pourraient livrer suffisamment d'anguille pour préparer 80,000 boîtes d'une livre, ce qui aiderait fort la population locale maintenant privée du marché allemand pour écouler sa production. Les principaux obstacles au succès de cette industrie sont les suivants:

a) - Insuffisance du marché - Pour compenser la perte du marché allemand, il y aurait lieu d'entreprendre une campagne de publicité afin d'augmenter la consommation de l'anguille au pays. Une des principales

raisons du peu d'engouement du public canadien pour ce poisson, c'est que l'anguille est difficile à apprêter et qu'elle sent mauvais si elle est mal préparée. Le consommateur qui en mange pour la première fois ne voudra plus l'essayer s'il ne l'a pas appréciée, ce qui est souvent causé par une mauvaise préparation. La mise en conserve de l'anguille supprime le risque d'une mauvaise préparation par le consommateur, qui peut dès lors l'essayer avec plus de confiance. L'éducation du public reste à faire et le Gouvernement pourrait, par une campagne de publicité bien conduite, contribuer au développement de cette industrie, apte à progresser non seulement à la Petite-Rivière mais aussi à plusieurs autres endroits de la Province.

b) Prix de revient trop élevé - Les pêcheurs qui prennent une partie de leur poisson dans les caps en haut de St-François-Xavier, où les rives appartiennent au Séminaire de Québec, se plaignent des droits élevés que celui-ci exige d'eux. On se plaint également du coût élevé des boîtes utilisées pour la mise en conserve. Les expériences ont été faites avec une boîte de 20 onces.

c) Manque de capital - Il faudrait un entrepôt frigorifique pour assurer une forte production de conserve dans un établissement pas trop coûteux d'installation, car l'anguille ne se prend qu'à une période fort courte (1 mois) dans l'année.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Navigation

St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière possède un quai qui reçoit la visite de 3 bateaux par semaine en moyenne. La profondeur d'eau à l'extrémité du quai varie de 12 à 19 pieds à marée haute. A marée basse, le quai est à sec et les bateaux qui s'y sont amarrés à mer haute s'échouent pour le déchargement. Le port est uniquement employé pour l'expédition du bois à pâte et la réception de marchandises diverses destinées aux marchands locaux. En 1941, les bateaux qui fréquentent le port ont effectué 80 voyages entre St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière et Québec ou Doncona. Ils ont transporté quelque 8,000 tonnes de marchandises dont 7,000 tonnes de produits forestiers (expéditions) et 1,000 tonnes de produits alimentaires, engrais et amendements (réceptions).

Chemin de fer

La voie des Chemins de fer nationaux du Canada qui relie Québec à La Malbaie dessert la municipalité. La station principale est désignée sous le nom de Petite-Rivière. Il y a deux stations secondaires dans la municipalité: Maillard et Grande-Pointe. Quatre voies d'évitement sont à la disposition du public. On expédie par chemin de fer principalement du bois et du sucre d'érable. Les marchandises reçues sont destinées aux marchands locaux. Au cours de 1941 il s'est vendu plus de 2,000 billets de voyageurs à la station de Petite-Rivière.

Transports routiers

La route nationale numéro 15 traverse la partie nord de la municipalité. Celle-ci n'est sillonnée par aucune ligne d'autobus. Il n'existe pas de service régulier de camionnage desservant la municipalité. On y compte cependant 3 camionneurs à la disposition du public.

Téléphone

La compagnie Charlevoix-Saguenay, une filiale de la compagnie de téléphone Bell, dessert la localité.

Electricité

Nous avons vu au chapitre des industries que 3 petites centrales hydro-électriques desservent la municipalité. Elles utilisent les chutes qui tombent du cap.

MONOGRAPHIE
DE LA
MUNICIPALITE
DE
ST - HILARION

MUNICIPALITE DE ST-HILARION

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de paroisse de St-Hilarion, d'une superficie de quelque 25,000 acres, occupe le canton Settrington et une partie de la seigneurie du Gouffre. Elle est bornée: au nord, par la municipalité de De Sales; à l'est, par la municipalité de Ste-Agnès; au sud-est, par celle de St-Irénée; au sud, par les Eboulements; au sud-ouest, par la Rivière-du-Gouffre et à l'ouest, par St-Urbain.

St-Hilarion occupe un plateau ondulé d'une altitude de quelque 1,500 pieds. Son territoire est drainé vers le St-Laurent soit directement soit indirectement par la rivière du Gouffre. Aucun cours d'eau d'importance ne traverse la municipalité. On y trouve trois petits lacs: le lac aux Bois verts et le lac à la Mine, situés tous deux entre les 3e et 4e rangs; le troisième est situé au quatrième rang.

La localité est constituée d'un petit habitat villageois groupé autour de l'église, et d'un habitat rural comprenant 6 rangs complets et deux parties de rangs.

Un aqueduc privé fournit l'eau au village. Ailleurs les gens s'approvisionnent d'eau au moyen de pompes ou de puits; une cinquantaine de familles vont chercher leur eau à la tonne. Il n'y a pas d'électricité dans la municipalité.

II - POPULATION

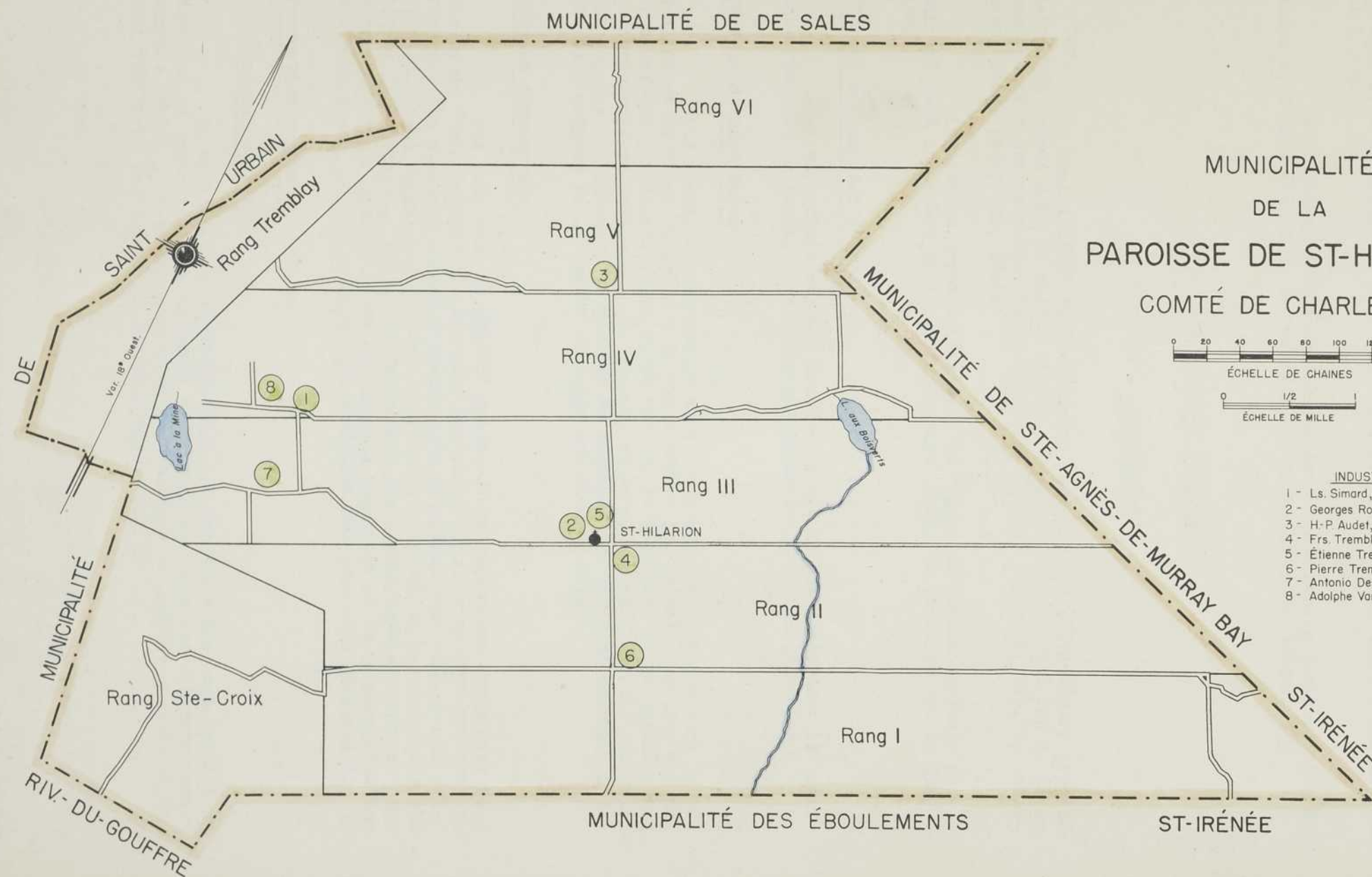
Mouvement démographique depuis 1931

La population de la municipalité de St-Hilarion, qui était de 917 âmes en 1931, se chiffrait à 986 âmes au recensement de 1941. C'est une bien faible augmentation (69) quand on sait que l'accroissement naturel a été de quelque 235 âmes au cours de la même période. Il y a donc eu un exode de quelque 165 personnes durant cette décade. On nous signale que quelques grosses familles, certaines de 10 et 15 personnes, sont parties pour la région du Lac St-Jean. Plusieurs célibataires sont partis surtout depuis la guerre, la plupart pour Arvida où ils travaillent à la production de l'aluminium.

Occupation du sol

St-Hilarion compte 201 contribuables dont 50 n'habitent pas la municipalité. 49 de ces dernières possèdent des fermes ou des lots à bois; ce sont pour la plupart des cultivateurs des municipalités voisines qui possèdent des terres situées en partie dans St-Hilarion. Il y a aussi un propriétaire emplaceitaire non domicilié dans la municipalité.

Des 151 contribuables domiciliés à St-Hilarion, 133 possèdent des fermes et 18 des emplacements. Les emplaceitaires sont au nombre de 21; 18 propriétaires et 3 locataires. La plupart d'entre eux ont un jardin, une vache, un cochon et des poules.



MUNICIPALITÉ
DE LA
PAROISSE DE ST-HILARION
COMTÉ DE CHARLEVOIX



- INDUSTRIES
- 1 - Ls. Simard, meunerie
 - 2 - Georges Rochefort, portes et châssis
 - 3 - H-P. Audet, fromagerie
 - 4 - Frs. Tremblay, scierie et meunerie
 - 5 - Étienne Tremblay, menuiserie
 - 6 - Pierre Tremblay, fromagerie
 - 7 - Antonio Desgagnés, fromagerie
 - 8 - Adolphe Vandal, menuiserie

Modes de vie

Les cultivateurs, au nombre de 133, forment de beaucoup le plus important groupe de la localité. Des quelque 25 autres chefs de famille plusieurs exercent plus d'un métier. Ainsi, des 7 marchands de détail de la localité, 6 ne le sont qu'à titre d'occupation secondaire. On trouve encore 8 journaliers, 7 rentiers, 1 industriel, 3 menuisiers, 2 forgerons, 1 garagiste, 2 cordonniers, 1 fromagier, 1 propriétaire de taxi, 1 instituteur et 1 guide.

Neuf jeunes filles enseignent dans les 8 écoles locales. Une dizaine de jeunes filles de la municipalité travaillent en dehors.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de St-Hilarion renferme 133 cultivateurs propriétaires de fermes dont la valeur moyenne est de \$4,100. Ce chiffre se décompose de la façon suivante: fonds de terre, \$1,800; bâtisses, \$1,175; outillage, \$425; troupeaux, \$700.

Les fermes hypothéquées sous le régime du Crédit agricole provincial sont au nombre de 17 et le montant global de la dette est de \$15,150.

Etendue moyenne des fermes

La superficie moyenne des fermes est de 187 acres dont 117 sont labourées, 57 en forêt, 2 en pâturages naturels et 11 inutilisables.

Période de végétation

Les semailles commencent vers le 20 mai, la fenaison vers le 20 juillet et la coupe du grain à la fin d'août. Les premières gelées qui détruisent les jardinages surviennent vers le 10 septembre et la première neige tombe vers la Toussaint. Le climat est un peu moins favorable aux cultures que sur le littoral; la période de végétation y est plus courte. L'épaisseur moyenne de la couche de neige est de 60 pouces.

Sols et amendements

Les sols sont en général graveleux et sablonneux comme ceux de Ste-Agnès (voir monographie de cette municipalité). Ce ne sont pas des sols riches. Ils auraient besoin d'amendements calcaires dont très peu de cultivateurs font usage; ces derniers emploient cependant un peu d'engrais chimiques (100 tonnes). L'état d'égouttement des terres arables, qui est bon, permet d'obtenir des résultats des engrais chimiques et de la fertilisation des pâturages. Le trèfle cependant s'établit toujours avec difficulté.

Production végétale

Grandes cultures

La municipalité de St-Hilarion est une des rares municipalité du comté où la superficie des cultures a augmenté au cours des dix dernières années. Voici le tableau comparatif des étendues en culture en 1931 et en 1941 (chiffres préliminaires du recensement pour 1941):

<u>Cultures</u>	<u>Acres</u>	
	<u>1931</u>	<u>1941</u>
Blé	16	43
Avoine	1,224	2,282
Orge	19	7
Seigle	1	80

Cultures	Acres	
	1931	1941
Autres grains	67	360
Lin	-	5
Sarrasin	-	145
Grains mélangés	2,028	337
Maïs fourrager	-	13
Foin	2,408	3,679
Pommes de terre	93	106
Racines	2	4
Autres cultures	7	-
	5,865	7,061

On semble avoir fait un effort pour augmenter les superficies en cultures afin d'avoir de quoi nourrir le bétail. Les terres n'étant pas fertiles il faut plus grand de défrichement qu'ailleurs pour nourrir le même cheptel. Peut-être en est-on arrivé à nourrir les animaux un peu mieux qu'autrefois, car à cette augmentation dans les superficies ne correspond pas une augmentation équivalente dans le cheptel. Les méthodes de culture sont peut-être un peu meilleures que dans certaines autres municipalités voisines, mais les rendements ne sont cependant pas plus forts. La raison est toujours le manque de fertilité du sol. En général, on laboure un an et on fait deux années de foin, ou l'on cultive un an de grains que l'on fait suivre de quatre années de pâturages. De tous les produits des grandes cultures on ne vend qu'un peu de pommes de terre, soit pour \$45 en moyenne par ferme.

Production animale

Voici le nombre d'animaux, des diverses espèces, qu'il y avait sur les fermes en 1931 et en 1941 (chiffres préliminaires), d'après les recensements:

	1931	1941
Chevaux	222	233
Vaches	643	685
Autres bovins	898	898
Porcs	761	646
Moutons	2,069	1,184
Poules et poulets	3,693	5,051
Autres volailles	2,605	2,199

Chevaux

Les trois quarts des cultivateurs seulement gardent deux chevaux; les autres n'en ont qu'un. L'élevage, qui donne une trentaine de têtes par année, ne répond qu'à environ la moitié des besoins. On peut tout de même difficilement demander davantage à l'élevage, attendu que les terres produisent peu et qu'une augmentation du nombre de chevaux imposerait une diminution correspondante du nombre des vaches laitières.

Vaches

Il y a en moyenne 5 vaches par ferme, soit 685 dans la municipalité. Le rendement moyen des vaches n'est que de 2,500 livres et le revenu par ferme provenant de l'industrie laitière s'établit à \$90. Environ les 3/5 du lait va aux fabriques locales; le reste sert aux besoins de la famille des cultivateurs et à la fabrication domestique de beurre.

La vente d'animaux de boucherie: vieilles vaches, taureaux et veaux rapporte un montant plus élevé que dans la plupart des municipalités, soit \$160 en moyenne par ferme.

Porcs

Si l'on s'en rapporte au nombre de porcs dans la municipalité en 1931 et en 1941, soit respectivement 761 et 646, cet élevage aurait diminué au cours de la décade. On abat deux sujets en moyenne par famille

pour les besoins domestiques et l'on en vend trois aux commerçants locaux. On en dispose ordinairement lorsqu'ils ont atteint le poids de 300 livres. Ces ventes rapportent \$90 en moyenne par ferme.

Moutons

De même que l'élevage du porc, celui du mouton est en baisse. Alors qu'il y avait 2,069 moutons dans la municipalité en 1931, il n'en restait plus en 1941 que 1,184 (chiffre préliminaire du recensement). On explique cette diminution par les déprédations, causées par les chiens et les ours et par les pertes causées par les vers intestinaux. Une autre raison, qui est peut-être la principale, c'est qu'on n'a pas de quoi les nourrir, surtout durant l'hiver. Cet élevage rapporte \$70 en moyenne par ferme.

Volailles

Les chiffres préliminaires du recensement de 1941 révèlent une augmentation dans le nombre des poules et poulets par rapport à 1931, mais une diminution dans celui des autres volailles. L'augmentation est attribuable en entier à trois cultivateurs, de sorte qu'elle ne signifie pas qu'il y a progrès général. L'élevage du dindon, en particulier, a connu une baisse au cours de la décade, mais un regain d'intérêt se manifeste depuis quelques années. L'aviculture rapporte \$100 en moyenne par ferme. Dans ce montant, la vente des volailles grasses compte pour \$20, celle des oeufs pour \$20, celle des poules pondeuses pour \$15 et celle des dindes pour \$45. Les trois cultivateurs qui se spécialisent dans cet élevage se font \$275.

Renards

Une vingtaine d'éleveurs possèdent ensemble 98 couples. Le revenu total, réparti entre les vingt éleveurs, représente \$225 pour chacun. Les éleveurs ne sont cependant pas tous de la même importance; à eux seuls, deux d'entre eux possèdent la moitié des renards et ils se font environ \$1,000 à \$1,100 chacun, tandis que les 18 qui se partagent l'autre moitié ne touchent que \$125 en moyenne chacun.

Autres revenus

Environ 25 familles font un peu d'artisanat qui leur rapporte \$100 en moyenne chacune.

La cueillette des bleuets est aussi une des occupations complémentaires de la famille du cultivateur de St-Hilarion. Elle rapporte \$35 en moyenne par famille.

Les cultivateurs passent environ cinq mois par année dans les chantiers où ils se font à peu près \$500. La coupe du bois sur les fermes rapporte quelque \$80 en moyenne. Il s'agit de la vente d'une dizaine de cordes de bois à pâte par ferme au prix de \$8 la corde actuellement.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen du cultivateur de St-Hilarion s'établit donc comme suit:

A) Revenu provenant de l'exploitation de la ferme:

Grandes cultures	\$ 45
Produits laitiers	90
Vente de bovins de boucherie	160
Vente de porcs	90
Vente de moutons	70
Aviculture	100
Exploitation forestière	80
	<u>\$635</u>

B) Revenu provenant du travail en dehors de la ferme:

Chantiers	500
Cueillette des bleuets	35

\$1,170

A ce revenu de \$1,170 quelques cultivateurs ajoutent celui de certaines productions spécialisées. C'est ainsi que 20 éleveurs de renards retirent de cet élevage \$225 en moyenne chacun et que 25 familles se font par la pratique de l'artisanat \$100 en moyenne chacune.

Revenu net du cultivateur

En plus du revenu-argent il y a, sur la ferme, les produits consommés par la famille du cultivateur. Nous avons évalué ces produits à \$390. Le revenu brut moyen du cultivateur est donc de \$1,560. Si nous déduisons les dépenses d'exploitation, qui s'élèvent à \$230, nous restons avec le revenu net du cultivateur, qui est de \$1,330.

Impôts et contributions

Les contributions nécessaires au fonctionnement de l'église comprenant dîme, supplément, collectes, etc., s'élèvent à \$30 en moyenne par famille. Les taxes municipales exigent \$5.50 et les taxes scolaires \$13.50. Au total les impôts et contributions s'élèvent donc à \$49.

Société agricole

Pour toute société agricole on ne relève dans la municipalité qu'un Cercle comptant 70 membres et dont la plus importante fonction est d'acheter des engrais chimiques et des moulées.

Remarques

Dans St-Hilarion, la forêt tire à sa fin et, à notre avis, l'agriculture n'offre pas de garantie de survie. Deux rangs complets ont déjà été abandonnés. Ici comme à Ste-Agnès, seul un programme audacieux de rénovation agrico-forestière réussirait à maintenir sur les lieux une certaine partie de la population.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Fromageries

Il y a 3 fromageries dans les limites de la municipalité. Celle de M. Henri-Paul Audet, établie vers 1900, est située au rang V; celle de M. Antonio Desgagnés, qui remonte à 1913, est au troisième rang, et celle de M. Pierre Tremblay est située au village. Toutes trois fonctionnent environ 5 mois par année. En 1941, elles produisirent au total près de 100,000 livres de fromage. La matière première, comprenant environ 100,000 gallons de lait, provenait de 700 vaches appartenant à 105 patrons. Voici le détail de la production de chacune des fromageries de la localité:

	<u>Patrons</u>	<u>Vaches</u>	<u>Fromage</u>
Antonio Desgagnés	25	190	32,092
Pierre Tremblay	45	260	33,517
Henri-Paul Audet	35	250	33,580
	<u>105</u>	<u>700</u>	<u>99,189</u>

Moulanges

M. François Tremblay, propriétaire d'une scierie au village de St-Hilarion, possède également une moulange. Il moud annuellement quelque 1,500 minots de grains à commission pour les cultivateurs qui lui versent le douzième de leur mouture comme rétribution de son travail.

M. François-Charles Simard s'est porté acquéreur il y a une dizaine d'années d'un moulin situé entre les 4e et 5e rangs et qui a près d'un siècle d'existence. Le moulin est inactif depuis un an et il aurait

besoin de grosses réparations pour être remis en bon état.

Industries du bois

Scierie

Il n'y a qu'une scierie dans les limites de la municipalité. Elle est située au village et appartient à M. François Tremblay qui y travaille pendant 2 mois avec l'aide de deux employés dont un membre de sa famille. L'établissement de cette scierie dans la localité date de 1910. Le propriétaire travaille exclusivement à commission pour le compte des cultivateurs qui, en 1941, ont fait scier 125,000 p.m.p. de bois d'oeuvre et 200,000 bardeaux. M. Tremblay fait très peu de planage. Tout le bois utilisé provient des terres patentées et comprend surtout du sapin (42 p.c.) et de l'épinette (43 p.c.). Une chaudière à vapeur de 25 forces actionne la machinerie.

M. Albert Tremblay, qui possédait une scierie au IIIe rang, a dû cesser ses opérations lorsque sa bouilloire a été condamnée. Le manque d'argent et la rareté de la matière première rendent la réorganisation impossible.

Ateliers de menuiserie, portes et châssis

MM. Etienne Tremblay et Georges Rochefort sont deux entrepreneurs en construction qui possèdent chacun leur atelier de menuiserie où ils préparent les ouvertures et le bois dont ils ont besoin pour leurs constructions. Leur production varie donc d'une année à l'autre selon leurs contrats. Ils travaillent aussi un peu pour les cultivateurs.

M. Adolphe Vandal, qui possédait une boutique de menuiserie au IVe rang, a quitté la municipalité pour aller travailler à Arvida.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

La plus proche station de chemin de fer est celle des Eboulements, située à douze milles. Il n'y a aucun service d'autobus.

Trois services de camionnage sont à la disposition du public. Deux d'entre eux, Tremblay Express et Bellefeuille, effectuent un voyage quotidien entre La Malbaie et Québec; ils desservent également St-Hilarion. Toutefois, les gens de St-Hilarion utilisent davantage les services de M. Patrick Tremblay qui effectue chaque semaine le trajet St-Hilarion - Québec et retour. Ces différents services de camionnage fonctionnent aussi longtemps que les routes sont ouvertes à la circulation. Cinq autres camions sont affectés au service public dans la localité.

La compagnie de téléphone Charlevoix-Saguenay dessert la municipalité.

MONOGRAPHIE
DE LA
MUNICIPALITE
DE
ST - JOSEPH - DE - LA - RIVE

MUNICIPALITE DE ST-JOSEPH-DE-LA-RIVE

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

Le village de St-Joseph-de-la-Rive, situé, comme son nom l'indique, sur la rive du fleuve, est entièrement enclavé dans les limites de la municipalité des Eboulements. Son territoire, d'une superficie de quelque 1,100 acres (1), couvre une série de terrains vallonneux en bordure du fleuve ainsi que l'escarpement prononcé qui conduit au premier étage du plateau occupé par la municipalité des Eboulements.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, au moment de son érection en municipalité, le village de St-Joseph-de-la-Rive comptait une population de 305 âmes. En 1941, la population n'avait augmenté que de 11 personnes alors que l'accroissement naturel au cours de la décade avait été de 41 âmes. Plus de 30 personnes ont donc quitté la municipalité de 1931 à 1941. On compte à peine 2 ou 3 familles qui sont parties au cours de cette période. Par contre, un certain nombre de garçons sont allés travailler dans les usines de guerre.

Occupation du sol

La municipalité compte 62 contribuables. Ce chiffre comprend 13 propriétaires de fermes, 48 propriétaires emplacements et la Corporation Electrique de Charlevoix. 38 des propriétaires emplacements et 12 des propriétaires de fermes habitent la municipalité. On compte également 4 locataires de logements.

Modes de vie

La municipalité compte douze cultivateurs dont une dizaine tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme. Les deux autres possèdent, en plus de leur terre, des maisons de pension pour touristes. On rencontre en outre deux autres maisons de pension et 6 hôtels dans la municipalité. Environ 300 à 350 personnes y séjournent pendant quelques semaines au cours de la belle saison. Les villégiateurs actuels sont pour la plupart des Canadiens français alors qu'en temps normal les Américains viennent en grand nombre. Douze familles possèdent des villas d'été dans la localité. Le tourisme, en plus de constituer la principale source de revenu des hôteliers, apporte un petit supplément aux cultivateurs de la localité qui écoulent leur lait à meilleur compte et vendent quelques légumes. Un Syndicat d'initiative s'occupe de faire connaître la région à l'étranger afin d'y attirer les touristes. La région est pittoresque et la plage est magnifique (4 à 5 arpents de sable blanc). Afin d'améliorer les facilités de communication, on suggère de relier Baie-St-Paul à St-Joseph-de-la-Rive en passant par la côte de la Misère, ce qui constituerait un raccourci de 9 milles sur la route actuelle qui a 17 milles de longueur.

(1) Les Statistiques municipales indiquent une superficie de 945 acres, ce qui ne paraît pas concorder avec la carte du cadastre.

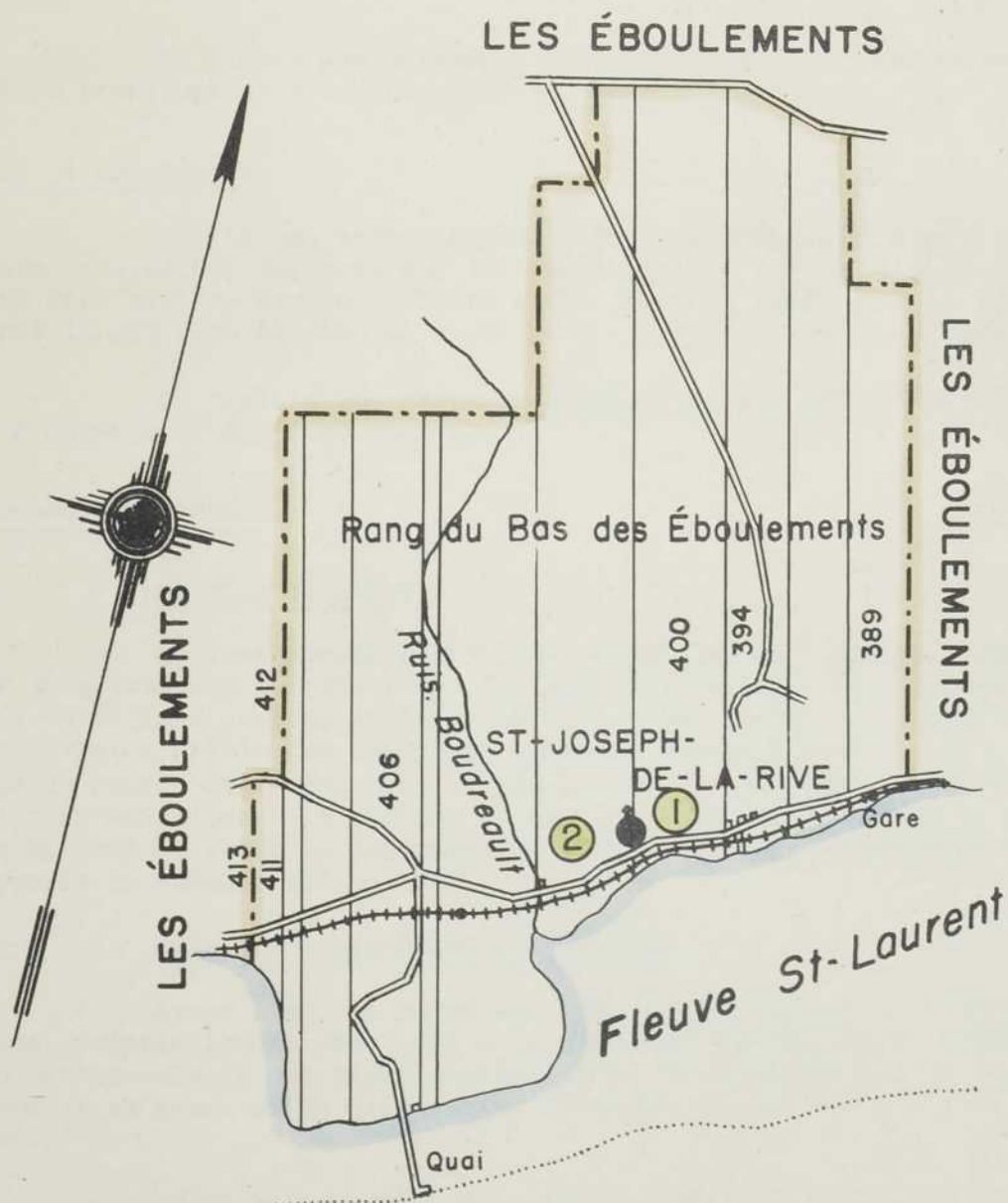
VILLAGE DE ST-JOSEPH-DE-LA-RIVE

COMTÉ DE CHARLEVOIX



INDUSTRIES

- 1 - Hector Tremblay, menuiserie
- 2 - Corporation Électrique de Charlevoix



Les journaliers, au nombre de 8, les marchands au nombre de 6, et les propriétaires de taxis, au nombre de 2, ne sont pas indifférents au progrès du tourisme dans la localité. Il faut dire cependant que les journaliers travaillent la plupart du temps en dehors de la municipalité. Parmi les autres chefs de famille de la municipalité on compte 1 industriel, 1 boulanger, 1 forgeron, 1 ramoneur, 5 employés de chemin de fer, 9 navigateurs, 6 rentiers et 1 instituteur. En outre, 2 jeunes filles se livrent à l'enseignement.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Les fermes des douze cultivateurs du village de St-Joseph-de-la-Rive sont situées sur le bord du fleuve, à quelques pieds seulement au-dessus du niveau de la mer. Leur étendue moyenne est de 85 acres dont 56 sont en culture, 28 en bois et 1 terrain non utilisable. On estime à \$10,000 en moyenne le capital investi par ferme; ce montant comprend: \$4,000 pour le fonds de terre, \$4,000 pour les bâtisses, \$900 pour l'outillage et \$1,150 pour les troupeaux.

Climat

Le climat est maritime. Les gelées dangereuses disparaissent tôt au printemps et n'apparaissent que tard à l'automne.

Sols et amendements

Le sol est très variable. Sa formation résulterait d'éboulements successifs, de sorte que la même ferme est formée de morceaux à texture très variée, depuis la terre forte jusqu'au sable presque pur. En général il est bien égoutté et convient à un grand nombre de cultures.

On emploie une forte quantité d'engrais chimiques (15 tonnes) et d'engrais de mer (200 tonnes).

Production végétale

Grandes cultures

Le recensement fédéral ne publie pas de renseignements distincts sur l'agriculture du village de St-Joseph-de-la-Rive. Les chiffres relatifs au village sont combinés à ceux des Eboulements. D'ailleurs, les cultures sont sensiblement les mêmes aux deux endroits sauf que l'on récolte plus de fruits et de légumes au village, où les rendements sont aussi généralement meilleurs. Le système de rotation comprend 2 années de grains, 3 ans de foin et 2 ans de pâturage. La vente du foin et des pommes de terre rapporte en moyenne \$50 par ferme.

Cultures maraîchères et fruitière

Avant 1942, on retirait annuellement \$200 de la culture de légumes, principalement des choux et du maïs sucré, \$300 de la culture du tabac (cette culture est maintenant disparue et remplacée par de plus grandes surfaces en choux et en maïs sucré, de sorte que les revenus sont restés les mêmes).

La culture fruitière, principalement celle du pommier, occupe une place importante dans l'économie des fermes. On en retire des revenus annuels moyens de \$550. Les principales variétés sont: la Wealthy, la McIntosh, la Fameuse, la Cortland, la Pearless, la Green, la Duchesse, la Melba et la Jaune. C'est beaucoup trop. On aurait avantage à moins diversifier afin de mettre sur le marché un produit plus uniforme. Pour le moment, cette situation ne semble pas constituer un grave problème car on écoule la production sans difficulté aux camionneurs qui vendent dans la région de Chicoutimi et du lac St-Jean.

Production animale

Chevaux

On compte en moyenne deux chevaux par ferme et on élève assez de poulains pour suffire aux besoins locaux.

Bovins

Le troupeau laitier comprend en moyenne 6 vaches laitières croisées d'un rendement de 3,000 livres, ce qui est un peu mieux que dans les paroisses voisines. C'est sans doute parce que les vaches sont mieux alimentées; ceci est possible à cause du prix supérieur obtenu pour le lait. On en vend en nature aux villageois et aux maisons de pension; le surplus est expédié à la Malbaie, à Baie-St-Paul ou à Québec. La vente des produits laitiers rapporte \$260 par ferme et celle des bovins de boucherie assure un revenu de \$180.

Porcs

L'engraissement des porcs intéresse davantage les cultivateurs de St-Joseph-de-la-Rive depuis la hausse des prix. Les 2/3 de l'alimentation se font avec des moulées achetées. On vend annuellement pour \$90 de porc par ferme.

Volailles

Chaque ferme possède un poulailler d'une centaine de poules qui lui procure un revenu annuel de \$120.

Animaux à fourrure

Il n'y a qu'un seul éleveur de renards; ceux-ci lui rapportent \$175 par année.

Apiculture

En 1942, un cultivateur s'est organisé un rucher de 5 colonies.

Autres revenus

Cinq familles se font un revenu annuel d'une centaine de dollars par la vente d'objets d'art domestique. Deux familles de cultivateurs reçoivent également des pensionnaires pendant la belle saison, ce qui leur procure un appoint de revenu de \$150.

Revenu-argent du cultivateur

Le revenu-argent moyen du cultivateur de St-Joseph-de-la-Rive s'établit comme suit:

Grandes cultures	\$ 50
Fruits	550
Légumes	500
Produits laitiers	260
Bovins de boucherie	180
Porcs	90
Volailles	120
Total	\$1,750

A ce revenu-argent moyen quelques cultivateurs ajoutent une centaine de dollars par la vente de produits domestiques ou en hébergeant des villégiateurs.

Revenu net du cultivateur

Si l'on ajoute au revenu-argent la valeur des produits agrico-

les de la ferme consommés par la famille du cultivateur, celui-ci retire de son exploitation un revenu total de \$2,165. Ses dépenses d'exploitation (taxes, matières premières, réparations et entretien de l'outillage et des bâtisses, services professionnels) déduites, elles se chiffrent à \$410, il lui reste un revenu net de \$1,755.

Impôts et contributions

Le cultivateur de St-Joseph-de-la-Rive verse annuellement une centaine de dollars en taxes scolaires (\$25) et municipales (\$15), ainsi qu'en contributions au soutien du culte (60).

Sociétés agricoles

Un certain nombre de cultivateurs du village appartiennent au Cercle agricole et au Cercle de l'U.C.C. des Eboulements.

Les producteurs de fruits sont aussi organisés en syndicat coopératif pour l'achat de leurs fournitures de ferme (engrais, boîtes ou barils, insecticides, fongicides, etc.) et pour la vente de leurs fruits.

Remarques

La fertilité semble un peu meilleure que sur le plateau. La culture est aussi plus soignée; elle pourrait encore être améliorée. On pourrait surtout intensifier la production des fruits et des légumes.

B - INDUSTRIE

Energie électrique

La Corporation Electrique de Charlevoix exploite à St-Joseph-de-la-Rive, depuis 1928, une usine d'énergie électrique. L'outillage comprend une turbine hydraulique d'une capacité de 120 kilowatts. La compagnie, qui compte 123 clients (service domestique, 90; fermiers, 30; service commercial, 2; éclairage des rues, une municipalité), n'utilise actuellement que le cinquième de sa capacité de production. La compagnie fournit l'électricité nécessaire à l'éclairage des rues du village de St-Joseph-de-la-Rive; elle espère en fournir également à la municipalité des Eboulements qui n'éclaire pas encore ses rues. L'île aux Coudres offrirait un intéressant débouché mais il faudrait construire un câble sous-marin de 3 milles de longueur pour relier l'île à l'usine d'énergie, ce que la compagnie ne peut pas entreprendre sans l'aide du gouvernement fédéral ou provincial. Voici quels sont les taux actuels de la compagnie:

TAUX APPLICABLES PAR PERIODE DE DEUX MOIS

Eclairage

10 cents du KWH pour les premiers 30 KWH;
7 cents du KWH pour les 70 KWH suivants;
5 cents du KWH pour toute consommation supplémentaire.
Minimum de \$3 avec consommation de 30 KWH par deux mois.

Refrigération, cuisson, pompes automatiques, chauffe-eau

2 cents du KWH pour les premiers 100 KWH;
1 cent du KWH pour toute consommation supplémentaire.
Minimum de \$1 par deux mois.

Atelier de menuiserie, portes et châssis

M. Hector Tremblay possède depuis une dizaine d'années, au quai des Eboulements, un petit atelier de menuiserie où il fabrique annuellement 4 ou 5 portes et une trentaine de châssis.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Voir le chapitre des transports et communications dans la municipalité des Eboulements.

MONOGRAPHIE
DE LA
MUNICIPALITE
DE
ST - PIERRE & ST - PAUL - DE - LA
BAIE - ST - PAUL

MUNICIPALITE DE ST-PIERRE-et-ST-PAUL-DE-LA-BAIE-ST-PAUL

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la paroisse de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul est située sur la rive droite de la rivière du Gouffre où elle occupe une partie de la seigneurie de la Côte-de-Beaupré. Elle est bornée: au nord, par le Parc des Laurentides; au nord et au nord-est, par le municipalité de St-Urbain; à l'est, par la rivière du Gouffre et le village de Baie-St-Paul; au sud, par la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière; à l'ouest, par le comté de Montmorency.

St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul est une très vaste municipalité; elle a une superficie de plus de 90,000 acres (1), dont la moitié à peine est lotie.

Le relief, dans le secteur qui n'est pas encore loti, est passablement accidenté. L'altitude y varie de 2,300 à plus de 3,500 pieds. La rivière Ste-Anne, qui traverse cette partie de la municipalité, coule entre des rives fortement escarpées. La partie habitée présente un relief plus accommodant.

La municipalité occupe par son premier rang la vallée de la rivière du Gouffre, sur l'un de ses versants, mais la vallée est ici assez spacieuse; l'escarpement mentionné dans la rivière-du-Gouffre s'éloigne largement de la rivière et donne toute une série de belles terres d'un plancher parfait. On grimpe de 100 à quelque 500 pieds d'altitude avec le deuxième rang, qui pourrait presque être considéré comme une terrasse si l'escarpement n'en était pas aussi élevé; on a encore là des terres modérément planes dans l'ensemble, avec des étendues à peu près planes de quelque importance ici et là. Puis on accède, avec le troisième rang, à St-Placide encaissé entre deux plis montagneux. Cela décrit surtout la partie de la municipalité située sur la route 56 (Baie-St-Paul-St-Urbain). Celle qui est située sur la route 15 (Baie-St-Paul - Québec) est dépourvue de la zone intermédiaire entre la vallée et le haut-plateau. Après une course dans la vallée, aussi vaste, on accède immédiatement par une côte raide et longue à un plateau d'ailleurs fort accidenté. Ici, en somme, l'escarpement qui accompagne la rivière du Gouffre, tout en s'éloignant au fur et à mesure qu'on se rapproche de l'embouchure, disparaît et se fond avec le rebord du bouclier.

Dans sa partie est la municipalité est drainée par la rivière du Gouffre et ses affluents, tandis que la rivière Ste-Anne et ses tributaires drainent la section ouest.

(1) Les Statistiques municipales donnent à cette municipalité une superficie de 45,000 acres, ce qui correspond à peu près à l'étendue qui est actuellement lotie.

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST-PIERRE-ET-ST-PAUL-DE-LA-BAIE-ST-PAUL

COMTÉ DE CHARLEVOIX

0 1/2 1 2 3
ÉCHELLE DE MILLES

TERRES DE LA COURONNE

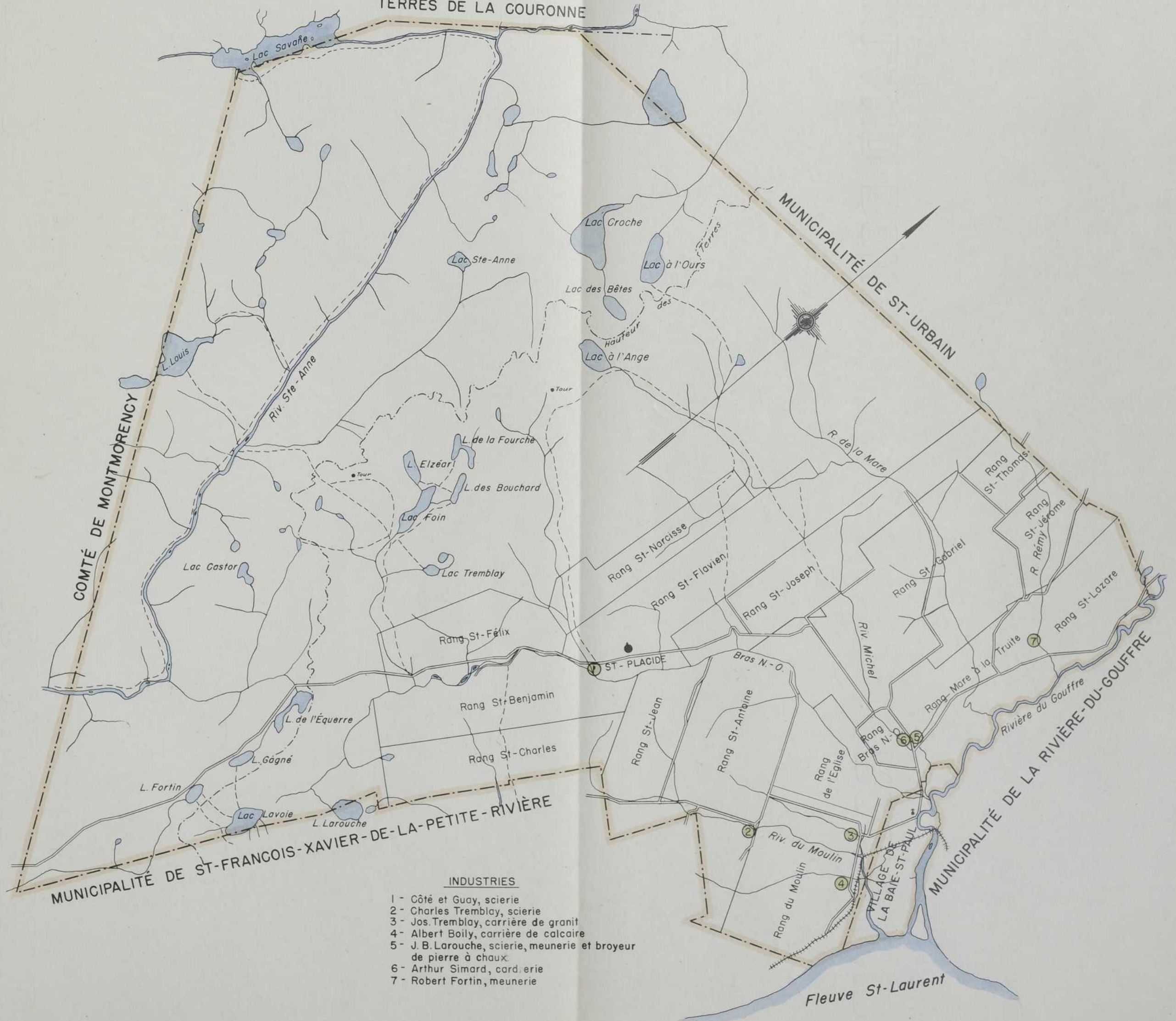
MUNICIPALITÉ DE ST-URBAIN

COMTÉ DE MONTMORENCY

MUNICIPALITÉ DE ST-FRANÇOIS-XAVIER-DE-LA-PETITE-RIVIÈRE

INDUSTRIES

- 1 - Côté et Guay, scierie
- 2 - Charles Tremblay, scierie
- 3 - Jos. Tremblay, carrière de granit
- 4 - Albert Boily, carrière de calcaire
- 5 - J. B. Larouche, scierie, meunerie et broyeur de pierre à chaux
- 6 - Arthur Simard, carderie
- 7 - Robert Fortin, meunerie



Les affluents de la rivière du Gouffre qui coulent dans la localité sont les cours d'eau suivants: Rémy, de la Mare, Michel, Bras Nord-Ouest, du Moulin, du Milieu et des Vases.

Si l'on ne trouve pas de lac dans la partie défrichée de la municipalité, on en compte un grand nombre dans le secteur non loti. Mentionnons, entre autres, les lacs à l'Ours, à l'Ange, des Bêtes, Croche, Décharge, Ste-Anne, de la Fourche, Elzéar, Foin, Louis, Castor, à l'Equerre, etc.

St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul est une municipalité essentiellement rurale. On y rencontre cependant deux petites agglomérations: une à St-Placide et une autre à Bas-de-la-Baie. Les bureaux de poste de la municipalité sont: St-Placide-de-Charlevoix et Rang St-Gabriel. La municipalité est aussi desservie par le bureau de poste du village de Baie-St-Paul.

Seuls les gens du rang de la Mare possèdent l'électricité. Il n'y a aucun aqueduc dans la municipalité.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

La population de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul, qui était de 1,264 en 1931, se chiffre à 1,347 en 1941, ce qui représente une augmentation de 83 âmes en dix ans. Il nous est malheureusement impossible de comparer ce chiffre à celui de l'accroissement naturel de la population, que nous ne pouvons pas calculer à cause du chevauchement des paroisses religieuses et des municipalités. La population de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul appartient au point de vue religieux en partie à la paroisse religieuse du même nom, qui comprend également dans ses limites la population du village de Baie-St-Paul et de la municipalité de Rivière-du-Gouffre, et en partie à la paroisse de St-Placide.

Dans l'ensemble, il n'y a pas eu de départs permanents notables. Les fils de cultivateurs qui vont travailler au village ou aux chantiers reviennent chez eux. En général, les parents ont de grandes terres où les garçons peuvent travailler. Il n'en est pas ainsi cependant dans la partie de la municipalité dite St-Placide, où les terres sont à peine défrichées. Depuis la guerre un certain nombre de jeunes gens vont travailler à Arvida ou Sorel (usines de guerre), mais dans l'intention de revenir sur la terre après 3 ou 4 mois.

Occupation du sol

La municipalité compte 300 contribuables répartis comme suit:

	<u>Domiciliés</u>	<u>Non domiciliés</u>	<u>Total</u>
Propriétaires de fermes	172	23	195
Propriétaires emplacements	48	20	68
Propriétaires de lots à bois	1	34	35
Autres:			
Village de Baie-St-Paul (réservoir)		1	1
Québec Power (ligne de transmission)		1	1
	<u>221</u>	<u>79</u>	<u>300</u>

Ajoutons que les religieuses Franciscaines de Marie, propriétaires de l'Hospice Ste-Anne de Baie-St-Paul, possédant 600 arpents de terrain dans les limites de la municipalité. Cette propriété est exempte de taxe.

Des 195 fermes de la localité, 172 sont exploitées par des propriétaires domiciliés, 18 par des propriétaires non domiciliés, 3 par des locataires domiciliés et 2 sont inexploitées. En plus des fermes, on compte 59 logis dans la municipalité: 43 sont habités par le propriétaire, 12

par un locataire et 4 sont inhabités. Presque tous ces gens ont un jardin.

Modes de vie

La classe est de beaucoup la plus importante de la localité puisqu'on relève sur un total de quelque 230 chefs de famille, 172 cultivateurs sans compter 3 cultivateurs célibataires, 1 aviculteur, 1 spécialiste de la culture des fraises et du tabac, 6 éleveurs de renards ainsi que deux gérants de renardières. Les cultivateurs à l'exception de St-Placide, tirent la majeure partie de leur subsistance de leur ferme. Très peu d'entre eux ou de leurs fils vont aux chantiers. Ils coupent ensemble du bois sur la terre même. Quelques-uns des fils iront aux chantiers dans les bonnes années, lorsque les salaires y sont très élevés. A St-Placide, par contre, les quelque 60 familles qui sont de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul ont des terres qui sont plutôt des terres à bois que des terres à culture. En réalité, ils vivent continuellement des chantiers et de la coupe du bois sur leur terre, d'ailleurs peu défrichée. La plupart d'entre eux font grande attention à leur bois. Ils se rendent compte que c'est ce qui fait surtout la valeur de leur lot. Ils ont mis en culture juste ce qu'il faut pour alimenter la famille. Lorsqu'ils doivent acheter quelque chose, ils vont au village de Baie-St-Paul et "font marquer". Ils paient ensuite en bois. Ils touchent en général assez peu d'argent. Ce sont des forestiers plus que des cultivateurs.

Parmi les emplacitaires on compte 20 journaliers (plus 7 journaliers célibataires), 6 rentiers, 4 chasseurs ou guides, 3 industriels (ainsi que 3 industriels célibataires), 4 forgerons-charrons, 5 marchands, 1 hôtelier, 1 camionneur et 1 agent. Chez les célibataires on compte en plus de ceux qui ont déjà été mentionnés, 1 forgeron et 1 garagiste. Outre les 5 marchands de détail déjà indiqués, 3 familles tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire. La plupart des journaliers de la municipalité travaillent à l'hospice Ste-Anne. On compte 9 jeunes filles qui enseignent dans les 8 écoles de la municipalité.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité compte 175 cultivateurs dont 119 relèvent de la paroisse religieuse de St-Pierre-et-St-Paul, et 56 qui appartiennent à celle de St-Placide. Comme nous l'avons signalé au chapitre de la population, les modes de vie des cultivateurs de ces deux paroisses diffèrent totalement: les cultivateurs de St-Placide vivent surtout de l'exploitation forestière tandis que les autres, on le verra à la rubrique des revenus, comptent exclusivement sur l'exploitation de leur ferme pour assurer leur subsistance.

La valeur moyenne des terres se chiffre par environ \$5,500 dollars et s'établit comme suit: fonds de terre, \$2,700; bâtisses, \$1,600; outillage, \$400; bétail, \$800.

L'office du prêt agricole de Québec rapporte qu'au 31 octobre 1942 il avait consenti, pour la région de Baie-St-Paul, 29 prêts d'une valeur totale de \$51,675.

Période de végétation

Les terres dans la vallée de la rivière du Gouffre sont bien protégées des vents et le climat y est assez élément. Les travaux de la terre commencent dans la première quinzaine de mai et on peut labourer jusqu'à la fin d'octobre. Au printemps, les gelées nuisibles aux récoltes ordinaires ne sont plus à craindre après la fin d'avril; habituellement, on peut récolter avant les froids de l'automne la plupart des légumes que l'on trouve ordinairement sur les fermes.

Il n'en est pas de même pour les rangs du Bras et de St-Antoine, qui sont élevés et qui ne jouissent pas autant de l'influence du fleuve

sur le climat.

Sols et amendements

Sur les parties élevées on trouve surtout des terrains sablonneux et graveleux, pauvres en chaux, en matières organiques et de fertilité variable, mais plutôt pauvre. Les rangs de la Rémy et de la Mare sont formés de terre à texture fine, franche légère et quelquefois même argileuse. La fertilité naturelle des terres est bonne, mais la culture continuelle sans jamais d'apports nouveaux les a épuisées.

A première vue, on pourrait croire que l'égouttement est bon et facile, mais on nous rapporte le contraire. A nombre d'endroits, il existe en dessous du sol arable, et à des profondeurs variables, des dépôts de terre végétale qui viennent compliquer, quand ils ne rendent pas impossibles les travaux d'égouttement.

Production végétale

Grandes cultures

Les chiffres suivants nous permettent de constater les changements survenus dans les étendues consacrées aux grandes cultures depuis 1931 (recensement de 1941, chiffres préliminaires):

	<u>Acres</u>	
	<u>1931</u>	<u>1941</u>
Blé	52	14
Avoine	1,831	1,452
Orge	151	207
Seigle	19	10
Autres céréales	307	5
Sarrasin	-	154
Pois (secs)	-	18
Grains mélangés	860	1,405
Mais fourrager		26
Foin	4,434	3,467
Pommes de terre	155	172
Racines fourragères	35	34
Autres cultures	92	1
	<u>7,936</u>	<u>6,965</u>

D'après le recensement de 1941, la superficie en cultures aurait diminué d'un millier d'acres. Il ne semble pas y avoir eu de terres abandonnées depuis une dizaine d'années et il est probable qu'il y a eu un changement d'utilisation en faveur des pâturages. En général les rendements sont faibles, bien inférieurs à la moyenne de la province. La seule récolte digne de mention est celle de la pomme de terre dont la vente rapporte un revenu annuel de \$30 en moyenne par ferme.

Le système de culture consiste en une année de grains et quatre ou cinq années de foin, ou une année de grains et deux ou trois ans de pâturages. En moyenne les fermes portent une unité animale par $6\frac{1}{2}$ acres et nourrissent une vache par 15.3 acres. Ces résultats sont meilleurs que dans la plupart des autres paroisses du comté, mais ils n'indiquent pas encore un système d'exploitation suffisamment intensif.

Cultures maraîchères et fruitières

Sur toutes les fermes on cultive un peu de légumes et on voit quelquefois 2 ou 3 pommiers et pruniers.

Production animale

Le tableau suivant nous fait voir les progrès ou les reculs survenus dans l'élevage depuis 1931 (recensement de 1941, chiffres préliminaires):

	1931	1941
Chevaux	342	329
Vaches	1,036	1,096
Autres bovins	1,538	1,377
Porcs	947	881
Moutons	1,369	1,490
Poules et poulets	8,423	10,585
Autres volailles	3,737	2,144

Il y a environ 2 chevaux par ferme, 5 vaches et 7 têtes de jeune bétail, 1 truie et 7 ou 8 porcelets, une dizaine de moutons, 40 poules ou poulets et une trentaine de dindons.

Chevaux

On trouve dans la municipalité quelque 300 chevaux dont deux étalons croisés. Chaque année on élève une quinzaine de poulains et on achète des commerçants de Québec une quinzaine d'autres sujets. Il semble difficile pour le moment de développer cet élevage. Il faudrait sacrifier d'autres têtes de bétail pour pouvoir nourrir un plus grand nombre de chevaux. Aussi longtemps qu'un programme de rénovation agricole ne sera pas appliqué, il sera impossible, non seulement d'améliorer l'élevage du bétail, mais même de continuer à maintenir le nombre actuel d'unités animales sur ces fermes.

Bovins

Il y a très peu de bovins de race pure dans la localité. Le rendement moyen des vaches est d'environ 2,700 livres par année. La vente du lait à la fabrique, du beurre fabriqué à la maison et de la crème, rapporte environ \$245 par ferme. La vente des animaux de boucherie (vaches, bouvillons et veaux) s'élève à quelque \$150.

Porcs

La population porcine est surtout de race Yorkshire croisée. Les truies rapportent une fois par année, au printemps. On fait surtout du porc gras pour usage domestique ou pour la vente locale.

Quelques fermes vendent aussi une partie des porcelets à l'âge de 4 à 6 semaines. Les recettes s'élèvent à \$110.

Moutons

L'élevage du mouton tend à disparaître. On attribue la diminution d'intérêt dans cet élevage aux déprédations causées par les chiens et les ours.

En général on élève du Leicester, croisé quelquefois avec du mouton à face noire. La qualité est pauvre et les importations de race pure (il y a une vingtaine d'années) ne semblent pas avoir amélioré l'élevage.

On attribue même les pertes considérables à l'introduction de parasites par les animaux importés. Les revenus par ferme se chiffrent à une trentaine de dollars annuellement.

Aviculture

L'aviculture se fait sur une bien petite échelle, mais en général les oiseaux sont d'une qualité bien supérieure à celle que l'on trouve chez les autres espèces animales. Les poules sont de race Plymouth-Rock provenant de poulets d'un jour achetés au couvoir de Baie-St-Paul. L'alimentation est aussi plus soignée car on achète souvent des moulées spéciales à volailles.

L'élevage du dindon, qui avait diminué considérablement, a repris depuis quelque temps grâce au travail de l'agronome, de l'instructeur agricole et aussi à cause des meilleurs prix

Les revenus annuels de la basse-cour provenant de la vente des oeufs, des poules et des dindons s'élèvent à \$185.

Animaux à fourrures

On trouve encore 9 éleveurs de renards dans la localité. Ils se font un revenu net moyen de \$1,350. Les principales variétés sont le renard argenté et le platine.

Autres sources de revenus

Le travail aux chantiers et la coupe du bois sur la ferme sont de beaucoup les principales sources de revenu des habitants de St-Placide, puisqu'ils en retirent annuellement quelque \$700 et que leur revenu total n'est en moyenne que de \$780.

Chez les autres cultivateurs de la municipalité, ceux qui appartiennent à la paroisse religieuse de St-Pierre-et-St-Paul, la coupe du bois n'est pas intensive; on vend, en moyenne, 5 ou 6 cordes de bois de chauffage et une dizaine de cordes de bois à pâte, ce qui rapporte à chaque ferme une centaine de dollars par année. L'exploitation forestière en dehors de la ferme ne présente aucun attrait pour eux.

La pratique des arts domestiques pour la vente est à peu près disparue.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Dans le calcul du revenu-argent moyen des cultivateurs de cette municipalité il y a lieu de distinguer entre deux de la paroisse religieuse de St-Placide, qui sont à proprement parler des forestiers-cultivateurs, et ceux de la paroisse religieuse de St-Pierre-et-St-Paul, qui sont de vrais cultivateurs.

Le revenu-argent de ces derniers s'établit en moyenne comme suit:

Grandes cultures	\$ 30
Produits laitiers	245
Bovins de boucherie	155
Porcs	110
Vente de moutons	30
Aviculture	185
Bois	100
	<u>\$855</u>

A ce revenu-argent s'ajoute un revenu en nature comprenant la valeur des produits de la ferme consommés par la famille et qui se chiffre à quelque \$415. Le revenu total est donc de \$1,270 duquel il faut déduire \$265 de dépenses d'exploitation pour obtenir le revenu net du cultivateur, qui est de \$1,005. Signalons que 9 cultivateurs propriétaires de fermes d'animaux à fourrure se font un revenu spécial de \$1,350 en moyenne chacun.

Le revenu-argent des cultivateurs-forestiers de St-Placide s'établit comme suit:

A) Revenus provenant de l'exploitation de la ferme:

Bovins de boucherie	\$ 30
Porcs	10
Moutons	25
Aviculture	15
Bois	400
	<u>\$480</u>

B) Revenus provenant du travail en dehors de la ferme:

Chantiers	300
Total	<u>\$780</u>

Le cultivateur de St-Placide utilise pour une valeur de \$350 des produits de sa terre; c'est dire que son revenu total se chiffre à \$1,130 duquel il doit déduire \$175 de frais d'exploitation, ce qui lui laisse un revenu net de \$955.

Sociétés agricoles

Les cultivateurs et les fermières de cette paroisse font respectivement partie du Cercle agricole et du Cercle des fermières de Baie-St-Paul. Les organismes coopératifs d'achats et de vente sont inexistants. Le lait est livré à une beurrerie privée de Baie-St-Paul. Quelques légumes et les oeufs sont vendus au village voisin et les volailles sont écoulées lors de la vente à l'enchère d'automne à Baie-St-Paul.

Remarques

Les cultivateurs de St-Pierre-et-St-Paul n'ont pas des revenus très élevés. Ceux des rangs la Rémy et la Mare pourraient, s'ils disposaient de capitaux suffisants et de meilleures organisations pour leurs achats et leurs ventes, exploiter plus avantageusement leurs terres naturellement fertiles. Il n'en est pas de même de ceux de St-Antoine. Quelques-uns se tirent d'affaire assez bien parce qu'ils possèdent de grandes étendues, mais les autres ont un revenu faible. La nature du sol ne se prête pas non plus à des améliorations peu coûteuses. En général, les habitants sont attachés à leur coin de terre; ils sont peu exigeants, et un programme de rénovation à longue portée éviterait la désertion qui se produira à plus ou moins brève échéance à moins qu'on ne leur vienne en aide de quelque façon.

Il y a quelques années, une éducation bien dirigée des adultes et de la jeunesse aurait fait accepter assez facilement tout programme de rénovation adapté aux conditions du milieu. Mais les portes financières, soit dans les renardières ou autres placements malheureux, ont épuisé une grande partie des réserves de ces bonnes gens.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Moulanges

Il y a deux moulanges dans la municipalité. La plus ancienne, appartenant maintenant à M. Robert Fortin, il y a été établie par le Séminaire de Québec il y a plus de 150 ans. Le moulin, actionné à l'eau, a moulu, en 1941, 50 boisseaux de farine et 5,000 boisseaux de moulée à commission pour les cultivateurs. Ceux-ci versent le douzième de leur mouture en paiement. Signalons que la Commission des monuments historiques a promis à M. Fortin de l'aider dans la restauration d'une partie du moulin, le premier de Baie-St-Paul, détérioré par un tremblement de terre. Il y aurait lieu d'appuyer cette restauration à laquelle les notables de la paroisse s'intéressent.

Une deuxième moulangue, datant de 1870, appartient à M. J.B. Larouche, du rang Ruisseau St-Michel. M. Larouche, dont le moulin est actionné par l'eau, a moulu l'an dernier (1941) 75 boisseaux de farine et 6,000 boisseaux de moulée. Il exige 10 p.c. des moulées ou de la farine comme rémunération de son travail. M. Larouche possède également un broyeur de pierre à chaux et sa production a été de 250 tonnes vendues à \$2 chacune en 1941. La région a grandement besoin de pierre à chaux pour fins agricoles. Il y aurait avantage à développer cette industrie, mais le propriétaire manque de capital. Un syndicat coopératif de broyage rendrait service à la classe agricole.

Carderie

M. Arthur Simard, de Baie-St-Paul, possède au rang Ruisseau St-Michel une carderie actionnée par l'eau et qui fonctionne deux mois par année, au cours desquels il carde à commission 2,000 livres de laine

pour les cultivateurs. Il exige 6 cents la livre pour son travail. M. Simard est très âgé et il ne pourra pas exploiter sa carderie bien longtemps encore. La machinerie, principalement la turbine, aurait besoin de grosses réparations.

Industrie du bois

Scieries

Il y a actuellement 3 scieries dans les limites de la municipalité. L'une d'elles, appartenant à Madame Veuve W. Matte, est inactive et à vendre. Des deux autres, l'une a plus de cent ans d'existence, c'est celle de M. Charles Tremblay, et l'autre, celle de MM Côté & Guay, n'est installée dans la localité que depuis deux ans.

La scierie de M. Charles Tremblay, située au rang St-Antoine, donne du travail à deux ouvriers pendant 3 ou 4 semaines au cours desquelles on débite quelque 60,000 p.m.p. à commission pour les cultivateurs. Tout le bois scié (2/3 de sapin et 1/3 d'épinette) provient des terres des cultivateurs. Ceux-ci revendent à des marchands de Baie-St-Paul une partie du bois qu'ils font scier. Au régime actuel de la production, l'entreprise peut compter sur des sources d'approvisionnement continuellement renouvelées.

La scierie de MM. Côté & Guay, située au rang St-Félix, fonctionne 6 ou 7 semaines par année. En 1941, les propriétaires ont produit 9,000 p.m.p. pour leur propre compte et 70,000 p.m.p. à commission pour les cultivateurs. Tout le bois scié, comprenant 90 p.c. de bois tendre (sapin et épinette) et 10 p.c. de bois dur, provient des terres patentées. Le bois est en grande partie vendu à des commerçants de Baie-St-Paul. La production de cet établissement pourrait être augmentée si les terres du Séminaire de Québec n'étaient pas concédées en coupes à la St-Anne Pulp, qui ne fait que du bois à pâte.

Carrières

M. Jos Tremblay possède dans le rang Bas-de-la-Baie une carrière de granit qui n'est pas très active. Elle n'est exploitée que pour les besoins locaux.

M. Albert Boily, cultivateur, également du Bas-de-la-Baie, possède une carrière calcaire qu'il exploite de temps à autre.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Les gens de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul utilisent les moyens de transport mis à la disposition de la population du village de Baie-St-Paul.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

ST - URBAIN

MUNICIPALITE DE ST-URBAIN

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de la paroisse de St-Urbain, d'une superficie de

quelque 78,000 acres (1), couvrent une partie des seigneuries du Gouffre et de la Côte-de-Beaupré. Elle est bornée: au nord, par les terres de la Couronne; à l'est, par la municipalité de De Sales; au sud-est, par celle de St-Hilarion; au sud, par la municipalité de Rivière-du-Gouffre; à l'ouest, par celle de la paroisse de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

La municipalité occupe la vallée de la rivière du Gouffre, les escarpements et le plateau environnant. Dans St-Urbain, le fond de rivière qui persistait dans Rivière-du-Gouffre et St-Pierre-et-St-Paul, disparaît. La rivière est en général encaissée entre des escarpements prononcés. Dans la région de la municipalité qui confine à De Sales, cet escarpement devient même si élevé qu'il s'agit d'une véritable gorge; le versant opposé de la rivière présente d'ailleurs tous les aspects d'un canyon: montagnes sculptées en lignes carrées, tables successives et rebords de tables perpendiculaires, couverts de forêts. Avec au loin les pics du Parc national, la vue est splendide et mériterait d'être mieux exploitée au point de vue touristique.

L'altitude, qui est de quelque 500 pieds le long de la rivière du Gouffre, monte graduellement vers le nord et le nord-ouest jusqu'à 2,500 pieds. Cependant, la partie de la municipalité actuellement bâtie ne dépasse guère 1,500 pieds d'altitude.

La municipalité est drainée par la rivière du Gouffre et quelques-uns de ses affluents: les bras Sud-Ouest et Nord-Ouest, la Décharge du lac des Cygnes et autres cours d'eau secondaires. On rencontre plusieurs petits lacs, principalement dans le nord de la municipalité. Signalons les lacs Nempêche, Ontario, des Cygnes, de la Fourche, Treffle, Bissonnette et Rond.

St-Urbain est constitué à la fois d'un habitat villageois, groupé autour de l'église, et d'un habitat rural, couvrant plusieurs rangs. Les villageois bénéficient du service de l'électricité, maintenu par la Quebec Power, ainsi que d'un aqueduc. Le nom officiel du bureau de poste local est: St-Urbain-de-Charlevoix.

II - POPULATION

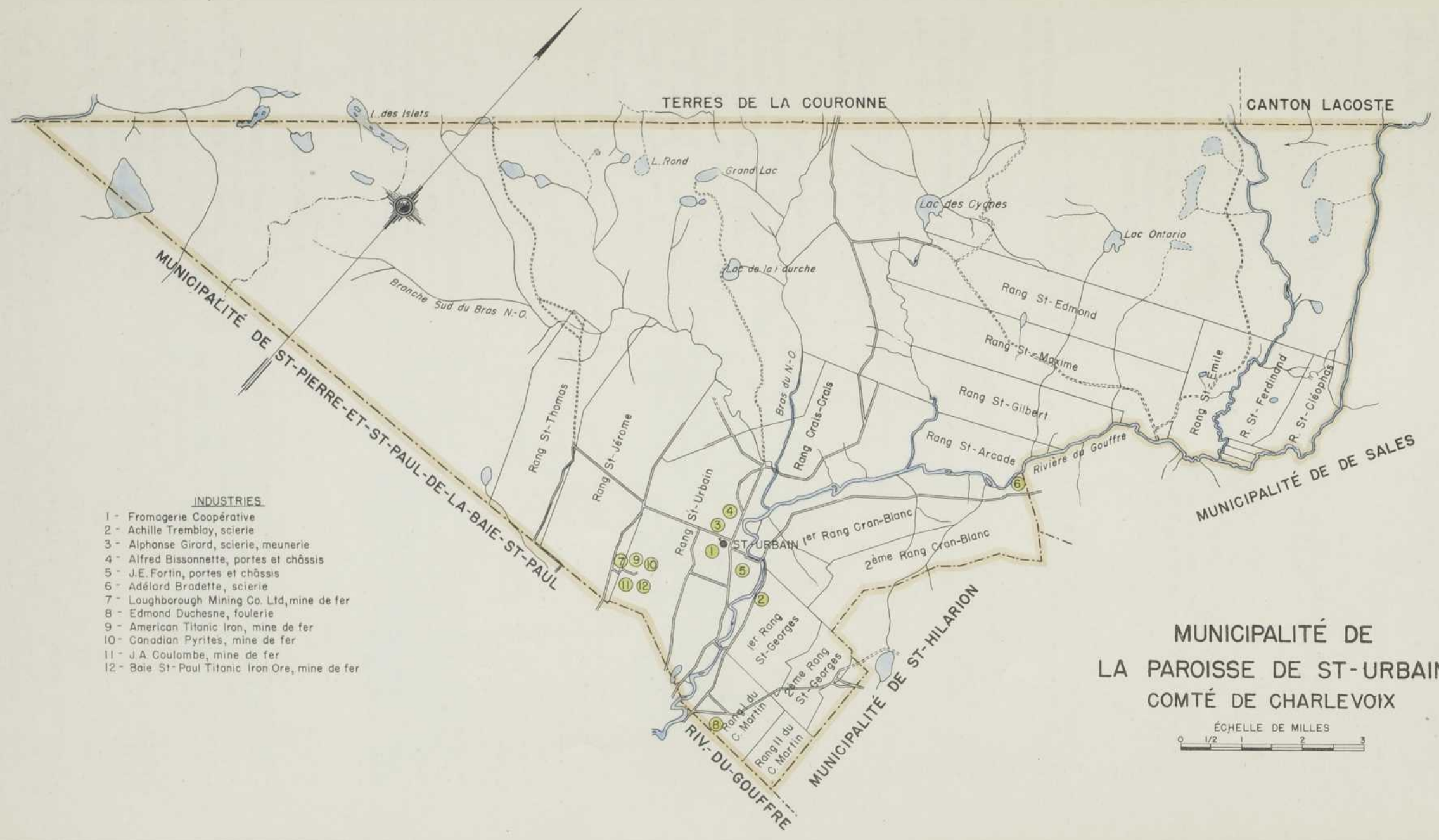
La population de St-Urbain a augmenté de 265 âmes depuis 1931, passant de 1,211 qu'elle était alors à 1,476 en 1941. Cette augmentation est cependant inférieure à l'accroissement naturel, qui a été de 340 âmes pendant la même période. C'est dire que les départs ont excédé les arrivées de 75. Les nouveaux venus ne comprennent que 3 ou 4 familles. Quant aux partants, ils ont été relativement peu nombreux au cours de la crise; plusieurs sont allés voir en Abitibi mais la plupart sont revenus, cinq ou six familles seulement y sont demeurées. Depuis la guerre, toutefois, on compte plusieurs chefs de famille qui ont laissé la localité pour aller dans les usines de guerre. Certains même ont emmené leur famille avec eux.

Occupation du sol

Le rôle d'évaluation de la municipalité de St-Urbain porte les noms de 241 propriétaires. Sur ce nombre, 217 sont des propriétaires domiciliés à St-Urbain tandis que les autres habitent à l'extérieur. Parmi ces derniers, on compte 11 propriétaires de ferme, 5 propriétaires emplacements et 8 autres propriétaires (Séminaire de Québec, Quebec Power et des entreprises minières). Chez les propriétaires domiciliés on compte 124 propriétaires de fermes et 93 propriétaires emplacements.

Il y a, au total, 135 fermes dans la municipalité: 124 sont exploitées par des propriétaires domiciliés, 8 par des propriétaires non domiciliés et 3 par des locataires. Une douzaine de fermes abandonnées du rang St-Thomas ont été achetées pour le bois par des gens du rang St-Jérôme et des gens du village.

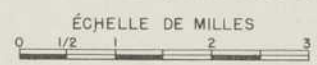
(1) Les Statistiques municipales indiquent une superficie de 20,069 acres, ce qui est manifestement bien inférieur à la réalité. Un simple regard sur la carte du cadastre du comté de Charlevoix nous en convaincra. De fait, le chiffre ci-dessus ne correspond approximativement qu'à la moitié de l'étendue lotie.



INDUSTRIES

- 1 - Fromagerie Coopérative
- 2 - Achille Tremblay, scierie
- 3 - Alphonse Girard, scierie, meunerie
- 4 - Alfred Bissonnette, portes et châssis
- 5 - J.E. Fortin, portes et châssis
- 6 - Adélard Bradette, scierie
- 7 - Loughborough Mining Co. Ltd, mine de fer
- 8 - Edmond Duchesne, foulerie
- 9 - American Titanic Iron, mine de fer
- 10 - Canadian Pyrites, mine de fer
- 11 - J.A. Coulombe, mine de fer
- 12 - Baie St-Paul Titanic Iron Ore, mine de fer

**MUNICIPALITÉ DE
LA PAROISSE DE ST-URBAIN
COMTÉ DE CHARLEVOIX**



Chez les emplaceitaires on compte 93 propriétaires et 51 locataires. Presque tous possèdent un jardin et une vache. Quelques-uns ont des poules et un ou deux cochons.

Modes de vie

Le petit tableau suivant nous indique l'importance relative des différents modes de vie des chefs de famille de St-Urbain:

Cultivateurs	127	Boulangers	4
Journaliers	99	Menuisiers	3
Chasseurs, guides		Propriétaires de taxis	2
trappeurs	19	Entrepreneurs	1
Rentiers	13	Contremaître	1
Marchands de détail	12	Autres	4
Industriels	5		

Plus de la moitié des cultivateurs tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme; les autres travaillent aux chantiers pendant les mois d'hiver.

Parmi les journaliers on en compte une trentaine qui sont garde-pêche, garde-chasse ou garde-feu, les autres travaillent aux chantiers de 7 à 9 mois par année, quelques-uns recueillent de la gomme d'épinette, de sapin, etc.

En plus des 12 marchands détaillants mentionnés dans le tableau précédent, 5 familles tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire.

Les jeunes filles de la municipalité s'engagent les unes comme servantes un peu partout, les autres crochètent des tapis. Des marchands de Montréal passent dans la région pour acheter ces tapis. Ce travail tend toutefois à diminuer à cause de la baisse du tourisme et de la tendance des jeunes filles à quitter la municipalité; une vingtaine seraient parties depuis cinq ans. Sept jeunes filles et six religieuses (Franciscaines de Marie) se livrent à l'enseignement dans la municipalité. Les religieuses enseignent à l'école du village où le cours se donne jusqu'à la 9e année. Dans les sept écoles des rangs, l'enseignement se donne jusqu'à la 6e année.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de St-Urbain compte 127 cultivateurs possédant des terres d'une superficie moyenne de quelque 145 acres dont 70 sont labourées, 18 en pâturages naturels, 52 en forêt et 5 inutilisables. La valeur moyenne des fermes s'élève à quelque \$6,450 comprenant: \$3,150 dans le fonds de terre, \$1,400 dans les bâtisses, \$1,450 pour le bétail, et \$450 pour l'outillage.

Période de végétation

Les labours commencent vers le 10 mai et les semailles se font quelques jours plus tard. Vers la fin du mois surviennent les dernières fortes gelées du printemps. La fenaison débute autour de la mi-juillet et la moisson à la fin d'août. Les grains mûrissent complètement. Les premières fortes gelées d'automne apparaissent au début de septembre et vers la fin d'octobre tombe la première neige. On cesse de labourer à la Toussaint. L'épaisseur moyenne de la couche de neige varie de 60 à 72 pouces.

Sols et amendements

Les sols comprennent 50 p.c. de terre légère (sablonneuse) et 50 p.c. de terre franche (argilo-sablonneuse et sablo-argileuse). On emploie malheureusement trop peu d'amendements calcaires et d'engrais chimiques (25 tonnes). L'égouttement des terres arables est généralement bon.

Les fermes les plus prospères se trouvent sur le rang St-Urbain, qui est traversé par la route nationale No 56 allant de Baie-St-Paul à Grande-Baie (Chicoutimi).

Les rangs St-Georges et Cran-Blanc, du côté sud de la rivière, comprennent aussi plusieurs bonnes fermes, mais un grand nombre sont de culture difficile à cause des accidents du terrain. Les rangs St-Jérôme et St-Thomas, du côté nord, ont peu de valeur agricole.

Production végétale

Grandes cultures

Voici quelles étaient, lors des deux derniers recensements fédéraux, les étendues consacrées aux grandes cultures dans la municipalité de St-Urbain (1941, chiffres préliminaires):

Cultures	1931 (acres)	1941 (acres)
Blé	19	25
Avoine	790	858
Orge	47	169
Sarrasin	-	269
Seigle	87	24
Grains mélangés	902	762
Autres céréales	395	-
Pois secs	-	66
Fèves	-	9
Foin	1,893	1,204
Pommes de terre	97	47
Racines fourragères	11	5
Autres cultures	47	-
	4,288	3,438

On constate encore ici une diminution des surfaces en cultures. Les rendements, en général, paraissent un peu meilleurs que ceux de la moyenne du comté, mais ils sont encore relativement faibles, bien que l'on voie souvent de belles récoltes.

Les pratiques culturales semblent être un peu plus intensives, soit: 2 années de grains et 3 à 7 ans de foin, ou 2 années de grains et 3 à 5 ans de pâturages.

En tenant compte de toutes les fermes (au moins un quart sont occupées sans être régulièrement cultivées), les terres nourrissent une unité animale par 8 acres et une vache laitière par 22 acres. Comme ailleurs dans le comté, on ne donne aucun soin spécial au choix et au traitement des semences et on emploie peu de fertilisants. De toutes les grandes cultures, seule la pomme de terre procure un revenu-argent; il s'établit à une cinquantaine de dollars en moyenne par ferme.

Cultures maraîchères et tabac

On cultive les jardinages nécessaires aux besoins de la famille seulement. Avant 1942 on faisait une culture assez importante de tabac que l'on vendait à une clientèle privée. Mais depuis qu'une loi fédérale met le tabac en feuille sur le même pied que le tabac haché et oblige le vendeur à avoir une licence, cette culture est complètement disparue. En août 1942, on n'avait encore vendu à peu près rien de la récolte de 1941. On n'a jusqu'ici rien entrepris pour remplacer cette importante source de revenus.

Production animale

Depuis 1931, on le verra dans le tableau suivant, seuls les vaches et les chevaux ont augmenté sur les fermes de St-Urbain. Tous les autres élevages sont à la baisse (1941, chiffres préliminaires):

	1931	1941
Chevaux	165	185
Vaches	466	484
Autres bovins	753	651
Porcs	599	521
Moutons	1,008	879
Poules	4,350	1,336
Autres volailles	4,451	2,815

Chevaux

On élève environ 45 poulains par année et l'on doit malgré cela acheter une trentaine de sujets de l'extérieur. Une vingtaine de cultivateurs de la localité vendent un cheval par année à un prix moyen de \$150. Le développement de cet élevage n'est pas à préconiser car ce serait au détriment de l'industrie laitière.

Bovins

Le troupeau laitier, nous l'avons signalé au début de ce chapitre, est en progrès. Sur les quelque 490 bêtes qui le composent on ne compte cependant qu'une trentaine de vaches pur sang, de race canadienne. Les vaches semblent un peu meilleure qu'à St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul; leur rendement annuel serait d'environ 3,000 livres de lait. La vente de celui-ci à la fromagerie locale ou à la beurrerie de Baie-St-Paul et la vente du beurre domestique rapportent environ \$200 par ferme. La vente de bovins de boucherie ajoute \$90 en moyenne au revenu du cultivateur.

Porcs

Les quelque 150 truies de la localité, des croisées, ne mettent bas qu'une fois par année, au printemps. On vend annuellement en moyenne 8 porcs par ferme (5 vivants et 3 abattus) et l'on en abat 2 pour les besoins domestiques. Les revenus provenant de la vente de porcelets ou de porcs gras sont d'environ \$175 par ferme.

Moutons

Ici, comme ailleurs, on attribue le déclin de cet élevage aux parasites et aux déprédations causées par les ours et les chiens. L'élevage du mouton rapporte encore cependant un revenu intéressant puisque chaque ferme en retire une centaine de dollars annuellement.

Volailles

Depuis quelques années on s'intéresse de nouveau à l'élevage des dindons. Celui-ci rapporte en moyenne \$90 par ferme. Les ventes de poules se chiffrent en moyenne à \$80 par ferme et les ventes d'oeufs atteignent \$75. L'élevage des volailles rapporte donc au total \$245 par ferme.

Animaux à fourrure

Il y a 34 éleveurs de renards dans la localité. Ils possèdent au total quelque 200 couples et vendent annuellement pour plus de \$15,500 de fourrure. Une fois les frais d'entretien payés, il reste en moyenne \$225 de profit net à chaque éleveur.

Autres sources de revenus

Les ventes de bois de chauffage et de bois d'oeuvre coupés sur la ferme rapportent en moyenne \$200 par cultivateur. Le travail aux chantiers procure un appoint de revenu de quelque \$300 par ferme.

Chaque ferme retire environ \$50 des arts domestiques. Une cinquantaine de familles font la cueillette des bleuets. Les recettes annuelles sont très variables selon les prix payés et l'abondance de la récolte; en moyenne les revenus s'élèvent à une centaine de dollars.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen du cultivateur de St-Urbain s'établit comme suit:

A) Revenus provenant de l'exploitation de la ferme:

Grandes cultures	\$ 50
Produits laitiers	200
Bovins de boucherie	95
Porcs	175
Moutons	100
Aviculture	245
Arts domestiques	50
Bois coupé sur la ferme	200
	<u>\$1,115.</u>

B Revenus provenant du travail en dehors de la de la ferme:

Chantiers	300
Total	<u>\$1,415.</u>

Ce chiffre ne tient pas compte des revenus supplémentaires que se font un certain nombre de cultivateurs s'adonnant à des cultures ou des élevages qui ne sont pas le fait de la majorité. Ainsi, avant 1942, on comptait une vingtaine de cultivateurs vendant annuellement pour quelque \$200 de tabac. Aujourd'hui, 34 éleveurs de renards retirent \$225 additionnels de cet élevage; 3 cultivateurs spécialisés dans l'aviculture en retirent un appoint de revenu de \$400; une vingtaine de fermes vendent des chevaux, ce qui leur rapporte \$150, et une dizaine vendent pour \$10 de foin. Nous venons de voir qu'une cinquantaine de familles récoltent annuellement pour environ \$100 de bleuets.

Revenu net du cultivateur

Pour connaître le revenu moyen total du cultivateur de St-Urbain, il faut ajouter à son revenu-argent de \$1,415 une somme de \$415 représentant la valeur des produits de la ferme consommés par la famille, ce qui nous donne \$1,830. Si nous voulons maintenant connaître son revenu net, nous n'avons qu'à déduire de ce chiffre le montant de ses dépenses d'exploitation (taxes, matières premières, réparations et entretien de l'outillage et des bâtisses, services professionnels, etc.), soit \$370, ce qui nous donne \$1,460.

Impôts et contributions

Les impôts et contributions qu'ont à payer les cultivateurs de St-Urbain sont les suivants: \$41.50 pour le maintien du culte, y compris \$17.50 de répartitions légales, \$10.50 de taxes municipales et \$26 de taxes scolaires, soit au total \$78.

Sociétés agricoles

Le Cercle agricole local groupe 67 membres et le Cercle des fermières en compte 35. La Société coopérative de fromagerie de St-Urbain compte 32 actionnaires.

Remarques

Deux rangs de la municipalité, St-Jérôme et St-Thomas, sont passablement en arrière des autres au point de vue agricole; la terre leur fournit uniquement le chauffage, le lait et les légumes. Ailleurs, par contre, les cultivateurs se tirent très bien d'affaires, comme en fait foi le tableau des revenus.

B - INDUSTRIE

Industries dérivées de l'agriculture

Fromagerie

La Société de Fromagerie de St-Urbain, dont M. Adélarde Tremblay est le secrétaire-gérant, a une vingtaine d'années d'existence. Elle est située sur la route de Ste-Philomène. La fabrique, qui compte un employé, est en exploitation 5½ mois par année, soit du 15 mai au 31 octobre. Au cours de 1941, elle a reçu le lait de 150 vaches appartenant à 36 patrons. Sa production de 29,317 livres de fromage Cheddar a été entièrement vendue à la Coopérative Fédérée de Québec.

Foulerie

M. Edmond Duchesne, de St-Hilarion, possède au rang St-Georges dans la municipalité de St-Urbain un atelier où il foule l'étoffe "du pays" que lui apportent les cultivateurs de la région. En 1941, il a foulé 600 verges d'étoffe à commission. Il exige 8 cents l'aune. Sa foulerie, qui a 35 ans d'existence, est actionnée par une chute d'eau.

Moulange

M. Alphonse Girard, propriétaire d'une scierie, possède également une moulange. Il moud annuellement à commission pour les cultivateurs quelque 2,000 minots de grains mélangés.

Industries du bois

Scieries

Il y a trois scieries en exploitation dans la municipalité. L'établissement de M. Adélarde Bradette, au rang du Cran-Blanc, fonctionne du mois de mars au mois de mai. Au cours de 1941, on y a scié 85,000 bardeaux pour le compte du propriétaire et 10,000 p.m.p. de bois d'oeuvre à commission pour les cultivateurs. Tout le bois utilisé, comprenant surtout du sapin, de l'épinette et du cyprès, provenait des terres patentées. La scierie n'a pas donné son plein rendement cette année parce qu'elle aurait besoin de grosses réparations au canal d'amenée de l'eau. Le propriétaire semble aussi abandonner l'idée de le réparer cette année puisqu'il est parti travailler au lac St-Jean.

M. Alphonse Girard est maintenant l'unique propriétaire de la scierie exploitée auparavant sous la raison sociale Girard & Gagné. L'établissement installé à St-Urbain depuis 1900 environ, emploie un ouvrier permanent et 4 employés travaillant de 2 à 3 mois par année. La scierie est ouverte à l'année. En 1941, elle a débité 450,000 p.m.p. et plané 25,000 p.m.p. à commission. Une partie de la production est constituée de planches pour la fabrication de boîtes de bleuets. Le bois scié comprenant 55 p.c. de sapin, 40 p.c. d'épinette et 5 p.c. de bouleau, provient exclusivement des terres patentées. Une bouilloire de 45 H.P. fournit la vapeur nécessaire pour actionner la machinerie. M. Girard possède aussi une petite chaufferie pour le séchage du bois. La production de la scierie est à la baisse et dans les conditions actuelles d'approvisionnement de matière première les possibilités de développement sont nulles. M. Girard souhaite pouvoir utiliser les limites avoisinantes afin de faire le commerce du bois. Pour accroître sa production il a acheté il y a quelque temps la scierie de M. O. Gauthier située au rang St-François et dont il a vendu la machinerie.

La scierie de M. Achille Tremblay, de St-Hilarion, est située au rang St-Georges. Elle a 19 ans d'existence. Elle ne fonctionne qu'une ou deux semaines par année au cours desquelles elle emploie 5 ouvriers. La production de cette année (1942) s'est chiffrée par 18,000 p.m.p. dont 10,000 ont été sciés à commission et 8,000 pour le compte du propriétaire. Le pin blanc représente 60 p.c. du bois scié, l'épinette 25 p.c. et le sapin 15 p.c.

Ateliers de portes et châssis

Il existe deux petits ateliers de menuiserie dans la municipalité de St-Urbain. Dans les deux cas, la production est fort irrégulière et varie selon les besoins locaux. Ces établissements appartiennent à M. Jos. Emile Fortin et à M. Alfred Bissonnette. Tous deux fabriquent des portes et des châssis. M. Bissonnette est également forgeron et charron.

Mines de fer titané

On compte cinq exploitants des mines de fer titané dans la municipalité de St-Urbain. Ce sont: American Titanic Iron Co Ltd; Baie St. Paul Titanic Iron Ore; Canadian Pyrites Company (Dupont de Nemours); J.A. Coulombe; et Loughborough Mining Co. Ltd.

La Baie St. Paul Titanic Iron Ore exploite présentement les gisements de la Loughborough Mining Co. Ltd., qui sont d'une exploitation plus économique. On y emploie temporairement une trentaine d'hommes. En 1941, la production a été de 5 à 6,000 tonnes de minerai vendu au prix de \$4 la tonne f.o.b. Baie-St-Paul. La production est vendue à la General Electric, de Schenectady, N.Y., à la Titanium Alloy Mfg. Co., de Niagara Falls, N.Y. ainsi qu'à l'Abrasive Co., de Arvida.

La mine de l'American Titanic Iron Co. Ltd est exploitée par M. J.A. Coulombe contre paiement d'une royauté. On y emploie occasionnellement une trentaine d'hommes. La production de l'année 1941, vendue à Dupont de Nemours, de Wilmington, Del., et à la compagnie Titanium Alloy, de Niagara Falls, s'est chiffrée par quelque 8,000 tonnes.

Quant à la compagnie Canadian Pyrites, propriété de Dupont de Nemours, elle n'a produit en 1941 que 700 tonnes de minerai pour fins d'expérience seulement.

Des difficultés d'ordre technique (la séparation du titane et du fer) entravent pour le moment du moins le développement de ces gisements. A cause de l'absence de chutes d'eau assez puissantes dans la région, le minerai doit être expédié en dehors du comté pour être usiné.

C - TRANSPORT et COMMUNICATIONS

Navigation

En été, les cultivateurs et les marchands de St-Urbain reçoivent une certaine partie des marchandises dont ils ont besoin: farine, sucre, sirop, foin, etc., par des goélettes qui accostent au quai (Batture Ste-Anne) de la Baie-St-Paul. Les bateaux repartent avec du bois de la région.

Chemin de fer

La plus proche station de chemin de fer est celle de Baie-St-Paul, à 9 milles. Elle est surtout utilisée en hiver. Ce sont généralement les cultivateurs qui effectuent en voiture le transport des marchandises de St-Urbain à la station et vice versa. Deux camionneurs locaux s'en occupent également à l'occasion.

Transports routiers

Voyageurs

Une ligne de taxis privés relie St-Urbain à Québec tous les jours. L'autobus Québec-Chicoutimi, qui traverse la municipalité tous les jours, n'y prend que des passagers à destination de Chicoutimi. Ces deux services fonctionnent du début de mai au mois de décembre.

Marchandises

L'été, un camionneur de Québec, Express Fontaine, fait le ser-

vice Québec - St-Urbain quatre fois par semaine. Le camion a une capacité de 8 à 10,000 livres par voyage.

Il y a également 2 camionneurs locaux à la disposition du public. Ils n'effectuent cependant aucun trajet régulier. Ils transportent du bois, du minerai de fer, ainsi que des marchandises diverses pour les cultivateurs et les marchands de la localité.

Electricité et téléphone

La Quebec Power Company et la compagnie de téléphone Bell desservent la municipalité.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

ST-LOUIS-DE-L'ILE-AUX-COUDRES

MUNICIPALITE DE ST-LOUIS-DE-L'ILE-AUX-COUDRES

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

L'île aux Coudres, concédée en fief et seigneurie, en 1677, est située dans le fleuve St-Laurent en face des municipalités de Baie-St-Paul, Rivière-du-Gouffre et Les Eboulements. Elle mesure $7\frac{1}{2}$ milles de longueur par $3\frac{1}{2}$ de largeur dans sa partie la plus large. Deux municipalités se partagent son territoire: St-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres, dans le nord, et St-Louis-de-l'Île-aux-Coudres qui occupe la plus grande partie de l'île.

Le centre de l'île est formé d'une tourbière d'où sort le ruisseau Rouge ou rivière Rouge qui se jette dans l'Anse, au sud-ouest de l'île. Les autres cours d'eau de la municipalité sont: le ruisseau de la Mare qui coule parallèlement au précédent mais un peu plus au nord; le ruisseau de la Ferme, le ruisseau Georges Harvey, etc. La partie nord de l'île est la plus élevée. Le sommet de la bosse que l'on y trouve dépasse 300 pieds d'altitude; le terrain, qui descend rapidement vers le nord et l'ouest, s'étend en pente douce vers l'est et le sud. La plus grande partie du territoire de St-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres est à une altitude de 100 à 250 pieds tandis que dans St-Louis-de-l'Île-aux-Coudres l'altitude moyenne est inférieure à 100 pieds.

Les bureaux de poste de la municipalité sont Île-aux-Coudres, Cap-à-Labranche et La Malbaie.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

En 1931, la municipalité de St-Louis-de-l'Île-aux-Coudres, dont le territoire couvrait alors toute l'île, comptait une population de 1,208 âmes.

Aujourd'hui (1941) la population de St-Louis-de-l'Île-aux-Coudres est de 953 âmes, exclusion faite de la population de la municipalité de St-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres, municipalité qui a été détachée de la précédente en 1936. L'accroissement naturel de la population de St-Louis-de-l'Île-aux-Coudres a été de 240 âmes au cours de la décade 1931-1941,

ce qui aurait dû porter le chiffre de la population à 1,448 âmes au dernier recensement décennal (1941). Si l'on tient compte du fait qu'une population de 418 âmes fut détachée de St-Louis lors de l'incorporation de la municipalité de St-Bernard, en 1936, la population de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres devrait être en 1,030 alors qu'elle n'est que de 953. C'est dire que le nombre de personnes qui ont quitté la municipalité dépasse de 71 le nombre de personnes qui sont venues s'y établir. On compte en effet une trentaine de familles qui ont quitté la localité dont une vingtaine sont allées s'établir à Montréal et Québec où les chefs de famille travaillent comme débardeurs.

Occupation du sol

La municipalité compte 70 propriétaires de fermes et 55 propriétaires emplacements. Parmi ces derniers, 19 n'habitent pas la municipalité de même que 4 propriétaires de ferme. Il y a aussi dans la municipalité 16 locataires emplacements.

Modes de vie

Sur les 135 chefs de famille de la municipalité on compte 66 cultivateurs, 45 journaliers, 15 marchands (la plupart ne tenant commerce qu'à titre d'occupation secondaire), 2 rentiers, 3 navigateurs, 1 forgeron, 1 hôtelier et 2 instituteurs.

Presque tous les cultivateurs tirent la totalité de leur subsistance de leur ferme. Les journaliers gagnent leur vie en dehors de la municipalité. Quelques-uns travaillent comme débardeurs à Québec ou Montréal, d'autres travaillent sur des caboteurs, d'autres enfin vont aux chantiers. 5 jeunes filles se livrent à l'enseignement dans la municipalité.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

Les 66 cultivateurs de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres possèdent des fermes d'une superficie moyenne de 80 acres dont 60 sont labourées, 18 en forêt et 2 en terrain improductif. Le capital investi dans chacune de ces fermes est en moyenne de \$5,900 et comprend: \$2,900 pour le fonds de terre, \$1,700 pour les bâtisses, \$800 pour le troupeau et \$500 pour l'outillage. Dix fermes de la localité ont emprunté un montant global de \$16,700 de l'Office du prêt agricole de Québec.

Période de végétation

L'entaillage des érables se fait généralement au début d'avril et la saison des sucres se termine vers le 25 du même mois.

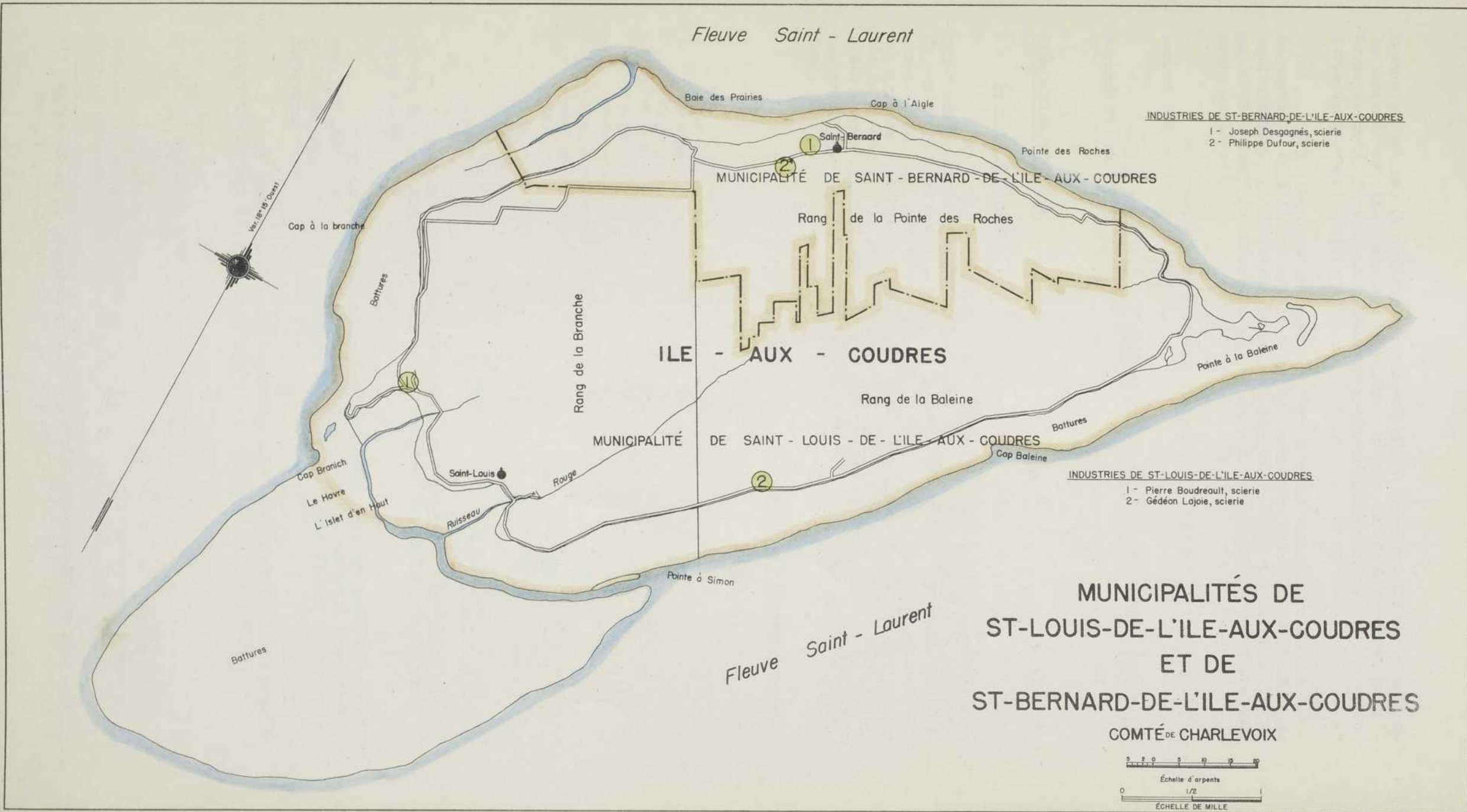
Les dernières fortes gelées du printemps surviennent à la fin d'avril et l'on commence à labourer et à semer dans la deuxième semaine de mai.

La fenaison débute à la mi-juillet et la coupe du grain commence à la fin du mois d'août. Les premières gelées d'automne surviennent entre le 20 septembre et la fin d'octobre; la première neige tombe vers le 15 novembre.

Le climat est essentiellement maritime et convient particulièrement bien à la production de pommes de terre de haute qualité; les grains mûrissent complètement. Toute l'île est presque continuellement balayée par les vents, surtout le "nordet".

Sols et amendements

Le sol est souvent très superficiel; quelques pieds de terre couvrent le roc sur les parties les plus élevées. En général, il est de



nature graveleuse ou sableuse et plus ou moins riche en matière organique. La terre légère (sablonneuse) représente 45 p.c. de l'étendue totale; la terre franche (argilo-sablonneuse et sablo-argileuse) 40 p.c. et la terre forte (argileuse) 15 p.c.

Il s'emploie une quantité considérable d'engrais chimiques et de varech. En 1941 les achats d'engrais chimiques ont atteint 100 tonnes, soit une tonne et demie par ferme. Chaque cultivateur a épandu sur sa ferme 50 "banneaux" de varech et 100 de poisson. On n'emploie pas d'amendements calcaires.

Le mauvais état de quelques grandes décharges nuit à l'assainissement des terres arables.

On a fertilisé les pâturages avec succès. Le trèfle s'établit cependant avec difficulté.

Production végétale

Grandes cultures

En 1931, nous l'avons vu, la municipalité de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres couvrait toute l'île; c'est dire qu'elle comprenait, en plus de son territoire actuel, celui de la municipalité de St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres. Si l'on veut connaître l'évolution des étendues consacrées aux grandes cultures dans l'île, il faut donc comparer les chiffres combinés de St-Bernard et St-Louis pour 1941 (1) à ceux de St-Louis pour 1931; c'est ce que nous faisons dans le tableau suivant qui comprend, en plus, une troisième colonne donnant les étendues actuelles pour St-Louis seulement.

	<u>Ile-aux-Coudres</u>		<u>St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres</u>
	<u>1931</u>	<u>1941</u>	<u>1941</u>
Blé	7	27	16
Avoine	477	401	337
Orge	28	30	25
Seigle	116	114	97
Sarrasin		33	23
Pois secs		11	8
Grains mélangés	625	674	386
Autres céréales	85		
Foin	924	784	602
Pommes de terre	802	936	583
Racines	41	79	60
Divers	20	10	
Totaux	3,125	3,099	2,137

Les rendements sont meilleurs que dans n'importe quelle autre partie du comté (St-Bernard excepté). On garde une unité animale par 5 acres et une vache par 20 acres.

Les systèmes de rotation des cultures en usage dans la localité sont les suivants: une année de pommes de terre, une année de grains et trois années de foin, ou une année de grains et trois années de foin ou de pâturage.

De toutes les grandes cultures, seule la pomme de terre procure un revenu-argent; les ventes s'élèvent en moyenne à \$700 par ferme.

Cultures maraîchères et fruitières

La culture des légumes ne se pratique que pour les besoins de la famille. Depuis quelques années on a planté un bon nombre de pommiers; la récolte des pommes est encore insignifiante cependant.

(1) Les chiffres du recensement de 1941 donnés ici ne sont que préliminaires.

Erablières

8 érablières fournissent en moyenne 300 livres de sucre pour la vente; une valeur de \$45.

Production animale

Les deux premières colonnes du tableau suivant nous permettent de comparer le nombre d'animaux qu'il y avait sur l'Ile-aux-Coudres en 1931 et en 1941; la troisième colonne nous indique le nombre d'animaux que possédaient les cultivateurs de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres au dernier recensement:

	<u>Ile-aux-Coudres</u>		<u>St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres</u>
	<u>1931</u>	<u>1941 (1)</u>	<u>1941 (1)</u>
Chevaux	183	163	108
Vaches	286	295	211
Autres bovins	414	681	496
Porcs	973	910	607
Moutons	880	758	549
Poules et poulets	2,539	5,705	3,663
Dindons		1,261	895
Autres volailles	2,797	920	638

Chevaux

L'élevage du cheval n'est pas très populaire; on élève une dizaine de poulains et l'on achète des commerçants de Québec une quinzaine de chevaux par année. Il y a deux étalons croisés dans la municipalité.

Bovins

Chaque ferme compte en moyenne 3 vaches laitières d'un rendement de 2,500 à 2,700 livres de lait. La plus grande partie de la production est consommée par la famille en nature ou sous forme de beurre; on vend annuellement pour une vingtaine de dollars de produits laitiers aux emplacements. La vente de bovins de boucherie rapporte \$45 en moyenne par ferme.

Porcs

On compte sur chaque ferme une couple de truies, la plupart de race Chester White croisée, qui mettent bas une fois par année. Chaque cultivateur vend en moyenne une dizaine de porcelets et 5 porcs; il abat aussi deux bêtes pour ses besoins domestiques. L'élevage porcin fournit un appoint de revenu de \$175 par ferme.

Moutons

L'élevage du mouton, à cause du manque de pâturages et des déprédations causées par les chiens, n'est pas très développé dans St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres. On compte en moyenne 5 brebis de race Leicester par ferme et chacune d'elles vend annuellement pour \$35 d'agneaux et de laine.

Volailles

Le poulailler d'un cultivateur moyen de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres renferme 20 poules et poulettes pondeuses, 40 poulots, 13 dindes et une dizaine d'oies et de canards. L'élevage des dindonneaux est devenu plus populaire depuis quelques années; il promet de s'améliorer encore car un cercle de jeunes éleveurs très actifs fonctionne fort bien.

(1) Chiffres préliminaires du recensement

L'aviculture rapporte en moyenne \$120 par ferme: la vente des poules se chiffre à \$45; celle des dindes à \$35; celle des oies et des canards à \$20 et celle des oeufs à \$20 également.

Animaux à fourrure

Douze cultivateurs élèvent des renards. Chacun possède 6 ou 7 couples qui leur procurent un revenu net de \$270.

Autre source de revenus

Une quinzaine de cultivateurs s'intéressent à la pêche qui leur procure un appoint de revenu d'une centaine de dollars.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le revenu-argent moyen du cultivateur s'établit comme suit:

Pommes de terre	\$700
Produits laitiers	20
Bovins de boucherie	45
Porcs	175
Moutons	35
Aviculture	120
Total	\$ 1,095

Rappelons qu'un certain nombre de cultivateurs retirent des revenus additionnels de la pêche (15 pêcheurs se font \$100), des érablières (8 érablières rapportent \$45 chacune) et de l'élevage du renard (12 éleveurs retirent \$270 chacun).

Revenu net du cultivateur

Le revenu-argent de \$1,095 s'augmente d'un revenu en nature estimé à \$380 et comprenant la valeur des produits agricoles ainsi que celle du bois de chauffage tirés de la ferme et utilisés par la famille. Le revenu total du cultivateur se chiffre donc à \$1,475. Une fois les dépenses d'exploitation (taxes, matières premières, entretien des bâtisses et de l'outillage, services professionnels, etc.) déduites, elles se chiffrent à \$345, il reste un revenu net de \$1,130.

Impôts et contributions

Entre autres dépenses d'exploitation, le cultivateur verse annuellement \$75 d'impôts et contributions répartis comme suit: \$45 pour le soutien de l'église, \$24 de taxes scolaires et \$6 de taxes municipales.

Sociétés agricoles

La municipalité compte un cercle agricole ainsi qu'un cercle d'aviculteurs. L'individualisme, la partisanerie politique et l'absence de chefs nuisent au développement de l'association professionnelle.

Remarques

L'île est un endroit idéal pour la production de semences de très haute qualité grâce à son isolement complet. Il faudrait pour organiser cette production une entente parfaite entre tous les cultivateurs afin que tous prennent les mêmes mesures pour la prévention des maladies. L'entente sera probablement difficile car là où un bon entrepôt pour la préparation des tubercules pour le commerce eût suffi, il en existe maintenant cinq.

Ce grand nombre d'enquête semble une erreur économique. On comprend mieux l'attitude des gens quand on connaît leur répugnance à payer

pour faire exécuter un travail qu'ils peuvent faire eux-mêmes. L'entrepôt unique les obligeait à payer pour la préparation de leur récolte. Dans les petits entrepôts il font le travail en coopération sans déboursier d'argent.

B - INDUSTRIE

Fromagerie

La fabrique locale de fromage appartenant au Syndicat de la fromagerie est actuellement inactive à cause de la trop faible production laitière de la municipalité. Les cultivateurs de la localité portent actuellement leur lait à Baie-St-Paul.

Scieries et moulanges

Les cultivateurs de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres qui désirent faire scier leur bois ont deux scieries à leur disposition. M. Pierre Boudreault, dont la scierie est installée dans la municipalité depuis 15 ans, a débité en 1941 quelque 18,000 p.m.p. dont 3,000 pour son propre compte et 15,000 à commission pour les cultivateurs.

L'établissement de la scierie de M. Gédéon Lajoie dans la municipalité remonte à 1938. En 1941, la production de M. Lajoie s'est chiffrée à 39,000 p.m.p. dont 4,000 p.m.p. de bois scié pour son propre compte et 35,000 p.m.p. sciés à commission pour les cultivateurs.

Tout le bois scié dans les deux scieries locales provient des terres patentées et comprend du sapin, de l'épinette, un peu de pin et des bois durs (merisier, bouleau, érable).

Outre ces deux établissements, on rencontre plusieurs cultivateurs de St-Louis et de St-Bernard (10 à 15) qui ont des scies. Ils se font 2 ou 3,000 pieds de planches et scient, pour des parents ou des voisins, quelques milliers de pieds souvent sans exiger de commission.

Un certain nombre de cultivateurs possèdent également des moulanges qu'ils utilisent pour leurs propres besoins tout en travaillant occasionnellement pour des voisins. Deux d'entre eux, MM. Joseph Desgagnés et Philippe Dufour, moulant environ 1,000 à 1,500 minots de grains par année; les autres font quelques sacs.

Voici quelques-uns des cultivateurs de l'Ile-aux-Coudres qui possèdent de telles installations:

Scieries et moulanges

Bouchard, Teddy
Desgagnés, Mme Etienne

Harvey, Louis
Perron, Eloi

Scieries

Boudreault, Lucien
Desgagnés, Louis
Desgagnés, Alphonse
Desgagnés, Arthur

Harvey, Alexis
Harvey, Rosaire
Mailloux, Joseph
Perron, Alexis

Tourbière

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le centre de l'île est formé d'une tourbière. Celle-ci couvre une étendue d'environ 30 arpents par 15 et elle affecte 13 cultivateurs dans le rang de la Baleine. Le gouvernement fournit de l'argent pour drainer cette tourbière et on en a entrepris l'exploitation. Les cultivateurs intéressés ont, paraît-il, signé un contrat pour dix ans avec une compagnie de l'Ile Verte pour l'écoulement de leur production. Au moment de notre visite on avait déjà extrait une assez grande quantité de blocs de tourbe qu'on avait disposés sur le sol pour les faire sécher.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

L'île aux Coudres est reliée à la terre ferme par un traversier qui effectue deux fois par jour le trajet île aux Coudres - quai des Eboulements (St-Joseph-de-la-Rive). Le port, qui est situé dans la partie nord de l'île, a une profondeur d'eau qui varie de 23 à 40 pieds selon la marée. Il peut recevoir jusqu'à 6 ou 7 bateaux à la fois. On y reçoit évidemment tout ce dont la population a besoin et on expédie des pommes de terre, des pommes et des prunes. La plus proche station de chemin de fer est celle des Eboulements.

La population de l'île est desservie par la compagnie de téléphone Charlevoix-Saguenay, filiale de la compagnie Bell. Un câble sous-marin relie l'île à la terre ferme.

MONOGRAPHIE

DE LA

MUNICIPALITE

DE

ST - BERNARD - DE - L'ILE - AUX - COUDRES

MUNICIPALITE DE ST-BERNARD-de-L'ILE-aux-COUDRES

I - ASPECT GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres, d'une superficie de quelque 2,500 acres, occupe la partie septentrionale de l'Île-aux-Coudres. Elle est donc comprise entre le fleuve St-Laurent et la municipalité de St-Louis-de-l'Île-aux-Coudres. St-Bernard occupe la partie la plus élevée de l'Île. L'altitude moyenne varie autour de 200 pieds tandis que le territoire de St-Louis, qui couvre le centre et le sud de l'Île, ne dépasse que rarement 100 pieds d'altitude. Les cours d'eau sont rares et sans grande importance. Le seul dont il soit fait mention sur la carte du cadastre est la rivière des Prairies qui coule dans la partie ouest de la municipalité.

Le nom du bureau de poste local est St-Bernard-sur-Mer.

II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1936

En 1936, lorsqu'une partie du territoire de St-Louis-de-l'Île-aux-Coudres fut érigée en municipalité distincte sous le nom de St-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres, celle-ci comptait une population de 418 âmes. De 1936 à 1941, l'accroissement naturel de la population de St-Bernard s'est chiffré à 65 âmes alors que son accroissement réel n'a été que de 38. La population étant de 456 recensement de 1941, c'est dire que les départs ont excédé les arrivées de 28. On compte une dizaine de familles - des débardeurs en grande partie - qui ont quitté la localité. Les règlements des unions de débardeurs ont été cause du départ de plusieurs familles de l'Île-aux-Coudres. Très peu de jeunes gens quittent définitivement la localité. Bon nombre d'entre eux vont travailler comme journaliers en dehors puis ils reviennent. Comme moyen de retenir dans la municipalité un plus grand nombre de gens, on suggère de développer le bord de l'eau.

Occupation du sol

La municipalité de St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres compte 87 contribuables: 71 propriétaires de fermes dont 24 non domiciliés, et 16 propriétaires emplacements dont un seul n'habite pas la localité. Un certain nombre de cultivateurs (10) sont propriétaires indivis. Des 24 fermes appartenant à des propriétaires non domiciliés, 21 ne sont à vrai dire que de petits carrés de foin situés sur la grève. En plus des fermes, on trouve 19 logis dans la municipalité: 15 sont habités par le propriétaire, 3 sont loués et 1 est inhabité.

Modes de vie

Presque tous les 47 cultivateurs de la municipalité vivent exclusivement du revenu de leur terre. Quelques-uns cependant sont à la fois navigateurs et cultivateurs, deux modes de vie qui ne se complètent guère pourtant. Outre les cultivateurs on rencontre dans la municipalité: 25 journaliers, 5 navigateurs ou employés de compagnies de navigation et 1 rentier. Les journaliers travaillent surtout comme débardeurs à Québec et Montréal; très peu d'entre eux vont aux chantiers. Il y a un hôtel d'une trentaine de chambres dans la localité. Deux jeunes filles enseignent dans la municipalité.

III - ASPECT ECONOMIQUE

A - AGRICULTURE

La municipalité de St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres comprend 47 fermes d'une superficie moyenne de 54 acres dont 35 sont en culture. La valeur moyenne des fermes, que l'on estime à \$5,500, s'établit comme suit: \$3,000 pour le fonds de terre, \$1,200 pour les bâtisses, \$700 pour les animaux et \$600 pour l'outillage.

Période de végétation

La période de végétation est la même qu'à St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres.

Sols et amendements

La topographie est la même qu'à St-Louis sauf que la côte est plus escarpée et que le terrain cultivé se trouve à un niveau moyen plus élevé. Les sols sont graveleux et manquent de fertilité. On emploie annuellement 115 tonnes d'engrais chimiques et des tonnes d'engrais de mer qu'on se procure à St-Louis. Il ne s'y fait pas usage d'amendements calcaires. L'égouttement des terres est bon.

Production végétale

Grandes cultures

Il nous est impossible de comparer les chiffres préliminaires du recensement de 1941 à ceux du recensement de 1931, parce qu'alors les données relatives à St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres, qui n'était pas encore érigée en municipalité distincte, étaient fondées avec celles de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres. Pour l'ensemble de l'Ile, les chiffres préliminaires du recensement de 1941 indiquent qu'il n'y a pas eu de grands changements dans les étendues en cultures. Voici quelles sont, d'après le recensement de 1941, les étendues consacrées aux grandes cultures dans St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres.

	Acres
Blé	9
Avoine	64
Orge	5
Seigle	17
Sarrasin	10

	Acres
Pois secs.....	3
Grains mélangés.....	288
Foin.....	182
Patates.....	353
Racines.....	19
Autres cultures.....	1
	951

La culture de la pomme de terre est celle qui intéresse le plus les cultivateurs de la municipalité. Chacun en cultive de 8 à 10 acres. Les rendements sont bons (225 boisseaux à l'acre) parce que le climat convient et qu'on soigne les pratiques culturales. Les engrais chimiques (115 tonnes, soit presque trois tonnes par ferme) et le varech (200 tonnes par cultivateur) assurent le maintien de la matière organique et la conservation de la fertilité. Il y aurait avantage à prendre des mesures encore plus énergiques afin d'accroître la réserve de matière organique pour favoriser la conservation de l'humidité. La vente de pommes de terre rapporte \$830.

Les grandes cultures fourragères ne présentent aucun intérêt particulier. Elles ne sont pratiquées qu'en vue de nourrir les chevaux ainsi qu'une ou deux vaches nécessaires à la famille.

Les rendements sont relativement bons car on réussit à garder une unité animale par 4 acres en culture sans faire de déduction pour les parties plantées en vergers.

Culture fruitière

25 cultivateurs de la localité possèdent un verger. Chaque verger compte en moyenne 320 pommiers et 80 pruniers, soit un total de quelque 8,000 pommiers et de 2,000 pruniers.

Les principales variétés de pommes sont la Wealthy, la St-Laurent, la Lobo, la Melba et l'Alexandre. La plupart des arbres plantés sur l'île proviennent de la pépinière des frères Pednault. La récolte est vendue dans la région de Chicoutimi. La préparation et la vente se font par l'intermédiaire de la Coopérative de Producteurs de Pommes. Les revenus bruts par ferme sont de \$900 et les dépenses de \$250; le revenu net est donc de \$650.

Érablière

Il n'y a qu'une seule érablière dans la municipalité; elle rapporte \$45 à son propriétaire.

Production animale

Chevaux

Les chiffres préliminaires du recensement de 1941 indiquent qu'il y a 55 chevaux dans la municipalité. Un étalon Percheron est à la disposition des cultivateurs, qui élèvent 5 ou 6 chevaux par année au total. On importe un nombre égal de bêtes de Québec. Le manque d'espace est une entrave au développement de cet élevage qui ne saurait, de ce fait, économiquement suffire aux besoins locaux.

Bovins

Les 47 cultivateurs de St-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres possèdent, au total, 84 vaches et 215 autres bovins. On compte donc en moyenne une ou deux vaches par ferme, c'est-à-dire juste ce qu'il faut pour approvisionner la famille de lait et de beurre. Les vaches, de qualité moyenne, sont mieux alimentées qu'ailleurs et donnent un rendement moyen de 3,500 livres de lait par année. Toute la production laitière est consommée par la famille. On vend toutefois pour quelque \$25 de bovins de boucherie par ferme.

Les boeufs de travail sont disparus, sauf 5 ou 6 bêtes que l'on conserve pour satisfaire la curiosité des touristes. Cette disparition est malheureuse car le boeuf fournit un travail à très bon marché.

Porcs

Le recensement de 1941 (chiffres préliminaires) a compté 603 porcs dans la municipalité; ce sont surtout des Chester White. Chaque ferme possède une couple de truies qui mettent bas une fois par année; depuis quelques années toutefois on a tendance à les faire rapporter à l'automne et au printemps. On fait peu d'engraissement; à l'exception des porcs que l'on abat pour les besoins de la famille, tous les porcelets sont vendus vivants vers l'âge de 4 à 6 semaines. On en vend 25 en moyenne par ferme au prix de \$5 par tête, ce qui rapporte \$125.

Moutons

Lors du dernier recensement décennal, au 2 juin 1941, il y avait 209 moutons (chiffre préliminaire) sur les fermes de St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres. A cause de la faible superficie des fermes, l'oviculture a peu de chance de se développer dans la localité. Elle rapporte actuellement une vingtaine de dollars par ferme.

Volailles

D'après les chiffres préliminaires du recensement de 1941, il y avait sur les fermes de St-Bernard: 2,042 poules et poulets, 466 dindes et 282 autres volailles. Le poulailler moyen se compose de 20 poules et poulettes pondeuses, de 30 poulets, de 10 dindes et de 5 oies.

L'aviculture prend de l'importance depuis quelques années grâce à l'organisation de cercles de jeunes éleveurs. Les poulets viennent du couvoir de Baie-St-Paul.

La vente des volailles et des oeufs rapporte une centaine de dollars par ferme: \$35 pour les poules et les poulets, \$35 pour les dindes, \$12 pour les oies et \$18 pour les oeufs.

Animaux à fourrure

Dix-sept cultivateurs ont une moyenne de cinq couples chacun qui leur procurent un revenu net de \$180.

Revenu-argent du cultivateur

Le revenu-argent moyen du cultivateur de St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres se chiffre à \$1,100 et s'établit comme suit:

Pommes de terre.....	\$830
Bovins de boucherie.....	25
Porcs.....	125
Moutons.....	20
Aviculture.....	100
Total.....	\$ 1,100

Rappelons que 25 propriétaires de verger se font un revenu additionnel de \$650 et que les 17 cultivateurs qui élèvent des renards ajoutent de ce fait \$180 à leur revenu.

Revenu net du cultivateur

Le cultivateur de St-Bernard tire de sa ferme, en plus de son revenu-argent, pour une valeur de \$400 de produits agricoles et forestiers qui sont utilisés par sa famille. Ceci porte son revenu total \$1,500 duquel il faut déduire \$500 de frais d'exploitation, ce qui établit son revenu net à \$1,000.

Impôts et contributions

Les cultivateurs versent en moyenne \$45 par année pour le soutien du culte et ils paient \$24 de taxes scolaires et \$7 de taxes municipales.

Sociétés agricoles

La coopérative des pomiculteurs, fondée en 1935, groupe 62 membres qui ne sont toutefois pas tous intéressés dans les pommes.

La caisse populaire locale compte une centaine de membres et le cercle de jeunes agriculteurs en compte une vingtaine. Deux nouveaux cercles ont été formés en 1942; ce sont un cercle de jeunes éleveurs et un cercle de jeunes aviculteurs. Tous ces organismes fonctionnent très bien.

Remarques

La production de semence certifiée de pommes de terre devrait être profitable, mais le manque d'entente et la négligence de quelques cultivateurs à remplacer leur semence actuelle par une qui soit saine, rend la chose difficile à organiser.

B - INDUSTRIE

Scieries

Les seules industries de la municipalité sont trois scieries appartenant respectivement à MM. Joseph Desgagnés, Philippe Dufour et Liguori Bouchard.

M. Joseph Desgagnés, dont la scierie a une quarantaine d'années d'existence, scie annuellement quelque 5,000 p.m.p. pour son propre compte et de 75 à 125,000 p.m.p. à commission pour les cultivateurs. Sur cette production de 15 à 25,000 p.m.p. sont planés.

La production de M. Philippe Dufour se rapproche sensiblement, en temps normal, de celle de M. Joseph Desgagnés. En 1941, elle n'avait été que de 2,000 p.m.p. pour le compte du propriétaire et d'une vingtaine de mille pieds à commission. L'établissement de cette scierie dans la localité remonte à une dizaine d'années.

La scierie de M. Liguori Bouchard est installée ici depuis une douzaine d'années. En 1941, la production a été de 1,500 p.m.p. de bois scié pour le compte du propriétaire. La production à commission pour le compte des cultivateurs varie annuellement de 20,000 à 50,000 p.m.p.

Tout le bois scié dans la municipalité provient des terres patentes. Les principales essences employées sont le sapin et l'épinette dans une proportion de 70% environ, puis le merisier, le bouleau, etc.

C - TRANSPORTS et COMMUNICATIONS

Voir la monographie de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres.

CONCLUSIONS

Ainsi qu'on l'a constaté par l'exposé des faits qui précède, les deux grandes ressources du comté de Charlevoix sont le bois et le tourisme. Sauf dans la vallée de la Malbaie où un certain nombre de bons agriculteurs font leur vie de l'agriculture grâce au tourisme, au cap-à-l'Aigle, et peut-être dans la vallée de la rivière du Gouffre (Baie-St-Paul) où un centre de

tourisme pourrait être développé éventuellement, l'agriculture ne peut à notre sens être considérée comme la ressource principale du comté. Les terres y sont coûteuses d'exploitation, les marchés éloignés. Du côté agricole, il ne faut donc pas viser, à notre avis, à trop désorganiser l'économie actuelle fondée principalement sur les besoins de la famille, l'alimentation des villages environnants, la culture de quelques spécialités pour l'étranger, le tout par des méthodes d'exploitation exigeant le minimum de dépenses. Le problème agricole de Charlevoix peut être un problème de restauration à un état plus normal de terres qui ont été souvent trop négligées, mais pas en vue des hauts rendements laitiers ou autres. On pourrait contribuer toutefois à améliorer les revenus de la terre en cultivant les tendances de la population à attendre son revenu de sources multiples et individuellement de peu d'importance chacune. Certaines cultures notamment qu'on ne voudrait pas se donner la peine de faire sur les belles terres pourrait peut-être y être implantées - une petite étendue sur chaque ferme - en vue de nous libérer de certaines importations. Un exemple de ce genre est l'avis, qui a fait cette année l'objet d'une récolte par beaucoup de cultivateurs de Charlevoix, à la demande du gouvernement et par suite de la fermeture des marchés européens. L'on pourrait peut-être mieux organiser les contacts entre l'industrie et l'extracteur dans le cas d'une spécialité qui ne regarde pas l'agriculture mais intéresse certains agriculteurs et pourrait en intéresser d'autres: la cueillette de la gomme de sapin. Enfin, de plus de conséquence quant à l'économie agricole générale du comté, notons qu'une étude devrait être faite sur la possibilité d'y développer l'élevage du mouton sur une grande échelle.

Mais le grand problème, celui qui mérite une attention particulière de la part du gouvernement s'il veut assurer rapidement à Charlevoix l'équilibre et la stabilité économique, c'est le bois. L'organisation rationnelle, et au plus vite, des ressources forestières. La question se présente sous deux aspects: lots forestiers déjà aux mains des exploitants du sol et réserves forestières de l'arrière-pays.

Pour ce qui est des réserves de bois sur les terres, il convient de distinguer trois régions qui correspondent à un état différent de la forêt et à une mentalité différente des exploitants. Dans la région de Baie-St-Paul, y compris St-Irénée et les Eboulements, la population comprend l'importance de la réserve forestière; elle y tient comme à la "prunelle de ses yeux". C'est l'expression même qu'emploient les gens du pays. Ainsi que nous l'avons montré préalablement à l'occasion de l'étude sur les modes de vie de la population, une paroisse comme St-Placide vit même presque exclusivement du bois. Les habitants de ce coin de pays exploitent donc rationnellement leur forêt- du moins au meilleur de leur connaissance. Par ignorance des lois de la sylviculture, il se fait encore bien du gaspillage, mais nous avons trouvé partout un sentiment forestier très éveillé. On aime généralement mieux se garder du bois sur sa terre et y faire chantier que d'aller dans les chantiers: "C'est une autre vie au point de vue social", nous disait la femme d'un exploitant, qui n'a certainement rien lu des écrits de nos sociologues.

Aussi y a-t-il encore beaucoup de beau bois sur les terres de cette région. Il a été préservé non seulement par le sens forestier de la population, mais par la frugalité de ces gens. On coupe du bois pour ce qu'on a besoin d'argent, et comme le besoin n'est pas fort la coupe annuelle est assez faible. La tentation de couper tout pour mettre de l'argent à la banque ne prend guère sur ces gens: en vrais paysans, ils ont confiance au réel - "du bois en forêt vaut mieux que de l'argent à la banque", nous a-t-on dit. Les feux de forêt ne les effraient pas: il ne s'en est pas produit depuis bien longtemps sur ces terres pourtant fortement boisées: "quand on va dans le bois, on fait attention", nous disait l'un d'eux.

Notons toutefois aux Eboulements une tendance à vendre en partie à des commerçants la coupe du bois; mais cette initiative n'est pas encore le signe d'une baisse du sentiment forestier: c'est surtout que les terres sont particulièrement grandes aux Eboulements et que l'exploitant ne prévoit pas avoir besoin d'en garder si grand pour s'assurer la perpétuité de sa coupe annuelle, en quoi d'ailleurs il manque sans doute de prévoyance, car les fils voudront peut-être un revenu plus considérable que lui et auront besoin d'une coupe annuelle plus forte. Les contrats de vente de la coupe, nous dit-on, imposent toutefois des restrictions quant à la grosseur du bois à couper; il ne s'agit pas d'un "rasé à blanc".

Nous insistons sur ce point parce qu'il est évident qu'il y a urgence d'envoyer dans la région, pour y demeurer en permanence, un conseiller en sylviculture - pour le moins aussi important pour ces gens qu'un agronome. Malgré les bonnes intentions des gens, il n'est pas sûr, en effet, d'après les témoignages que nous avons recueillis, que leur exploitation soit vraiment rationnelle et qu'elle n'aboutira pas graduellement à l'épuisement du lot pour une certaine période qui, fût-elle seulement de 10 ou 20 ans, serait fort grave pour l'économie de la région. Avec du doigté, un pareil technicien pourrait rendre là des services incalculables. Il devra toutefois pour réussir se mettre bien au fait de la psychologie des gens à qui il aura affaire. Le terrain est prêt à recevoir la semence, il importe de l'y jeter au plus vite, avant qu'il soit trop tard. Signalons en passant que l'exemple de ces gens, qui ont déjà réalisé pour eux la formule depuis de nombreuses années, prouve qu'il y a possibilité d'envisager la création de colonies forestières avec lot concédé en propriété privée, à condition d'avoir comme concessionnaire un sylviculteur convaincu, formé soit graduellement à l'expérience, soit par l'étude.

La seconde région à distinguer en la matière est celle de la Malbaie avec Ste-Agnès et De Sales. Ici, il y a encore du bois, mais il est à la veille d'être trop tard, surtout à cause de la guerre. Pendant tout l'été dernier, les commerçants de bois ont couru le comté invitant les cultivateurs à couper tout leur bois ou à vendre leur coupe. Alors qu'ils n'ont guère obtenu plus que le contingent annuel habituel dans la région précédemment mentionnée, ils ont malheureusement remporté de trop beaux succès dans celle de la Malbaie. Davantage attirés par l'appât de l'argent, et par ignorance de ce que représentait leur coupe, on a vu des cultivateurs vendre celle-ci ou même leur terre pour des prix ridiculement inférieurs à la valeur du bois qui s'y trouvait. Tout cela a été rasé à blanc, mais autant que possible, il faudrait éviter que pareil gâchis ne se répète l'été prochain. Dans d'autres coins, à Ste-Agnès notamment, les cultivateurs ont gardé leur coupe et leur terre, mais ils acceptent de couper eux-mêmes une quantité de bois qui va appauvrir ou même raser leurs réserves. Il y aurait à faire là un travail d'éducation plus ingrat que dans la première région, au succès moins assuré, mais dont l'importance ne saurait être sous-estimée. Il importerait d'y voir aussi, et au plus vite.

Reste une troisième région - St-Fidèle, St-Siméon. Ici le bois sur les terres est passablement épuisé, de même que les réserves environnantes dans un rayon d'une vingtaine de milles. Avec une agriculture pauvre, les cultivateurs essaient de se tirer d'affaires en faisant des bleuetset en tirant le diable par la queue. C'est le seul coin du comté où l'on sente les effets déprimants de la misère sur le caractère même de la population. Le problème de cette région, lié au bois, relève donc des réserves forestières de l'arrière-pays.

Dans ce coin du comté, elles sont aux mains de la Mount Murray Woodland et de Price. La Mount Murray confie ses coupes à la D'Auteuil Lumber. Les Price ne coupent plus dans cette région et vendent leurs droits à toute sorte de commerçants. On ne saurait dire que l'exploitation se fait par des méthodes bien rationnelles, comme le prouve le nettoyage des réserves les plus proches des deux villages concernés. Des mesures remédiatrices s'imposent encore ici au plus vite. Et dans le cas des réserves des Price, en particulier, qui ne servent plus à la compagnie, il importe de réaménager le tout pour fins de réserves commerciales ou de colonies forestières.

Enfin, en arrière de plusieurs municipalités, de St-Placide à Ste-Agnès et De Sales, se placent les réserves du Séminaire de Québec. Il s'agit là d'un cas particulier qui mérite attention. Le Séminaire concède actuellement des droits de coupes. N'y aurait-il pas de possibilités d'entente entre le Séminaire et les gens de St-Placide pour leur permettre de compléter ce que leurs propres forêts ont d'insuffisant? Nous posons la question sans y répondre faute de connaître suffisamment toutes les données du problème.

Du côté de Ste-Agnès et de De Sales, le problème des réserves du Séminaire n'est pas un problème de forêt - les gens de ces deux municipalités n'ont malheureusement pas beaucoup de respect pour la forêt - mais de bleuets. Les terres du Séminaire en regorgent. Aujourd'hui on ne peut plus aller les cueillir. Il faut dire que la faute semble en être plutôt à ceux qui font la cueillette. Le Séminaire permettait celle-ci encore tout récemment, mais l'imprudence des gens y aurait mis la forêt en danger.

Problème à étudier.

Enfin, à l'est du Parc national gisent les réserves concédées pour la coupe à la Donohue Bros, réserves extrêmement riches en bois à pâte. Forêt d'une grande densité, idéale justement à cause de cela pour l'exploitation du rasé à blanc. C'est bien d'ailleurs l'exploitation que pratique la compagnie (voir photos). Rien ne se perd, sauf les petits feuillus éparpillés à travers cette forêt, de ce bois à peu près tout d'égale grosseur, poussé en bois "à mature", sans branches à enlever, sauf le bouquet de tête. Les hommes de la compagnie défendent cette exploitation en disant que la repousse - dans le même état - est assurée en 70 ans et que le prélèvement annuel n'atteint pas en volume le 1/70e des réserves.

En supposant que cela soit exact, on peut se demander si on ne pourrait pas tirer un parti plus avantageux de ces forêts en les exploitant, selon les méthodes suédoises, pour le papier et pour le sciage en même temps, la fabrication du papier utilisant les coupes d'éclaircies qui permettent au reste de la forêt de grossir. Problème à étudier.

Quant à la question de savoir si le territoire en cause ne pourrait pas être exploité plus avantageusement pour la population par la méthode des colonies forestières, et cela sans nuire aux intérêts de la compagnie, elle mériterait d'être mise à l'étude. Nous comprenons que la proximité du Parc national influera nécessairement sur toute décision qu'on pourrait prendre dans un sens ou dans l'autre.

En somme, c'est dans tous les domaines, tant pour les terres déjà concédées que pour les terres de la Couronne, la mise en oeuvre d'une politique forestière qui s'impose le plus pour consolider et améliorer l'économie de Charlevoix.

À cela, il faut ajouter, ainsi que nous l'avons vu au chapitre du tourisme, l'aménagement rationnel du comté en région de tourisme, le premier pas à faire en ce sens étant l'étude de la région de ce point de vue conduite par un spécialiste compétant.

Parmi les problèmes qui touchent à l'agriculture proprement dite, dégageons, en terminant, l'importance de faciliter davantage aux cultivateurs l'utilisation des sources de calcaires pour l'amélioration des sols.

APPENDICE I

Industries du comté de Charlevoix classées par municipalités

Municipalités	Genre d'industrie	Exploitants
Cap-à-l'Aigle	Atelier de menuiserie Carrière	Philippe Duchesne Adélard Dufour
Clermont	Fromagerie Carderie Pâte de bois, papier, électricité Pâte de bois Scierie Scierie	Henri Tremblay Philippe Tremblay Donohue Bros. Ltd. Nairn Falls Pulp Co. Ltd. Rod. Cauchon Antonio Larouche
De Salos	Fromagerie Scierie, portes et châssis Scierie Scierie Mica	Jos. St-Gelais Georges Lajoie Napoléon Larivière Jos. Tremblay Charlevoix Mining
La Malbaie	Carderie Atelier de menuiserie Atelier de menuiserie	Edgar Tremblay Simard et Bouchard Nap. Tremblay

Industries du comté de Charlevoix classées par municipalités (suite)

Municipalités	Genre d'industrie	Exploitants
La Malbaie	Atelier de menuiserie Eaux gazeuses Eaux gazeuses	Hector Bouchard Ls.-Ph. Couturier Dorville Harvey
Pointe-au-Pic	Atelier de menuiserie Atelier de menuiserie Atelier de menuiserie Atelier de menuiserie Carrière Carrière	Jos. Bouchard Adjutor Simard Lucien Bouchard Joseph Belley Adjutor Simard Richard Belley
Rivière-Malbaie	Beurrerie Scierie et moulange Scierie et moulange Scierie	Frs Bherer Lucien Couturier Albert Bouliane Ferdinand Bouchard
Ste-Agnès-de-Murray-Bay	Fromagerie Moulange Scierie	Thomas-Louis Gagnon Adélard Bouchard Siméon Thivierge
St-Etienne-de-la-Malbaie	Carderie et foulure Tannerie Scierie	Elzéar Grenier Jos- Ed. Couturier Ernest Tremblay
St-Fidèle-de-Mont-Murray	Beurrerie Fromagerie Moulange Scierie Scierie	Joseph Tremblay Maurice Braton Wilfrid Desbiens Edgar Truchon Philippe Bherer
St-Irénée	Fromagerie Moulange Scierie et moulange Scierie Scierie	Soc. de Patrons de St-Nicolas Eugène Girard Azarias Tremblay Aristide Bouchard Omer Gauthier
St-Siméon (V)	Scierie Scierie Electricité	Pierre Savard John Tremblay Cie d'Energie électrique de St-Siméon(Ltée)
St-Siméon (P)	Scierie Scierie Scierie Scierie et moulange Scierie Mino de mica	Arsène Bilodeau Onésime Carré Albert Foster Jos Morneau Johnny Dufour Roy and Kelly Exploration Syndicate
Baie-St-Paul	Beurrerie Carderie Couvoir coopératif Tannerie Tannerie Scierie Scierie Scierie Atelier de menuiserie Atelier de menuiserie Atelier de menuiserie Fonderie et atelier de menuiserie Cercueils et tuyaux de ciment Eaux gazeuses	Crémarie de Baie-St-Paul Athanase Tremblay Couvoir Coopératif de Baie-St-Paul Jos. Potvin Arthur Simard Edmond Simard Charles Bouchard Odilon Boily Henri Tremblay Charles Gagné Ed. Tremblay Euchariste Lavoie Laurent et Gérard Perron Joseph Girard

Industries du comté de Charlevoix classées par municipalité (suite)

Municipalités	Genre d'industrie	Exploitants
Les Eboulements	Beurrerie	Soc. des Patrons de la beurrerie de la paroisse des Eboulements
	Moulange	E. Tremblay
	Moulange et scierie	Chs. H. Tremblay
	Moulange et carderie, scierie	Paul Deschêne
	Moulange et scierie	Désiré Gaudreault
	Foulerie et scierie	Polycarpe Bouchard
	Scierie	Gaston Audet
	Scierie	O. Tremblay
	Atelier de menuiserie Atelier de menuiserie	Jos. Tremblay Aquilas Tremblay
Rivière-du-Gouffre	Scierie, moulange, carderie	Edmour Bouchard
	Moulange	Alfred Tremblay
	Foulerie et scierie	Jos. Bouchard
	Carrière	Pierre Tremblay
	Carrière	J.B. Larouche
St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière	Electricité	Tremblay et Tremblay
	Electricité	Lionel Bouchard
	Electricité, scierie	J.E. Lavoie
	Scierie	Chs. Simard
	Scierie	Arthur Gagnon
	Scierie	Joseph Bergeron
	Scierie	Joachim Bouchard
	Scierie	Freddy Bouchard
	Scierie	Lionel Bouchard
	Chaloupe (manufacture de) Conserverie d'anguille	Athanase Bouchard Lionel et Joachim Bouchard
St-Hilarion	Fromagerie	Henri-Paul Audet
	Fromagerie	Antonio Desgagnés
	Fromagerie	Pierre Tremblay
	Scierie et moulange	François Tremblay
	Atelier de menuiserie	Etienne Tremblay
	Atelier de menuiserie	Georges Rochefort
St-Joseph-de-la-Rive	Electricité	Corporation Electrique de Charlevoix
	Atelier de menuiserie	Hector Tremblay
St-Pierro-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul	Moulange	Robert Fortin
	Moulange et broyeur de pierre à chaux	J.B. Larouche
	Carderie	Arthur Simard
	Scierie	Charles Tremblay
	Scierie	Côté et Guay
	Carrière de granit Carrière de calcaire	Jos. Tremblay Albert Boily
St-Urbain	Fromagerie	Soc. de fromagerie de St-Urbain
	Foulerie	Edmond Duchesne
	Moulange et scierie	Alphonse Girard
	Scierie	Adélard Bradotte
	Scierie	Achille Tremblay
	Atelier de menuiserie	J.E. Fortin
	Atelier de menuiserie	Alfred Bissonnette
	Mine de fer titané	American Titanic Iron Co. Ltd
	Mine de fer titané	Baie St-Paul Titanic Iron Ore
	Mine de fer titané	Canadian Pyrites Com- pany

Industries du comté de Charlevoix classées par municipalité (suite)

Municipalités	Genre d'industrie	Exploitants
St-Urbain	Mine de fer titané Mine de fer titané	J.A. Coulombe Loughborough Mining Co. Ltd.
St-Bernard-de-l'Ile- aux-Coudres	Scierie Scierie Scierie	Joseph Desgagnés Philippe Dufour Liguori Bouchard
St-Louis-de-l'Ile-aux- Coudres	Scierie Scierie	Pierre Boudreault Gédéon Lajoie

APPENDICE II

Classification des industries du comté de Charlevoix

Ateliers de menuiserie, portes et châssis

Belley, Joseph Pointe-au-Pic
Bissonnette, St-Urbain
Bouchard, Hector, La Malbaie
Bouchard, Jos. Pointe-au-Pic
Bouchard, Lucien, Pointe-au-Pic
Duchesne, Philippe, Cap-à-l'Aigle
Fortin, J.E., St-Urbain
Gagné, Charles, Baie-St-Paul
Lajoie, Georges, De Sales
Lavoie, Euchariste, Baie-St-Paul
Rocheffort, Georges, St-Hilarion
Simard, Adjutor, Pointe-au-Pic
Simard et Bouchard, La Malbaie
Tremblay, Aquilas, Les Eboulements
Tremblay, Ed., Baie-St-Paul
Tremblay, Etienne, St-Hilarion
Tremblay, Hector, St-Joseph-de-la-Rive
Tremblay, Henri, Baie-St-Paul
Tremblay, Jos., Les Eboulements
Tremblay, Nap., La Malbaie

Beurreries

Bherer, Frs, Rivière-Malbaie
Crémérie de Baie-St-Paul, Baie St-Paul
Soc. des Patrons de la Beurrerie de la paroisse des Eboulements,
Les Eboulements
Tremblay, Jos, St-Fidèle-de-Mont-Murray

Carderies

Bouchard, Edmour, Rivière-du-Gouffre
Deschênes, Paul, Les Eboulements
Grenier, Elzéar, St-Etienne-de-la-Malbaie
Simard, Arthur, St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul
Tremblay, Athanase, Baie-St-Paul
Tremblay, Edgar, La Malbaie
Tremblay, Philippe, Clermont (fermée temporairement)

Carrières

Belley, Bernard, Pointe-au-Pic
Boily, Albert, St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul
Dufour, Adélard, Cap-à-l'Aigle
Larouche, J.B. Rivière-du-Gouffre
Simard, Adjutor, Pointe-au-Pic
Tremblay, Jos., St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul
Tremblay, Pierre, Rivière-du-Gouffre

Cercueils

Perron, Laurent et Gérard, Baie-St-Paul

Chaloupes

Bouchard, Athanase, St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière

Chaux, broyeur à

Larouche, J.-B., St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul

Ciment, produits en

Perron, Laurent et Gérard, Baie-St-Paul

Conserverie d'anguilles

Bouchard, Lionel et Joachim, St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière

Couvoir Coopératif

Couvoir coopératif de Baie-St-Paul

Eaux gazeuses

Couturier, Ls-Ph., La Malbaie

Girard, Joseph, Baie-St-Paul

Harvey, Dorville, La Malbaie

Energie électrique

Bouchard, Lionel, St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière

Cie d'énergie électrique de St-Siméon Ltée, St-Siméon (V)

Corporation électrique de Charlevoix, St-Joseph-de-la-Rive

Donohue Bros., Ltd, Clermont

Lavoie, J.E., St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière

Tremblay et Tremblay, St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière

Fer titané, mine de

American Titanic Iron. Ltd, St-Urbain

Baie St-Paul Titanic Iron Ore Co., St-Urbain

Canadian Pyrites Co., St-Urbain

Coulombe, J.A., St-Urbain

Loughborough Mining Co., Ltd., St-Urbain

Fonderie

Lavoie, Euchariste, Baie-St-Paul

Fouleries

Bouchard, Jos., Rivière-du-Gouffre

Bouchard, Polycarpe, Les Eboulements

Duchesne, Edmond, St-Urbain

Grenier, Elzéar, St-Etienne-de-la-Malbaie

Fromageries

Audet, Henri-Paul, St-Hilarion

Breton, Maurice, St-Fidèle-de-Mont-Murray

Desgagnés, Antonio, St-Hilarion

Gagnon, Thomas-Louis, Ste-Agnès-de-Murray-Bay

St-Gelais, Jos., De Sales

Soc. de fromagerie de St-Urbain, St-Urbain

Fromageries

Soc. de patrons de St-Nicolas, St-Irénée
 Tremblay, Henri, Clermont
 Tremblay, Pierre, St-Hilarion

Mica, mine de

Charlevoix Mining, De Sales
 Roy and Kelly Exploration Syndicate, St-Siméon (p)

Moulanges

Bouchard, Adélar, Ste-Agnès-de-Murray-Bay
 Bouchard, Edmour, Rivière-du-Gouffre
 Bouliane, Albert, Rivière-Malbaie
 Couturier, Lucien, Rivière-Malbaie
 Desbiens, Wilfrid, St-Fidèle-de-Mont-Murray
 Deschênes, Paul, Les Eboulements
 Fortin, Robert, St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul
 Gaudreault, Désiré, Les Eboulements
 Girard, Alphonse, St-Urbain
 Girard, Eugène, St-Irénée
 Larouche, J.-B., St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul
 Morneau, Jos., St-Siméon
 Tremblay, Alfred, Rivière-du-Gouffre
 Tremblay, Azarias, St-Irénée
 Tremblay, Chs.H., Les Eboulements
 Tremblay, E., Les Eboulements
 Tremblay, François, St-Hilarion

Papier et pâte de bois, usines de

Donohue Bros. Ltd., Clermont
 Nairn Falls Pulp Co. Ltd., Clermont

Scieries

Audet, Gaston, Les Eboulements
 Bergeron, Joseph, St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière
 Bherer, Philippe, St-Fidèle-de-Mont-Murray
 Bilodeau, Arsène, St-Siméon (p)
 Bouchard, Aristide, St-Irénée
 Bouchard, Charles, Baie-St-Paul
 Bouchard, Edmour, Rivière-du-Gouffre
 Bouchard, Ferdinand, Rivière-Malbaie
 Bouchard, Freddy, St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière
 Bouchard, Joachim, St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière
 Bouchard, Jos., Rivière-du-Gouffre
 Bouchard, Liguori, St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres
 Bouchard, Lionel, St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière
 Bouchard, Polycarpe, Les Eboulements
 Boily, Odilon, Baie-St-Paul
 Boudreault, Pierre, St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres
 Bouliane, Albert, Rivière-Malbaie
 Bradette, Adélar, St-Urbain
 Carré, Onésime, St-Siméon (p)
 Cauchon, Rod., Clermont
 Côté et Guay, St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul
 Couturier, Lucien, Rivière-Malbaie
 Desgagnés, Joseph, St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres
 Dufour, Johnny, St-Siméon (p)
 Dufour, Philippe, St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres
 Deschênes, Paul, Les Eboulements
 Foster, Albert, St-Siméon (p)
 Gagnon, Arthur, St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière
 Gaudreault, Désiré, Les Eboulements
 Gauthier, Omer, St-Irénée
 Girard, Alphonse, St-Urbain

Scieries (suite)

Lajoie, Gédéon, St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres
Lajoie, Georges, De Sales
Lavoie, J.-E., St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière
Larivière, Napoléon, De Sales
Larouche, Antonio, Clermont
Morneau, Jos., St-Siméon, (p)
Savard, Pierre, St-Siméon (v)
Simard, Chas., St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière
Simard, Edmond, Baie-St-Paul
Thivierge, Siméon, Ste-Agnès-de-Murray-Bay
Tremblay, Achille, St-Urbain
Tremblay, Azarias, St-Irénée
Tremblay, Charles, St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul
Tremblay, Chs., H., Les Eboulements
Tremblay, Ernest, St-Etienne-de-la-Malbaie
Tremblay, François, St-Hilarion
Tremblay, John, St-Siméon (v)
Tremblay, Jos., De Sales
Tremblay, O., Les Eboulements
Truchon, Edgar, St-Fidèle-de-Mont-Murray

Tannerie

Couturier, Jos., Ed., St-Etienne-de-la-Malbaie
Potvin, Jos., Baie-St-Paul
Simard, Arthur, Baie-St-Paul

APPENDICE III

LISTE DES INDUSTRIES DU COMTE UTILISANT DES CHUTES D'EAU

Clermont

Rod. Cauchon, scierie.
Antonin Larouche, scierie.
Donohue Bros Ltd pâte et papier.
Nairn Falls Pulp Co. Ltd, pâte et papier, énergie électrique.

Les Eboulements

Paul Deschênes, carderie et moulange.
Ed. Tremblay, moulange.
Chs. H. Tremblay, moulange.

Rivière-du-Gouffre

Edmour Bouchard, moulange
Joseph Bouchard, foulerie

Sainte-Agnès

Adélard Bouchard, meunerie

Saint-Fidèle

Wilfrid Desbiens, moulange

Saint-François-Xavier-de-la Petite-Rivière

Lionel Bouchard, Centrale électrique
J.E. Lavoie, centrale électrique et scierie
Tremblay & Tremblay, centrale électrique et scierie
Arthur Gagnon, scierie
Joachim Bouchard, scierie
Lionel, Bouchard scierie

St-Irénée

Eugène Girard, moulin à farine
Azarias Tremblay, moulin à farine et scierie
Aristide Bouchard, scierie

St-Pierre-et-St-Paul

Robert Fortin, moulange
J.-B. Larouche, moulange et concasseur de pierre à chaux.

St-Siméon (village)

C.A. Brouillard, scierie
La Cie d'Energie électrique de St-Siméon (Ltée) Energie électrique
St-Siméon (paroisse)

Jos. Morneau, scierie

St-Urbain

Edmond Duchesne, Foulerie
Adélard Bradette, scierie

APPENDICE IV (1)

ASSIETTE DE L'IMPOT DES MUNICIPALITES

DU COMTE DE CHARLEVOIX

1941

Municipalités	Muni- cipa- lité de	Contri- buables	Biens Fonds impo- sables	Biens- Fonds non-Im- posables	Taux de la taxe par \$100
Charlevoix-Est					
Cap-à-l'Aigle	V	150	201,300	32,000	.80
Clermont	S.D.	171	1,227,270	40,800	.45
De Sales,	C.	192	173,343	6,500	.50
La Malbaie	V.	241	807,825	353,950	1.00
Pointe-au-Pic	V.	223	1,228,580	168,888	.70
Rivière-Malbaie	S.D	224	602,930	50,600	.55
Ste-Agnès-de-Murray					
Bay	P.	205	253,575	7,200	.75
St-Etienne-de-la-					
Malbaie	P.	215	438,209	5,400	.60
St-Fidèle-de-Mont-					
Murray	P.	181	245,780	35,300	.30
St-Irénée	S.D	186	306,850	44,800	.10
St-Siméon	P.	143	130,957	14,100	1.00
St-Siméon	V.	142	161,500	110,000	1.20
		2,273	5,778,119	869,538	-
Charlevoix-Ouest					
Baie-St-Paul	V.	440	209,300	1,224,850	2.00
Les Eboulements	S.D	317	387,375	78,000	.10
Rivière-du-Gouffre	S.D.	125	204,405	6,200	.30
St-François-Xavier-	P.	263	198,942	42,000	.60
de-la-Petite-Riv.					
St-Hilarion	P.	201	234,250	48,000	.30
St-Joseph-de-la Rive	V.	60	82,050	34,175	.30
St-Pierre & St-Paul-P.		267	405,075	25,550	.40
de-la-Baie-St-Paul					

(1) Les tableaux de cet appendice sont extraits des "Statistiques municipa-
les pour l'année 1941.

ASSIETTE DE L'IMPOT DES MUNICIPALITES (suite)

Municipalités	Muni- cipa- lité de	Contri- buables	Biens- Fonds impo- sables	Biens- Fonds non-Im- posables	Taux de la taxe par \$100
St-Urbain	P.	297	336,470	6,850	.30
		1,970	2,147,867	1,465,625	-
Municipalités indépendantes					
St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres	S.D	78	55,443	26,000	.25
St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres	P.	128	162,322	64,942	.26
		206	217,765	90,942	-
Total		4,449	8,143,751	2,426,165	
Abréviations- C-Canton V-Village S-D-Sans désignation P-Paroisse					

REVENUS DES MUNICIPALITES DU COMTE DE CHARLEVOIX 1941

Municipalités	Taxes géné- rales	Taxes spéciales et autres taxes	Intérêt sur arréra- ges	Subven- tions	Services publics	Autres reve- nus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$		\$
Charlevoix-Est							
Cap-à-l'Aigle	1,610	157	4	400	562		2,733
Clermont	5,522	496		300	1,789		8,107
De Sales	867	368				1,528	2,763
La Malbaie	8,078	2,475		600	7,586	10	18,749
Pointe-au-Pic	8,549	3,661	67		300	107	12,684
Rivière-Malbaie	3,317	722	2	96			4,137
Ste-Agnès-de-Murray							
Bay	1,902	155	36	434		56	2,583
St-Etienne-de-la-Malbaie	2,629	423	7				3,059
St-Fidèle-de-Mont-Murray	738	1,711				3	2,452
St-Irénée	307	397				159	863
St-Siméon	1,309	106	56				1,471
St-Siméon, v.	1,938	409	191		1,630	72	4,240
	36,766	11,080	363	1,830	11,867	1,935	63,841
Charlevoix-Ouest							
Baie-St-Paul	5,986	1,288		125	3,948	220	11,567
Les Eboulements	387	620		800		1,389	3,196
Rivière-du-Gouffre	613	22		353		25	1,013
St-François-Xavier	1,194	128	14	500		129	1,965
de la Petite-Rivière							
St-Hilarion	703	61	3	500		553	1,820
St-Joseph-de-la-Rive	246	381				54	681
St-Pierre-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul	1,620					225	1,845
St-Urbain	1,009	383				285	1,677
	11,758	2,883	17	2,278	3,948	2,880	23,764
Municipalités indé- pendantes							
St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres	138						138
St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres	422	200		3,055		197	3,874
	560	200		3,055		197	4,012
TOTAL	49,084	14,163	380	7,163	15,815	5,082	91,617

DEPENSES DES MUNICIPALITES DU COMTE DE CHARLEVOIX (1941)

Municipa- lités	Adminis- tration	Alliés et assistance	Entretien des chemins	Intérêt	Rachat d'obli- gations	Autres dépenses	Total
Charlevoix- Est	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Cap-à-l'Aigle	283	82	994	257	1,200	1,004	3,820
Clermont	737	236	1,245	761	500	2,462	5,941
De Sales	187	364	404	119	-	1,706	2,780
La Malbaie	3,237	906	5,825	981	2,300	1,611	14,860
Pointe-au-Pic	1,374	745	5,288	726	1,800	5,497	15,430
Rivière-Mal- baie	933	499	725	60	-	625	2,842
Ste-Agnès-de- Murray-Bay	397	348	176	119	-	1,418	2,458
St-Etienne- de-la-Malbaie	787	190	369	18	-	580	1,944
St-Fidèle-de- Mont-murray	246	31	594	352	900	277	2,400
St-Irénée	221	-	710	6	-	189	1,126
St-Siméon	254	30	81	231	250	345	1,191
St-Siméon, v.	762	-	1,397	1,014	400	549	4,122
	9,418	3,431	17,808	4,644	7,350	16,223	58,914
Charlevoix- Ouest							
Baie-St-Paul	2,230	917	1,757	1,640	3,718	1,063	11,325
Les Eboule- ments	305	128	607	-	-	1,856	2,896
Rivière-du- Gouffre	515	201	381	40	-	554	1,691
St-François- Xavier-de-la Petite-Rivière	286	65	266	295	-	697	1,609
St-Hilarion	194	212	98	24	-	1,138	1,846
St-Joseph-de- la-Rive	130	-	397	16	-	105	648
St-Pierre & St-Paul-de- la Baie-St- Paul	590	1,150	215	160	-	609	2,724
St-Urbain	460	484	\$268	-	-	373	1,585
	4,710	3,157	3,989	2,175	3,718	6,575	24,324
Municipalités indépendantes							
St-Bernard-de- l'Ile-aux-Cou- dres	39	-13	-	-	-	- 60	112
St-Louis-de- l'Ile-aux- Coudres	100	239	70	-	-	3,523	3,932
	139	252	70	-	-	3,583	4,044
Total	14,257	6,840	21,867	6,819	11,068	26,421	87,282

RECETTES DES MUNICIPALITES DU COMTE DE CHARLEVOIX (1941)

Municipalités	Solde au début de l'année	Taxes géné- rales	Taxes spé- ciales	Arréra- ges et intérêts	Emprunts tempo- raires	Subven- tions	Services publics	Autres recettes	Total
Charlevoix-Est	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Cap-à-l'Aigle	804	1,610	157	29	419	-	570	312	3,901
Clermont	507	5,522	495	26	-	906	1,811	3,249	12,606
De Sales	654	726	76	613	700	-	-	1,406	4,175
La Malbaie	1,645	7,982	2,358	156	2,000	-	7,586	100	21,827
Pointe-au-Pic	1,287	6,922	3,652	1,838	2,000	-	210	4,446	20,355
Rivière-Malbaie	876	3,209	679	233	1,000	96	-	-	6,093
Ste-Agnès-de-Murray Bay	2,044	1,848	122	1,157	1,000	434	-	75	6,680
St-Etienne-de-la-Malbaie	1,167	2,598	2,547	164	1,000	-	-	143	7,619
St-Fidèle-de-Mont-Murray	1,136	1,825	600	12	-	1,188	-	488	5,249
St-Irénée	414	166	242	199	-	-	-	325	1,346
St-Siméon	128	754	106	819	-	-	-	46	1,853
St-Siméon v.	1,276	589	245	3,288	-	-	1,442	652	7,492
	11,938	33,751	11,279	8,534	8,119	2,714	11,619	11,242	99,196
Charlevoix-Ouest									
Baie-St-Paul	6,869	4,443	979	1,393	-	125	3,588	220	17,617
Les Eboulements	441	233	400	500	-	701	-	1,601	3,876
Rivière-du-Gouffre	722	520	22	58	-	353	-	147	1,822
St-François-Xavier-de-la Petite-Rivière	526	758	115	419	-	-	-	86	1,904
St-Hilarion	236	147	53	605	-	400	-	506	1,947
St-Joseph-de-la-Rive	137	182	378	62	-	-	-	54	813
St-Pierre & St-Paul-de-la- Baie-St-Paul	2,039	1,099	-	632	-	-	-	595	4,355
St-Urbain	240	477	177	484	-	-	-	285	1,663
	11,210	7,859	2,124	4,153	-	1,579	3,588	3,484	33,997
Municipalités indépendantes									
St-Bernard-de-l'Ile-aux- Coudres	18	55	-	12	50	-	-	-	135
St-Louis-de-l'Ile-aux- Coudres	205	79	102	286	-	3,055	-	197	3,924
	223	134	102	298	50	3,055	-	197	4,059
TOTAL	23,371	41,774	13,505	12,985	8,169	7,348	15,207	14,923	137,252

DEBOURSES DES MUNICIPALITES DU COMTE DE CHARLEVOIX (1941)

Municipalités	Adminis- tration	Conseil de comté	Aliénés et assis- tance	Construc- tion et entretien des che- mins	Emprunts tempo- raires	Rachats d'obli- gations	Coupons	Intérêt sur em- prunts tempo- raires	Autres débour- sés	Solde de fin d'année	Total
Charlevoix-Est	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Cap-à-l'Aigle	283	146	82	1,797	-	1,200	260	-	133	-	3,901
Clermont	862	482	335	5,768	1,800	500	685	83	776	1,315	12,606
De Sales	163	111	200	459	950	-	-	97	1,910	285	4,175
La Malbaie	3,237	477	1,356	5,989	2,000	2,100	960	39	1,134	4,535	21,827
Pointe-au-Pic	1,374	903	646	9,042	-	1,800	397	304	987	4,902	20,355
Rivière-Malbaie	933	263	582	2,708	1,000	-	-	63	267	277	6,093
Ste-Agnès-de-Murray Bay	522	365	358	614	-	-	-	54	2,435	2,332	6,680
St-Etienne-de-la-Malbaie	787	338	190	730	1,000	700	938	18	501	2,417	7,619
St-Fidèle-de-Mont-Murray	243	133	60	1,711	-	900	352	-	146	1,704	5,249
St-Irénée	211	137	-	692	-	-	-	-	68	238	1,346
St-Siméon	254	169	28	81	-	250	261	-	176	634	1,853
St-Siméon v.	726	105	-	1,397	-	400	1,026	-	679	3,159	7,492
	9,595	3,629	3,837	30,988	6,750	7,850	4,879	658	9,212	21,798	99,196
Charlevoix-Ouest											
Baie-St-Paul	2,230	57	124	1,757	-	3,409	1,427	-	2,591	6,022	17,617
Les Eboulements	303	124	99	1,849	-	-	-	-	259	1,242	3,876
Rivière-du-Gouffre	315	118	133	381	-	-	-	40	485	350	1,822
St-François-Xavier-de-la- Petite-Rivière	286	119	-	266	200	-	-	290	78	665	1,904
St-Hilarion	194	134	160	899	-	-	-	24	388	148	1,947
St-Joseph-de-la-Rive	130	51	-	331	110	-	-	31	129	31	813
St-Pierre & St-Paul-de-la- Baie-St-Paul	440	232	-	215	1,025	-	-	164	558	1,721	4,355
St-Urbain	460	190	200	268	-	-	-	-	183	362	1,663
	4,358	1,025	716	5,966	1,335	3,409	1,427	549	4,671	10,541	33,997
Municipalités indépendantes											
St-Bernard-de-l'Ile-aux Coudres	39	-	13	-	-	-	-	-	60	23	135
St-Louis-de-l'Ile-aux- Coudres	70	-	197	3,123	-	-	-	-	421	113	3,924
	109	-	210	3,123	-	-	-	-	481	136	4,059
TOTAL	14,062	4,654	4,763	40,077	8,085	11,259	6,306	1,207	14,364	32,475	137,252

BILAN DES MUNICIPALITES DU COMTE DE CHARLEVOIX (1941)

A C T I F

Municipalités	Actif immobi- lisé	Solde de fin d'année	Comptes et billets à recevoir	Taxes de l'année à percevoir	Arrérages et intérêt	Services publics	Divers	Total
Charlevoix-Est	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Cap-à-l'Aigle	17,272	-	549	-	16	563	328	18,728
Clermont	24,100	1,315	389	1	-	35	5	25,845
De Sales	-	285	466	452	-	-	-	1,203
La Malbaie	102,045	4,535	1,278	213	2,046	3,668	1,376	115,161
Pointe-au-Pic	42,211	4,902	-	1,593	187	96	340	49,329
Rivière-Malbaie	25,172	277	1,026	199	83	-	239	26,996
St-Agnès-de-Murray Bay	10,500	2,332	1,965	87	293	-	20	15,197
St-Etienne-de-la-Malbaie	232,282	2,417	30	74	52	-	319	235,174
St-Fidèle-de-Mont-Murray	16,025	1,704	611	21	-	-	6	18,367
St-Irénée	-	238	5,394	296	166	-	80	6,174
St-Siméon	9,724	634	-	556	340	-	24	11,278
St-Siméon v.	47,930	3,159	607	1,513	2,509	2,883	1,319	59,920
	527,261	21,798	12,315	5,005	5,692	7,245	4,056	583,372
Charlevoix-Ouest								
Baie-St-Paul	93,450	6,022	-	1,853	995	1,583	2,000	105,903
Les Eboulements	87,600	1,242	1,789	375	255	-	228	91,489
Rivière-du-Gouffre	-	350	-	93	-	-	16	459
St-François-Xavier-de-la- Petite-Rivière	11,035	665	500	448	250	-	39	12,937
St-Hilarion	36,606	148	1,479	560	85	-	209	39,087
St-Joseph-de-la-Rive	9,625	31	90	286	144	-	-	10,176
St-Pierre & St-Paul-de-la- Baie-St-Paul	75,000	1,721	-	522	86	-	99	77,428
St-Urbain	-	362	-	738	139	-	-	1,239
	313,316	10,541	3,858	4,875	1,954	1,583	2,591	338,718
Municipalités indépendantes								
St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres	-	23	-	82	13	-	-	118
St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres	-	113	-	440	109	-	-	662
	-	136	-	522	122	-	-	780
TOTAL	840,577	32,475	16,173	10,402	7,768	8,828	6,647	922,870

BILAN DES MUNICIPALITES DU COMTE DE CHARLEVOIX (1941)
P A S S I F

Municipalités	Passif à longue échéance	Emprunts tempo- raires	Comptes payables	Obligations échues et dues	Coupons et intérêt accru	Réserve générale et budgétaire	Divers	Total
Charlevoix-Est	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Cap-à-l'Aigle	5,250	419	-	-	18	-	-	5,687
Clermont	(1) 20,410	-	-	-	190	-	-	20,600
De Sales	-	1,520	930	-	22	-	-	2,472
La Malbaie	(2) 36,800	-	906	200	140	-	4,875	42,921
Pointe-au-Pic	(3) 20,090	8,600	273	-	165	69	-	29,197
Rivière-Malbaie	-	1,000	-	-	-	289	-	1,289
St-Agnès-de-Murray-Bay	-	3,175	79	-	120	-	-	3,374
St-Etienne-de-la-Malbaie	17,400	-	323	-	145	1,306	78	19,252
St-Fidèle-de-Mont-Murray	6,100	-	362	-	27	-	457	6,946
St-Irénée	-	150	5,738	-	9	-	35	5,932
St-Siméon	(4) 7,000	-	431	-	77	-	210	7,718
St-Siméon v.	(5) 38,950	-	142	-	168	-	2,508	41,768
	152,000	14,864	9,184	200	1,081	1,664	8,163	187,156
Charlevoix-Ouest								
Baie-St-Paul	30,156	-	8,493	309	213	-	3,447	42,618
Les Eboulements	-	-	2,125	-	-	-	447	2,572
Rivière-du-Gouffre	-	1,000	364	-	15	-	109	1,488
St-François-Xavier-de-la- Petite-Rivière	-	7,200	1,066	-	169	-	57	8,492
St-Hilarion	-	800	1,106	-	16	-	486	2,408
St-Joseph-de-la-Rive	-	300	409	-	-	-	-	709
St-Pierre & St-Paul-de-la- Baie-St-Paul	-	5,175	4,263	-	17	-	239	9,694
St-Urbain	-	-	1,006	-	-	-	-	1,006
	30,156	14,475	18,832	309	430	-	4,785	68,987
St-Bernard-de-l' Ile-aux-Coudres	-	50	-	-	-	-	-	50
St-Louis-de-l' Ile-aux-Coudres	-	-	171	-	-	-	-	171
	-	50	171	-	-	-	-	221
TOTAL	182,156	29,389	28,187	509	1,511	1,664	12,948	256,364

(1) Y compris une réserve de \$1,410 pour dépréciation

(3) Y compris une réserve de \$10,390 pour dépréciation

(5) Y compris une réserve de \$16,300 pour dépréciation

(2) Y compris une réserve de \$20,000 pour dépréciation

(4) Y compris une réserve de \$2,500 pour dépréciation

SERVICES PUBLICS ET VOIRIE DES MUNICIPALITES DU COMTE DE CHARLEVOIX (1941)

Municipalités	Eau: Aqueduc et égouts	Protection contre l'incendie	Total	Chemins, trottoirs et ponts
Charlevoix-Est	\$	\$	\$	\$
Cap-à-l'Aigle	6,250	-	6,250	11,022
Clermont	22,695	1,164	23,859	-
La Malbaie	72,215	15,337	87,552	-
Pointe-au-Pic	15,000	677	15,677	10,569
Rivière-Malbaie	-	-	-	25,000
Ste-Agnès-de-Murray-				
Bay	-	-	-	10,500
St-Etienne-de-la-	27,000		27,000	204,473
Malbaie				
St-Fidèle-de-Mont-				
Murray	-	-	-	16,025
St-Siméon	-	-	-	5,724
St-Siméon, v.	12,544	-	12,544	31,565
	155,704	17,178	172,882	314,878
Charlevoix-Ouest				
Baie-St-Paul	30,100	2,000	32,100	56,700
Les Eboulements	-	-	-	87,600
St-François-Xa-	-	-	-	11,000
vier-de-la-Peti-				
te Rivière				
St-Hilarion	-	-	-	36,500
St-Joseph-de-la-	-	-	-	9,000
Rive				
St-Pierre & St-Paul-	-	-	-	75,000
de-la-Baie-St-Paul				
	30,100	2,000	32,100	275,800
TOTAL	185,804	19,178	204,982	590,678

LISTE DES PRINCIPAUX NOMS GEOGRAPHIQUES DU COMTE DE CHARLEVOIX

ABATTIS (Cap à l') - Cap sur le St-Laurent situé dans le rang St-Grégoire dans la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

AIGLE (Anse à l') - Anse de la municipalité de St-Fidèle-de-Mont-Murray sur le St-Laurent.

AIGLE (Cap à l') - Cap situé sur le St-Laurent et compris dans les limites de la municipalité de Cap-à-l'Aigle.

Amyot (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

ANGE (lac à l') - Lac de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

ANTOINE (Anse à) - Anse située au sud-est de l'église de Saint-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres. Elle est désignée aussi sous le nom d'anse de l'Eglise ou tout simplement l'Anse.

ANTOINE (lac) - Lac situé au rang du lac Nairne dans la municipalité de Ste-Agnès-de-Murray-Bay.

ANTONIN (lac) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon.

ARTHABASKA (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

AUDETTE (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BAIE (lac de la) - Lac situé dans le comté de Charlevoix, à l'est du 70e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BAIE-des-ROCHERS - Bureau de poste secondaire (rang Nord) de la municipalité de la paroisse de St-Siméon.

BAIE-des-ROCHERS - (lac de la) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon (3e rang).

BAIE-des-ROCHERS (Rivière de la) - Rivière qui coule dans la municipalité de St-Siméon et se jette dans la baie des Rochers, sur le fleuve.

BAIE-ST-PAUL - Bureau de poste, gare de chemin de fer et municipalité. La municipalité est située au confluent de la rivière du Gouffre et du St-Laurent. Paroisse religieuse; St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

BALEINE (Cap) - Cap situé sur le St-Laurent et compris dans les limites de la municipalité de St-Louis-de-l'Île-aux-Coudres.

BALEINE (Cap à la) - Cap situé sur le St-Laurent et compris dans les limites de la municipalité de Cap-à-l'Aigle.

BALEINE (Pointe à la) - Pointe formant l'extrémité est de l'île aux Coudres.

BALEINE (Rang de la) - Rang de l'île aux Coudres.

BARLEY (Lac) - Lac situé à l'est du 70e degré 45' de longitude et au Sud du 48e degré de latitude Nord.

BAS-de-la-BAIE - Agglomération secondaire. Ancien bureau de poste et rang connu au cadastre sous le nom de Moulin dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

BAS-de-L'ANSE - Bureau de poste secondaire de la municipalité de St-Fidèle-de-Mont-Murray.

BATIMENT (Anse au) - Anse de la municipalité de St-Siméon sur le St-Laurent.

BATTURE STE-ANNE - Lagune située à l'embouchure de la rivière du Gouffre et servant de nom à la rue qui descend vers cette lagune.

BAZET (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BAZILE (Lac) - Lac situé à l'est du 70e degré 30' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BEAUCHESNE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BEAUPRE (Côte de) - Voir: Côte-de-Beaupré.

BELLEFEUILLE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BELLE-TRUITE (Lac de la) - Lac situé à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BELLEVUE - Nom d'une agglomération située dans le rang Terrebonne, dans la municipalité de St-Etienne-de-la-Malbaie.

BELLEY - Ancien bureau de poste de la municipalité de St-Urbain (Deuxième rang St-Georges).

BELLEY (lac) - Lac situé en arrière du canton Callières.

BELOEIL (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BENNETT (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BERTINE (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BETES (lac des) - Lac de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie St-Paul.

BILODEAU (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BIGNELL (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BIGRAS (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BISSONNETTE (lac) - Lac situé dans les limites de la municipalité de St-Urbain.

BLACKBURN (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BLEU (lac) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon (5e rang).

BLOUIN (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BOIS-des-EBOULEMENTS (Rang du) - Rang de la municipalité des Ebolements occupé par le village de St-Joseph-de-la-Rive et la municipalité des Ebolements.

BOISVERT (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BOIS-VERTS (lac aux) - Lac situé aux rangs III et IV du canton Settrington, dans la municipalité de St-Hilarion.

BOIS-VERTS (lac des) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord. Sur ses bords se trouve situé le chalet des Bois-Verts, camp de pêche sportive exploité par le gouvernement provincial.

BONHOMME-LAURENT (lac du) - Lac situé en arrière du canton Callières.

BOUCHARD (Lac des) - Lac de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

BOUDIN (Anse à) - Anse de la municipalité de St-Siméon sur le St-Laurent.

BOUDREAULT (Ruisseau) - Ruisseau qui coule dans la municipalité des Ebolements et se jette dans le fleuve.

BOULEAU (Ile au) - Ile qui se trouve dans le lac Malbaie, à l'ouest du 71e degré de longitude et un peu au nord du 47e degré 30' de latitude Nord.

BOULEAU (Lac) - Lac situé à l'est du 70e degré 30' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BOULEAUX (Lac des) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BOURGANNE - (Voir Gourgane)

BOURROUGH (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BOUT-D'EN-BAS - Extrémité nord-est de l'île aux Coudres. Secteur de la route de ceinture tenant lieu de rang.

BOUT-D'EN-HAUT - Extrémité sud-ouest de l'île aux Coudres. Secteur de la route de ceinture et tenant lieu de rang.

BRANCHE (Cap à la) - Cap situé sur le St-Laurent et compris dans les limites de la municipalité de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres. On devrait écrire: cap-à-Labranche.

BRANCHE (Rang de la) - Rang de l'île aux Coudres.

BRANICK (Cap) - Cap situé sur le St-Laurent et compris dans les limites de la municipalité de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres.

BRAS-du-NORD-OUEST - Affluent de la rivière du Gouffre (rive droite) qui coule dans les limites de la municipalité de St-Urbain.

BRAS-NORD-OUEST - Affluent de la rivière du Gouffre qui coule dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

BRAS-NORD-OUEST (Rang) - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul et désigné localement sous le nom de rang de l'Equerre.

BRIETE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BROCHET (Lac) - Lac situé au petit rang du canton De Sales.

BRULES (Lac des) - Lac situé au Premier Rang du Ruisseau-des-Frênes dans la municipalité de Ste-Agnès-de-Murray-Bay.

BRUNEAU (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BRULE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

BRILLAND (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e de latitude Nord.

BUIES (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e de latitude Nord.

BUTTE-A-GAILLARD (Lac) - Section du rang de la Branche dans la municipalité de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres.

BUTTLEY (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

CABANE (Lac de la) - Lac situé à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

CACHE-TOI-BIN (Rang) - Nom populaire du quatrième rang de De Sales.

CALECON (Lac) - Lac situé à l'est du 70e degré 30' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

CALLIERES (Canton) - Canton occupé par la municipalité de St-Siméon.

CAMP (Lac du) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

CANARDS (Lac des) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon.

CANTIN (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

CAP (Lac du) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon.

CAP-à-la-BRANCHE - Bureau de poste dans les limites de la municipalité de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres. On devrait écrire: Cap-à-Labranche.

CAP-à-L'AIGLE (Rang) - Rang de la municipalité de St-Fidèle-de-Mont-Murray et de la municipalité de Cap-à-l'Aigle.

CAP-à-L'AIGLE - Bureau de poste, municipalité de village et rang.

CAP-au-CORBEAU - Route, rang, cap et bureau de poste dans la municipalité de Rivière-du-Gouffre.

CAP-au-DIABLE - Cap désigné localement sous le nom de cap de la Lumière dans la municipalité de Rivière-du-Gouffre.

CAP-aux-OIES - Gare de chemin de fer et bureau de poste dans les limites de la municipalité des Eboulements.

CAP-aux-OIES (Rang) - Rang de la municipalité des Eboulements.

CAP-aux-OIES (Ruisseau du) - Ruisseau qui coule dans la municipalité des Eboulements et se jette dans le fleuve.

CAP-au-RETZ (Rang) - Rang de la municipalité de Rivière-du-Gouffre.

CAP-AUX-PIERRES - Secteur de la route de ceinture de l'île aux Coudres situé immédiatement au sud-ouest de la Roche-Pleureuse.

CAP-MARTIN (Rang) - Rang de la seigneurie du Gouffre partagé entre les municipalités de Rivière-du-Gouffre et St-Urbain.

CAP-St-Fidèle - Bureau de poste secondaire de la municipalité de St-Fidèle-de-Mont-Murray.

CARIBOUS (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

CARIBOUS (Lac des) - Lac situé à l'est du 70^e degré 45' de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

CARON - (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70^e degré 45' de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

CARRIER (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

CASTOR (Lac) - Lac situé dans les limites de la municipalité de St-Urbain.

CASTOR (Lac) - Lac situé en arrière du canton Callières.

CASTOR (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

CASTOR (Lac) - Lac de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

CASTOR (Lac) - Lac situé au rang Douzième du canton de Sales.

CASTORS (Lac) - Lac situé à l'est du 70^e degré 30' de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

CASTORS (Lac des) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

CAUCHON (Chemin) - Nom désignant un chemin désaffecté passant par St-Placide dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul et connu localement sous le nom de Cochon.

CECI (Lac) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon (3^e rang N.E.)

CEDRE (Lac du) - Lac situé à l'est du 70^e degré 30' de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

CESARS (Ruisseau des) - Ruisseau se jetant dans la rivière du Gouffre, dans le rang de la Goudronnerie, municipalité de Rivière-du-Gouffre, à la route du rang Ste-Croix.

CHALOUPE (Ruisseau) - Ruisseau qui coule dans la municipalité de la Rivière-du-Gouffre (rang Cap-au-Corbeau)

CHAMBERS (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70^e degré 45' de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

CHAPPAIS (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

CHAPLUT (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

CHARETS (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

CHARLES (Lac à) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

CORAND (Lac) - Désignation connue dans la région du lac inscrit sur la carte sous le nom de Nairne.

CHARLEVOIX (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

CHAUD (Lac) - Ruisseau qui coule dans la municipalité de la Rivière-du-Gouffre (rang Cap-au-Corbeau) et qui se jette dans le fleuve.

CHAUD (Lac, Grand et Petit) - Lacs situés en arrière du canton Callières dans le comté de Charlevoix.

CHAUDIERE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

CHAUVEAU - Canton du comté de Charlevoix.

CHEMIN DES CANOTS (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord. Sur ses bords se trouve situé le chalet du même nom, camp de pêche sportive exploité par le gouvernement provincial.

CHESNEL (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

CHUTE (Rang de la) - Rang de la municipalité de Clermont.

CHUTE (Lac de la) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

CHUTE-NAIRN - Ancien bureau de poste remplacé par Clermont.

CLAPET (Lac) - Lac situé en arrière du canton Callières dans le comté de Charlevoix.

CLEMENT (Lac) - Lac situé dans le comté de Charlevoix.

CLERMONT - Bureau de poste et municipalité du comté de Charlevoix. (Paroisse religieuse: St-Philippe-de-Clermont).

COCHON (Chemin) - Nom unité dans la région pour désigner le chemin désaffecté passant par St-Placide, dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul, et désigné sur la carte du cadastre sous le nom de chemin Cauchon.

COLON (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

COMPORTEE (Lac la) - Lac situé dans les limites de la municipalité de St-Fidèle-de-Mont-Murray.

COMPORTEE (Rivière la) - Rivière qui prend sa source dans le lac du même nom, traverse la municipalité de St-Etienne-de-la-Malbaie et se jette dans la rivière Malbaie.

CORBEAU (Cap au) - Cap de la municipalité de Rivière-du-Gouffre.

CORNEILLE (Cap) - Cap situé sur le St-Laurent et compris dans les limites de la municipalité de St-Irénée.

COTE-à-MOISE (Lac de la) - Lac situé dans le canton Chauveau.

COTE-de-BEAUPRE - Seigneurie située sur la côte nord du St-Laurent dans les comtés de Montmorency et Charlevoix. Elle s'étend sur une longueur de 16 lieues depuis Beauport, au Sud-Ouest, jusqu'à la rivière du Gouffre, au Nord-Est, sur une profondeur de 6 lieues.

COTE-de-BEAUVAL (Rang) - Rang de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

COTE-ST-PIERRE (Rang) - Rang de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

COUDRES (Ile aux) - Ile située dans le St-Laurent en face des municipalités de Rivière-du-Gouffre et des Eboulements.

CRAFF (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

CRAIS-CRAIS (Rang) - Rang de la municipalité de St-Urbain.

CRAN-BLANC (Rang) - Rang de la municipalité de St-Urbain.

CRAQUE-RAIE (Rang) - Nom du rang Crais-Crais tel que prononcé par les gens du pays.

CROCHE (Lac) - Lac de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

CROIX (Lac de la) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon (8e rang).

CROIX (Lac de la) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

CRUCHE (Lac la) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

CURE (Lac du) - Lac situé en arrière du canton Callières.

CYGNES (Lac des) - Lac situé dans les limites de la municipalité de St-Urbain.

CYRIAC (Rivière) - Cours d'eau qui prend sa source dans le parc national des Laurentides et se jette dans le lac Kénogami (comté du Lac St-Jean).

DAVIS (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au Sud du 48e degré de latitude Nord.

DECHARGE (lac) - Lac de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

DECHARGE du lac des CYGNES - Affluent de la rivière du Gouffre (rive droite) qui coule dans les limites de la municipalité de St-Urbain.

DELVEAUX (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

DE SALES - Bureau de poste, canton et municipalité du comté de Charlevoix. Le ministère des postes orthographie le nom: De Salles.

DE SALES - Bureau de poste de la municipalité de De Sales.

DESCHENES (lac) - Lac situé en arrière du canton Callières dans le comté de Charlevoix.

DESGAGNES - Ancien bureau de poste (?) dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

DESJARDINS (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

DESMARAIS (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

DOREIL - Ancien bureau de poste (1er rang sud-ouest) de la municipalité de de paroisse de St-Siméon.

DOUBLE (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

DROLET (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

DUCHARME (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

DUFOUR - Ancien bureau de poste situé dans le rang St-Antoine de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

DUFOUR (lac) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon (2e rang S.O.)

DULAC (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

DUMAIS (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

DUPONT (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

DUQUETTE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

EBOULEMENTS: Voir: Les Eboulements.

EBOULEMENTS (Seigneurie des) - Seigneurie située sur la côte nord du St-Laurent et comprise entre les seigneuries du Gouffre et de la Malbaie.

EBOULEMENTS CENTRE - Bureau de poste secondaire dans la municipalité des Eboulements.

ECLUSE (Lac de l') - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon.

EDMOND (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

EGLISE (Anse de l') - Anse située au sud-est de l'église de Saint-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres. Elle est désignée aussi sous le nom de Anse à Antoine ou tout simplement l'Anse.

ELZEAR (Lac) - Lac de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

ENFER (Lac de l') - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

ENFER (Rivière de l') - Affluent de la rivière Malbaie qui coule dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude.

ENFERS (Lac des) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

ENFER (Grand lac de l') - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

ENNIS (Lac) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon (8e rang S.O.).

EPIPHANE (Lac) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon (5e rang).

EQUERRE (Lac de l') - Lac situé à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

RQUERRE (Lac de l') - Lac situé à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

EQUERRE - Rang de l') - Nom populaire du rang Bras-Nord-Ouest, dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

EQUILLE (Port à l') - Voir: aux Quilles.

ETIENNE (Anse à) - Anse de la municipalité de St-Siméon sur le St-Laurent.

FAGUET (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude nord.

FERMIER (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

FILIPPE (Lac à) - Lac dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul, situé au nord des lots 657 à 661 du rang C Côte-de-Beauval (municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière). On prononce: lac à Flip. Le lac est aussi désigné sur la carte du cadastre sous le nom de lac Lavoie.

FLIP (Lac à) - Nom local formé par corruption (Ph'lipp') du lac à Philippe (désigné sur la carte: la Philippe ou lac Lavoie), situé dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul, au nord des lots 657 à 661 du rang Côte-de-Beauval de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

FOIN (Lac) - Lac de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

FORTIER (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

FORTIN (Lac) - Lac de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

FORTIN (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

FOULON (Lac du) - Lac situé dans le canton Lacoste.

FOURCHE (Lac de la) - Lac situé dans les limites de la municipalité de St-Urbain.

FOURCHE (Lac de la) - Lac de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

FOURNIER (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

FRAMBOISES (Anse aux) - Anse de la municipalité de St-Siméon sur le St-Laurent.

FRASER (Lac) - Lac situé en arrière du canton Callières.

FRASERVILLE (Rang) - Rang de la municipalité de Rivière-Malbaie.

FRECHETTE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

FREDO (Lac) - Lac situé à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

GADBOIS (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

GALETTE (Lac de la) - Lac situé à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

GALIN (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

GAGNE (Rang) - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

GAUTHIER (Lac) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon (9e rang).

GAZ (Pointe à) - Pointe située sur le fleuve St-Laurent et comprise dans les limites de la municipalité de Rivière-Malbaie.

GELINAS (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

GEORGES (Anse à) - Anse de la municipalité de St-Siméon sur le St-Laurent.

GERMAIN (Anse à) - Anse de la municipalité de St-Siméon sur le St-Laurent.

GERMAIN (Lac) - Lac situé en arrière du canton Callières.

GERARD (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

GIBOULETTE (Anse) - Anse de la municipalité de St-Siméon sur le St-Laurent.

GIBOULETTE (Pointe) - Pointe de la municipalité de St-Siméon sur le St-Laurent.

GILSON (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

GOGLAND (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

GOUDRONNERIE - Rang de la municipalité de Rivière-du-Gouffre.

GOUFFRE (Rang du) - Rang de la municipalité de la Rivière-du-Gouffre.

GOUFFRE (Branche-Sud-Ouest de la rivière du) - Affluent de la rivière du Gouffre (rive droite) qui coule dans les limites de la municipalité de St-Urbain.

GOUFFRE (Le) - Seigneurie située sur la côte nord du St-Laurent et qui s'étend depuis la rivière du Gouffre jusqu'à la seigneurie des Eboulements. Elle mesure approximativement 1/2 lieue de long par 4.1 de profondeur.

GOUIN (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

GOURGANE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

GOURGANE (Rivière) - Affluent de la rivière Ste-Anne-du-Nord qui coule dans le parc national des Laurentides.

GOUTER (Lac à) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

GRAND (Lac) - Lac situé dans les limites de la municipalité de St-Urbain.

GRONDE MARTINE (Rang) - Rang de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

GRANDE-RIVIERE - Ancien bureau de poste de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

GRAND-FONDS - Bureau de poste et nom populaire du quatrième rang de la municipalité de Rivière-Malbaie.

GRAVEL (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

GRAVELLE (Lac à) - Lac situé dans la municipalité de Rivière-Malbaie.

GROS-CAP-à-L'AIGLE - Cap situé dans la municipalité de St-Fidèle-de-Mont-Murray sur le St-Laurent.

GROS-CASTOR (Lac) - Lac situé à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

GROS-RUISSEAU - Ruisseau qui coule à la limite des municipalités de St-Irénée et de la Malbaie. Il se jette dans le fleuve.

GROSSE (lac de la) - Lac situé en arrière du canton Callières.

GROSSES-ROCHES (Anse) - Anse de la municipalité de St-Fidèle-de-Mont-Murray, sur le St-Laurent.

GROSSE-TETE (Lac à la) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

GROSSE-TRUITE (Lac de la) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon.

GUERIN (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

HA! HA! (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

HA! HA! (Rivière des) - Affluent du Saguenay (rive droite) qui prend sa source dans le parc national des Laurentides (comté de Charlevoix).

HEBERT (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

HE-HET (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

HERBE (Anse d') - Anse située sur le St-Laurent en face de la municipalité de Cap-à-l'Aigle.

HUARD (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et du 48e degré de latitude Nord.

HUNT (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

ILES (Lac des) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

ILES (Lac des) - Lac situé à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

ILES (Lac des) - Lac situé dans le canton Chauveau.

ILE-aux-COUDRES - Seigneurie comprenant l'île aux Coudres et les battures qui l'entourent.

ISLE-aux-COUDRES - Bureau de poste de la municipalité de St-Louis-de-l'île-aux-Coudres.

ISLETS (Lac aux) - Lac situé dans le canton Chauveau.

JACK (Grand lac à) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

JACOB (Lac à) - Lac situé dans le canton Chauveau.

JEAN-NOEL (rivière) - Cours d'eau qui coule dans la municipalité de St-Irénée et se jette dans le fleuve.

JOHNS (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

JOYEUSE - Route de la municipalité de St-Etienne-de-la-Malbaie qui mène au rang Ste-Madeloine ou Traîne-Poche.

JUPITER (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

JUREUX (Ruisseau) - Ruisseau qui coule dans la municipalité de St-Irénée et se jette dans le fleuve.

KEABLE (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

KEMEAR (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

LA BALEINE - Bureau de poste secondaire dans la municipalité de St-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres.

LA BARRIERE - Ancien bureau de poste dans les limites de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière (Rang Côte-de-Beauval).

LABRANCHE (Cap-à) - Cap, bureau de poste et secteur (tenant lieu de rang) de la route de ceinture de l'île aux Coudres.

LABRIE (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

LA-COMPORTE (lac à) - Nom de la partie du village de La Malbaie qui longe la côte ouest de la rivière.

LACOSTE - Canton du comté de Charlevoix.

LA CUL - Nom populaire d'une partie de l'agglomération de Rivière-Mailloux.

LAGADELLE - Section du Premier Rang Ruisseau-des-Frênes.

LA GRANDE-POINTE - Bureau de poste dans les limites de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

LALONDE (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

LA LOUTRE - Cours d'eau qui coule dans la municipalité de St-Fidèle-de-Mont-Murray et se jette dans le fleuve.

LA MALBAIE - Bureau de poste, gare de chemin de fer, municipalité de village et paroisse canonique (Eglise: St-Etienne).

LA MALBAIE (Seigneurie de) - Seigneurie située sur la rive nord du St-Laurent et comprise entre les seigneuries des Eboulements et de Mont-Murray.

LA MARE - Nom local pour désigner le rang Mare-à-la-Truite dans St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

LANCTOT (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

L'ANSE - Agglomération autour de l'église de Saint-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres.

L'ANSE - Anse située au sud-est de l'église de Saint-Louis-de-l'Ile-aux-Coudres. Elle est désignée aussi sous les noms de anse de l'Eglise et anse à Antoine.

LAC-NAIRNE - Rang de la municipalité de Ste-Agnès-de-Murray-Bay.

LACS (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e rangs des) - Rangs de la municipalité de Ste-Agnès-de-Murray-Bay.

LADOUCEUR (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

LA PETITE-RIVIERE-ST-FRANCOIS - Bureau de poste de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

LA REMI ou La Remy - Nom local pour désigner le rang St-Lazare dans St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

LAROCQUE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

LAROCHE (Lac) - Nom exact du lac situé en partie dans le rang Côte-de-Beauval (dans la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière) et dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul, orthographié La Ruche sur la carte.

LAROCHE (Lac) - Lac situé dans le canton Lacoste.

L'ASSOMPTION-DE-LA-SAINTE-VIERGE-DES-BOULEMENTS - Paroisse religieuse de la municipalité des Eboulements.

LA TERRIERE (Lac) - Lac situé dans la municipalité des Eboulements.

LAVOIE (Lac) - Lac situé dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul, au nord des lots 657 à 661 du rang Côte-de-Beauval (municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière), désigné aussi sous le nom de lac la Filipe, que l'on prononce lac à Flip.

LAVOIE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

L'EGLISE - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

LE HAVRE - Bassin compris dans les limites de la municipalité de St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres. On le désigne parfois sous ce nom: Les Fonds.

LE HEU (Pointe) - Pointe située sur le St-Laurent et comprise dans les limites de la municipalité de Cap-à-l'Aigle.

LES CALUMETS - Nom populaire du rang de Rivière-Mailloux.

LES EBOULEMENTS - Bureau de poste, gare de chemin de fer et municipalité. (Paroisse religieuse: l'Assomption-de-la-Sainte-Vierge-des-Eboulements).

LES FONDS - Prairie marine découverte à marée basse et située au fond du Havre, petite baie de la municipalité de St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres.

LES LUNES - Espace non cadastré dans la municipalité de St-Etienne-de-la-Malbaie et qui forme limite avec la municipalité de Rivière-Malbaie.

LES POINTES - Rang de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

LES PRAIRIES - Rang de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

LES SABLES - Nom populaire d'une partie du rang de Rivière-Mailloux.

LIEVRES (Lac des) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

L'ILET (Lac à) - Lac situé à l'est du 70e degré 30' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

L'ILETTE-d'en-HAUT - Pointe de terre ressemblant de loin à une petite île. Elle est située au nord du Havre, à l'extrémité ouest de l'île aux Coudres.

LONG (Lac) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon.

LONG (Lac) - Lac situé au rang Onzième du canton De Sales.

LONG (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

LORNE HOUSE - Bureau de poste d'été situé dans le village de Pointe-au-Pic.

LOUIS (Lac) - Lac situé en arrière du canton Callières.

LOUIS (Lac) - Lac de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

LOUISBOURG - Nom local désignant le rang St-Gabriel dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

LOUIS LAROUCHE (Lac à) - Lac situé à l'est du 70e degré 30' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

LOUPS-CERVIERS (Lac des) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

LOUTRE (Lac à la) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

LUMIERE (Cap de la) - Nom courant du cap désigné sur la carte par le nom de Cap-au-Diable, dans la municipalité de Rivière-du-Gouffre.

MAGDELEINE (Rang) - Rang de la municipalité de St-Irénée.

MAILLARD - Bureau de poste et gare de chemin de fer dans les limites de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

MAILLARD (Gros Cap et Petit Cap) - Caps sur le St-Laurent situés dans la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

MAILLOUX (Rivière) - Cours d'eau qui coule dans les municipalités de Rivière-Malbaie et la Malbaie. Elle se jette dans la baie de la rivière Malbaie.

MAIN (Lac la) - Lac situé à l'est du 70e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

MAIN-SALE (Rang) - Nom populaire du rang qui longe le Grand Lac à l'Est.

MALBAIE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, partie dans Charlevoix et partie dans Montmorency, au 71e degré de longitude. Aussi appelé Grand Lac Malbaie.

MALBAIE (Petit lac) - Lac situé à l'est du 70e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

MALBAIE (Rivière) - Rivière qui prend sa source dans le parc national des Laurentides et se jette dans le fleuve St-Laurent à la Malbaie.

MALFAIT (Lac) - Lac situé à l'est du 70e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

MANGE-LARD (Anse-aux) - Anse de la municipalité de St-Siméon sur le St-Laurent.

MARAIS (Rivière des) - Affluent de la rivière Malbaie. Elle coule dans la municipalité de Clermont.

MARCHAND (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

MARE (Ruisseau de la) - Ruisseau qui coule dans la municipalité de St-Louis-de-l'Île-aux-Coudres.

MARE (Ruisseau de la) - Ruisseau qui traverse les rangs St-Gabriel (de Pérou) et Mare-à-la-Truite dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul et se jette dans la rivière du Gouffre.

MARE A LA TRUITE - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

MARIE - Rang de la municipalité des Eboulements.

MARGUERITE (Ruisseau) - Cours d'eau qui coule dans la municipalité de St-Fidèle-de-Mont-Murray et se jette dans le fleuve.

MARS (Grand lac à) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

MARS (Rivière à) - Cours d'eau qui prend sa source dans le comté de Charlevoix (parc national des Laurentides) et se jette dans la Baie des Ha!Ha!

MARTIN (Cap à) - Cap situé sur le St-Laurent compris dans les limites de la municipalité des Eboulements.

MARTRES (Lac des) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70^e degré 45' de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord. On dit localement: lac des Martes.

MARY GRACE - Rang des municipalités de Rivière-Malbaie et de St-Fidèle-de-Mont-Murray.

MATOU - Nom populaire de la partie du rang du Cap-Martin situé dans St-Urbain.

MENARD (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

MENIN (Ruisseau) - Affluent de la rivière des Marais qui coule dans la municipalité de Clermont.

MERCIER (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70^e degré 45' de longitude et au sud du 48^e de latitude Nord.

MICHEL (Lac) - Lac situé en arrière du canton Callières.

MICHEL (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70^e degré 45' de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

MICHEL (Ruisseau) - Ruisseau se jetant dans la rivière du Gouffre dans la municipalité de Baie-St-Paul après avoir traversé les rangs St-Joseph, St-Gabriel, Bras N.-O. et Mare-à-la-Truite dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul. Il est désigné localement sous le nom de ruisseau à Renaud, que l'on prononce: Arno (à R'naud).

MILIEU-DES-BRULES (lac du) - Lac situé au deuxième rang Est du canton De Sales.

MINE (Lac à la) - Lac situé aux rangs III et IV du canton Settrington dans la municipalité de St-Hilarion.

MISERE (Route de la) - Route qui traverse les rangs Cap-au-Corbeau et St-Pierre dans la municipalité de Rivière-du-Gouffre, et les rangs St-Pierre et St-François dans la municipalité des Eboulements.

MONTAGNAIS (Petit lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

MONT-MURRAY - Seigneurie située sur la côte nord du St-Laurent, à l'est de la seigneurie de la Malbaie. Bureau de poste secondaire de la municipalité de Cap-à-l'Aigle.

MOULIN (du) - Rivière et nom cadastral du rang Bas-de-la-Baie, municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul. Ce nom de rang n'est pas usité dans la région (voir Bas-de-la-Baie).

MOULIN (Rang du) - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

MOULIN (Ruisseau du) - Ruisseau qui coule dans la municipalité des Eboulements et se jette dans le fleuve.

MOULIN (Lac du) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

MOULIN (Rivière du) - Affluent du Saguenay (rive droite) qui prend sa source dans le parc national des Laurentides.

MOUNT MURRAY - Bureau de poste secondaire de la municipalité de Cap-à-l'Aigle.

MURRAY (Rivière) - Nom anglais pour désigner la rivière Malbaie.

MURRAY BAY - Nom anglais pour désigner Pointe-au-Pic.

NAIN (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

NAIRNE (Lac) - Lac situé en partie dans la municipalité de De Sales et en partie dans la municipalité de Ste-Agnès-de-Murray-Bay. Connue sous le nom de lac Corand.

NEMPECHE (Lac) - Lac situé dans les limites de la municipalité de St-Urbain.

NAIRNE (Chute) - Chute sur la rivière Malbaie, dans la municipalité de Clermont.

NOIR (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

NOIRE (Rivière) - Cours d'eau qui coule dans la municipalité de St-Siméon et se jette dans le fleuve.

OIES (Cap aux) - Cap situé sur le St-Laurent dans les limites de la municipalité des Eboulements.

ONESIME (2e lac) - Lac situé en arrière du canton Callières.

ORIGINAL (Lac à l') - Lac situé à l'est du 70e degré 30' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

ORIGNAUX (Lac aux) - Lac situé dans le canton Chauveau.

OURS (Lac à l') - Lac de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

OUTARDE (Pointe à l') - Pointe de la municipalité de St-Siméon sur le St-Laurent.

ONTARIO (Lac) - Lac situé dans les limites de la municipalité de St-Urbain.

PAGE (Cap à la) - Cap de la municipalité de Rivière-du-Gouffre.

PAIRE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

PAQUIN (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

PELLETIER (Lac) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon (9e rang).

PETITE-MALBAIE (Rivière) - Affluent de la rivière Jean-Noël qui coule dans les limites des municipalités de St-Hilarion, des Eboulements et de St-Irénée.

PETITE RIVIERE - Affluent de la rivière Malbaie qui coule dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude.

PETITE-RIVIERE - Cours d'eau qui traverse la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière et se jette dans le fleuve St-Laurent.

PETITE-RIVIERE - Gare de chemin de fer de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

PETITE-RIVIERE - Rang de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

PETITE-RIVIERE-ST-FRANCOIS - Voir: La Petite-Rivière-St-François.

PETITE-MARTINE - Rang de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

PETIT LAC ou LAC STE-MARIE - Lac situé au Deuxième Rang Ruisseau-des-Frênes dans la municipalité de Ste-Agnès-de-Murray-Bay.

PETIT-VILLAGE-ST-JOSEPH - Autre nom de l'agglomération de Rivière-Mail-loux.

PERDRIX (Lac à la) - Lac situé dans le canton Chauveau.

PEROU - Route comprise entre les rangs Bras-Nord-Ouest et Mare-à-la-Truite et conduisant au rang St-Gabriel (Pérou) dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

PEROU (Rang du) - Désignation locale du rang indiqué au cadastre sous le nom de St-Gabriel dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

PERRAULT (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

PHILIPPE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

PIED-des-MONTS (Rang du) - Nom populaire du quatrième rang de De Sales.

PIED -des-MONTS (Lac du) - Lac situé au rang douzième du canton De Sales.

PIGEON (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

PIKAUBA (Petit Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

PIKAUBA (Grand Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

PIKAUBA (Petite Rivière) - Affluent de la Grande Pikauba dans le parc national des Laurentides.

PIKAUBA (Grande Rivière) - Affluent de la rivière Chicoutimi qui prend sa source dans le parc national des Laurentides.

PILOTE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

PINARD (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

PIS-SEC (Rang) - Nom populaire du rang désigné au cadastre sous le nom de St-Jérôme, dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

PLONGEON (Lac au) - Lac situé dans le canton Chauveau.

POINTE A ANTOINE - Langue de terre comprise entre l'Anse et le Havre dans la municipalité de St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres.

POINTE au BOULEAU - Pointe de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière sur le St-Laurent.

POINTE AU PERE - Pointe située sur le St-Laurent et comprise dans les limites de la municipalité de St-Irénée.

POINTE-AU-PIC - Bureau de poste, gare de chemin de fer, village et paroisse canonique (église: Sacré-Coeur-de-Jésus).

POINTE-AU-PIC (Rang de la) - Rang, municipalité, gare de chemin de fer et quai de la municipalité de St-Etienne-de-la-Malbaie.

POINTE-D'AULNE - Agglomération dans la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

POINTE-DES-ROCHES - Ancien bureau de poste de la municipalité de St-Bernard-de-l'Ile-aux-Coudres. Il a été remplacé par St-Bernard-sur-Mer.

POINTE-DES-ROCHES (Rang de la) - Pointe de l'île aux Coudres.

POINTE JUREUX - Pointe située sur le St-Laurent et comprise dans les limites de la municipalité de St-Irénée.

POINTE PLATE - Pointe située sur le fleuve St-Laurent et comprise dans les limites de la municipalité du Cap-à-l'Aigle.

POINTU (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

POIS (Lac à) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e de latitude Nord.

POISSONS (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

POURRI (Lac) - Lac situé en arrière du canton Callières.

PORC-EPIC (Lac) - Lac situé à l'est du 70e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

PORCS-EPICS (Lac des) - Lac situé à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

PORT-AU-SAUMON - Bureau de poste secondaire et rang de la municipalité de St-Fidèle-de-Mont-Murray.

PORT-AU-SAUMON (Rivière) - Cours d'eau qui coule dans la municipalité de St-Fidèle-de-Mont-Murray et se jette dans le fleuve.

PORT-aux-QUILLES - Bureau de poste secondaire (1er rang Nord-Est) de la municipalité de la paroisse de St-Siméon.

PORT-AUX-QUILLES (lac du) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon (6e rang).

PRAIRIES (Baie des) - Baie de l'île aux Coudres.

PRAIRIES Rang des) - Rang de l'île aux Coudres.

PRAIRIES (Pointe des) - Pointe de l'île aux Coudres.

PRIME (Lac à) - Lac situé à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

RANG-STE-CATHERINE - Ancien bureau de poste situé dans le rang Ste-Catherine-Est de la municipalité des Eboulements.

RANG-ST-GABRIEL - Bureau de poste situé dans le rang du même nom dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-Saint-Paul.

RAT MUSQUE (Lac) - Lac situé au rang Dixième du canton De Sales.

RAYMOND - (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

REMY (Ruisseau) - Ruisseau qui coule dans les municipalités de Rivière-du-Gouffre et des Eboulements et se jette dans le fleuve.

REMY (Lac) - Lac situé dans les limites de la municipalité de St-Urbain.

RENAUD (à) - Nom local pour désigner le ruisseau Michel qui coule dans la municipalité de la paroisse de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul-et dans celle du village de Baie-St-Paul avant de se jeter dans la rivière du Gouffre. Se prononce dans la région Arno (à R'naud).

RIEN (Lac) - Lac de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

RIVIERE-du-GOUFFRE - Municipalité de paroisse. Elle est située sur la rive gauche de la rivière du Gouffre, au confluent du St-Laurent.

RIVIERE-MAILLOUX - Bureau de poste, rang et agglomération secondaire dans la municipalité de St-Etienne-de-la-Malbaie.

RIVIERE-MAILLOUX (Rang de la) - Rang de la municipalité de St-Etienne-de-la-Malbaie.

RIVIERE-MALBAIE - Municipalité située de part et d'autre de la rivière du Gouffre, au sud de la municipalité de Clermont. Elle a été détachée de la municipalité de St-Etienne-de-la-Malbaie en 1935.

RIVIERE-MURRAY (Rangs S-O et N-E de la) - Rangs des municipalités de Clermont et de Rivière-Malbaie.

RIVIERE-NOIRE (Lac) - Lac situé dans le canton Chauveau.

ROBBE (Lac) - Lac situé à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

ROBITAILLE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

ROCHE (Lac de la) - Lac situé dans le canton Chauveau.

ROCHES (Rang des) - Rang de la municipalité de St-Urbain.

ROCHERS (Baie des) - Baie de la municipalité de St-Siméon sur le St-Laurent, à l'embouchure de la rivière de la Baie des Rochers.

ROND (Lac) - Lac situé dans les limites de la municipalité de St-Urbain.

ROUCHE (Lac la) - Voir: Larouche (lac).

ROUGE (Ruisseau) - Ruisseau qui coule dans la municipalité de St-Louis-de-l'Île-aux-Coudres.

RUISSEAU-des-FRENES - (1er et 2e rangs) - Rangs de la municipalité de Ste-Agnès-de-Murray-Bay.

RUISSEAU-MICHEL - Nom local désignant le rang Bras-Nord-Ouest dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

SABLE (Anse) - Anse de la municipalité de St-Siméon sur le St-Laurent.

SACRE-COEUR-DE-JESUS - Eglise catholique du village de Pointe-au-Pic.

STE-AGNES - Paroisse religieuse de Ste-Agnès-de-Murray-Bay.

STE-AGNES-de-MURRAY-BAY - Municipalité du comté de Charlevoix. (Bureau de poste: Ste-Agnès-de-Charlevoix; paroisse religieuse: Ste-Agnès.)

STE-ANNE - Rang des municipalités de St-Fidèle-de-Mont-Murray et de St-Siméon.

STE-ANNE (lac) - Lac de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

STE-ANNE (lac) - Voir STE-ANNE-DU-NORD (Grand lac).

STE-ANNE (Rivière) - Rivière qui prend sa source dans le comté de Charlevoix, traverse la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul, puis coule dans le comté de Montmorency où elle se jette dans le fleuve.

STE-ANNE-DU-NORD (Grand Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70e degré 45' de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord. Sur ses bords se trouve le chalet du lac Ste-Anne, camp de pêche sportive exploité par le gouvernement provincial.

ST-ANTOINE - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

ST-ANTOINE - Rang de la municipalité de St-Irénée.

ST-ARCADE - Rang de la municipalité de St-Urbain.

ST-BENJAMIN - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

ST-BERNARD-DE L'ILE-AUX-COUDRES - Municipalité et paroisse du comté de Charlevoix (Bureau de poste: St-Bernard-sur-Mer). Elle occupe le nord-est de de l'île aux Coudres.

ST-BERNARD-SUR-MER - Bureau de poste de la municipalité de St-Bernard-de-l'île-aux-Coudres.

ST-CASSIEN - Agglomération située sur la route 15, dans le nord-est de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

STE-CATHERINE - Rang de la municipalité de Ste-Agnès-de-Murray-Bay.

STE-CATHERINE (Rang) - Rang de la municipalité des Eboulements.

STE-CATHERINE (Rang) Rang de la municipalité de Rivière-du-Gouffre.

STE-CATHERINE - Ancien bureau de poste compris dans les limites de la municipalité des Eboulements (rang Ste-Catherine).

ST-CHARLES (Rang) - Rang de la municipalité de Ste-Agnès-de-Murray-Bay.

ST-CHARLES (Rang) - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

ST-CHARLES (Rang) - Rang de la municipalité de St-Etienne-de-la-Malbaie.

ST-CHRETIEN - Bureau de poste secondaire (Rang Ste-Anne) de la municipalité de St-Siméon (Paroisse).

STE-CHRISTINE (Rang) - Rang de la municipalité de Ste-Agnès-de-Murray-Bay.

ST-CLEOPHAS (Rang) - Rang de la municipalité de St-Urbain.

STE-CROIX (Rang) - Rang de la seigneurie du Gouffre partagé entre les municipalités de Rivière-du-Gouffre et St-Hilarion.

ST-EDMOND (Rang) - Rang de la municipalité de St-Urbain.

STE-EMERENTIENNE - Mission de la paroisse de La Malbaie située au quatrième rang de la municipalité de St-Etienne-de-la-Malbaie (Bureau de poste: Grand-Fonds).

ST-EMILE (Rang) - Rang de la municipalité de St-Urbain.

ST-ETIENNE - Eglise du village de la Malbaie.

ST-ETIENNE-de-la-MALBAIE - Municipalité de paroisse.

ST-FABIEN * Nom usité dans la région pour désigner le rang connu au cadastre sous celui de St-Flavien, dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

ST-FELIX (Rang) - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

ST-FERDINAND (Rang) - Rang de la municipalité de St-Urbain.

ST-FIDELE - Bureau de poste de la municipalité de St-Fidèle-de-Mont-Murray.

ST-FIDELE-de-MONT-MURRAY - Municipalité de paroisse et paroisse canonique (Bureau de poste: St-Fidèle).

ST-FLAVIEN (Rang) - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul, désigné localement sous le nom de St-Flavien.

ST-FRANCOIS (Rang) - Rang de la municipalité des Eboulements.

ST-FRANCOIS-XAVIER (Rang) - Rang de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

ST-FRANCOIS-XAVIER-de-la-PETITE-RIVIERE - Paroisse religieuse et municipalité situées dans l'ancienne seigneurie de la Côte-de-Beaupré (Bureau de poste: La Petite-Rivière-St-François).

ST-GABRIEL (Rang) - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul, désigné localement sous le nom de rang du Pérou.

ST-GEORGES (Rang) - Rang de la municipalité de Rivière-Malbaie.

ST-GEORGES (Rang) - Rang de la municipalité de St-Urbain.

ST-GILBERT (Rang) - Rang de la municipalité de St-Urbain

ST-GODEFROY (Rang) - Rang de la municipalité des Eboulements.

ST-GREGOIRE (Rang) - Rang de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

ST-HILARION - Bureau de poste, municipalité et paroisse religieuse.

ST-HILARION-du-LAC - Agglomération secondaire de la municipalité de St-Hilarion (rangs II et III).

ST-IRENEE - Bureau de poste, gare de chemin de fer, paroisse religieuse et municipalité.

ST-JEAN - (Rang) - Rang de la municipalité de Ste-Agnès-de-Murray-Bay.

ST-JEAN (Rang) - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

ST-JEAN (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

ST-JEROME (Rang) - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul désigné localement sous le nom de Pis-Sec.

ST-JEROME (Rang) - Rang de la municipalité de St-Urbain.

ST-JOSEPH (Rang) - Rang de la municipalité des Eboulements.

ST-JOSEPH (Rang) - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

ST-JOSEPH (Rang) - Rang de la municipalité de Ste-Agnès-de-Murray-Bay.

ST-JOSEPH (Cap) - Cap situé sur le St-Laurent dans les limites de la municipalité des Eboulements.

ST-JOSEPH-de-la-BAIE - Nom le plus couramment usité pour désigner la paroisse de St-Placide-de-Charlevoix et qui vient du nom du rang principal de la paroisse.

ST-JOSEPH-de-la-RIVE - Bureau de poste, municipalité et paroisse religieuse.

STE-JULIE (Rang) - Rang de la municipalité de Rivière-Malbaie.

ST-LAURENT - Nom courant pour désigner le rang indiqué sur la carte du cadastre sous le nom de rang du Gouffre, dans la municipalité de la Rivière-du-Gouffre.

ST-LAZARE (Rang) - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

ST-LOUIS (Rang) - Rang de la municipalité de Ste-Agnès-de-Murray-Bay.

ST-LOUIS (Rang) - Rang de la municipalité de St-Irénée.

ST-LOUIS-de-L'ILE-aux-COUDRES - Municipalité et paroisse religieuse (Bureau de poste: Ile-aux-Coudres).

STE-MATHILDE (Rang) - Rang des municipalités de Rivière-Malbaie et de St-Fidèle-de-Mont-Murray.

ST-MARC (Rang) - Rang de la municipalité des Eboulements.

STE-MARIE (Rang) - Rang de la municipalité de Rivière-du-Gouffre.

STE-MARIE (Lac) ou PETIT LAC - Lac situé au Deuxième Rang Ruisseau-des-Frênes dans la municipalité de Ste-Agnès-de-Murray-Bay.

STE-MARIE-de-CHARLEVOIX - Ancien bureau de poste dans la municipalité des Eboulements (rang Marie).

STE-MARGUERITE (Rang) - Rang des municipalités de St-Fidèle-de-Mont-Murray et de St-Siméon.

STE-MATHILDE - Bureau de poste situé dans le rang Ste-Mathilde, dans la municipalité de Rivière-Malbaie.

ST-MAXIME (Rang) - Rang de la municipalité de St-Urbain.

ST-NARCISSE (Rang) - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

ST-NICOLAS (Rang) - Rang de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

ST-NICOLAS (Rang) - Rang de la municipalité de St-Irénée.

ST-OURS (Rang) - Rang de la municipalité de Rivière-du-Gouffre.

ST-PAMPHILE (Rang) - Rang de la municipalité de Rivière-du-Gouffre.

ST-PAMPHILE (Rang) - Rang de la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

ST-PASCAL (Rang) - Rang de la municipalité des Eboulements.

ST-PAUL (Rang) - Rang de la municipalité des Eboulements.

ST-PAUL (Baie) - Baie située sur le fleuve St-Laurent à l'embouchure de la rivière du Gouffre.

ST-PIERRE (Rang) - Rang de la municipalité de Rivière-du-Gouffre.

ST-PIERRE (Rang) - Rang de la municipalité des Eboulements.

ST-PIERRE (Rang) - Rang de la municipalité de St-Irénée.

SAINT-PIERRE-et-SAINT-PAUL-de-la-BAIE-ST-PAUL - Paroisse canonique (église dans la municipalité du village de Baie-St-Paul) et municipalité de paroisse.

ST-PHILIPPE-de-CLERMONT - Paroisse religieuse de la municipalité de Clermont.

STE-PHILOMENE ou MISCOUTINE - Nom populaire du 6e rang de De Sales.

ST-PLACIDE-de-CHARLEVOIX - Bureau de poste et paroisse religieuse dans la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul en grande partie, mais comprenant aussi la partie dite St-Cassien dans la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière (voir St-Joseph-de-la-Baie).

ST-SIMEON - Bureau de poste, municipalités de village et de paroisse et paroisse canonique.

ST-THOMAS (Rang) - Rang de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

ST-THOMAS (Rang) - Rang de la municipalité de St-Urbain.

ST-THOMAS (Rang) - Rang de la municipalité de St-Irénée.

ST-THOMAS (Rang) - Rang de la municipalité des Eboulements.

ST-URBAIN - Bureau de poste de la municipalité de St-Urbain.

ST-URBAIN - Rang de la municipalité de St-Urbain.

SALOIS (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

SANTE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

SAUIMER (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

SAULT-au-MOUTON (Ruisseau) - Ruisseau qui coule dans la municipalité des Eboulements et qui se jette dans le fleuve.

SAUMON (Cap au) - Cap de la municipalité de St-Fidèle-de-Mont-Murray sur le St-Laurent.

SAVARD (Lac) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon (2^e rang S.-O.).

SAVARD (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

SEL (Anse au) - Anse de la municipalité de St-Fidèle-de-Mont-Murray sur le St-Laurent.

SERPENT (Anse au) - Anse de la municipalité de St-Siméon sur le St-Laurent.

SETTRINGTON - Canton (municipalité de St-Hilarion).

SIMARD (Lac) - Lac situé en arrière du canton Callières.

SIMARD (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

SIMON (Pointe à) - Pointe de l'île aux Coudres, sur le St-Laurent.

SIMS (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

SOT (Rivière du) - Cours d'eau qui traverse la municipalité de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière et se jette dans le St-Laurent.

SOUCOUPE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

STRACHAM (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

SUD-OUEST (Lac du) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

TASCHEREAU (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

TANTARD (Lac) - Lac situé dans le rang Côte-de-Beauval dans la paroisse de St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière.

TERREBONNE (Rang) - Rang de la municipalité de St-Etienne-de-la-Malbaie.

TETE-au-CHIEN - Pointe de la municipalité de St-Siméon sur le St-Laurent.

TETE-à-la-CHIENNE - Pointe de la municipalité de St-Siméon sur le St-Laurent.

THEODULE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70^e degré 45' de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

THERIAULT (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 70^e degré 45' de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

THIBAUT (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71^e degré de longitude et au sud du 48^e degré de latitude Nord.

TOBIN (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

TOUR-L'OIGNON - Nom populaire désignant la région des rangs indiqués au cadastre sous les noms de Ste-Marie et Ste-Catherine dans la municipalité de Rivière-du-Gouffre.

TOURANGEAU (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

TRE-CARRE ou TRAIT-CARRE - Agglomération secondaire de l'île aux Coudres située entre le rang de la Baleine et le secteur de l'Anse.

TRAINE-POCHE - Nom populaire du rang connu aussi sous le nom de Ste-Madeleine et non de Madeleine.

TREFFLE (Lac) - Lac situé dans les limites de la municipalité de St-Urbain.

TREMBLAY (Lac) - Lac de la municipalité de St-Pierre-et-St-Paul-de-la-Baie-St-Paul.

TURCOTTE (Lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

TURGEON (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord. Sur ses bords se trouve le château Beaumont, camp de pêche sportive exploité par le gouvernement provincial.

VALADE (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

VASES (des) Ruisseau courant sur la batture Ste-Anne dans la municipalité du village de Baie-St-Paul. Il se jette dans la rivière du Gouffre.

VASEUX (lac) - Lac situé dans la municipalité de St-Siméon (5e rang).

VENTS (lac des) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

VERMETTE (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

VERRAULT (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

VILLENEUVE (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

XAVIER (lac) - Lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'est du 71e degré de longitude et au sud du 48e degré de latitude Nord.

TOBIN (lac) - lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 45^e degré de latitude et au sud du 68^e degré de longitude Nord.

TOUR-ÉGLISE - lieu populaire désignant la région des rivières indiquées au cadastre sous les noms de Ste-Marie et Ste-Catherine dans la municipalité de Rivière-du-Golf.

TOURNAI (lac) - lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 45^e degré de latitude et au sud du 68^e degré de longitude Nord.

TRÉCARRE ou TRAIT-CARRÉ - agglomération secondaire de l'île aux Bourras située entre le rang de la Baie et le rang de l'Anse.

TRÉCARRE - lieu populaire du rang connu aussi sous le nom de Ste-Hélène, dans le rang de la Baie.

TRÉCARRE (lac) - lac situé dans les limites de la municipalité de Ste-Hélène.

TRÉCARRE (lac) - lac de la municipalité de Ste-Hélène-Ste-Justine.

TRÉCARRE (lac) - lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 45^e degré de latitude et au sud du 68^e degré de longitude Nord.

TRÉCARRE (lac) - lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 45^e degré de latitude et au sud du 68^e degré de longitude Nord. Sur ses bords se trouve la station d'été, camp de pêche sportive exploitée par le gouvernement provincial.

TRÉCARRE (lac) - lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 45^e degré de latitude et au sud du 68^e degré de longitude Nord.

TRÉCARRE (lac) - lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 45^e degré de latitude et au sud du 68^e degré de longitude Nord. Il se trouve dans la rivière du Golf.

TRÉCARRE (lac) - lac situé dans la municipalité de Ste-Hélène (le rang).

TRÉCARRE (lac) - lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 45^e degré de latitude et au sud du 68^e degré de longitude Nord.

TRÉCARRE (lac) - lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 45^e degré de latitude et au sud du 68^e degré de longitude Nord.

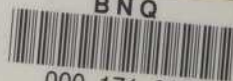
TRÉCARRE (lac) - lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 45^e degré de latitude et au sud du 68^e degré de longitude Nord.

TRÉCARRE (lac) - lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 45^e degré de latitude et au sud du 68^e degré de longitude Nord.

TRÉCARRE (lac) - lac situé dans le parc national des Laurentides, à l'ouest du 45^e degré de latitude et au sud du 68^e degré de longitude Nord.



BNQ



000 171 900